CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 2 MARS 1969.)

T.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS.

POUR L'EXERCICE 1870.

 $[N^{\circ} 78.]$ (2)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les évaluations du Budget des Voies et Moyens de l'exercice 4870, dont le projet est ci-annexé, s'élèvent à fr. 476,525,000 » ret dépassent de 4,835,300 francs celles de l'exercice 4869.

Les différences entre le Budget des Voies et Moyens de 1870 et celui de 1869, sont expliquées ci-après :

IMPOTS DIRECTS.

Depuis 4865, le chiffre du revenu imposable des propriétés foncières s'est modifié comme il suit :

		Propriétés non bâties.	. En moins.	Propriétés bâties.	En plus.
				******	_
4865 .	. fr.	188,526,040 40	· v	95,702,074	» »
T866-67		188,475,344 46	50,696 24	95,270,561	4,568,487 »
1868 .		188,454,774 04	20,575 12	96,586,487	4,545,926 »

Il ressort de ces données que, pendant une période de quatre ans, tandis que le revenu imposable des propriétés non bâties a diminué de fr. 71,269 36 cs par suite du changement de destination de certaines parcelles, celui des propriétés bâties a augmenté de 2,884,413 francs, du chef des évaluations attribuées aux constructions nouvelles qui ont cessé de jouir de l'exemption temporaire accordée par la loi du 28 mars 1828.

En résumé, l'accroissement du revenu cadastral en quatre années a été de fr. 2,813,143 64 cs, dont le quart ou fr. 703,285 91 cs représente l'augmentation moyenne par année. Accru de ce chiffre, le revenu imposable au 31 décembre 1868, qui est de fr. 285,041,258 04 cs, s'élèvera en 1869 à fr. 285,744,543 95 cs. En appliquant à cette somme la proportion de 6 70/100 p. % fixée par la loi du 7 juin 1867, le montant de l'impòt au profit de l'État en 1870 sera environ de 19,145,000 francs.

En 1868, comme pendant l'année précédente, les autres impôts directs sont restés stationnaires, et, sauf pour les redevances sur les mines, les recettes effectuées sont au-dessous des prévisions du Budget des Voies et Moyens de ladite année. Les comparaisons suivantes font ressortir les différences :

	Prévisions.	Recettes.	En plus.	En moins
				~
"Contribution personnelle fr.	11,650,000	11,614,000	»	56,000
Droit de patente	4,620,000	4,215,000	D	405,000
Débit de boissons alcooliques	1,525,000	1,451,000	»	74,000
Débit de tabacs	245,000	255,000	n	10,000
Redevances des mines	450.000	747,000	297,000	»

Ainsi que l'indique le déficit exceptionnel sur le droit de patente, c'est à la persistance des causes signalées l'année dernière, c'est-à-dire à la réduction du nombre et de l'importance des transactions commerciales, au ralentissement de l'activité de l'industrie, que cette situation doit être attribuée. Quoi qu'il en soit, elle conseille beaucoup de modération dans l'évaluation des produits présumés de 1870; on propose de porter au Budget les prévisions suivantes:

Contribution	fonc	ière							. ſ	ı.	49,145,000
	pers	onn	elle								41,800,000
Droit de pate	ente							٠.			4,400,000
— de déb	it de	bois	son	S	alco	oli	qu	28.			4,500,000
— de déb	it de	taba	ies								245,000
Redevances	des m	ines	š .	_							600.000

Droits d'entrée. — Voici quel a été, pour les cinq dernières années, le produit de ces droits :

		RECETTES	
EXERCICES.	au profit de l'État.	au profit ifu fonds coinneunat (Loi du 18 juittet 1860)	TOTALIS.
1864	francs 12,986,558	francs. 2,006,705	(rancs. 14,993,043
1865	13,623,959	2,140,709	15,764,668
1866	12,898,049	2,366,475	15,264,524
1867	13,975,177	2,707,796	16,682,973
1868	14,655,539	2,959,785	17,595,342
Moyenne	13,627,416	2,452,294	16,059,710

Le Budget de 1869 évalue à 15,400,000 francs le revenu probable que les droits d'entrée procureront à l'État, et à 2,230,000 frans la part à attribuer au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.

Pour 1870, on propose d'établir comme suit les évaluations à porter de ce chef au Budget:

		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
WW TOLL	as comm					16,020,000	
La part du 1	onds_cor	nmunal se décon	pose ainsi:				
75 p. % de	e la recet	te sur le café, soi	t		. fr.	2,100,000))
35 p. %		sur les bières))
35 p. %	_	sur les eaux-d))
35 p. %	—	sur les sucres	raffinés	•	·	140,000))
			TOTAL.		. fr.	2,520,000))

Ces chiffres sont notablement inférieurs aux recouvrements opérés en 1868 et même en 1867; mais on ne doit pas perdre de vue qué l'accroissement considérable que l'on constate pour ces deux années n'est pas normal : il est dû en partie à des circonstances fortuites et principalement à des importations tout à fait extraordinaires de grains, de café, de tabac, d'eau-de-vie, de bois de construction, etc.

Droit de tonnage. — La loi du 13 juin 1863, réglant le rachat du péage de l'Escaut, soumet à une taxe de 5 francs par tonneau les navires des États qui n'ont point pris part à ce rachat. La République Argentine ayant, à la fin de l'année dernière, payé la quote-part qui lui incombait, la taxe n'est plus applicable qu'aux navires du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin et de la république de l'Équateur, et on en évalue le produit à 15,000 francs.

ACCISES.

	E)	RODUIT TOTAL		QUOTI	E-PART
	RECETTE de 1868.	ÉVALUATION pour 1860.	ÉVALUATION pour 1870.	de L'ÉTAT.	du fonds
Sel et eau de mer	5,781,535 81	5,750,000 »	5,850,000 »	5,850,000 »	»
Vîns	5,267,998 46	3,540,000 n	5,540,000 "	2,500,000 »	1,240,000 »
Eaux-de-vie indigénes	12,024,547 04	15,070,000 »	13,070,000 »	8,500, 000 »	4,570,000 »
Bières et vinaigres	13,263,458 02	13,770,000 »	15,770,000 "	8,950,000 »	4,820,000 n
Sucres	(1) 5,834,202 61	6,600,000	5,800,000 »	3,770,000 »	2,050,000 »
Glucoses	26,891 21	50,000 »	50,000 »	30,000 »	"
Totaux fr.	40,198,455 15	42,760,000 »	42,060,000 »	29,50 0 ,000 »	12,660,000 "

Bien qu'en général les recettes de l'exercice 1868 soient restées inférieures aux évaluations du Budget de 1869, on croit pouvoir (sauf pour l'accise sur le sel et sur les sucres) maintenir aux mêmes chiffres que ces dernières, les évaluations de 1870, attendu que le renchérissement exceptionnel des céréales, en 1867 et en 1868, qui a exercé une influence défavorable sur les produits notamment pour les eaux-de-vie, en 1868, et pour les bières, en 1867 et en 1868 (²), est une cause accidentelle qui tend déjà à disparaître.

En ce qui concerne le sel, la progression presque constante de ce produit permet d'augmenter de 100,000 francs les prévisions du Budget pour 1870.

Quant aux sucres, le revenu présumé total (la part du fonds communal comprise) a été réduit : 1° de 400,000 francs conformément à l'arrêté royal du 6 août 1868, qui réduit le minimum de l'accise de 6,600,000 à 6,200,000

⁽¹⁾ Y compris le montant de la répartition du 4^{mo} trimestre 1868, perçu en 1869.

⁽²⁾ Le renchérissement des grains a commencé vers la fin de 1866, mais il agit sur le produit des eaux-de-vie beaucoup plus tard que sur le produit des bières à cause de la durée des termes de crédit accordés pour le payement de l'accise.

francs et 2º de 400,000 francs, formant le montant des droits sur les sucres raffinés importés, qui est compris dans ledit minimum conformément à l'article 4 de la loi du 27 mai 1861, et qui figure au Budget dans les droits de douane.

Frais d'essai des matières d'or et d'argent à percevoir au profit de l'État. — A partir du 1º juillet 1869, le contrôle obligatoire des ouvrages d'or et d'argent sera aboli. Conformément à la loi du 5 juin 1868, un arrêté royal déterminera les frais d'essai à percevoir au profit de l'État sur les bijoux qui seront soumis à la vérification du titre. Comme cette vérification sera facultative, it est probable qu'elle ne sera pas demandée pour les objets de peu de valeur. Quoi qu'il en soit, les recettes éprouveront certainement une diminution sensible, et c'est dans cette prévision qu'on propose de réduire de 300,000 francs à 100,000 francs le chiffre des produits porté au Budget de 1869.

Enregistrement. — Depuis 1866, le produit des droits d'enregistrement augmente annuellement d'un million environ. La moyenne des cinq dernières années étant de 16,279,914 francs, et ayant été considérablement dépassée en 1868, on croit pouvoir porter les prévisions de 1870 à 17,500,000 francs.

Greffe.— Les recettes des années 1866, 1867 et 1868, dépassent la moyenne quinquennale. Elles sont montées respectivement à 328,352, à 344,472, et à 547,847 francs.

On propose 340,000 francs pour 1870.

Hypothèques. — Successions. — Les prévisions de 1869 sont reproduites pour 1870. Elles sont en rapport avec les recettes des années 1867 et 1868.

Timbre. — Le produit des trois dernières années excédant 4,200,000 francs. ce chiffre peut être adopté pour 1870.

Amendes de condamnation. — Depuis l'exécution du nouveau Code pénal, cette recette est notablement augmentée, toutes les amendes prononcées en vertu de ce Code appartenant à l'État.

La prévision est portée à 400,000 francs.

Routes appartenant à l'État.— Le produit des routes, qui se compose exclusivement de droits perçus aux barrières de routes non encore supprimées, a été réduit à 10,000 francs, soit 2,000 francs de moins que l'évaluation pour 1869.

Postes. — Depuis un certain nombre d'années, les produits des postes accusent une augmentation annuelle et régulière variant de 170,000 francs à 200,000 francs.

En augmentant de 170,000 francs, les évaluations de 1869, portées à 6,830,000 francs, on est autorisé à croire que les prévisions pour 1870, soit 7,000,000 francs, y compris la part du fonds communal, resteront au-dessous

de la réalité des faits. Car, indépendamment des diverses circonstances ordinaires qui donnent l'impulsion normale au chiffre croissant des produits, il est à remarquer que la nouvelle loi sur les valeurs déclarées et l'échange des mandats internationaux fourniront à ce service un élément d'activité nouveau, propre à relever le chiffre annuel de la progression des recettes.

Chemins de fer. — Les recettes de l'année 1868 s'élèvent à environ 58,000,000 de francs. Ce chiffre est inférieur de 1,000,000 de francs aux prévisions de cet exercice, arrêtées à la somme de 39,000,000 de francs. Ce mécompte s'explique par l'état d'incertitude qui a plané sur les opérations commerciales et industrielles pendant les premiers mois de 1868. Mais le mouvement des transports ayant repris vers la fin de l'année écoulée un développement assez important, tout porte à croire que, grâce surtout aux tendances pacifiques qui se manifestent dans les sphères politiques, le commerce et l'industrie reprendront une activité suffisante pour réaliser en 1869 l'augmentation annuelle de recette de plus de 1,000,000 de francs, effectuée pendant les années 1867 et 1868.

Dans cette hypothèse, le chiffre approximatif des produits de 1869 réaliserait les prévisions de cet exercice, qui ont été maintenues, comme pour 1868, à 39,000,000 de francs. Et prenant comme normale, eu égard à la situation, la cote d'augmentation de plus de 1,000,000 de francs, les produits de 1870 peuvent être évalués au chiffre de 40,000,000 de francs, sans avoir à craindre un déficit autre que celui qui résulterait d'événements imprévus de nature à entraver la progression du trafic.

Télégraphes. — L'augmentation annuelle des produits des télégraphes est de 100,000 francs environ.

Les recettes approximatives de 1868 s'élevant à 1,180,000 francs, on peut augurer que celles de 1869 atteindront le chiffre de 1,250,000 francs.

L'extension croissante du réséau et des correspondances télégraphiques permet de fixer à 1,380,000 francs le montant des produits présumés pour l'exercice 4870.

Domaines (valeurs capitales). — L'augmentation prévue de 100,000 francs met l'évaluation en rapport avec le produit moyen des années 1864 à 1868.

Abonnements au Montreun, etc., perçus par l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes. — Le produit des abonnements-au Moniteur s'est élevé en 1867 à 46,597 francs, et en 1868 à 40,676 francs. L'évaluation-qui n'était que de 25,000 francs au Budget de 1869, est portée à celui de 1870 au chiffre de 40,000 francs, ce qui forme à peu de chose près la moyenne de ces deux années.

Fabrication des monnaies. — La fabrication des pièces de cuivre d'un et de deux centimes qui aura lieu pendant l'exercice 1869, étant suffisante pour les nécessités de la circulation du pays, il ne faudra pas la continuer pendant

(7)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

l'exercice 4870, et partant aucune recette n'est portée de ce chef au Budget de cet exercice.

Recettes accidentelles. — Bien que les recettes accidentelles aient atteint en moyenne pendant les années 1864 à 1868 près de 360,000 francs, elles ne sont prévues au Budget de 1870 que pour 200,000 francs, afin de tenir compte du caractère variable de ce produit.

Prélèvement sur le fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration. — Ce produit forme un nouvel article de recette. Il est la conséquence de la nouvelle disposition introduite à l'article 79 du règlement organique de cette institution, article qui est ainsi conçu : « Une somme de 9,000 francs sera prélevée chaque année sur les recettes de la masse, pour être versée au Trésor public, à titre de remboursement de frais d'administration. »

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous presents et à vener, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtors :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impòts directs et indirects existant au 31 décembre 1869, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'armée 1870, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1870, est évalué à la somme de cent soixante-seize millions cinq cent vingt-cinq mille francs (176,525,000).

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le 1er janvier 1870.

Donné à Laeken, le 28 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES OF ACCISES.	Personnel. Personnel. Principal. 10 centimes additionnels extraordinaires Frais d'expertise. Patentes Pincipal. 10 centimes additionnels extraordinaires Droit de débit de boissons alcooliques. de tabaes Principal. 10 centimes additionnels ordinaires pour nonvaleurs. Sentimes extraordinaires sur la redevance proportionnelle pour frais de confection d'une carte générale des mines 5 centimes sur les trois sommes précédentes pour frais de proportionnelle pour frais de confection d'une carte générale des mines 5 centimes sur les trois sommes précédentes pour frais de proportionnelle pour frais de confection d'une carte générale des mines 5 centimes sur les trois sommes précédentes pour frais de perception Douanes Sel . Sel .	
	Vins étrangers Eaux-de-vie indigènes	

MONT							
des PRÉVISIONS DE DE L'ÉT POUR l'EXERC	ES RECETTES	TOTAL.	OBSERVATIONS.				
" 10,681,000 1,068,000 51,000 4,000,000 400,000 " "	19,145,000 11,800,000 4,400,000 1,500,000 245,000						
* в	000,008						
(1) 13,500,000 } 15,000 }	13,515,000		(1) Déduction faite de 75 p. 9.100,000 francs, de 35 p. 9 bières et vinnigres venant de du produit des mêmes droits de 35 p. % du produit des 140,000 francs : ensemble ur fonds communal créé par la le	: l'etranger, soit 70,000 sur les aux-de-vie, soi ménics-droits sur les s re somme de 2,520,000	trones, de 33 p. 4 it 210,000 francs , sucres raffinés , se		
5,850,000 (2) 2,300,000 (3) 8,500,000 (4) 8,950,000 (5) 3,770,000 30,000	29,400,000		(*) Déduction faite de 38 p. % (5) fd. (4) ld. (5) ld.		oit, fr. 1,240,000 4,870,000 4,820,000 2,030,000		
A REPORTER.	80,605,000				4		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATIO	ON DES PRODUITS.
	IIIVII	POTS. (Suite.)
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (Swife).	Recettes diverses Recettes ments	extraordinaires et accidentelles, loyers des bâti, droits de magasin des entrepôts de l'État, et réions du chef des extraits du cadastre, etc.
	Greffe	rement (principal et 30 centimes additionnels) (Id. 30 id.). eques . (Id. 25 id.).
•	Droits, additionnels et amendes . Droit de Droit de Timbre	ons (ld. 30 id.). mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.) a par les époux survivants (id.). isations
ERREGISTREMENT RT DOMAINES.	ld.	de condamnations en matières diverses
	Domaines	appartenant à l'État
TRAVAUA PUBLICS.	Postes Droits	es correspondances en général
MARINE		t du service des bateaux à vapeur entre Ostende et vres

POUR L'EXERCICE 1870

• MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETT DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1870.	ES TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report fr. 80,605	,000	
» 100	,000	
» 60	,000 \ 119,940,000	
17,500,000	110,040,000	
340,000		
3,000,000		
11,500,000		
1,800,000 39,175	,000	
4,200,000		
в,000	,	
280,000		
400,000		
,		
1,800,000	2.000	
10,000	0,000	
3,982,500		
1 V	0,000	(1) Deduction fatte de la part de 2,870,000 francs, attribuce au foi communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
76,700		
» 46	0,000	
A REPORTER	. fr. 126,340,000	-

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
	Capitaux et revenus.
TRAVAUX PUBLICS	Chemin de fer
	Domaines (valeurs capitales)
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Dépendances des chemins de fer
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires
RAVAUX PUBLICS	Abonnements au Moniteur, etc., perçus par l'administration des postes
Prisons	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)
	— des actes des commissariats maritimes
RÉSURENIE GÉNÉRALE (ETG.	— des droits de pilotage
:	Part réservée à l'État par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale

	NTANT des	•	
DE	DES RECETTES L'ÉTAT, ercice 1870.	TOTAL:	OBSERVATIONS.
	Report fr.	126,840,000	
,000,000	41,350,000		
1,200,000 900,000 110,000 250,000 500,000	3,560,000	47, 69 9,000	
,	40,000		
1,000,000 70,000 4,000 950,000 250,000	2,674,000		
400,000			
A report	ER fr.	174,039,000	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	remboursements.	
~•	· TENSTED CONTINUES I DE	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	
ENREGISTREMENT ET DOUAINES.	Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables	
PRISONS.	Reconvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	
	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	
TRÉSORERIE GÊNÊRALE, ETC.	Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées	
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration	
		,

POUR L'EXERCICE 1870.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, POUR l'exercice 1870.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report fr.	174,089,000 /	
200,000 235,000 235,000	,	
600,000		
1,250,000 1,271,000	2,486,000	
20,000 200,000 76,000		
9,000		
9,000 1,000 50,000		
Total fr.	176,525,000	

ANNEXES

AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1870.

Annexe Nº 1.

TABLEAU

DES

PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,

RÉTLISÉS

PENDANT LES EXERCICES 1864, 1865, 1866, 1867 ET 1868.

		PRODUITS RÉALISÉS PEN			
\ dministration s .	Nature des Produits et Revenus.	1964.	1865.	1966.	
	IMPOTS.				
	Foncier	18,886,292	18,886,292	18,886,292	
	Personnel . Principal	10,896,912	11,098,590	11,287,242	
	Patentes . { Principal	4,179,676	4,255,590	4,420,775	
	Droit de débit de boissons alcooliques	1,306,366 214,672	1,375,945 995,856	1,424,435 251.604	
	Redevances sur les mines. Principal 10 centimes ordinaires pour non-valeurs 5 — extraordinaires sur la redevance proportionnelle pour frais de confection d'une carte générale des mines	581,916	459,771	567,625	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, OUANES ET ACCISES.	5 — sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception		477 607 071)	10 909 0 40	
	Douanes . Droits d'entrée		15,625,959 6,520 · 27,265	12,898,049 56,918 16,805	
	Sel et eau de mer	1,987,586	5,533,434 2,079,148 8,189,677	5,600,556 2,609,428 8,524,849	
	Accises Ctrangères	16,227 9,045,976	9,820 9,414,103 5,853,042	9,184,035 3,902,335	
	Glucoses et autres sucres non cristallisables		27,227 292,069	36,597 268,968	
	Recettes di- verses Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, droits de magasin des entrepêts de l'État , et rétributions du chef des extraits du cadastre, etc		84,290	19,457	

DANT LES A	NNÉES		PRÉV	ISIONS	DIFFÉI AU BUDGEI	RENCES DE 1870	
1967.	1969.	MOYENNI.	adoptees roua l'rysencier 1869.	proposeus voun L'exencire 1870	En P1.US.	En mona.	Observations.
18,886,292	18,909,284	18,890,890	19,010,000	19,145,000	135,000	"	
11,452,014	11,614,033	11,269,762	11,700,000	11,800,000	100,000	ν	
4,260,147	4014001	4 901 940	4.047.000			(1977 200)	
4,200,147	4,215,061	4,261,809	4,653,000	4,400,000	»	235,000	
1,439,056	1,451,139	1,398,848	1,525,000	1,500,000	»	25,000	
230,235	255,452	227,559	215,000	245,000	i)·	1)	
846,357	746,854	600,500	600,000	600,000	אי	1)	
13,975,177	14,653,559	15,627,416	15,400,000	13,500,000	100,000	v	
10,465	>>	51,829	»	'n	•	»	
17,485	19,970	20,459	15,000	15,000	Ŋ	0	
5,751,804	5,781,336	5,636,961	5,750,000	5,850,000	100,000	· n	
2,331,662	2,124,199	2,226,405	2,500,000	2,300,000	1)	,	
3,886,170	7,936,517	8,278,539	8,500,000	8,500,000	23-	»	
n	*)	13,023	13	1)	1>	»	
, 8,595,875	8,622,761	8,932,150	8,950,000	8,950,000	ъ	'n	
4,425,606	3,661,340	3,881,827	4,290,000	3,770,000	33	520,000	
54,418	26,891	29,154	30,000	30,000	>>	'n	
254,779	153,470	250,196	300,000	100,000	1)	200,000	
16,809	62,029	76,489	60,000	60,000	"	V)	
	A BEDO	RTER	81,328,000	80,765,000	435,000	998,000	

•		PP	ODUITS RÉ	PRODUITS RÉALISÉS PEN				
Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	1964.	1965.	1866.				
-	IMPOTS (suite). Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels) Greffe (id. 30 id. id.) Hypothèques . (id. 25 id. id.) Droits, additionnels Successions (id. 30 id. id.).	291,121 2,798,872	15,479,233 294,771 2,900,450 12,349,582	15,810,280 328,552 2,775,886 12,510,675	3			
TMAMBETEIBBBMA TB SBMIAKOG	Timbre	4,000 209,162	4,076,122 7,500 217,875 156,676	4,920,555 4,000 245,287 126,845				
	PÉAGES. Domaines : { Rivières et canaux	1,454,286	2,251,610 1,464,293	1,844,548 1,441,979				
TRAVAUX PUBLICS.	Postes Taxes des correspondances en général	1	5,661,746	5 ,658,658				
D'ARINE.	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	437,906	457,992	579,587				
	CAPITAUX ET REVENUS.							
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer	789,599 782,128	55,858,572 879,581 1,031,901	.54,691,538 973,298 1,517,347				
ENRAGISTREMENT ET DOMAINES,	Dépendances des chemins de fer de l'État	124,039 342,822 1,149,720	967,555 88,897 289,637 1,341,059 627,579	979,319 102,516 296,119 1,283,541 633,867				
TRAVAUX PUBLICS.	Abonnements au Moniteur, etc., perçus par l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes.	24,117	29,155	29,745				

	DANT LES A	NNÉES		PRÉV	ISIONS	DIFFÉI au budget	RENCES DE 1870.	
	1567.	1969.	MOYENAE.	ndoptées Poun L'exencice 1860.	proposéas Poun L'EYERLICE 4870	Ea Bars.	En	Observations.
		Repon	r fe.	81,328,000	80,765,000	455,000	998,000	
	16,755,075	18,040,541	16,279,914	18,300,000	17,500,000	1,000,000	ris	
	544,479	547,847	3 21,312	330,000	340,000	10,000))	
	3,091,863	5 ,252,2 9 2	2,963,475	5,000,000	3,000,000	23	1)	-
	13,962,097	15,568,161	12,883,896	13,500,000	(1) 15,500,000	3)	٥	(¹) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit :
	4,295,611	4,236,161	4,172,984	4,150,000	4,200,000	50,000	1)	Successions
	500	8,500	4,900	5,000	5,000	»	υ	Droit de mutation en ligne directo 1,800,000
	244,016	229,557	229,179	250,000	230,000	**	n	Droit dù par les époux sur- vivants
	159,295	418,522	200,342	500,000	400,000	100,000	0	13,500,000
		X.				,	-	
	1,678,962	1,762,116	2,009,872	1,800,000	1,800,000	9	»	
;	15,445	9,450	876,691	12,000	10,000	й	2,000	
	3,849,480	3,947,100	5,707,554	4,030,000	4,130,000	100,000	Ŋ	
	415,577	415,582	420,8 (9	460,000	460,000	v	3 3	
	56,814,562	58,100,000	35,833,906	39,000,000	40,000,000	1,000,000	»	
	1,076,412	1,190,000	981,698	1,150,000	1,350,000	200,000	97	
	1,195,406	2,204,200	1,546,216	1,100,000	1,200,000	100,000	,	
	834,783	870,158	911,141	900,000	900,000	3)))	
	164,039	113,009	118,500	110,000	110,000	»	>)	
	271,457	208,079	281,619	250,000	250,000	1)	1)	
	1,235,877	1,199,576	1,241,950	500, 0 00	500,000	»	•	
	593,849	633,508	615,454	580,000	600,000	20,000	>>	
	46,597	40,676	34,058	25,000	40,000	15,000	n	
		A REPOR	iter fr.	169,260,000	171,290,000	3,050,000	1,000,000	

		Rg	ODUITS RÉ	alisės pen
Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	1864.	1965.	1866.
	CAPITAUX ET REVENUS (suite).		,	
Prisons.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, ventes de vieux effets)	109,720	101,788	66,751
	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	722,675	1,029,457	1,063,992
	— des actes des commissariats maritimes	53,040	55,096	. 57,899
	— des droits de chancellerie	4,049	5,711	4,090
1	— — de pilotage	639,025	703,641	762,474
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	de fanal	145,245	167,344	191,762
	— de la fabrication de monnaies de nickel.	N)	32	•
	de cuivre	μ	»	»
	Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale	522,041	446,909	608,902
	remboursements.			
CONTRIBUTIONS	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	163,175	171,418	184,872
DIRECTES; DOLANES ET ACCISES	Remboursements, par les communes, des centimes additionnels sur les non- valeurs des contributions directes	21,794	21,543	25,734
ENREGISTREMENT	Reliquat de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables	39,846	14,868	9,451
DOBAINES.	Recouvrement d'avances faites par les divers départements	652,174	629,095	640,678
(Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	1,811,481	1,206,811	689,368
PRISONS.	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	28,508	21,808	19,676
,	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non- valeurs des contributions directes	19,168	18,046	17,951
	Recettes accidentelles	395,278	. 355,874	280,158
	Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées	81,336	83,611	80,286
TRÉSORERIE Gânérale, etc.	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	9,000	9,000	9,000
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Tra- vaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration	"	'n	v
	Prélèvement à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite	284	20	n
	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	71,411	68,514	59,178

DA	ANT LES A	NNÉES		PRÉV	ISIONS	DIFFÉE AU BUNGET	RENCES DE 1870.	
	15 0 7.	1908.	MOYENNE.	udoptées Poun l'exencice 1869.	proposées Foun L'axencica 1870.	En Pays.	En moins.	Observations.
		RE	PURT	169,260,000	171,290,000	5,050,000	1,000,000	
	113,791	47,428	87,895	75,000	75,000	b	1 1	
	565,478	987,514	873,783	1,000,000	1,000,000	n	n	
	70,401	67,611	60,809	70,000	70,000	n .	υ	
	4,505	3,500	3,971	4,000	4,000	»	i))	
	929,559	910,802	789,100	950,000	950,000	3 >	Ŋ	
	248,775	244,802	199,585	250,000	250,000	'n	'n	
	ນ	ŭ	'n	, »	,	n	n	
	»	*)	0	515,700	n	υ	515,700	
	295,920	271,958	429,146	400,000	400,000	s)	D	
							,	
	198,058	225,250	188,554	200,000	200,000	n	10	
	31,998	37,307	27,675	35,000	35,000	'n	ú	
	3,097	15,751	16,603	15,000	15,000	n	n	
	596,788	587,011	621,149	- 600,000	600,000	s) ==	ń	
	840,874	520,897	1,015,886	1,250,000	1,250,000	υ	w	
	27,940	26,308	24,808	21,000	21,000	n	>>	
	17,525	18,256	18,185	20,000	20,000	n	n	
	523,258	232,054	357,504	100,000	200,000	100,000	ຖ	
	80,286	76,286	80,361	76,000	76,000	n	. n	
	9,000	9,000	9,000	9,000	9,000	N	n	
) *	9,000	9,000	"	9,000	9,000	ñ	
	504	"	594	1,000	1,000	n	n	
	54,602	56,149	57,971 -	40,000	50,000	10,000	»	
		Ton	aux fr.	174,691,700	176,525,000	5,149,000	1,515,700	
			I	DIFFÉRENCE EN	PLUS fr.	1,858	5,300	

Annexe Nº 2.

ÉTAT DE RÉPARTITION

DU

CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE POUR 1868.

\ -	REVENU IMPO	SABLE AU 31	CONTINGENT			
PROVINCES.	PROPALÉTÉS non-bâties.	PROPKIÉTĖS daties.		TOTAL.	DE 1868.	Observations
Anvers	11,985,964 22	12,601,416	»	24,587,580 22	1,639,469 06	
Brabant	51,617,810 95	25,027,132	1)	56,644,942 95	5,760,861 86	
Flandre occidentale	25,324,910 87	9,201,569	,	54,616,479 87	2,312,460 02	
Flandre orientale	27,890,319 59	12,710,264	,	40,600,585 59	2,711,035 55	
Hainaut	37,824,773 42	15,388,740	,	53,213,513 42	3,553,492 05	
Liége	19,907,838 25	12,017,484	**	31,925,322 25	2,117,903 26	
Limbourg	10,534,802 35	2,024,939	17	12,550,741 55	840,297 38	
Luxembourg	7,500,021 70	1,689,451	u	9,189,472 79	612,675 71	
Namur	15,888,902 72	4,519,506	»	20,408,468 72	1,561,088 97	
Тотлич fr.	188,475,544 16	95,270,561	"	283,745,905 10	18,909,285 66	

Anneve Nº 5.

ÉTAT

DU

MONTANT DES ROLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

DE L'EXERCICE 1868.

	P	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1868, SUR								
PROVINCES.	LA VALEUR	tes portes	les	le	LE RACHAT PREMIÈR		leŝ	, les		
	locative.	et fendtres.	FOYERS. MOBIL	MOBILIER.	à 8 p. %	à 12 p. %.	DOMESTIQUES.	CHEVAUY.		
Anvers	432,564 92	507,661 82	155,039 40	253,624 04	6,102 »	6,568 20	95,756 16	45,746 46		
Brabant	892,210 92	875,996 21	260,476 08	571,691 13	507 12	479 76	211,392 62	- 125,441 98		
Flandre occidentale.	306,707 87	489,571 86	123,674-81	154,169 27	4,079 44	4,971 96	69,233 90	59,980 20		
Flandre orientale	447,563 48	651,076 47	149,130 91	216,279 51	5,550 24	8,660 76	96,706 98	78,234 04		
Hainaut	359,735 2 3	557,684 17	176,305 13	180,502 98	»	n	77,405 44	77,918 22		
Liége	205,795 »	3 54,743 22	125,755 35	154,995 82	5,701 12	4,306 80	88,199 »	49,226 54		
Limbourg	41,355 68	74,843 81	25,179 82	50,600 58	»	»	22,245 04	15,239 88		
Luxembourg	29,626 51	57,205 23	32,250 57	25,165 80	n	3)	11,998 14	10,298 40		
Namur	85,521 12	156,571 96	61,575 46	70,929 38	•	»	53,280 82	56,856 86		
							Management of the second of th			
Тотаих	2,858,680 55	3,705,354 75	1,087,567 51	1,657,954 51	17,919 92	24,987 48	706,209 10	498,942 58		

⁽t) Y compris une somme de fr. 363 62 c4 provenant de cotisations d'office.

		REMISE		MONTANT DE LA CONTRIBUTION au profit de l'État.					
TOTAL	De la mortié de facontribut ^{os} , d'après les 4 premières ba- ses.	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	TOTAL.	PRINCIPAL.	DIX CENTIMES additionnels.	AMENDES.	FRAIS d'expertise.	TOTAL.	d'articles des rôles.
(') 1,461,426 62	580 20	157 88	738 08	1,460,688 54	146,068 65	1,539 28	8,403 86	1,616,700 53	53,469
2,038,195 82	6,498 11	2,559 28	9,057 59	2,929,158 43	202,915, 62	D)	12,479 11	3,234,551 16	80,405
1,212,389 51	2,461 89	1,055 68	3,517 37	1,208,871 74	120,887 09	۱)	5,102 45	1,554,861 26	61,522
1,650,982 39	1,240 61	881 82	2,122 45	1,648,859 96	164,885 72	77 16	5,974 43	1,819,797 27	74,052
1,429,551 17	2,635 07	467 52	3,102 59	1,426,448 58	142,644 48	»	6,122 51	1,575,215 57	87;152
1,044,713 63	2,218 40	2,127 09	4,545 49	1,040,368 14	104,036 58	0	4,789 25	1,149,195 95	46,515
209,462 81	1)	υ	H	209,462 81	20,946 08	35	877 65	231,286 54	11,755
166,522 45	- »	'n	1)	166,522 45	16,652 29	n l	594 61	183,769 35	11,150
424,555 60	155 05	92 41	247 44	424,288 16	42,428 59	4 .	1,979 15	468,699 70	20,235
10,537,779 80	15,789 51	7,541 68	25,130 99	10,514,648 81	1,051,462 90	1,620 44	46,322 98	11,614,035 15	446,033

Annexe Nº 4.

MONTANT DES ROLES

DU

DROIT DE PATENTE DE L'EXERCICE 1868.

provinces.	PRINCIPAL des RÖLES PRIMITIES et dos röles supplétifs.	DIX GENTIMES ADDITIONALLA POUF LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTIGLES des RÔLES.	PRINCIPAL des COTIS ATIONS des societés anonymes en 1868 (Pour memoire)
Ansers	506,476 71 1,029,509 18	50,644 68 102,949 29	557,121 59 1,132,458 47	54,689 50,924	18,135 42 372,258 98
Plandre occidentale	550,789 55	55,080 08	585,869 G1	1	(1) 12,000 »
Flandre orientale	499,069 77 620,718 98	49,907 88 62,070 75	548,977 65 682,789 71	47,962 67,468	18,852 49 57,460 53
Liege	593,501 53	52,350 16	575,631 49	58,346	91,765 57
Limbourg	76,410 03 67,742 42	7,640 65 6,773 87	84,050 68 74,516 29	10,031 10,483). U
Namur	157,860 52	15,785 11	173,645 63	19,555	9,895 53
Тотапу	5,851,878 47	585,182 45	4,215,060 92	517,155	560,546 12

Le montant des rôles du 4m² trimestre de 1868 est établi par approximation, d'après les rôles correspondants de 1867. Ceux-ci se sont élevés à fr 144,159 90 c².

⁽¹⁾ Approximatif.

Annexe nº 5.

MONTANT DES ROLES

DU DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DE BOISSONS ALCOOLIQUES

de l'exercice 1868.

PROVINCES.	MONTANT des RGLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMÉRE D'ARTICLES des R ô LES.	Observations.
Anvers	115,516 50 221,827 75 152,007	6,785 14,144 9,759 12,562 23,281 14,799 3,727 3,696 7,923	Le montant des rôles du 1 ^{me} trimestre 1868 est établi par approximation, d'après les produits des rôles correspondants de 1867, qui se sont élevés à fr. 8,235 78 c ⁵ .

ANNEXE Nº 6.

MONTANT DES ROLES

DU

DROIT DE DÉBIT DE TABACS DE L'EXERCICE 1868.

PROVINCES.	MONTANT des RÖLKA PRIMITIFA et des rôles supplétifs.	NOMBRE B'ANTICLES des Rôles.	- Observations.
Amers Brabant. Flaudic occidentale. Flandre orientale. Hainaut. Liége Limbourg Luxembourg. Namur. Torava.	28,565 ° 37,940 50 22,515 ° 25,755 ° 40,650 ° 59,078 75 10,584 ° 11,469 ° 19,094 50	5,128 5,645 2,868 5,027 5,251 5,472 1,546 1,605 2,748	Le montant des rôles du 4me trimestre de 1868 est établi par approximation, d'après les produits des rôles correspondants de 1867, qui se sont élevés à fr. 1,116 50 cs.

Annexe Nº 7.

MONTANT DES ROLES

DES

REDEVANCES SUR LES MINES DE L'EXERCICE 1868.

	PRINCH	AL DES RED	evánces			5 centimes		Nombre
PROVINCES.	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.	Additionnels (1). -	TOTAL.	pour frais de perception.	TOTAL GÉNÉRAL	des des RÔLES.
Hainaut	8,968 50	463,228 "	472, 196 50	61,116 49	533,312 99	26,665 65	559,978 64	196
Liége	5,029 15	141,492 50	146,521 63	18,896 93	165,418 56	8,270 93	175,689 49	214
Luxembourg	1,478 40	•	1,478 40	147 84	1,626 24	81 31	1,707 55	9
Namur	4,071 30	5,695-79	9,765 09	1,147 51	10,912 40	545 59	11,457 99	102
Тотавх	19,547 33	610,414 29	629,961 62	81,508 57	711,270 19	55,563 48	746,833 67	521

⁽¹⁾ Les additionnels se composent :

to De 10 centimes au profit du Trésor sur le principal des redevances fixes et proportionnelles;

²º De 3 centimes sur le principal de la redevance proportionnelle, destinés à subvenir aux frais de la confection d'une carte générale des mines.

Annexe nº 8.

ETAT de développement des articles du Budget de l'exercice 1870,

,			REC	CETTES FAITE
DESIGNATI	ON DES PRODUITS ET REVENUS.	1864.	1865.	1866.
	CHAPITRE I" IMPOTS.			
Anr. 14. —	Enregistrement. — (Principal et additionnels.)			
	civils	15,695,148 57	15,854,328 08	15,962,009 72
icles	sous seing privé	494,399 47	471,715 96	472,842 15
icies	judiciaires	486,581 64	473,982 77	564,162 47
ĺ	d'huissiers	640,035 46	677,827 83	809,536 77
ettres de noblesse		275 60	826 80	1,655 60
Permis de changer de no	om de famille	23	551 20	275 60
	Totaux	15,514,458 74	15,479,252 64	15,810,280 29
	e témoins et expéditions	46,784 79 244,335 79	48,970 20 245,800 41	55,429 75 272,921 87
	Тотацх	291,120 58	294,770 61	328,551 62
ART. 5	Hypothèques. — (Principal et additionnels)			,
	d'inscriptions	116,589 37	105,452 84	127,732 89
roits	d'inscriptions	2,682,282 80	2,794,997 58	2,646,153 49
	Тоташк	2,798,872 17	2,900,450 42	2,775,886 38
Art. 4. —	Successions. — (Principal et additionnels.)			
1	de succession	9,681,619 85	10,015,800 08	9,970,419 50
noite	de mutation par décès	281,079 03	182,522 02	572,775 71
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	de mutation par décès	1,858,628 56	1,964,525 19	1,788,838 99
	dus par les époux survivants	207,639 04	186,936 94	178,645 05
1		ĺ	,	

en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines.

	PENDANT LE	S EXERCICES			
	1867.	1868. (nu 31 décemb.)	TOTAL.	MOYENNE.	Observations.
>					
	14,904,197 95	 			
	479,181 15				
	610,097 95 759,668 41	18,040,541 46	81,599,567 77	16,279,914 »	
	826 80			,	
	1,102 40	<i> </i> 			
	16,755,074 64	18,040,541 46	81,399,567 77		
,	·			لمسمون المسمون المساعدة	
	57,665 75	547 847 55	1,606,562 01	521,512 *	
	57,665 75 286,806 12	547 847 55	1,606,562 01	521,512 »	
	Š.	547 847 55	1,606,562 01	521,512 ×	
	286,806 12	347,847 55 		521,512 »	
	286,806 12	\$ 547,847 55 		521,512 »	
	286,806 12	547,847 55	1,606,562 01		-
	286,806 12	547,847 55		521,512 * 2,963,473 •	
	286,806 12	547,847 55	1,606,562 01		
	286,806 12 544,471 85 127,511 22 2,964,551 87	547,847 55 547,847 55 3,252,292 51	1,606,562 01		
	286,806 12 544,471 85 127,511 22 2,964,551 87	547,847 55 547,847 55 3,252,292 51	1,606,562 01		
	286,806 12 544,471 85 127,511 22 2,964,551 87	547,847 55 547,847 55 3,252,292 51	1,606,562 01		
	286,806 12 544,471 85 127,511 22 2,964,551 87 5,091,865 09	3,252,292 51 5,252,292 51	1,606,562 01 14,817,564 57 14,817,564 57	2,963,473	
	286,806 12 544,471 85 127,511 22 2,964,551 87 5,091,865 09	547,847 55 547,847 55 5,252,292 51 5,252,292 51	1,606,562 01 14,817,564 57 14,817,564 57	2,963,475 ·	

•				RECE	TTES FAITES	,
DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.			1864.	1865.	1866.	
	Agr. 5 To	imbre.				
	,	Passe-ports { à l'intérieur	82 •	142 »	62 s	İ
•	' Timbres fixes	à l'étranger	0,408 »	7,144 •	6,256 v	
	(Permis de port d'armes de chasse.	373,088 »	356,416 »	369,984 •	
Ndkire	Timbres proportion	mels pour effets de commerce	389,949 29	398,434 15	436,813 80	
Débits	Timbres adhésifs (payables en Belgique	101,524 30	109,029 90	115,481 40	
	pour effets de commerce créés à l'étranger.	- à l'étranger	21,218 30	22,618 59	22,611 13	
	Timbres de dimens	ion	1,720,303 43	1,713,617 50	1,799,502 30	
	(Timbres proportion	nnels	51,330 53	55,011 27	46,158 52	
Visa	}	autres que des journaux étrangers.	15,774 96	20,405 63	18,791 80	
	\ — de dimension	des journaux étrangers	3,395 95	5,598 34	3,425 01	
		Warrants	100 »	201 "	150 50	
	Timbres fixes.	Feuilles de patente	157,125 55	159,869 90	140,812 20	
		Effets de commerce	564,162 05	·· 608,800 20	633,801 35	
	Timbres proper-	Bons de caisse, billets au port , etc.	191,609 58	185,397 73	174,796 32	
Extraordinaire	tionnels	Effets, récépissés, obligations, etc.	24,000 »	1,500 »	»	
		Coupures	»	ù	. 10	
		Papiers blancs pour actes, etc	262,576 65	275,840 »	270,844 40	
		Affiches	170,827 83	182,096 09	185,062 23	
		Тогавч	4,056,474 42	4,076,122 30	4,220,552 96	
	Ant. 6 Natu	ralisation.				
Droits	(de naturalisation o	ordinaire	4,000 »	7,500 »	4,000 »	l
Diono I	de grande natural	isation		ນ	n	
		Тоганх,	4,000 »	7,500 »	4,000 »	
Ant	. 7. – Amendes en	matière d'impôts.	`			
	d'enregistrement .		68,986 7,1	74,285 45	70,683 98	ì
	de greffe		3 05	7 60	16 47	
Doubles, triples droits,	Į.	,	7,547 27	8,701 22	7,086 41	
0401	de succession	,	120,110 98	125,452 44	154,690 17	
	1		12,513 98	11,428 18	32,809 69	
•						

I	PENDANT LES EXERCICES				
	1867.	186 8. (au 31 décemb.)	TOTAL.	MOYENNE.	Observations.
•					
	:				
	•		,		
}	4,295,610 62	4,236,161 13	20,864,921 43	4,172,984 »	
				•	
	4,295,610 62	4,236,161 13	20,864,921 45		·
)				l	
}	500 »	8,500 »	24,500 »	4,900 »	
	300 »	8,500 »	24,500 n		
١		1]	l	
	244,016 17	229,557 45	1,145,897 22	229,179 »	
	· 244,016 17	229,557 45	1,145,807 22		

	RECETTES FAITE			
DÉSIGNATIO	ON DES PRODUITS ET REVENUS.	1864.	1865.	1866.
Λυί. 8. — <i>An</i>	nendes de condamnation et dommages-intérêts en matières diverses.			
iendes de condamnatio intérêts attribués au "	n et dommages- { en totalité	131,685 04 8,888 13	147,808 15 8,867 49	120,511 68 6,333 68
	Тогацх	140,573 17	156,675 64	126,845 56
C	HAPITRE II. — PÉAGES			
	Art. lei. — Canaux et rivières.			
	Canal de Charleroy	884,007 52	703,157 25	484,399 51
i	- de Pommerœul à Antoing	157,466 55	159,256 65	145,465 75
	de Mons à Condé	249,950-21	249,116 90	247,695 80
oits de navigation, de	de la Campine	105,084 17	100,241 50	91,262 53
ponts, d'écluses, etc. ((Par rivière ou canal).	Sambre canalisée	555,226 22	414,290 52	570,588 29
	Escaut	88,577 54	89,465 88	73,215 15
	Meuse	65,010 04	62,929 76	53,019 50
	Divers	546,750 08	358,925 74	501,553 6 1
oits de péage consigné	s, revirés au profit du Trésor	1,059 49	586 52	3 59 96
. 1.54	des bacs, bateaux et passages d'eau	41,210 81	45,368 51	44,454 20
oduits	des bateaux à vapeur d'Anyers à la Tête-de-Flandre .	40,040 0	40,990 67	32,956 07
	Тотаца	2,512,122 65	2,251,609 68	1,844,548 13
ART.	5. — Routes appartenant à l'État.		ŧ	
classe. — Produit de	es barrières affermées et en régie	602,246 54	587,894 54	569,568 21
		852,039 45	876,390 08	872,610 68
	Тотлих	1,454,285 97	1,464,295 42	1,441,978 89
Снаріз	TRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.			
ART.	te. — Domaines. (Valeurs capitales)			
ik de ventë de biens	Lois des 27 mai 1857, 30 juin 1840, 3 juin 1841, 25 mars 1847, 8 juillet 1848, 11 juin 1853, 8 juillet 1858, 26 mai 1859, 8 mai 1861, 25 mai 1865, 18 juillet 1865, 44 sootsephen 1864, 14 sootsephen 1864, 14 sootsephen 1864, 14 sootsephen 1864, 14 sootsephen 1865, 18			
immeubles	juillet 1865, 14 septembre 1864, 14 août 1865 et 4 juin 1866	518,496 62	235,510 97	640,778 06
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	Autres aliénations	8,352 84	575 16	10,061 95

PENDAN'	r le	s exercices		MOYENNE.	i
4867	1 .	1868. (au 31 décemb.)	TOTAL.		Observations.
152,61 6,67	7 " 8 24	418,321 57	1,001,710 98	200,742 a	
150,29	5 24	418,321 57	1,001,710 98		
ì			1	1	
1,678,96	1 85	1,762,115 81	10,049,358 10	2,009,872 »	
ı	1 85	1,762,115 81			
1,678,96					•
1,678,96		•			
1,678,96		9,450 50	4,585,453 34	876,691 »	

1864.	1865.	1866 .
700.040.46		
700 0 to . to	I	1
326,849 46	256,086 13	650,840 01
20,573 70	86,214 53	56,490 71
1,000 33	785 82	7,287 68
843 11	1,124 47	1,258 06
2,496	1,165 »	409 a
16,219 33	232,875 40	101,144 42
59,942 26	67,315 92	137,845 57
18,591 04	18,058 65	85,038 50
29,748 50	32,589 37	34,057 79
10,430 55	5,514 45	5,352 »
9,860 70	3,556 »	3,151 50
5,531 90	2,400 .	. v
223,862 69	244,506 11	258,069 97
1,418 51	1,042 58	268 40
3,300 »	54,500 »	11,000 =
17,365 50	19,971 42	122,749 75
'n	245 50	2,688 20
5,120 91	2,540 21	2,342 14
2,078 88	2,647 50	204 59
15,836 61	21,494 84	32,185 51
15,058,31	17,291 18	26,965 59
782,128 11	1,051,901 08	1,517,347 57
	1,000 33 843 11 2,496 ° 16,219 33 59,942 26 18,591 04 29,748 50 10,430 53 9,860 70 5,531 90 223,862 69 1,418 31 3,500 ° 17,365 50 ° 5,120 91 2,078 88 15,836 61 13,058 31	1,000 33

901,442 24

869,603 59

PENDANT LE	PENDANT LES EXERCICES			
1867.	1868. (au 31 décemb.)	TOTAL.	MOVENNE.	Observations.
			`	
		,		
1,193,406 27	2,201,298 97	6,751,081 80	1,346,216 »	
			•	
	,			
	!			
1,195,406 27	2,204,298 97	6,751,081 80		
1,000,100	2,20 1,200 0	0,101,001		
		;		
	τ			11

		RECE	ETTES FAITES	
DÉSIGNATIO	1864.	186 8.	1866.	
and the state of t			,	
	Ант. 2. — Foréts (suite).			
	Report	869,605 59	901,442 24	912,458 50
	des propriétés dépendantes des forêts	2,032 50	2,681 50	2,652 »
rmages		5,010 78	8,548 28	8,779 78
	du droit de chasse	1,961 »	1,061 »	1,055 50
	, carrières, sablières , minerai	18,004 34	22,765 21	37,092 40
	ction d'usines, et droits d'usage.	5,592 54	29,859 90	15,977 51
demnité pour carbonîsa	ation	1,507 25	974 50	1,503 25
	Тотлих	904,112 »	967,532 65	979,318 74
	5. — Dépendances des chemins de fer. ' de terrains réservés par l'administration des chemins de fer	9,520 19	10,090 02	11,417 70
cations	de cafés-restaurants.	1,247 78 29,008 57	934 55 50,211 52	50,227 59
	d'herbages, t'oseraies, etc.	10,661 28	12,555 38	7,730 »
	de vidanges	1,101 50	1,596 »	1,261
gent non réclamé .		1,067 56	279 95	666 59
•	provenant d'emprises	53,113 28	13,506 60	5,284 59
	de mobilier et matériel hors d'usage	11,584 40	9,458 75	8,068 60
rix de vente	d'objets non réclamés	5,868 30	4,145 65	6,127 95
	d'objets non réclamés	5,266 50	6,541 27	5,579 50
oncessions du droit d'ap	position d'affiches et de vente de journaux	>-	"	6,840 15
	. Тотаих	124,039 36	88,897 27	102,515 97
Art. 4	Établissements et services régis par l'État.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	ons des élèves.	62,600 » [66,473 90	74,216 50
			50,785 53	30,800 »
olo vátávinnina	Pensions d'animaux malades	9,121 40	8,275 70	6,908 78
ою эссегнане	Produit des ventes d'objets divers	480 »	400 50	147 50
toles de réforme de Ru	ysselede et de Beernem	222,579 58	165,430 62	165,653 56
0100 (10 10101110 111 -111,	Asserted of the Defelieur,	22,070 00	100, 150 0-	,

p	ENDANT LE	S EXERCICES		Moyenne.	
	1867.	1868. (au 31 décemb.)	TOTAL.		Observations.
>	854,782 73	870,158 21	4,553,704 53	011481	
	03-4 ₁ (02 19	670,156 ZI	4,555,704 55	911,141 »	
-	834,782 73	870,158 21	4,555,704 55	á	
	-				
7					
A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR					
}	164,059 21	115,008 85	392,50 0 64	1 18, 50 0 »	
					-
	164,039 21	115,008 83	592,500 64		
					12

·		RECETTES FAITES			
DÉSIGNATION DES PRODUITS E	r revenus.	1864.	1865.	1866.	
Aur. 4 Établissements et services régis po	or l'État (suite).				
	Верокт.	524,564 11	271,375 05	277,726 34	
Hices de la fonderie de canons		'n	n	104 36	
an Recueil des lois et arrêtés.		15,258 »	15,264 »	15,288 •	
nnements } au Bulletin du Musée de l'in	dustrie	»	۵	n	
au Recueil spécial des brevets	d'invention	a	19	n	
luit du <i>Moniteur</i>		5,000 »	5,000 a	5,000 n	
	Toraux	542,822 11	289,637 05	296,118 70	

Anr. 5. - Produits divers et accidentels.

	des examens et visa des diplômes	19,405 28	19,257 02	14,527 22
	des diplômes des artistes vélérinaires	2,615 »	1,292 50	1,297 50
j	des brevets d'invention	110,820	114,474 92	116,120 »
Produits	des jeux de Spa	695,451 20	848,560 13	850,621 93
	du quart des salaires sur transcriptions	34, 576 61	55,546 52	34,570 82
	de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la con- vention littéraire faite avec l'Angleterre.	1)	۵	">
	des examens universitaires	99,172 50	105,432 50	100,597 90
Restitutions volontaires		310 81	4,096 19	1,060 48
(pour remplacement	6 5 ,9 6 2 •	60,944 •	62,141 25
Indomnités	pour décharge de la responsabilité du remplaçant	952 38	1,587 50	1,808 30
•	pour construction d'usines (forêts exceptées)	1,671 50	2,121 30	888 »
Parts non réclamées dan	s les amendes attribuées	69 57	26 »	21 57
Restitutions de parts d'a	mendes indûment attribuées	101 45	59 68	44 02
Excédant de droits d'enc	an sur les frais d'adjudication	116,490 »	147,526 74	115,974 45
Fonds et valeurs déposés	aux greffes et acquis au Trésor	277 48	314 52	949 10
Cautionnements judiciain	es attribués à l'État	5,844 22	1)	5,118 35
	-			
	Тотаих	1,149,719 60	1,541,059 12	1,285,540 89

	PENDANT LES EXERCICES				•
	1867.	1868.	TOTAL.	MOYENNE.	Observations.
į	271,456 58	208,070 25	1,408,093 67	281,619 »	
	271,456 58	208,079 23	1,408,093 67		

1,235,876 57	1,199,575 88	6,209,752 0 6	1,241,950
1,235,876 37	1,199,575 88	6,209,752 06	

•			RECE	TTES FAITE
DÉSIGNAT	ION DES PRODUITS ET REVENUS.	1864.	4865.	1866.
	Anr. 6. — Revenus des domaines.			
rmages de biens-fond compris)	ls et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non	104,060 62	114,725 13	104,750 25
rmages de chasse		71 »	2,181 "	2,181 0
	(Location de biens-fonds et de bâtiments	79,599 06	49,155 02	50,373 12
nie militaire	Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc	25,066 92	16,433-81	45,498 95
	Fermages de pêche et de chasse	3,775 08	2,675 »	2,262 "
rérages de rentes .		1,588 71	1,427-60	1,450 80
devances pour conces	sions de prises d'eau	1,604 69	2,133 09	2,475 90
of the Borner Branch	(du fonds de l'industrie nationale . ,	11,229 22	6,453 94	11,526 88
téréts de capitaux	de créances ordinaires	109,084 15	105,855 33	106,316 40
. 1-2	de la calamine	a	»)	13
oduits	des sablières et mines (forêts exceptées)	5,792 21	5,047 74	4,449 85
cation des terrains	(Rivières et canaux	33,335 51	52,760 81	54,860 59
rovenant d'emprises.	Routes '	748 47	408 87	377 17
entes d'arbres, planta-	Rivières et canaux	101,926 51	95,055 52	107,459 54
tions, herbages, etc.	Routes	71,282 49	153,654 17	119,815 85
oits du pêche (rivière	s et canaux)	59,505 77	59,635 71	40,270 82
	Τοτιίν	588,468 41	627,578 74	633,866 68

CHAPITRE IV. - REMBOURSEMENTS.

Ann, les. — Reliquats de comptes arrêtes et non arrêtés par la Cour des comptes.

•			
(Forcements en recette ,	527 58	4,512 01	662 95
Débet des comptables	67 82	55 43	45 45
Soldes de comptes de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des comptes.	15 07	120 73	7 97
Actes de chargement de divers chefs.	31 17	151 45	53 60
Тотчич	441 44	4,817 59	769 97
Ant. 2. — Déficit des comptables.			
	1	1	

Recouvrements	•	7,756 68 2,293 66	179 59 8,501 24	
Тотана	39,404 53	10,050 34	8,680 83	

1	PENDANT LE	S EXERCICES			
	1867.	1868. (nu 51 décemb.)	ŢOTAL,	MOVENNE.	Observations.
	595,848 75	635,508 18	5,077,270 76	615,454 »	
	593,848 75	633,508 18	5,077,270 76		

(511 37	2,853 47	0, 5 95 84	1,879 »
	511 37	2,853 47	9,393 84	

753 06 1,852 16	12,897 85	73, 618 57 .	14,724 0
2,585 22	12,897 85	73,618 57	

	•		RECE	TTES FAITES
DÉSIG	NATION DES PRODUITS ET REVENUS.	1864.	1 865.	1866.
Art.	5. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.			
	Frais de poursuites et d'instances	1,912 54	887 29	918 66
	Frais de surveillance { aux communes et hospices de bois appartenant } aux acquéreurs de bois domaniaux	188,650 05 353 02	189,256 80	189,050 95
Ministère des Finances.	Remboursement et dégrèvement de contributions	45 48	18 06	611 34
	/ 5 p. % sur recettes pour ordre (frais de régie)	12,527 58	13,922 22	12,979 54
	2 p. %, sur les biens saisis (Hainaut), frais de garde	•	»	»
	Remboursement de frais d'impression des procès-verbaux des coupes usagères	27 15	»	. 77 20
	Retenues pour frais de perception de revenus provinciaux	3)	•	» 06
	en matière criminelle et correctionnelle	138,269 37	159,561 42	137,942 44
;	Frais de Justice } en matière de simple police	133,592 25	133,514 46	126,032 46
Ministère de la Justice.	militaire	1,288 69	788 41	1,221 40
	Frais d'entretien de mendiants	30 »	1,370 67	255 78
	Frais de justice en matière de garde civique	3,705 81	5,051 05	3,739 10
Ministère le l'Intérieur.	Remboursement de subsides	1}	3 5	s)
ne i interiour.	Remboursement du traitement du commissaire près des jeux de Spa	5,000 »	5,000 •	5,000 *
	Canal de la Campine. — Remboursement des frais de construc- tion du colateur	75	3 5	u
	Frais de surveillance de travaux publics concédés	152,001 26	126,328 60	102,719 11
Ministère	Frais d'entretien de routes concédées	54,774 71	15,596 15	59,752 56
des travaux publics.	Construction de routes. — Expropriations de terrains. — Rem- boursement d'une consignation	33	ñ	597 82
	Indemnités pour jouissance d'égouts	'n	•	v
	Remboursement pour travaux exécutés d'office aux passages d'eau, etc.	W	y,	
	Totsux	652,173 89	629,095 15	640,678 20

	PENDANT LE	S EXERCICES			
	1867.	1868.	TOTAL.	MOYENNE.	Observations.
					•
•	!				
Í					
		,	-		
79.6	596,788 43	587,011 32	5,105,746 97	621,149 *	
!	, and the second				
			ţ		
	596,788 45	587,011 52	5,105,746 97		

II.

BUDGET

DE

LA DETTE PUBLIQUE

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits portés au projet de Budget de que, pour l'exercice 1870, s'élèvent à			fr.	48,807,489	
Les mêmes crédits, votés pour 1869, mont	taient à		•	48,702,759	5 9
Différence en plus pour 1870			fr.	104,750	16
CHAPITRE 19	er.				
SERVICE DE LA DE	ETTE.				
Crédits demandés pour 1870					
Augmentation pour	1870.		fr.	55,000))
Cette augmentation porte exclusivement mum d'intérêt garanti par l'État.					
mum d'intérêt garanti par l'État. Voici les modifications introduites, au Buchemin de fer appelées à jouir de cet avanta	dget de				
mum d'intérêt garanti par l'État. Voici les modifications introduites, au Bu	dget de	1870), po		de
 mum d'intérêt garanti par l'État. Voici les modifications introduites, au Buchemin de fer appelées à jouir de cet avanta En plus: 1° Ligne de la Flandre occidentale. 2° — de l'Entre-Sambre-et-Meuse. 	dget de	1870). po	70,000 5,000	de
 mum d'intérêt garanti par l'État. Voici les modifications introduites, au Buchemin de fer appelées à jouir de cet avanta En plus: 1° Ligne de la Flandre occidentale. 2° — de l'Entre-Sambre-et-Meuse. 	dget de ge 	1870). po	70,000 5,000	de
 mum d'intérêt garanti par l'État. Voici les modifications introduites, au Buchemin de fer appelées à jouir de cet avanta En plus: 4° Ligne de la Flandre occidentale. 2° — de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ens 	dget de age semble.		fr. fr.	70,000 5,000	de

On croit devoir saire observer que, dans les prévisions établies à l'article 11, ne sont pas comprises les sommes qu'il pourrait y avoir lieu de payer, en

NOTE PRÉLIMINAIRE.

cas d'ouverture des fignes de Bastogne et de Virton, et qu'on évalue, au maximum, pour celle de Bastogne à 100,000 francs, et pour celle de Virton à 275,000 francs.

Le cas échéant, l'État sera toujours en mesure de remplir ses engagements de ce chef, le crédit destiné aux dépenses de l'espèce n'étant pas limitatif.

L'état formant l'annexe nº 8 du projet de Budget indique tes sommes payées, pendant les années 4862 à 4867, à titre de minimum d'intérêt, en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et de lois subséquentes.

Comme suite aux renseignements donnés les années précédentes, le tableau ci-après indique, par catégorie de dettes, les sommes employées à l'amortissement partiel de la dette nationale pendant l'année 1867-1868, ainsi que le capital nominal racheté au moyen de ce fonds.

	FONDS	D'AMORTISSI	EMENT.	CAPETAUX		
GATÉGORIES DE DETELS.	BOTATION annuelle	INTÉRÉTS des capiture amortis	TÓT (L.	nominace amorts ar moyen da fonds d'annortissement.	Observations.	
5 p. °	584,748 »	1,915,260 »	1,798,017 ×	2,077,954 64	Semestres au 1º août 1867 et au 1º février 1868.	
4 p. ' o	500,000 »	850,700 ×	1,150,700 -	1,175,655 52	Semestres au 1er janvier et au 1er juillet 1868.	
1 1/2 p. 5/0, 1re série	477,214-16	869,521 62	1,546,558 78	1,541,704 41	Semestre au 1er novembre 1867.	
<u>Q</u> e	211,640 "	572,746 2 5	58 4, 586 25	581,735 96	Įd.	
5°	594,038 25	516,986 »	741,024 25	737,×53 28	ld.	
- 4	175,455 »	72,922-50	246,377 50	245,351 24	Id.	
15e	148,512 50	10,230 75	158,545-25	137,957 31	td.	
Torrux. Fe.	2,289,407 91	5,756,179 12	6,023,587 05	6,516,171 56	,	

A cause de l'élévation du cours au-dessus du pair, le fonds d'amortissement afférent aux cinq séries de dette à 4 ½ p. %, pour le semestre au 1er mai 1868, n'a pu être employé jusqu'à ce jour.

Ce fonds, momentanément tenu en réserve, s'élève à fr. 5,145,794 28 cs.

CHAPITRE II.

RÉMUNÉRATIONS.

Le crédit de l'article 15, relatif aux pensions, est supé	erieur	*
à celui de l'exercice précédent d'une somme de	. fr.	71,000 »
Mais l'article 17 se trouvant diminué de celle de		1,269 84
l'augmentation du chapitre, pour 1870, est de	. fr.	69,730 46

 $[N^{\circ} 78.]$ (54)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Par suite de la réorganisation des bureaux de l'administration centrale du Département de la Guerre, le service des pensions civiles de ce Département nécessite une allocation plus élevée que celle qui a été accordée en 1869. Les autres augmentations portent sur les pensions des Départements de l'Intérieur et de la Justice, ainsi que sur les pensions ecclésiastiques.

On a déjà fait connaître, lors de la présentation des Budgets de 1868 et de 1869, les causes de la progression de ces dernières pensions. Les augmentations demandées pour l'exercice 1870 provenant des mêmes causes, on ne peut, pour les justifier, que se référer à ce qui a été dit dans les notes préliminaires des deux Budgets précédents.

CHAPITRE III.

FONDS DE DÉPÔT.

Aucune modification n'a été apportée aux crédits de ce chapitre.

Le tableau suivant indique, par chapitre, les différences que présente, en charges ordinaires et en charges extraordinaires, le Budget de 1870, comparé à celui de 1869.

		CRÉDITS accordés pour l'exercice 1869.				GRÉDITS PROPOSÉS POUR L'EXERCICE 1870.			DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1870,						
TRES	SERVICES.	ACCORDES	POUR L EXER	CICK 1869.	PROPOSES	POUR L EXER	CICE 1870.		SUR LES CRÉDITS						
CHAPITRES.	SERVICES,	Ordinaires.	Extraordin.	TOTAL.	Ordinaires.	Extraordin.			ORDIN		EXTRAOR	DINAIRES.	SUR L'EN	'Ensemble.	
		Ordinantes.	DATI BOTOM.	IOIAL.	Ordinalres.	Extraordin.	TOTAL.	EN PLOS.	EN MOINS.	EN PLUS.	EN MOINS.	EN PLUS.	EN MOINS.		
I.	Service de la dette , .	4 0,065, 277 66	1,095 49	40,086,375 15	40,100,277 66	1,095 49	40,101,375 15	55,000 A	ъ	33		55,000 n	n		
II.	Rémunérations , , , , , ,	7,094,000 »	589,386 24	7,683,586 24	7,174,000 -	579,116 40	7,755,116 40	80,000 »	A	31	10,269 84	69,750 16	11		
III.	Fonds de dépôt	953,00 0 »	>>	953,000 »	195 3,0 00 w	>>	9 53,000 »	11	n	n	")	The state of the s	ν		
	Totaux. , fr.	48,112,277 66	590,481 73	48,702,759 39	48,227,277 66	580,211 89	48,807,489 55	115,000 "	11	b	10,269 84	104,750 16	n		
								EN PLOS :	115,000 "	En noins:	10,269 84				
							Augmentat	ion sur l'ense	mble du Budj	₹el. ,	fr.	104,7	30 16		

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous presents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget de la Dette publique est fixé, pour l'exercice 1870, à la somme de quarante-huit millions huit cent sept mille quatre cent quatre-vingt-neuf francs cinquante-cinq centimes (fr. 48,807,489 55 c⁵), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1870.

	DESI		ÉDIT L'exencice 1870.			
Vilielis	DIS DEPENS	CHARGES ordmanes et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires			
	h.	Manager spages began before series		,		
	CHAPITRE PREMIER		tt LC LLS	Total		
	Service de la dette	des	de Lamortissimini	par dette		
1	Intéréts des capitanx inscrits au grand- livre de la dette publique a 2½ p = %,					
	Car execution des §§ 2 à 6 inclus de l'art 63 du traité du 5 novembre 1812. Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 fr., à 5 p. 4 i, autorisé par la lor du 25 mai 1858, et du capital de 7,624,000 fr.,	5,502,610 78	i)	5,502,640 78	5,102,640-78	
5	d 3 p //o, emis en vertu des lois du le mai 1842 et du 24 décembre 1846 (sem. au le lévr et au le août 1870) Dotation de l'amortissement de ces deux	1,754,244	a)	(2,358,992 »(0.470 (100	
3	dettes a 1 p //ducapital(mêmessem) Intérets de l'emprunt de 30,000,000 de francs, a 4 p 1/, autorisé par la lor	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	581,718)	5,738,992 (
!	Ott 18 juin 1856. Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à 1 p. %, du capital Intérèts, à 4 \(\frac{1}{2}\) p. %, sur un capital de 95,442,852 lianes (1" série), montant des obligations dont l'émission	1,206,000	200,000 c	1,500,000 »	1,500,000	
	a éte autorisée par la loi dy 21 mais 1844 (semestres au le maiet au le no vembre 1870) Dotation de l'amortissement de cette dette à 1 p / ₀ du capital (mêmes sem.) intérêts de l'emprunt de 84,656,000 francs, a 4 \ p % (200 série), autorise	1,291,927 44	954,428-52	 5,249,55+76 		
	par ta for dir 22 mars 1844 (semestres au 1st maret au 1st novembre 1870) Dotation de l'amortissement de cet em- prunt, a 'p % direapital (memes sem) Interets a 1 'p %, sur un capital de 137.645.700 francs (5 ^m serie), mon-	3,809,320	, 425,280 »	4,252,800 a		
4 〈	tant des obligations émisse en vertu des lois du l'édécembre 1852 et du 14 juin 1853 (senesties au 14 mai et au 14 novembre 1870) Dotation de l'amortissement de cette dette, a ½ p 1/2 du capital (memes sem.) Intérêts, à 4½ p 1/2 sur un capital de	7,092,688 50	" 788,076 50	7,880,76a »	•	
	24,582,000 francs, resultant de la conversion décrétée pat la loi du 28 mai 1856, et sur un capital de 45,000,000 de francs, montant de l'empruntautorisé par la loi du 8 sep- tembre 1859, ensemble 69 582,000			,	26,725,270 76	
	et au 1st novembre 1870) Detation d'amortissement, a ½ p / 6 du capital (mêmes semestres) Intérêts de 1st mprint de 59 525,000 francs, 3 ½ p % (5 m serie), autorisé par la lordu 28 mai 1805 (semestres	3,122,190 ·	346,910 v	3,169,100 »		
Angelia de de la companya de la comp	au 1 ^{er} mai et au l'Anorembre 1870) Dotation de l'amortissement de cet em- prunt, a ½p - /, du capital (mêmes sem) Intérêts de l'imprinit de 58,540 000 francs, a 4½p - ½, (6 ^{me} série), autorise par la loi du 10 juin 1867 (semestres	2,669,62.5 »	296,625 »	2,966,250 %		
1	au 1er mai et au 1er novembre 1870). Dotation de l'amortissement de cet em print à pof, du capital (mêmes sem)	2,654,500 "	292,700 »	2,927,000 "		
	Τοτιυν	32,080,135 72	3,986,767 82	56,066,905 54		
			A acportin	ir.	36,066,903 54	»

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

	DÉSIGNA:	rion		į.		EDIT L'exencice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES E	T SERVICE	CHARGES ordinaires et per- manentes.		CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	
		REPORT.	fr.	30,066,903	54	»	
5	Frais relatifs à la dette, à $2\frac{1}{4}$ p. $9/a$. — à 3 p. $9/a$. — à 4 p. $9/a$. — aux dettes à $4\frac{1}{4}$ p. $9/a$.		27,000 ° 1,500 •	80,000	ท	ن	
6	Arrérages de l'inscription portée au sans expression de capital , au noi vertu de la loi du 4 décembre 184	n de la ville de	Bruxelles, en	500,000	n	n	
7	Arrérages de l'inscription portée au n Gouvernement des Pays-Bus, en d du traité du 5 novembre 1842 .	exécution du 🧗	ler de l'art. 65	840,560	Đ	•	
8	Redevance annuelle à payer au Got vertu des art. 20 et 25 du traité du tretien du canal de Terneuzen et d	5 novembre 18	42, pour l'en-	105,820	10		\ 40,101,375 15
9	Rachat des droits de fanal mentionne du 5 novembre 1842	is au § 2 de l'ar	t. 18 du traité	21,164			,,
10	Rente annuelle constituant le prix o Mons à Manage (loi du 8 juillet 1	le cession du ch	rmin de fer de	672,330	n	v	
11	Minimum d'intérêt garanti par l'Ét cembre 1851 et de lois subséquent tatif ; les intérêts qu'il est destiné à a heu, jusqu'à concurrence des eng	at, en vertu de la es. (Ce crédit n' servir pourront	a loi du 20 dé- est point limi- s'élever, s'il y	2,000,000	1)	D.	
12	Frais de surveillance à exercer sur le de cette garantie, en exécution de	s compagnies, a	u point de vue	7,500	n		
13	Rentes viagères			7,500 »	"	" 579 62	
14	Intérêts à payer aux anciens concessions une somme de fr. 10,317 34 o	mnaires de la San	nbre canalisée,	ħ,		515 87	
	CHAPITE	E 11.					
	Rémunéra	tions.					`
		CHA	RGES				
•	٠	Ordinaties.	Extraordinaires.				
15	Pensions ecclésiastiques ci-devant dercées Pensions civiles et autres accordées avant 1850. — civiques . — militaires . — de l'ordre de Léopold . Marine. — Pensions militaires . Pensions de militaires décorés sous le Gouvernement des Pays-Bas . Secours sur le fonds dit de Waterloo	3,489,000 o 34,000 u 25,000 »	1,000 » 20,000 » 50,000 » " " 5,000 » 3,000 »	7,174,000		77,000	
	Pensions civiles des divers Departements.			7,174,000		**,000	
-	Affaires Étrangères. Justice Intérieur. Travaux publics Guerre Finances. Cour des comptes. Pensions ecclesiastiques Arriérés de pensions de toute nature.	112,000 ** 680,000 ** 350,000 ** 370,000 ** 60,000 ** 17,65,000 ** 290,000 ** 6,000 **	3) 1)			**	-
		A REPORTER.	fr.	47,274,277 (36	78,093 49	40,101,573 15

	DÉSIGNA'	FION	1	RÉDIT L'exercice 1870.	TOTAL.	
Articles.	- DES DÉPENSES E	T'SERVICES	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
		Repor	47,974,977 66	78,095 49	40,101,373 15	
16	Pensions des veuves et orphelins de (Les sommes disponibles sur ce cre vice de la caisse des pensions des ve ment des Finances)	dit seront appl	υ	200,000 »	7,753,116 40	
		CHAI	RGES			
		Urdinaires.	Extraordinaires.			
	l Traitementsd'attente(wachtgelden).	1)	1,269 84) }		
17	ou pensions supplémentaires (toetagen). Secours annuels (jaartyksche onderstanden).	5 ,	529 10	!	2,116 40	
12		w	317 46) .	.,,	
	-	»	2,116 40	1		
	-			-		•
	CHAPITR	E III.				
	Fonds de d	épôt.				
18	Intérêts, à 4 p. %, des cautionemet méraire dans les caisses du Trésoi tables de l'État, les receveurs con receveurs de bureaux de bienfaisas de leur gestion, et par des contribus ou commissionnaires, en garanti de droits de douane, d'accise, etc	r, par les comp nmunaux et le ace, pour sûret bles, négociant e du payemen				
	Intérêts arriérés du même chef, se r exercices clos	653,000 »				
19	Intérêts des consignations (loi du 26 des cautionnements assimilés aux co loi du 15 novembre 1847	30 0,0 00 "		953,000 .		
•	(Les crédits portés au présent chapiti	e ne sont point l	imitatifs.)			
	Total du budget de la	DETTE PUBLIQUE	(r	48,227,277 66	580,211 89	48,807,489 55

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 25 février 1869.

PAR LE ROI:

LÉOPOLD.

Le Ministre des Finances, FRÈRE-ORBAN.



DÉVELOPPEMENTS

DU .

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

pour l'exercice 1870.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

des Articles.	des dévelop- pements.	désignation des dépensi	es et sei	RVICES.	
		CHAPITRE PREMIER.	SOMMES A	FFECTÉES evice	Total
!		Service de la dette.	des intérêts.	de Pamortissement.	par dette.
1	a.	Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la dette publique à $2\frac{1}{2}$ p. $9/a$, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842	5,502,640 78	b	5,502,640 78
2	} b.	la loi du 25 mai 1858, et du capital de 7,024,000 francs, à 5 p. %, émis en vertu des lois du les mai 1842 et du 24 décembre 1846 (semestres au les février et au 1st août 1870). Dotation de l'amortissement de ces deux dettes, à 1 p. % du capital	1,754,244 »	a	2,358,999 »
3	{ a } b } / a.	(mêmes semestres)	1,200,000 »	584,748 ° (1,500,000 »
	1" } b.	montant des obligations dont l'émission a été autorisée par la lor du 21 mars 1844 (semestres au 1er mai et au 1er novembre 1870). Dotation de l'amortissement de cette dette, à 1 p. % du capital (mêmes semestres)	4,294,927 44	» 954,428 52	5,249,355 76
	2° { a. b.	Intérêts de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4 ½ p. "/o (2 ^{me} série), autorisé par la loi du 22 mars 1844 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1870)	5,809,520 »	425,280	4,232,800
4	$\begin{cases} a. \\ 5^{\circ} \\ b. \end{cases}$	Intérêts, à 4½ p. ¶, a, sur un capital de 157,615,500 francs (5 ^{mo} série), montant des obligations émises en vertu des lois du 1 ^{cc} décembre 1852 et du 14 juin 1855 (sem. au 1 ^{cc} mai et au 1 ^{cc} novem. 1870). Dotation de l'amortissement de cette dette, à ½ p. ¶ du capital (mêmes semestres)	7,092,688 50 "	788,076 50	7,880,765 »
4	4° {	Intérêts, à $4\frac{1}{2}$ p. %, sur un capital de 24,382,000 francs, résultant de la conversion décrétée par la loi du 28 mai 1856, et sur un capital de 45,000,000 de francs, montant de l'emprent autorisé par la loi du 8 septembre 1859, ensemble 69,582,000 francs (4 ma série) (semestres au 1 mai et au 1 novembre 1870). Dotation d'amortissement, à $\frac{1}{4}$ p.% du capital (mêmes semestres). f) Intérêts de l'emprunt de 59,525,000 francs, à $4\frac{1}{4}$ p.% (5 me série), autorisé par la loi du 28 mai 1865 (semestres au 1 mai et au 1 movembre 1870). Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à $\frac{1}{4}$ p.% du capital (mêmes semestres)	3,122,190 " 2,069,625 r	346,910 ×	2,966,250 •
	60 }	autorisé par la loi du 10 juin 1867 (semestres au 1 ^{ec} mai et au 1 ^{ec} novembre 1870) Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à ½ p. % du capital (nièmes semestres)	2,654,300 v	" 292,700 »	2,927,000 »
		Totaux	52,080,155 72	5,986,767 82	56,066,905 54
5	a. b.	Frais relatifs à la dette à 2 ½ p. 0 %			1,000 ° 27,000 °
	d.	Id. aux dettes à 4 ½			1,500 ×
6	a	Arrérages de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans exp Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842 Arrérages de l'inscription portée au même grand-livre, au profit du § 1° de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842	Gouvernement	les Pays-Bas	en exécution du

DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT UBHANDE POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT alloue	DIFFÉI	RENCES.	Observations.	
CHARGES ordinancs et p mancutes.		TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Onservations.	
5,502,640 7	8	5,502,640 78	5,602,640 78	n	ກ		
			•				
2,358,992		2,538,092 »	2,558,002 n	4	יני	a) Annexe nº 1.	
1,500,000	»	1,500,000 »	1,500,000 +	n	n	b) tangae no 2.	
						c) Annexe nº 5.	
						d) Annexe no i.	
	-					,	
						e) Annexe nº 5.	
26,795,270 7	Ü ,	26,725,270 76	26.725,370 76	ā	n		
						/) Annexe nº 6.	
						,,	
		•				g) Anneve nº 7.	
80,000	s	80,000 »	80,000 p	1)	'n		
•		, :-	,				
500,000))	300,000 »	500,000 »	^	»		
846,560	n n	846,500 »	846,560 »	n	<i>u</i>		
37,293,463 5	4 »	3 7,29 3,46 5 54	37,293,463 5 4	,	υ		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

des	des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
		Веронт
8	υ	Redevance annuelle à payer au Gouvernement des Pays-Bas, en vertu des articles 20 et 25 du traité du 5 novem- bre 1842, pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances
9	3)	Rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'art. 18 du traité du 5 novembre 1842
10	, a	Rente annuelle constituant le prix de cession du chemin de fer de Mons à Manage, faite à l'État par la convention des 16 et 17 février 1857, approuvée par la loi du 8 juillet 1858 (Monsteur nº 212)
11	»	Minimum d'intérêt garanti par l'État, en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et de lois subséquentes. — (Co crédit n'est point limitatif; les intérêts qu'il est destiné a servir pourront s'élever, s'il y a lieu, jusqu'à concurrence des engagements résultant de ces lois)
12	>)	Frais de surveillance à exercer sur les compagnies, au point de vue de cette garantie, en exécution des conventions.
13	25	Rentes viagères
14	,,,	Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée, sur une somme de fr. 10,317-34 c°
		Total bu chapitre &
		CHAPITRE 11.
		Rémunérations. ct temporaires.
	a,	Pensions coclésiastiques, ci-devant tiercées
	٥.	- civiles et autres, accordées avant 1850
	C.	— civiques
	. d.	— militaires
	e.	— de l'ordre de Léopold
	f.	Marine. — Pensions militaires
,	g. h.	Pensions de militaires décorés sous le Gouvernement des Pays-Bas
		Pensions civiles des divers Départements.
15	\\	•
	k.	Affaires Étrangères
	ί.	Intérieur
	m.	Travaux publics
	n.	Guerre
	<i>o</i> .	Finances
'	p.	Cour des comptes
	$oldsymbol{q}$.	Pensions ecclésiastiques
	r.	Arriérés de pensions de toute nature
	Ì	7,174.000 » 77,000 »
16	1)	Pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. (Les sommes dispo- nibles sur ce crédit seront appliquées au service des pensions de la caisse des veuves
	i a.	et orphelins du Département des Finances)
17	b.	— ou pensions supplémentaires (toelagen)
. 1	c.	Secours annuels (jaarlyksche onderstanden)
		9,116 40
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	į ·	Total du chapitre II fr.

DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1870.		CRÉDIT DIFFÉRENCES.		Observations.		
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extruordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUN L'EXENCICE 1869.	AUGMENTATION.	ענאַנאָטידגסא.	
57,295,465 54	a)	37,293,403 54	57,295,465 54	b	n	
105,820 10	n	105,820 10	1 0 5,820 10	v	Þ	
21,164 02	,	21,164 02	21,164 02	ν	ν	
672,330 •	a	672,330	672,530 =	٠	ù	
9,000,000		2,000,000 "	1,965,000 »	55,000 »	p	a) Annexe nº 8.
7,500 •	n	a) 7,500 »	7.500 p	•	ñ	
*	579 62	579 62	579 62	0	ø	
1)	515 87	515 87	515 87	Đ	1)	
40,100,277 66	1,095 49	40,101,575 15	10.066,373 15	55,000 •	13	
		Aughenta fion	fr.	35,0	100 n	
7,174,000 »	77,000 ·	7,251,000 » b)	,			b) Annexe nº 9.
			7,680,000 »	71,000 »	٠	
v v	500,000 ° 2,1	500,000 » 2,116`40			1,269 S4	
	j.	2,116`40		»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE III. Fonds de dépôt.
18	(a.	Intérêts, à 4 p. °/2, des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor, par les comptables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs de bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du payement de droits de douane, d'accise, etc
ł	b .	Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos
19	*	Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII), ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations par l'art. 7 de la loi du 15 novembre 1847
		Total ou chapitre III fr.

Chapitres.	Pages.	Récapitulation.								
			-							
ι.	62	Service de la dette								
11.	64	Rémunérations	I							
H(.	66	Fonds de dépôt								
		Тотавх								
•			ŧ							

DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1870.

-	DEMANDÉ	CRÉDIT	GE 1870.	CRÉDIT alioné	DIFFÉR	ENCES.	Observations.	
	CHARGES ordinaireset per- manentes.	CHARGES clianges total. CHARGES extraordinaires et temporaires.		Pour L'exencics	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	<i>บมรอางแทงกร</i> .	
	·							
						•		
٠	655, 0 00 u	ช	653,000 »	653,000 -	n	v		
	500,000 u	ú	3 00,000 `a	500,000 .	ь	ν.		
	93 3,000 »	2)	953,000 •	953,000 »	*	υ		

		-					
The state of the s	40,100,277 7,174,000 953,000	66		ļ	40,066,575 15 7,685,586 24 953,000 •		u u
	48,227,277		580,211 89		48,702,759 39	104,730 16	53
•			Aı	104,7	30 16		



ANNEXES

AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1870.

Annexe nº 1.

Emprunt de 50,850,800 francs, et Dette de 7,624,000 francs, ensemble 58,474,800 francs,

A TROIS POUR CENT.

FONDS D'AMORTISSEMENT

pour les semestres échus le 1^{er} février et le 1^{er} août 1868.

Situation de l'emprunt et de la dette réunis, à l'échéance du 1er août 1868.

Dont il a été amorti :

RESTANT DU CAPITAL. . . fr. 16,473,000 »

ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

Annexe nº 2,

EMPRUNT DE 30,000,000 DE FRANCS,

A QUATRE POUR CENT.

FONDS D'AMORTISSEMENT POUR L'EXERCICE 1868.

(Service du 1º janvier au 31 décembre 1868.)

Semestre au 1er juillet 1868.

Toral. fr.

1,174,160 »

7,854,000 »

RESTANT DU CAPITAL. fr.

Annexe Nº 3.

DETTE DE 95,442,832 FRANCS,

A 4 1/2 POUR CENT,

RESULTANT DE LA CONVERSION DE 1844.

FONDS D'AMORTISSEMENT

pour les semestres échus le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre 1868.

Semestre au 1er mai 1868.

Dotation: ½ p. % du capital de la dette	1,376,733 78
Somestre au 1er novembre 1868.	
Dotation: ½ p. % du capital de la dette fr. 477,214 16 } Intérêt du capital amorti : 2 ¼ p. % de fr. 39,978,649 78 cs. 899,519 62 }	1,376,755 78
Тотаг	2,753,467 56
Situation, à l'échéance du 1 ^{er} novembre 1868, de la dette 4 ½ p. º résultant de la conversion de 1844.	lo,
Capital primitif de la dette	95,442,852 »
Dont il a été amorti :	
Avec jouissance du 1er novembre 1867 et jouissances antérieures	39,978,649 78
RESTANT DU CAPITAL fr.	55,464,182 22

ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

ANNEXE Nº 4.

EMPRUNT DE 84,656,000 FRANCS,

A 41/2 POUR CENT.

FONDS D'AMORTISSEMENT

pour les semestres échus le 1er mai et le 1er novembre 1868.

Semestre au 1er mai 1868.

Dotation: 4/4 p. 9/0 du capital de l'emprunt fr. 211,640 » Intérêt du capital amorti : 2 4/4 p. 9/0 de 17,147,500 francs 385,818 75	597,458	7 5
Semestre au 1er novemb 2 1868.		
Dotation: 1/4 p. % du capital de l'emprunt fr. 211,640 ») Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. % de 17,147,500 francs 585,818 75	597,458	75
Тотае fr.	1,194,917	50
Situation de l'emprunt, à l'échéance du 1 ^{er} novembre 1868.		
Capital primitif de l'emprunt	84,656,000))
Dont il a été amorti :		
Avec jouissance du 1er novembre 1867 et jouissances antérieures	17,147,500	»
RESTANT DU CAPITAL fr.	67,508,500	n

POUR L'EXERCICE 1870.

Annexe nº 5.

DETTE DE 157,615,300 FRANCS,

A 41/2 POUR CENT,

RÉSULTANT DE LA CONVERSION DE 1885.

FONDS D'AMORTISSEMENT

pour les semestres échus le 1º mai et le 1º novembre 1868.

Semestre au 1er mai 1868.

ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

Annexe Nº 6.

Dette de 24,382,000 francs, résultant de la conversion de 1857, et emprunt de 45,000,000 de francs, ensemble 69,382,000 francs,

A 4 1/2 POUR CENT.

FONDS D'AMORTISSEMENT

pour les semestres échus le 1er mai et le 1er novembre 1868.

Semestre au 1er mai 1868.

Dotation: 1/4 p. 0/0 du capital de la dette et de l'emprunt réunis. fr. 4 Intérêt du capital amorti: 2 1/4 p. 0/0 de 3,486,600 francs	73,455 78,448	(251,905 50
Semestre au 1er novembre 1868.			
	73,455 78,448		251,903 50
TOTAL		fr.	503,807 »

Situation de la dette et de l'emprunt réunis, à l'échéance du 1st novembre 1868.

Dont il a été amorti :

Avec jouissance du 1er novembre 1867 et jouissances antérieures 3,486,600 »

POUR L'EXERCICE 1870.

Annexe nº 7.

20

EMPRUNT DE 59,325,000 FRANCS,

A $4 \frac{1}{2}$ POUR CENT.

FONDS D'AMORTISSEMENT

pour les semestres échus le 1" mai et le 1" novembre 1868.

Semestre au 1er mai 1868.

Dotation : 1/4 p. % du capital de l'emprunt	162,096))
Semestre au 1er novembre 1868.		
Dotation : 1/4 p. % du capital de l'emprunt		»
Тотаl ' fr.	324,192	n
Situation de l'emprunt, à l'échéance du 1 ^{es} novembre 1868		
Capital primitif de l'emprunt	59,525,000))
Dont il a été amorti :		
Avec jouissance du 1er novembre 1867 et jouissances antérieures	612,600	»
RESTANT DU CAPITAL fr.	58,712,400	»

ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

Annexe nº 8.

État présentant les sommes payées à titre de minimum d'intérêt, en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et de lois subséquentes, pendant les années 1862 à 1867.

ANNÉES

	_						
		1862.	4863.	1864.	1865.	1866.	1867.
			N-mark				****
	la Flandre occidentale .	203,531 76	177,403 45	156,000 70	184,357 65	(1) »	(1) »
	l'Entre-Sambre-et-Meuse,	161,455 57	163,494 65	166,646-16	164,962 56	161,546 77	163,078 77
	Manage à Wavre	187,075 75	183,553 64	171,744 48	156,860 41	160,462 37	157,696 58
	Charleroi à Louvain	(2) »	»	n		'n	'n
9	Lierre à Turnhout	157,582 95	169,151 80	144,923 54	117,318 34	168,707 37	172,000 »
de ler	Lichtervelde à Fornes	200,000 -	200,000 »	200,000 *	199,517 73	200,000 "	(1) 30,000 »
	/ Tongres à Bilsen	D	10,600 »	75,000 »	73,000 .	(t) 36,500 »	(¹) »
	- à Ans	13.	, i	20,821 92	40,000 »	(t) 20,000 »	a (1)
Chemin	Liége vers le chemin de fer du Grand-Luxem- bourg par la vallée de l'Ourthe (3)		п	, M	72,811 17	547,259 95	477,854 51
	Spa vers le Grand-Duché						
	de Limbourg (3)	ь	1)	v	9	ń	302,034 80
lar	nal de Bossuyt à Courtrai .	144,656 02	155,661 45	164,811 56	156,465 25	200,000 "	200,000 »
	Totaux, fr.	1,034,059 85	1,057,664 95	1,077,947 96	1,165,279 11	1,294,276 46	1,522,684 66

- (') Le retard dans le payement du minimum d'intérêt aux Compagnies de la Flandre occidentale et de Lichtervelde à Furnes, et à la Société Liégeois-Limbourgeois, pour les chemins de Tongres à Bilsen et de Tongres à Ans, provient de la difficulté et de l'étendue du travail à faire pour la formation et le contrôle des comptes, par suite de la fusion de ces lignes : les deux premières, avec le réseau des chemins de fer exploités par la Société dite d'Exploitation, et la dernière, avec le réseau des chemins de fer de l'État néerlandais.
- (2) Le produit de l'exploitation ayant dépassé 7 p. %, du capital qui a servi de base à la fixation du minimum d'intérêt garanti pour ce chemin de fer, la Société concessionnaire a été tenue de rembourser au trésor la somme de fr. 426,301 57 c°, qu'elle a perçue à titre de minimum d'intérêt pour les années 1855 et 1856. Cette somme est recourrée.
- (3) Par convention du 27 juin 1862, approuvée par arrêté royal du 6 mars 1863, la Société du chemin de ser du Luxembourg a sait abandon, au prosit du chemin de ser de Liége à la ligne du Luxembourg, vers Marche, en passant par la vallée de l'Ourthe, et de celui de Spa vers le Grand-Duché, de la garantie d'intérêt qui lui avait été accordée pour la ligne de Namur à Arlon par la convention du 15 janvier 1852, approuvée par arrêté royal du 29 du même mois.

DETTE PUBLIQUE. — PENSIONS.

	Crédits accor	dés pour 1869.		Crédits demandé	s pour 1870.	
CATEGORIES DES PENSIONS.		EXTRAORDINAIRES		LATRAORDINAIRES	DIFFÉR	ENCES
	ORDINAIRES,	et temporaires.	ORDINAIRES.	et temporaires.	EN PLUS	EN MOINS
A. Pensions ecclésiastiques, ci-devant tiercées	17	1,000	n	1,000	н	3)
B. — civiles et autres accordées avant 1830		25,000	,,	20,000	"	5,000
C. — civiques	n	55,000	r	50,000	v	5,000
D. — militaires , . ,	3,489,000	25	5,489,000	n	n	,
E, de l'ordre de Léopold	54,000	, 1	54,00 0	n	p	,
F = de la marine (Militaires)	23,000	u	25,000	"		1.
de militaires décorés sous le Gouvernement des Pays-Bas	n	5,000	n	5,000	•	n
//. Secours sur le fonds dit de Waterloo	n	4,000	n	5,000	n	1,000
Pensions civiles des divers Départements.						
I. Affaires Étrangères et Marine	112,000	,	112,000	n	n	r
K. Justice	650,000	,	680,000	3)	50,000	39
L. Intérieur	310,000	74	530,000		20,000	a.
M. Travaux publics	370,000	33	570,000		n	p
N. Guerre	50,000		60,000	»	10,000	a
O. Finances	1,765,000	n	1,765,000	11	n	13
P. Cour des comptes	15,000	33	15,000	, ,	а	14
Q. Pensions ecclésiastiques	270,000	77	290,000	,	20,000	н
R. Arriérés de pensions de toute nature , , , , , , , , , , ,	6,000	2)	8,000	n	şî.	n
TOTAUX. , fr.	7,094,000	86,000	7,174,000	77,000	80,000	9,000
v	7,1	80,000 .	7,25	51,000	DIFFERINCE EN	Plus. 71,000

POUR L'EXERCICE 1870.

[Nº /0.

III.

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1870 s'élève à fr. 4,390,897 25 c', et ne présente aucune différence avec celui de l'exercice 1869.

La Cour des Comptes, en transmettant ses propositions au Ministère des Finances, y a joint la note suivante :

« N'ayant point de changements à proposer à son Budget pour l'exercice » 1870, la Cour des Comptes a l'honneur de demander à la Législature de » le fixer, comme l'indique le tableau ci-annexé, au même chiffre que celui

» adopté pour l'année courante. »

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROT DES BELGES,

A tous présents et à venir, Sulut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1870, à la somme de quatre millions trois cent quatre-vingt-dix mille huit cent quatre-vingt-dix-sept francs vingt-cinq centimes (fr. 4,590,897 25 c*), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION	CRÉ demandé pour l	DIT 'exencics 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	1			
	CHAPITRE PREMIER.			
1	Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865)	3,300,000 »	13	5,500,000 »
3	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre	200,000 »	ن	
	CHAPITRE II.			
3	Sénat	50,000 -	10,000 •	60,000 a
	CHAPITRE III.			
4	Chambre des Représentants	642,047 25	» ,	642,047 25
	CHAPITRE IV.			
	COUR DES COMPTES.			
5	Traitement des membres de la Cour	70,750 »	No.	
6	- du personnel des bureaux	100,000 »	, v	100 040
7	Matériel et dépenses diverses	16,900 °) 188,850 ·
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200 »	n	
	TOTAL DU BUOGET DES DOFATIONS fr.	4,380,897 25	10,000 .	4,390,897 25

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 25 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

NUMÉRO des articles du Budget des potations.	LITTÉRA des dévelop- pements.	désignation des dépenses	ET	SERVI	CES.	
5	а. b. с.	CHAPITRE IV. MEMBRES DE LA COUR. Traitement du président	Nombre D'ACHNTS.	APPOINTEMATES FAR AN. 11,250 51,000 8,500	Charges ordinalies.	Charges extraordin.
6	a. b. c. d. e. f. g. h. i.	Traitement du personnel des bureaux, y compris la rémunération de travaux extraordinaires. 1re division. Chef de division. Chef de division. Chef de bureau, contrôleurs, vérificateurs et teneurs de livres Chef de division. Vérificateurs, teneur de livres et commis	1 8 1 8 1 8 1 5 7	5,000 6,000 1515 à 3800 6,000 900 à 4000 5,500 900 à 5300 1050 à 1825	100,000	
7	υ	MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES. Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparations de met l'hôtel, etc	ibles, e	ntrelien de	16,900	•
8	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement			1,200	»

DE LA COUR DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			Observations.	
CHARGES ordinaireset per- maneutes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	pour l'exencies	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	. Chaer blowlores.
70,750	ø	70,750	70,750	•	ů	
100,000 عو	•	100,000	~ 100,00 0	33	s e	*
•						
16,900	ъ	16,900	16,900	»	v	
1,200	v	1,200	1,200	5	Þ	
188,850	*	188,850	188,850	ŭ))	

ANNEXE AU BUDGET DE LA COUR DES COMPTES

POUR L'EXERCICE 1870.

Liste nominative des fonctionnaires et employés admis à la pension, du 1^{er} janvier 1868 au 31 décembre de la même année, et des extinctions constatées dans la même période, liste dressée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1º PENSIONS CONFÉREES.

rowéro d'ordre.	NOMS DES PENSIONNAIRES.	DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT de la pension.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
1	Rapaert , Frédéric	Conseiller	4,785	1er avfil 1868.	

2º PENSIONS ÉTEINTES.

ei	See to the	on the second and the			- 1	
nunéro d'ordr	Noms des pensionnaires.	, dernières fonctions.	MOXTANT	VATE de L'arrôté.	DATE de L'extinction.	Observations.

NÉANT.

SITUATION GÉNÉRALE.

Il y avait à servir, au 1 ^{re} janvier 1868, cinq pensions s'élevant ensemble	à					-	. fr	7,687	13
Pension nonvelle		-			-	-		4,785	*
Il reste donc à servir, au les janvier 1869, six pensions, s'élevant ensem	ble	à					. fr.	12,472	_

IV.

BUDGET

ĐÜ

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les allocations demandées pour l'exercice 1870 s'élèvent à	45,586,198)5
à	15,525,198	>>
Différence en plus pour 1870 fr.	61,000	>>
Trois chapitres (I, V et X) présentent des modifications.		
Au chapitre I, article 3, une augmentation de 5,000 francs est nécessaire pour les dépenses de chauffage, d'éclairage, d'entretien de l'hôtel et des bureaux, d'achat et entretien du mobilier, ci	5,000 65,000 - 6,000	» »
Et d'autre part, les articles 50 et 58 se trouvent diminués de la somme de 15,000 francs qui avait été demandée au Budget de 1869 pour une adjudication d'imprimés, ci		
Totaux en moins fr. 15,000 »	PLUS 76,000))
Soit, en plus, au Budget de 1870 fr. 61,	000 »	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES.

A tous presents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances:

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1870, à la somme de quinze millions einq cent quatre-vingt-six mille cent nonante-huit francs (15,586,198 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Lacken, le 28 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Justice,

J. BARA.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

	DÉSIGNATION		ÉDIT L'exencics 1870.	i i
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinuires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL,
	CHAPITRE I .			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	X)	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	271,100 »		
5	Matériel	35,000 ∗	ά	540,600
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	6,000 »	0	
5	Frais de route et de séjour.	7,500 .	a l	
	CHAPITRE II.			
i	ORDRE JUDICIAIRE.			
6	Cour de cassation. Personnel	267,400 .	'n	
7	— Matériel	5,250 »	w	
8	Cours d'appel. Personnel	759,100 •	1)) 5,534,050 •
9	Matériel	24,000 v	»	, a ₁ 0a4 ₁ vav *
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,500,900 •	1,900 .	
11	Justices de paix et tribunaux de police.	913,500 »	2,000 »	
	CHAPITRE III.			
	' JUSTICE MILITAIRE,			
12	Cour militaire. Personnel.	20,500 »	4,235 •	
15	Matériel	2,000 »	υ	
14	Auditeurs militaires et prévôts	42,500 »	20	72,775
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	3,540 »	ĸ	
į	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE JUSTICE.			
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police.	700,000 •	»	
17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	. 15,500 •	11,108 *	724,608 »
	A reporter fr.	4,652,790	19,241 »	4,672,031 .

POUR L'EXERCICE 1870:

	DÉSIGNATION		ÉDIT L'exencice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	4,65 2,790 »	19,241 •	4,672,031 .
:	СПАРІТКЕ V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes pour les aider à fourair des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 ·	125,000 •	160,000 2
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du Recueil des lois , du Moniteur et des Annales par- lementaires	220,000 •	×	
20	Abonnement au Bulletin des arrêts de la Cour de cassation	5,000 ×		
31	Publication d'un recucil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de toute et autres des membres des commissions de législation.	25,30 0 »	D	∑262,500 »
22	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois.	14,000 °	*	
	CHAPITRE VII.	·		
	PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions civiles	25,000 0	»	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribu- naux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une posi-	12,000 »		
25	tion malheureuse	12 ₇ 000 %	20	\ 41,500 ·
	blissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus	1,500 »	×	
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	5,000 »		
	A REPORTES fc.	4,991,590 •	144,241 »	5,135,831 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

	DÉSIGNATION	Y	ÉDIT L'exendice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires of temporaires.	TOTAL.
	Aeront fr.	4,991,590 »	144,241 »	5,133,871 ·
	CHAPITRE VIII.			
	CULTES.			
27	Clergé supériour du culte catholique, personnel enseignant et diri- geant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liége.	518,200 »	v	i
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminuires, à l'excep- tion de celui de Liége	62,011 •	»	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs, pour revenu de cures	4,250,000		*
50	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours	, ,		
31	inixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo. Culte protestant et anglican (Personnel)	469,000 »	256,000 »	
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	69,336 » 13,000 •	»	5,510,067
53	Gulte israélite (Personnel)	11,220 =		i
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues	300 »	, a	
35	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construc- tion d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.	v	20,000	*
36	Pensions ecclésiastiques (payement des termes échus avant l'inscrip- tion au grand-livre)	11,000 •	D	1
37	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	50,000 »	\$	
	CHAPITRE IX.	· .		
	établissements de Bienfaisance.			
58	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de se- cours est inconnu ou qui sont étrangers au pays	160,000 »	*	,
59	Subsides: 1º à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2º aux communes, pour l'entretien et l'instruction des avengles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, nº 17, de la loi communale; 3º aux établissements pour avengles et sourds-muets; 4' pour secours aux victimes de l'ophihalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.	166,000 •	a,	6
40	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, — des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yrux, suite de l'ophthalmie militaire, — des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire.	12 ,000 •	2	. 660,000 »
41	Impressions et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établisse- ments de biénfaisance, et frais divers.	2,000 »	»	
42	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	100,000 0	»	
45	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	20,000 »	33	1
44	Écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de -18 ans .	200,000 »	»	·
	A REPORTER fr.	10,885,657	420,241 .	11,505,898 »

POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION		EDIT L'exercice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report. , fr.	10,885,657 "	420,241 *	11,305,898 *
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	Section 11 Service économique.			
45	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons.	1,500,000 »	1)	
46	Gratifications aux détenus ,	31,000 »	v	
47	Frais d'habillement des gardiens.	50,000 v	N N	
48	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés	د 000ړ11	•	
49	Traitements des fonctionnaires et employés	_ 730,000 ·	2,500 。	
50	Frais d'impression et de bureau	10,000 "	, n	
51	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	155,000 "	•	
52	Maison d'arrêt cellulaire à Huy. — Achèvement des travaux de construction	a	55,000 s	
53	Maison de súreté cellulaire d'Anvers. — Agrandissement des con- structions ou construction d'une prison militaire et construction de maisons d'arrêt cellulaires à Malines et à Tournay	ņ	575,000 s	4,195,500 •
54	Maison de sûreté de Tongres. — Agrandissement	n	22,000 »	
35	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions))	- 26,000 v	
	Section 2. — Service des travaux.			
56	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	1,000,000 •	•	
57	Gratifications aux détenus	150,000 »	10	
58	Frais d'impressions et de bureau.	5,000 »	n	
59	Traitements et tantièmes des fonctionnaires et employés	88,000 v	ν	
	A REPORTER fr.	14,598,657 »	1,100,741 »	15,499,398 v

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION		DIT Central Service 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
•	Report ir.	14,598,657 s	1,100,741 »	15 ,4 99 , 398 •
	СПАРІТКЕ XI.			
	. FRAIS DE POLICE.			
60	Mesures de sûreté publique	80,000 ъ	•	80,000 •
	CHAPITRE XII.		-	
61	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 .	1,800 •	6,800 •
ı	Total du budget du ministère de la justice fr.	14,485,657 »	1,102,541 »	15,586,198 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 28 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Justice,

JULES BARA.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1870.

NUMÉRO des articlos	LIITÉRA des develop- pements	désignation des dépens	es e	T SERVI	CES.	
	,					
		CHAPITRE In.	3RE	APPOINTENENTS	THATAUP	TOTAL
		ADMINISTRATION CENTRALE.	NOM BRE	PAR AN.	ne in	SERVICE Pai
i))	Traitement du Ministre	1	n	21,000	21,000
2	»	— des fonctionnaires et employés	85	»	271,100	271,100
1	a.	Materiel Fournitures de bureau, impressions, papiers	, livre	s, re-		•
3	b.	liures, etc			`	
(€.	- Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat des meubles			()	55,000 »
4	•	Frais de rédaction et de publication de recueils et docu y relatifs.	ments	statistiques.	- Achat	d'ouvrages
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employée		dministration		
5	»	CHAPITRE II.	COTAL I	DU CHAPITRE L '	MONTANT de la	
5	»	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE.	OTAL I	DU CHAPITRE I	MOTTANT	fr.
5	»	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel.	OTAS. Stunden	DU CHAPITRE Î ⁴ Appointements Par an.	MONTANT de la Dépense.	TOTAL
5	»	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Preinier président	OTAL.	APPOINTEMENTS PAR AN.	NOVITANT de la DÉPENSE.	TOTAL
5	»	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel.	OTAS. Stunden	DU CHAPITRE Î ⁴ Appointements Par an.	MONTANT de la Dépense.	TOTAL
5	»	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de Cassation. — Personnel. Premier président	Stange In Stange In	APPOINTEMENTS PAR AN. 16,000 13,000	MONTANT de la Dépense.	TOTAL
5	»	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de Cassation. — Personnel. Premier président	Now a stone of the	APPOINTEMENTS PAR AN. 16,000 13,000 11,250	MONTANT de la DÉPENSE. 16,000 15,000 168,750	TOTAL
5	»	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de Cassation. — Personnel. Premier président	STAIL STUDENTS	16,000 11,250 16,000	NONTANT de la DÉPENSE. 16,000 15,000 168,750 16,000	TOTAL PRI SERVICE.
5	»	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de Cassation. — Personnel. Premier président	Stunge in Stunge	APPOINTEMENTS PAR AN. 16,000 13,000 11,250 16,000 12,000	MOYTANT de la DÉPENSE. 16,000 13,000 168,750 16,000 24,000	TOTAL
		CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de Cassation. — Personnel. Premier président Président de chambre Conseillers. Procureur général Avocats généraux Greffier en chef Greffiers. Huissiers audienciers	STAIL STUDENTS	APPOINTEMENTS PAR AN. 16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500 750	16,000 13,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000 4,500	TOTAL pai SERVICE.
		CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de Cassation. — Personnel. Premier président Président de chambre Conseillers. Procureur général Avocats généraux Greffier en chef Greffiers. Huissiers audienciers Messagers.	Trans. 1 stunger 1 1 1 2 1 2 1 2	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500 750 1,000	16,000 13,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000 4,500 2,000	TOTAL Pal SERVICE.
		CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de Cassation. — Personnel. Premier président Président de chambre Conseillers. Procureur général Avocats généraux Greffier en chef Greffiers. Huissiers audienciers Messagers Secrétaire du parquet	Situade 1 2 1 2 6	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500 750 1,000 3,500	16,000 15,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000 4,500 2,000 3,300	TOTAL pai SERVICE.
не также ден в на вере на пределения на пределения на пределения на пределения на пределения на пределения на п		CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de Cassation. — Personnel. Premier président	1 1 2 1 2 6 2	APPOINTEMENTS PAR AN. 16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500 750 1,000 3,300 1,650	16,000 13,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000 4,500 2,000 3,300 1,650	TOTAL pai SERVICE.
не учествення на применя на приме		CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de Cassation. — Personnel. Premier président Président de chambre Conseillers. Procureur général Avocats généraux Greffier en chef Greffiers. Huissiers audienciers Messagers Secrétaire du parquet	11 1 2 1 2 6 2 1	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500 750 1,000 3,500	16,000 15,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000 4,500 2,000 3,300	TOTAL PRI SERVICE.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

BUNARAU	CRÉDIT	CE 1870.	CRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES rdinaires et per manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	roun l'exencice 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
			,			
21,000	*	21,000	21,000	»	71	
271,100	'n	271,100	271,100	>>).	
35,000	w w	35,000	30,000	5,000	>>	
				ŕ	`	
6,000	w v	6,000	6,000	39	D.	
7,500	K	7,500	7,500	sa ez	D-	
•·· ······						
340,600	α	340,600	335,600	5,000	p).	
	Ðu	FÉRENCE EN PL	us fr.	5,0	000	
			•			
		·				
			1			
			*-	-		
-						
,	.]					
267,400	30	267,400	267,400	,	Þ	
		{		1		
		Andrew Community of the			no construction of the con	
					-	

des inticles.	des clop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSE	es e	T SERVI	CES.	
				R	EPORT. ,	. , , fr.
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.				
	}	La Cour . ,	"	ע	3,000	,
. 7) »	Le parquet.	יי מ	מ	1,250	5,250
•		Mobilier pour la Cour de cassation	В	»	1,000)
		Cours d'appel. — Personnel.	,			
		Premiers présidents	3	44,250	33,750	•
	!	Présidents de chambre	6	8,500	51,000	
		Conseillers	55	7,500	412,500	
	Ì	Procureurs généraux	3	11,250	33,750	
	1	Premiers avocats généraux	3	8,500	25,500	
		Deuxièmes avocats généraux	6	8,000	48,000	
		Substituts des procureurs généraux	6	7,000	42,000	
		Greffiers en chef	5	5,000	15,000	
8		Greffiers	13	4,000	52,000	759,100
		Secrétaires des parquets	3	3,300	9,900	
		Employés	10	1,650	16,500	
		Messagers des cours	2	1,200	2,400	
		Idem	3	1,000	5,000	
		Huissiers audienciers	11	700	7,700	
		Concierges	1	1,100	1,400	
		Concierges	2	1,000	2,000	1
		Messagers des parquets	3	1,000	3,000	<i>!</i>
		Matériel des Cours.		1		}
		Cour d'appel de Bruxelles	»	»	8,000)
		- de Gand	ນ	»	5,000	24,000
9	»	de Liége))	n	6,500	24,000
		Mobilier pour les trois Cours	»	ν	4,500	}
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.				

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

DEMANDÉ	CRÉDIT POUR L'EXENCI	св 1870.	CRÉDIT proposé	1	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaireset per manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
267,400	3	267,400	267,400	>	3 >	
5,250	****	³ ∽ 5,250	5,250	ď)	
759,100	•	759,100	759,100	75	₹************************************	-
24,000	*	24,000	24,000	,	,	
1,055,750	25	1,055,750	4,055,750	y	,	

ticles.	des dévelop- poments.	désignation des dépensi	es e	T SERVI	CES.	
		•			Rерокт	fr.
			NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		TRIBUNAUN DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		1re CLASSE. — Bruxelles, Gand, Liège et Anvers.				
	! :	Présidents	4	7,500	50,000	l L
	-	Vice-présidents	8	6,500	52,000	
		Juges d'instruction	9	5,500	49,500	
1		Juges	25	5,000	125,000	1
 	a. ,	Procureurs du Roi	4	7,500	30,000	\ 454,500
	(Substituts	i 3	5,000	65,000) 494,300
	1	Greffiers	4	3,200	12,800	
		Commis greffiers	25	3,000	75,000	
		Secrétaires des parquets	4	2,400	9,600	
	į	Commis expéditionnaires , adjoints aux secrétaires	7	800	5,600	
10		2º CLASSE. — Arlon, Bruges, Charleroy, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Tongres, Termonde, Tournay et Verviers.		-		
-	. j	Présidents	11	7,000	77,000	-
		Vice-présidents	9	5,500	49,500	
		Juges d'instruction	14	5,000	70,000	
		Juges	39	4,500	175,500	
		Procureurs du Roi	11	7,000	77,000	
	b. (Substituts	18	4,500	81,000	691,400
	Ì	Greffiers	11	5,200	35,200	
		Commis greffiers	36	2,800	100,800	
		Secrétaires des parquets.	41,	1,800	19,800	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	7	800	5,600	
	l l	Supplément au vice-président d'Arlon faisant fonctions de juge	1	4,000	1,000	4,000

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

DENANUÈ	CRÉDIT -	ICE 1870.	CRÉDIT .	DIFFÉR	ENCES.	Observations
CHARGES ordinaires et per- manentes,	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DIMENUTION,	V 222
4,055,750	'n	1,055,750	1,035,750	ъ)n	
-	-				/00	
		:				
	•					
,						
,						
			-			
				,		
,		:				
	-					
1,055,750	,	1,055,750	1,055,750	70		

MÉRO des ticlos,	LITTÉRA des dévelop- pements.	désignation des dépensi	es e	T SERVI	CES.	
		` **-		Re	ORT.	fr.
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la dépense.	TOTAL par SERVICE.
		Report fr.			-	1,146,900
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE (suite).			_	
		3º CLASSE. — Audenarde, Courtrai, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Nivelles, Turn- hout et Ypres.	7		†)	
		Présidents	11	6,000	66,000	
		Juges d'instruction	11	4,500	49,500	
		Juges	18	4,000	72,000	
		Procureurs du Roi	11	6,000	66,000	
		Substituts	11	4,000	44,000	398,200
0	c.	Greftiers	11	3,200	35,200	
ite).		Commis greffiers	18	2,600	46,800	
		Secrétaires des parquets	11	1,700	18,700	
•		Traitement d'attente d'un commis gressier du tribunal supprimé de St-Hubert	1	900	900	900
		Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles; Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, S'-Nicolas, Tournay et Verviers	i 4	1,200	16,800	16,800
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.				
		Juges de paix	203	3,000	609,000)
		Greffiers	205	1,500	304,500	915,500
l ,	»	Supplément à un juge de Tongres devenu juge de paix à Liége	1	500	500)
		 Greffier de simple police à Liége . ´	1	1,500	1,500	2,000
			To	FAL DU GHAPITI	se II	fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

âdra Mad	CRÉDIT	ск 1870.	CRÉDIT proposé		ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaires of per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1860.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observanions.
4,055,750	25	1,055,750	4,055,750	ø)z	
						-
			,			
1,560,900	1,900	1,562,800	1,562,800	•	130	
		•				
913,500	2,000	915,500	915,500	,	»	•
3,530,150	3,900	3,534,050	3,534,050	7)	*	
		Différence.	fr.		>	26

de. de.	des dévelop- pements.	désignation des déi	PEN	SES ET	SERVI	CES.	
Juli n		CHAPITRE III.	d'agents.	APPOINTEM. par an.		TANT lépense.	TOTAL par service
					Cha	ırge	
		JUSTICE MILITAIRE. cour militaire. — Personnel.			ORDINAIRE.	TEMFORAIRE.	
		Auditeur général	1	8,500	8,500	n	1
		Substitut de l'auditeur général	4	6,500	6,500	»	
	' a. (Secrétaire de l'auditeur général	1	2,000	2,000 400	'n	20,500
ĺ		Messagers	3 3	400 1,000	2,000	» "	1
12		Concierge	1	1,100	1,100	» »]
12	i i	, The second sec	•	,,.00	2,200	~)
- 1		Traitements d'attente.					
\ 	b.	D'un conseiller à la haute Cour, 2/s de l'ancien traitement	i	4,233	»	4,233	4,255
}	İ	Matériel.				,	
13	>	Matériel pour la Cour militaire	»	»	2,000	»	2,000
] i	AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.					-
	1	Auditeurs provinciaux de I ^{re} classe, à Anyers, Bruxelles, Gand et Liége	4	6,000	24,000	» '	<u>.</u> 1
14	• {	Auditeurs provinciaux de 2º classe, à Bruges,	-	0,000	,	~	12 200
Į.	- 1	Mons et Namur	3	5,000	15,000	»	42,500
15	<u>\</u>	Prévôts militaires	- 1	500	5,500	»	<i>!</i> 1
"	-	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs	5 9	420 720	2,100 1,440	»	3,540
			*			»)	,
				TOTAL I	OU CHAPETRE	· III ,	. , fr.
		СНАРІТ	RE I	V.			
		FRAIS DE	JUS	TICE.			
10-1	a.	Frais de justice en matière criminelle, corrections	ielle e	et de simple	e police .	680	,000 »
16 }	· b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour et de la garde civique.		_	-	uerre),000 »
17))	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels e laires	t des	préposés à	la conduite	des voitur	es cellu-
			,	Total du c	HAPITRE IV	,	. , fr.
	1						

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

	DEMANDÉ	CRÉDIT Pour l'exerc	ICE 1870.	CRÉDIT proposé		LENCES.	$Observations. \ \ $
a	CHARGES rdinuires et per- munontes.	CHARGES extraordinances et temporanes	TOTAL.	four l'axercics 1869.	AUGMENTATION.	NOITUNINIG	Charlettens.
							_
	:						
	20,500	4,233	24,733	24,733	»	ĸ	
	2,000	×	2,000	2,000	æ	»	
	42,500	y.	42,500	42,500	29	م	
	3,540)a	3,540	5,540	*	•	
-	68,540	4,233	72,773	72,773	*	>	
-	00,040	4,200					
		`	Différence	fr.	>		
	700,000	»	700,000	700,000	, c	79	
	15,500	11,108	24,608	24,608	»	,	
	713,500	11,108	724,608	724,608	,	,	
			Différence.	fr.	,		2 7

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pemants.	désignation des dépenses et services.	
,			
		- CHAPITRE V.	
		PALAIS DE JUSTICE.	
18))	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix	
		Total du chapitre V fr.	
		•	
		CHAPITRE VI.	
		PUBLICATIONS OFFICIELLES.	`
19	»	Impression du Recueil des lois, du Moniteur et des Annales parlementaires	İ
20	»	Abonnement au Bulletin de la Cour de cassation	
21	'n	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et d'autres documents légis-latifs; frais des commissions de révision de la législation	
22	»	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de la publication des anciennes lois.	
		Total du chapitre VI fr.	
		CHAPITRE VII.	
		PENSIONS ET SECOURS.	
23	»	Pensions civiles	
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.	
26	20	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus .	
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.	

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

Observations.	ENCES.	DIFFÉR	CRÉDIT proposé	св 1870.	CRÉDIT Pour l'exerci	DENANDÉ
00367,000.000	DIMINUTION.	AUGMENTATION.	рооц с'яхински 1869,	TOTAL.	CHARGES extraordinaireset temporaires.	CHARGES ordinuires et per- maneutes.
	ĸ	65,000	93,000	160,000	125,000	35,000
	9	65,000	95,000	160,000	125,000	35,000
	000	65,	fr.	INGE EN PLUS.	Différe	
					1	
	» »	ъ u	220,000 3,000	220,000 3,000	25	220,000 3,000
			0.1. 7. 0.1			
	3 +	>	25,500	25,300	w .	25,300
	*	ы	14,000	14,000	*	14,000
		. »	262,500	262,300	35	262,300
	•	,	fe.	Différence.		
. ,			·			
 a) L'état détailté des pensions alloué puis la publication de celui qui était : au Budget de 1869, est insére sous le n 	u	•	25,000	a) 25,000	ν	25,000
au Budget de 1869, est insére sous le n Annexes. Le Département de la Justice mande que la somme présumée nécessair payer les premiers termes de pension ec)	,	12,000	12,000	7>	12,000
-	•	2	1,500	1,500	*	1,500
	,	,	3,000	3,000	>	5,000
	,		. 41,500	41,500		41,500
			fr.	Dippérence.		

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	. Désignation des dépenses et services.	
		CHAPITRE VIII.	
		CULTES.	
		Culte catholique.	
27	þ	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liége.	
28	υ	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liége	
29	×	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenu de cures	
30	b	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo	
:		Culte protestant et anglican.	
31	»	Traitements des pasteurs et employés	
32	v	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses	
		Culte îsraélite.	
55	ν	Traitements des ministres et employés	
34	10	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues	
35	*	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.	
		Pensions et secours pour les divers cultes.	
36	w .	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.	
37	»	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	
		Total du chapitre VIII fr.	
		یخ	

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

DEMANDÉ	CRÉDIT	се 1870.	GRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	Observations .
CHARGES ordinmessetper- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	poun l'exencice 1869.	AUGMENTATION.	Diminution.	Observations .
			•	v		
318,200	>	318,200	318,200	*	ь	
62,011	u	62,011	62,011	D	b	
4,250,000	ц	4,250,000	4,250,000	ñ	и	
469,000	256,000	725,000	725,000	Þ	N)	
69,336	J.	69,336	69,536	, »	Þ	
13,000	. 14	13,000	13,000	n	æ	
11,220	»	11,220	11,220	Q	υ	
300	20	300	300	,	y	
*	20,000	20,000	20,000	,	33	
		•				a` L'état détaillé des pensions accorr pendant 1868 forme l'anuexe nº 2, faisant s à celui qui a été publié à l'appui du Budge 1869.
11,000	,	a) 11,000	11,000	,	2	Les pensions sont accordees aux minis des cultes démissionnaires, conformément lois du 21 juillet 1844 et du 17 février 1848 Le Département de la Justice ne paye que premiers termes échus.
30,000	ν	b) 30,000	30,000	b	•	**D) Des secours sont accordés à des ecclés tiques, ministres des cultes, anciens religiou religieuses àgés, infirmes et nécessiteux quelquefois nussi à des ministres des cultes
5,234,067	276,000	5,510,067	5,510,067	y	,	core en fonctions, ou dont les pensions sont- modiques, lorsque, par suite de maladies de malheurs, ils se trouvent dans la détresse
,		Différence.	fr.	-	,	

	des evelop- concots.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE IX.
		ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.
38))	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays.
59	υ	Subsides: 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, p° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui u'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.
40	»	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance, des membres et secrétaire de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1850, et 75 du règlement général du 1er mai 1851.)
41	1)	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
42	α	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces
	ŀ	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
44	» »	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
	İ	
	İ	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
	İ	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
	İ	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
	İ	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans Total du Chapitre IX
44	»	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans Total du Chapitre IX
45 46 47	»	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans Total du Chapitre IX
45 46 47 48	»	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
45 46 47 48 49	» »	Ecoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
45 46 47 48 49 50	» » »	CHAPITRE X. PRISONS. Section première. — Service économique. Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
44 45 46 47 48 49 50 31	» » » »	CHAPITRE X. PRISONS. Section première. — Service économique. Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
44 46 47 48 49 50 31 52	» » » »	CHAPITRE X. CHAPITRE X. PRISONS. Section première. — Service économique. Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons. Gratifications aux détenus
45 46 47 48 49 50 31	» » » »	CHAPITRE X. PRISONS. Section première. — Service économique. Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
44 45 46 47 48 49 50 31 52	» » » »	CHAPITRE X. PRISONS. Section première. — Service économique. Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

CREDIT OBRATBE POUR L'EVERCICE 1870.		CRÉDIT proposa	DIFFÉR	ENCES.		
CHARGES ordin meset per manontes	CHARGES extruordinaires et temporuires	TOTAL	200 R. L'EXERCICE 1869.	AUGHENTATION	DIMINUTION	Observations.
160,000	D	160,000	160,000	ū		
		100,000				
166,000	a a	166,000	166,000	>	»	
	-					
12,000		19,000	10.000			
2,000	Þ	12,000 2,000	12,000 2,000	»	r,	
		į		ļ		
100,000		100,000	100,000	n a	*	
20,000 200,000	>	20,000 200,000	20,000 200,000	,	*	
200,000	•	200,000	200,000		,	
660,000	¥.	. 660,000	660,000	ν	¥	
		DIFFÉRENCE.	fr.	,		
		OIL BUDGE.				
1,300,000	*	1,300,000	1,300,000	n	9	
34,000	»	34,000	34,000	D	ь	
30,000	,	30,000	30,000	,	ď	
11,000	»	11,000	11,000	α	n	
730,000	2,500	752,500	726,500	6,000) k	
10,000	y.	10,000	20,000	3	10,000	
155,000	»	153,000	155,000	2	,	
ж.	55,000					
		652,000	652,000	a	ø	
b	575,000		,			
)ú	22,000	1				
2,270,000	654,500	2,924,500	2,928,500	6,000	10,000	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report. fr.
5 3	•	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
-		Total de la section première, fr.
		Section deuxième. — Service des travaux.
56	,	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
37	3	Gratifications aux détenus
58	ø	Frais d'impression et de bureau
5 9	,	Traitements et tantièmes des employés
		Total de la section deuxième fr.
		TOTAL DU CHIPITRE X fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
60	מ	Mesures de sûreté publique
•		7 TOTAL DU CHAPITRE XI fr.
		CHAPITRE XII.
61	33	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		Total du chapetre XII fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

DEHANDÉ	CRÉDIT	ce 1870.	CRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	01
CHARGES ordinaires et par- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DEMINUTION,	Observations.
2,270,000	654,500	2,924,500	2,928,500	6,000	10,000	
ע	26,000	26,000	26,000	Þ	la la la la la la la la la la la la la l	
2,270,000	680,500	2,950,500	2,954,500	6,000	10,000	
1,000,000	35	1,000,000	1,000,000	,		
150,000	x	150,000	450,000	מ	v	
5,000	71	5,000	10,000	ď	5,000	
88,000	. "	88,000	88,000) s	*	
1,243,000	>	1,243,000	1,248,000	»	5,000	
3,513,000	680,500	4,193,500	4,202,500	6,000	15,000	
		Diminuti		9,0	00	
	•					
80,000	>	80,000	80,000	,	,	
80,000	,	80,000	80,000	p	¥	
5,000	1,800	6,800	6,800	Þ	מ	

	ÉROS	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
Chapitres	1,3 Res	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.					
		- Récapitulation.					
ł.	94	Administration centrale					
11.	ib.	Ordre judiciaire					
III.	102	Justice militaire					
IV.	ib.	Frais de justice					
v.	101	Palais de justice					
VI.	ib.	Publications officielles					
VII.	ib.	Pensions et secours					
vin.	106	Cultes					
ix.	108	Établissements de bienfaisance					
х.	ib.	Prisons					
XI.	110	Frais de police					
XII.	ib.	Dépenses imprévues					
		Total fr.					

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

· CRÉDIT Demandé pour l'exencice 1870.			CRÉDIT proposé	différ	différences.		
CHARGES dinuires et per- manientes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observation	
	,						
340,600 »		340,600 »	335,600 »	5,000 v	D		
,530,159 »	3,900 »	3,534,050 »	5,534,050 »	D	»		
68,540 »	4,233 >	72,773 »	72,773 »	»	מ		
713,500 .	11,408 »	724,608 »	724,608 »	D d	ų.		
35,000 »	125,000 »	160,900 »	95,000 »	65,000 »	n		
262,300 »	ĸ	262,500 »	262,300 »	×	»		
41,500 »	ß	41,500 »	41,500 .	q	'n		
,234,067 »	276,000 »	5,510,067 »	5,510,067 »	α	»		
660,000 »	»	660,000 »	660,000 »	»	>		
,513,000 »	680,500 •	4,193,500 »	4,202,500 »	α	9,000		
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	, ,p-	Þ		
5,000 »	1,800 »	6,800 »	6,800 »	×	»		
,483,657 »	1,402,541 »	15,586,498 »	15,525,198 »	70,000 »	9,000		
		DIFFÉRENCE EN PLI	us fr.	61,00	0 »		

ANNEXES

AU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1870.

Annexe Nº 1.

ÉTAT

des pensions conférées à des magistrats, fonctionnaires et employés ressortissant au Département de la Justice, depuis le 1" janvier jusqu'au 31 décembre 1868.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

n'ondne.	noms et prėnoms.	LIEU- ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Thomasse, FJ.	Huy , le 3 juillet 1797	Groffier de la justice de paix de Huy
9	Rehsen-Xanten, JG.	Dahlen (Prusse), le 50 mars 1797.	Id. id, de Bilsen
5	Racmaekers, Agnès.	Bruxelles, le 10 juillet 1801	Concierge du Ministère de la Justice
4	Moreau, EJ.	Hyon, le 22 avril 1813	Greffier de la justice de paix de Mons
5	Dreze, Pascal, J	Grand-Rechain, le 29 nov. 1797 .	Président du tribunal de Verviers
ß	Godtsseels, Ferdinand-Louis	Louvain, le 27 janvier 1798	Juge de paix de Malines
7	Van Caloen, CFG.	Bruges, le 8 septembre 1802	Président du tribunal de Bruges
8 .	Hermans, GJJD.	Anvers, le 2 mai 1799	Greffier de la justice de paix de Contieli
9	Ooms, Léonard.	Oostham, le 14 février 1798	Procureur du Roi à Turnhout
10	Michaux . François-MW	Namur, le 14 septembre 1809.	Vice-Président du tribunal de Charleroi
11	Vanden Bogaerde, Théodore	Ypres, le 18 janvier 1805	Greffier du tribunal d'Ypres
12	Barnich, Nicolas-J.	Bure, le 2 octobre 1804.	Commis greffier du tribunal de Namur
13	Van Peteghem, Félix	Loochristy, le 13 juin 1801	Greffier de la justice de paix de Loochristy
14	Van den Heuvel, PPh	Pamel, le 17 décembre 1800	Commis-greffier à la Cour d'appel de Bruxelles.
15	Bech, Mathias	Luxembourg, le 13 mars 1805 .	Chef de bureau au Ministère de la Justice
16	Meynders, Winand	Maestricht, le 1er octobre 1801	Commis de 5me classe id
17	Ponsaint, Michel	Genappe, le 31 mai 1808	ld. de 1 ^{re} classe id
18	Stienon . Simon Joseph	Namur, le 25 avril 1801	Gardien de la maison de sûreté à Namur
19	Loizelier, Anatole	Dinant, le 24 mai 1805	Juge d'instruction à Mons
50	De Backer, François	Lede (Fl. orien.), le 26 février 1798.	Greffier de la justice de paix d'Alost
31	Gustin , Adrien-Joseph	Thimister, le 31 décembre 1798 .	Contre-maître à la maison centrale de Gand
35	De Cneudt, Joseph-Pierre	Bruges, le 29 juin 1807.	Gardien de 1 ^{re} classe id. id
23	Heltzel, Hubert-Antoine	Maestricht, le 10 août 1809	Id. id. id. id
24	Seghers, Louis	Gand, le 14 octobre 1805	Id de 2m² classe . id. id
25	Seeldrayers, Charles-Joseph	Schelle, le 7 avril 1809	ld. id. id. id
26	Debie, Jean-Baptiste	Hemixem, le 28 juillet 1802	ld. id. id. de Vilvorde .
27	Fievez, Gérard	Bruxelles, le 14 janvier 1797	Commis à la Cour d'appel de Liége
28	Thibault, Charles-ThJ	Jemeppe, le 18 janvier 1811	Greffier de la justice de paix de Gosselies
29	Van de Velde, Philippe	Gand, le 18 juillet 1796	Président de chambre à la Cour d'appel de Gand .
30	Verbaere, Joseph-L	Gand, le 20 septembre 1800	Conseiller à la Cour d'appel de Gand
31	Van Genechten, Walter-FJ	Turnhout, le 10 juillet 1798	Président du tribunal de Turnhout
3 2	Berger, Nicolas.	Roodt, le 2 janvier 1800.	ld. id. d'Arlon
30 31	Verbaere, Joseph-L	Gand, le 20 septembre 1800 Turnhout, le 10 juillet 1798	Consciller à la Cour d'appel de Gand Président du tribunal de Turnhout

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

DATE DE LA SORTIE	CAUSES DE LA SORTIE	ម៉ាំងវ	IBRE ancës anvice.	TRAITEMENT HOUSEL	MONTANT des	Observations.
de fonctions.	de fonctions.	ANS.	યા છા કે.	de service.	PETSEURS ALLOUÉES.	
31 octobre 1867	Age avancé	26	9	2,033 35	836 v	
31 août 1867	1d	41	n	1,620 "	1,021 "	
31 décembre 1867 .	1d	54	6	1,428 33	758 1	
1d	Infirmités	26	11	3,140 »	1,500 °	
ld.	Age avancé	37	2	6,825 »	6.825	
29 février 1868	1d	36	8	3,500 »	5,500 ··	
51 décembre 1867 .	1d	37	η	6,766 67	3,851	
31 janvier 1868 . :	Id	41	4	1,956 .	1,245 *	
31 mars 1868	1d	47	1	5,898 75	5,898 »	
31 décembre 1867 .	Infirmités	26	١	5,587 50	4,143 "	
20 février 1868	1d	58	7	5,716 67	2,206 *	
51 janvier 1868	ld	55	5	2,708 55	1,468 "	
30 novembre 1867	ld	23	9	2,150 "	778 »	
51 décembre 1867 .	Age avancé	54	7	5,900 »	5'085 *	
30 avril 1868	Id. ,	37	4	4,475 33	2,569 »	
31 mars 1868	lasirmités	27	5	1,663 50	696 »	
id	Id	37	5	2,265 »	1,303 "	•
Id	Age avancé	59	0	1,197	7 52 •	
30 avril 1868	Infirmités	57	1	4,953 66	4,9 38 v	
51 mai 1868	Age avancé	28	2	2,663 •	1,154 .	
51 mars 1868	Insirmités	29	6	1,987 50	902 n	
Id	Id	29	10	1,250 »	573 »	
Id	ld	27	2	1,287 »	557 »	
1d	1d. ,	30 .	9	1,272 »	821 »	
Id	ld	28	6	1,218 60	534 »	
1d	Age avancé	54	10	1,125 •	602 »	
30 juin 1868	Id	47	11	1,642 »	1,094 »	
1d	Insirmités	29	7	1,926 »	876 »	
31 juillet 1868	Age avancé	45	3	8,187 50	8,187 »	
Id	Infirmités	57	8	7,457 50	7,457 0	
Id	Age avancé	30	11	5,943 75	5,943 n	
ld	Infirmités	58	7	6,927 08	6,927 •	
1			A REPOR	ITEB	\$1,734 ··	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
53	Fraipont, Jean-Baptiste-B	Waremme, le 23 juin 1802	Gressier de la justice de paix de Waremme
34 35 36 57	Planchenault, Jean-Baptiste Keppenne, JAdF. Sentron, JF. Deshayes, LPA.	Moll, le 25 octobre 1805 Liége, le 16 juillet 1798 Hannut, le 50 juin 1794 Tournai, le 26 avril 1806	Gardien de 2 ^{mt} classe à la prison de Turnhout Président du tribunal de Liége Greffier de la justice de paix d'Avennes Commis-greffier du tribunal de Tournai
58 59 40	Coomans, J	Diest , le 27 mars 1802	Gardien de 2º classe à la prison centrale de Gand . Juge de paix de Thuin
41 42 45	Pety, Théodore-Auguste-Joseph. Cloës, Jean-Joseph-R. Heughebaert, Constant-FrédA	Walcourt, le 30 août 1796 Liége, le 16 octobre 1796 Tournai , le 22 septembre 1798	Président de chambre à la Cour d'appel de Liége . Conseiller à la Cour d'appel de Liége
44 45 46	Bayet, Jacques-Joseph Philipport, Antoine-Louis-Joseph. Longprez, Lambert-Joseph	Liége , le 19 septembre 1798 Florzé , le 4 novembre 1802 Namur , le 25 avril 1817	ld. id. de Liége

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

DATE DE LA SOR de fonctions		CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	d'ut	ABRE	TRAITEMENT moyen pro 5 bernéres ansées do servico.	MONTANT dus	Observations.
			-	Rec	PORT fr.	81,754 »	
31 août 1868 .		Age avancė	57	,	1,584 »	901 "	
31 juillet 1868.		Infirmités	27	1	1,260 06	525 ×	
31 août 1868 .		Age avancé	40	11	7,450 .	7,450 »	
30 septembre 18	867 .	ld	36	4	1,578 •	882 "	
30 septembre 1	868 .	Infirmités	35	10	2,775 0	1,529 -	
31 août 1868 .		Age avancé	37	៦	1,205 33	695 4	
31 octobre 1868	3	Infirmités	27	7	5,130 »	2,541 "	
30 juin 1868 .		1d	30	5	1,200 »	769 .	
30 septembre 18	368 .	Age avancé	48	3	8,462 50	8,462 »	
30 novembre 18	868 .	1d	58	વ	7,487 50	7,487 "	
50 novembre 18	68 .	td	50	ı	4,491 66	4,491 •	
30 septembre 1	868 .	ld	13	25	4,975 "	2,487 "	
51 août 1868 .		ld	37	10	2,566 67	1,495 =	
I d		lalirmités	52	n	1,545 55	665 »	
ı		'	Torvi. de	s 46 pensi	ons fr.	122,106 0	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Annexe nº 2.

ETAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N" vadae.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEÜ ET DATE de NAISSANCE.	dernières fonctions.			
i	Deleuze, LA	Hannesche, le 10 février 1794.	Desservant, à Thisnes			
5	Gerrits, Servais.	Wellen, le 11 décembre 1802	Id. à Overrepen.			
3 *	Goethals, JB.	Tronchiennes, le 19 août 1794.	ld. à Mendonck.			
4	Mayaut, Fidéle	Poperinghe, le 20 septembre 1802.	Id. à Leysele			
5	Van Ackere , Hugues-JB.	Sweveghem, le 15 mars 1798	Id. à la Pinte Nazareth			
6	Bontems, Henri-Joseph	Vielsalm, le 28 février 1796	ld. à Xhoris.			
7	Van Severen, Constantin	Thielt, le 3 octobre 1817	Vicoire, à Dadizeete			
8	Doom Charles	Hooghlede, le 22 avril 1797	Curé de 1 c classe, à Ruysselede			
9	Wouters, Pierre-Servais	Hersselt, le 16 mai 1794	Desservant, à Lemberq			
10	De Bock, JF.	Berlaere, le 18 février 1798	ld. à Moerseke			
11	Cuyl, Pierre-Louis	Somergem, le 11 décembre 1797.	1			
12	Mertens, PG.	Turnhout, le 26 mars 1798	ld. à Polle			
13	Vandevelde, Frédéric.	Schellebelle, le 12 mars 1814	Id. à Grimbergen			
14	Sacy, Vincent	Lede, le 17 octobre 1796	ld. à Verrebroeck			
15	Van Vossem, Fierre-Auguste	Dixmude, le 16 janvier 1801	Id. Stuyvekenskerke			
16	Goethals, JF.	Thielt, le 15 mars 1808				
17	Van Spilbeek, Michel-PC.	Anvers, le 10 novembre 1828	· ·			
18	Censters, PG.	Esschen, le 12 avril 1791	Vicaire à Notre-Dame, à Verviers			
19	Gruslin, J-P.	·	Desservant, à Schooten			
20	Leroy, Jean-Nicolas	Gennevaux, le 2 décembre 1795.	Id. à Péglise			
31	Wenkin, Nicolas-Joseph.	Warnach (Tintange), le 19 déc. 1799.	ld. à Houdimont			
22	•	Fraimont, le 27 janvier 1802	Id. à Fays-les-Veneurs			
25	Smet, Jean	Belcele, le 22 septembre 1794	Id. à Saint-Paul (Waas)			
24	Riglaire, Félicien	Braine-le-Comte, le 1 ^{re} sept. 1810.	ld. à Houdeng-Gægnies			
25	De Cenlenaere , JF	Watervliet, le 4 octobre 1805	Vicaire & Saint-Martin, à Gand			
26	Stiels, Arnold-Henri	Bilsen, le 9 septembre 1802.	Curé de 2m classe, à Visé			
1	Thiry, François-Joseph	Widenmont, le 4 juin 1805	Chanoine de la carhédrale de Namur			
27 28	Kiptgen, Michel	Tontelange, le 28 septembre 1790.	Desservant, à Wilferzie			
20	Belche, Henri-Joseph.	Doncols, le 6-juin 1702	Id. à Ebly			
50	Keup, Pierre	Weiswampach, le 5 décemb. 1796.	Id. à Gembes			
İ	Genens, Pierre	Quaedmechelen, le 50 juin 1805.	ld. à Engsbergs			
31	Glaesseus, Léonard-Julien	Venray, le 50 novembre 1805				
52	Van Rossem, Georges-Dominique.	Cruybeke, le 25 novembre 1788.	Id. à Wachtebeke			

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

depuis le 1" janvier jusqu'au 31 décembre 1868.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	d'ar	BRE indes RVICE.	TRAITEMENT moyen bis 5 dennithes invées do servico.	MONTANT des passions allouées.	Observations.
			1			
51 décembre 1867	Age avancé	50	5	1,145 41	1,145 *	
30 septembre 1866 .	ld	40	7	990 63	990 »	
29 février 1868	ld	-43	9	1,145 95	1,145 "	
Id	ld	41	8	1,075 9!5	1,073 "	
30 novembre 1867	Infirmités	59	, ,	1,063-54	1,028 »	
30 septembre 1867 .	ld	38	5	1,084-79	1,027 "	
51 janvier 1867	ld	25	11	571 67	352 »	
31 janvier 1868	Age avancé	43	3	2,047 50	2,017 »	
51 mars 1868	ы,	49	,	1,155-25	1,155 »	
ld	ld	44	6	1,078 25	1,078 »	
29 février 1868	ld	42	4	1,077 29	1,077 »	
51 mars 1868	ld	46	8	1,076 56	1,076 "	
31 juillet 1867	Infirmités	18	4	920-20	524 ×	
51 mai 1868	Age avancé	46	រ	1,115 45	1,115 »	
Id	la	40	2	1,081 77	1,081 »	
31 janvier 1868	Infirmités	51	8	955-10	675 •	
51 octobre 1867	ld.	5	7	600 »	300 »	
30 juin 1868	Age avance	55	7	1,179 37	1,179 *	
30 septembre 1867		49	6	1,128 12	1,128 "	
31 octobre 1867		45	10	1,058 55	1,058 »	
31 mais 1868	Id	41	6	1,076 56	1,070 »	
50 juin 1868	Id	41	-5	1,159 37	1,159 5	
50 avril 1868		51		939-17	657 "	
51 décembre 1867.		29	10	633 33	421 »	
30 juin 1868		45	3	1,495 25	1,495 "	
ld.	Id	41	3	1,885 55	1,485 •	
51 octobre 1867	ld	48	5	I,145 n	1,115 *	
50 septembre 1867	Id	49	6	1,138 12	1,158 »	
30 juin 1868	Id.	45	3	1,114 57	1,114 0	
51 mai 1868		40	5	1,028 02	1,028 *	
	Id	58	11	1,015 52	978 •	
1d		53	8	1,189 68	1,189 "	
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		i	A REPOR	I ьгев fr.	54,128 n	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° D'ORDRE,	noms et prėnoms.	LIEU ET DATE; de naissance;	DERNIÈRES FONCTIONS.
		,	
33	Thoris, Jean-Baptiste	Watou , le 31 mars 1799	Vicaire, à Leysele
51	Piron, François-Louis	Termonde, le 16 mai 1799	Desservant, à Poesele
53	Schmit, Jean	Selange, le 12 mars 1807	ld. à Martasin-Neuville
36	Adriaenssens, Pierre	Contich, le 28 septembre 1800.	Vicaire, au Béguinage, à Lierre
37	Marette, Jean-Joseph	Petithier, le 12 mars 1827	Desservant, à Bonsin
58	Dewaide, Pierre-Joseph	Soiron, le 28 août 1795	Curé de 1" classe, à Saint-Martin, à Liége
3 9	Lintermans, Antoine	Léau, le 51 janvier 1795	Desservant, à Wilzele
40	Opt' Eyndt, Pierre-Jean	Dilsen, le 25 mai 1797	ld. à Stockheim
41	Wilfriet, Charles-Alexandre-Aug	Châtelet, le 10 janvier 1795	Professeur au séminaire de Namur
42	Borremans, Pierre-Jean	Lennick-St-Martin, le 25 jany. 1802.	Desservant, à Bogaerden
45	Van Damme, Jean-Baptiste	Bassevelde, le 17 février 1793	Id. à Nokere
41	Van Schoebeke, Charles-Louis	Vive-S'-Bavon, le 9 octobre 1798 .	Id. à Saint-Gendis
4 5	Van den Holle, Jean-Baptiste	Alost, le 4 mai 1798	ld. à Poucques
46	Beullens, Jean-Louis	Thielt, le 12 septembre 1798	ld. a Goidsenhoven
47	Reyniers, Pierre	Sleidingue, le 27 février 1798.	Vicaire, à Middelbourg
48	Hubeau , Jean-Baptiste	Virginal-Samme, le 29 nov. 1805.	Desservant, à Maransart
40	Langhoor, Pierre-JH	Gemmenich, le 15 août 1821	Id. à La Clouse
ό θ	Férier, Jean-Baptiste	Ittre, le 1 novembre 1820	Id. à Wisbecq

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1870.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	d'ar	IBRE mides RVICE. MOIS.	TRAITEMENT moyen des 8 dianitaes antéss de servico.	BIONTAN F des persions accoudes	Observations.
			Rev	овт. , , fr.	33,128 a	
30 septembre 1868 .	Age avancé	43	9	695 •	695 0	
ld.	Id	40	7	1,092 18	1,092 »	
30 juin 1868	Infirmités	36	6	979 37	865 •	
31 juillet 1868	ld	35	ย	691 6 7	593 .	
31 octobre 1867]d	14	10	814 17	459 »	
51 octobre 1868	Age avancé	49	4	2,047 50	2,047 »	
30 septembre 1868 .	ld	47	9	1,165 52	1,165 »	
31 octobre 1868	Id	44	5	1,125-12	1,123 »	
30 septembre 1868 .	hl	41	6	1,100 =	1,100 »	
Id.	' ld	40	9	1,092 18	1,092 •	
31 décembre 1868 .	ld · .	47	3	1,200 0	1,200 •	
Id.	1d	44	6	1,103 33	1,103 a	
30 novembre 1868 .	1d	44	13	1,107 39	1,107 %	
Id.	ld	43	10	1,100 72	1,100 »	
31 octobre 1868	1d	40	1	709 99	709 v	
29 février 1868	Infirmités	54	1	1,103 93	805 .	
31 octobre 1868	1d	23	10	947 29	582 ·	
30 septembre 1868 .	ld. , , , ,	23	ฮ	945 94	577 »	
1		Тота	i i des 50 p	ensions fr.	50,522 »	

Il y avait à servir au ler janvier 1868.		297 pensi	ons, montant à	fr.	224,091	1)
Inscrites en 1868 50 pensions, montant à fr. 50,5	i22 "					
Éteintes en 1868 33 — 25,5	40 »					
Augmentation 17 - 24,9)82 "	17		fr.	21,982	4)
Augmentation				~		
Reste à servir au 1er janvier 18	869.	514 -		fr.	249,075	3)

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II. - LÉGATIONS.

ART. 49. — Turquie. (ART. 48 ANCIEN.)

Il y a lieu de maintenir la faculté de transférer à l'article 25 (24 ancien), Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient, les 3,000 francs formant le traitement du second drogman.

CHAPITRE III. - Consulats.

Art. 24. — Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués. (Art. 20 ancien.)

Dans le but de continuer à réaliser les vues exposées dans le rapport au Roi, inséré au *Moniteur* du 29 juillet 1868, une somme de 9,400 francs provenant d'économies opérées sur les articles 52 et 41, est transférée à cet article.

CHAPITRE VIII. — MARINE.

Art. 32. — Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux deux tiers de solde, en non-activité et non replacé. (Art. 50 ancien.)

Des réductions dans le personnel des malles-postes et la mise à la pension d'un officier en disponibilité, permettent de diminuer cet article d'une somme de 8,400 francs, répartie comme il suit :

5,000 francs sur le § 1er.

3,400 francs sur le § 4.

Ces 8,400 francs sont transférés à l'article 21.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Art. 34. — Pilotage. — Personnel. — Traitements. (Art. 32 Angien.)

La suppression des traitements fixes de divers agents du pilotage amène une réduction de 6,000 francs sur cet article.

ART. 54 ANGIEN. — Remboursements de droits, etc.

En exécution du nouveau règlement de comptabilité, le § 1^{er} est transféré au Budget des Recettes et Dépenses pour ordre, le § 2 au Budget des Non-Valeurs et Remboursements, et le § 3 à l'article 41 du Budget des Affaires Étrangères, dont il forme le dernier alinéa.

Art. 41. — Dépenses diverses. (Art. 40 ancien.)

L'allocation de 1,000 francs, constituant le 4^{me} alinéa, disparaît comme conséquence de la réduction considérable du nombre des courriers. Cette somme est transférée à l'article 21.

Les 50,000 francs, portés en 1869 au § 5 pour réparations extraordinaires aux malles-postes, sont loin de suffire aux nécessités du service. D'un autre côté, les chaudières du remorqueur étant renouvelées, l'allocation de 20,000 francs figurant au § 11 en 1869, ne doit point se reproduire en 1870. Dans le but de porter le crédit destiné aux réparations extraordinaires des malles, à un chiffre qui permette de faire face aux besoins prévus, la somme de 20,000 francs est transférée au § 5, dont le total monte ainsi à 70,000 francs.

Un alinéa nouveau et final résulte de la transposition du § 5 de l'article 54 ancien.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Sulut. .

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1870, à la somme de trois millions quatre cent quinze mille cent douze francs (3,415,112 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1869, resteront disponibles sur les articles 21, 25 et 26, pourront être transférés au Budget de 1870.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Affaires Étrangères, Jules VANDER STICHELEN.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1870.

•	DÉSIGNATION	CRI demandé pour l		
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	.CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	,			
	CHAPITRE I*.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
	Traitement du Ministre.	21,000 •		
1	— du personnel des bureaux	·	»	
2	Matériek	145,700 » 37, 600 »	,	214,300
3		57 ₃ 000 %	, (
-1	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	10,000 »	v.	
	CHAPITRE II.			
	LÉGATIONS.		İ	
	Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.			
5	Autriche	51,500 »	»	
6	Bavière, Wurtemberg, Bade et Hesse Grand'Ducale	26,000 v	v	
7	France	71,000 »	»	
8	Grande-Bretagne	71,000 »	»	
9	Italie et Rome.	72,500 ·		
10	Chine et Japon	46,000 »	»	
11	Pays-Bas	46,500 +	ď	
12	Prusse et Confédération du Nord.	51,300	»	710.070
13	Russie . ,	71,000 •	,	710,970
14	Brésil	30,000 •	n	
15	Danemark, Suède et Norwége	20,000 »	۰	
16	Espagne	26,000 •	» ,	
17	États-Unis	30,000 »	o	
18	Portugal	20,000 »	n	
19	Turquie, avec faculté de transférer 3,000 francs à l'article 25	50,970 .	»	
20	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation	27,000 »	'n	
	- А перолтеп	925,270 »		925,270

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

	DÉSIGNATION	CRE denandê pour i	DIT L'exencice 1870.	
Articles,	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Reportfr.	925,270 °	D	′925, <mark>270 *</mark>
	CHAPITRE III. CONSULATS.	,		
21	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	169,550 »	n	169,550 .
	CHAPITRE IV. FRAIS DE VOYAGE.			
53	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administra- tion centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	- 70 ₃ 500 o	b	70,500 •
	CHAPITRE V. Dépenses divenses relatives aux légations et aux	-*		
	CONSULATS,	!		
25 24	Perception des droits de chancellerie, à Paris . { Frais divers	8,240 °). N	
25	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des rési-			
26	dences en Orient Frois de correspondance de l'administration centrale avec les agences, oinsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels.	8,050 v - 80,120 v	n D	99,750 ×
27	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent	3,000 »		
	CHAPITRE VI.	•		
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		-	
28	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses im- prévues non libellées au Budget	47,000 »		47,000 »
	A REPORTER fr.	1,312,070 "		1,312,070 »

POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION	CRI DEMANDÉ POUR		
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per-	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	1,312,070 n	n	1,312,070 u
	CHAPITRE VII.			
	COMMERCE, NAVIGATION.			
29	Chambres de commerce	16,000 "	•	
30	Frais divers et encouragements au commerce	45,300 »	ν	-69,500 u
51	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux. (Crédit non limitatif)	8,000 "	xy	
į	CHAPITRE VIII.			
	Marine.			
	Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.			
3 2	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux ² /3 de solde, en non-activité et nom replacé	525,506 »	υ	
	Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.			
33	Personnel	26,447 »	*	
	Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.	-		
54	Personnel	512,946 »	>>	
3 5	Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal (Credit non limitatif).	238,0 00 »	n	
	Sauvetage.			
56	Personnel	15,120 »	ů.	2,028,442 »
	Police maritime.			
37	Traitements	54,694 »	ů	
58	(Primes et remises. (Crédit non limitatif.)	4,000	n	
	A REPORTER fr.	2,556,583 »	»	3,409,812 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR 1870.

	DÉSIGNATION	CRÉ			
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et - temporaires.	TOTAL.	
	Repons fr.	2,356,585	ŋ	′3,409,812 •	
	Écoles de navigation.		-		
59	Personnel	19,580 »			
	Pêche maritime.				
40	Subsides aux caisses de prévoyance des pécheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins.	52,945 »	o		
	Dépenses relatives aux divers services de la marine.				
41	Dépenses diverses	911,104 »	70,000 »		
	CHAPITRE IX.				
	Pensions et secours.				
42	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,300 »	»	\	
43	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans no- mination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	5,000 »	N-	5,500 u	
	Total du budget du rinistère des affaires étrangères. fr.	5,545,112 »	70,000 »	5,415,112 »	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 25 février 1869.

PAR LE ROI:

LÉOPOLD.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

JULES VANDER STICHELEN.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1870.

des des	LITTERA des dévetop- pements.	1	ÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
			CHAPITRE 19.						
			ADMINISTRATION CENTRALE.						
4	D	Traitement du M	inistre						
2	ø	Personnel des but	reaux. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service						
	α.	ports et affran	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes édités dans le pays, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux belges et autres menus frais						
3 (ь.	Éclairage et chau	dfage						
- 1	c.	Entretien des loc	aux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc						
į	d.	Fonds secrets							
4	Þ	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par de imputations sur d'autres articles							
			To fal du chapitre l ^{ei} fr.						
			CHAPITRE II.						
		•	LEGATIONS.						
	:	Traitements d	es chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.						
			Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 41,000						
5	x	AUTRICHE	— d'un secrétaire						
			Frais de chancellerie						
6	» }	BAVIÈRE, WURTEMBERG, BADI: ET HESSE GRAND'DUCALE.	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire						
į			Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000						
7	æ	France	— d'un conseiller						
'		(— d'un conseiller						
		,							

(135)

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT DIFFÉRENCES.			Observations.
CHARGES ordinaires et per- munentes.	CHARGES extruordinanes et tomporairos.	TOTAL.	2008 C'83286168	ALCHENTATION	DIVINUTION.	
				İ		
21,000	ж	21,000	21,000	ù	n	
145,700	35	145,700	143,700	»	»	
57,600	Þ	5 7,600	57,600	v	No	
10,000	>>	10,000	10,000	,,	JS-	
214,500	7	214,300	214,500	ŭ	24	
21 200		21 200				
51,590	30	51,500	51,500 ,	ч	29	
26,000	10-	26,000	26,000	i))	
71,000	>	71,000	71,000	æ	»	
148,500	*	148,500	148,500	, »	»	35

des des	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		Report	fr.
}			
8	,	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,00	- 1
	•	Grande-Bretagne. — d'un conseiller	
	,	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plé- nipotentiaire)O \
		(FLORENCE. Traitement d'un secrétaire 6,50	0
9	»	ITALIE ET ROME	ю }
		Rome. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipo- tentiaire	o /
		Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,00	0)
10	>	Chine et Japon . } — d'un lettré et d'un interprète 6,00	o {
	ļ	(Frais de chancellerie	o)
	į	(Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 38,00	0 \
41	ď	PAYS-BAS	o Ş
l		(Frais de chancellerie	o)
	Ì	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 41,000	0 <u>)</u>
12	9	PRUSSE ET CONFÉDÉ-) RATION DU NORD d'un secrétaire	οŞ
		Frais de chancellerie	a)
		Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000) (
13	>	Russie	o {
		Frais de chancellerie	o)
14	»	Bresn. — Traitement d'un Ministre résident	.
15	b	DANEMARK, SUÈDE ET NORWEGE Traitement d'un Ministre résident	
16	0	Espacne. — Traitement d'un Ministre résident	
17	»	ETATS-UNIS. — Traitement d'un Ministre résident.	
18	»	Portugal. — Traitement d'un Ministre résident	
		Traitement d'un Ministre résident) (
		— d'un consul général chancelier)
19	»	Turquie) [
		— d'un second drogman) {
		— de deñx khavass et d'un capou-oglan 1,970	- 1
		Frais de chancellerie)
20	×	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation	.
ļ		Total du chapitre II fr.	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT benandé pour l'exercice 1870.			CRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	Observations.	
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires.	TOTAL.	2000 L'EXERCICE - 1869.	AUGMENTATION-	DIMINUTION.	Observations.	
148,500	و	148,500	148,500	υ	n		
71,000	>	71,000	71,000	э	u		
. 72,500		72,500	72,500	ט	Þ		
46,000	נ	46,000	46,000	ú	Zi.		
46,300	79	46,500	46,300	b	n		
51,500	מ	51,500	51,500	Þ	. »		
71,000	ъ	71,000	71,000	ν	»		
30,000	3	30,000	30,000	Ľ	э		
20,000	D)	20,000	20,000	»	»		
26,000	D	26,000	26,000	»	3 0		
30,000	»	30,000	50,000	ч	»		
20,000	¥	20,000	20,000	»	υ		
50,970	ע	50,97 0	50,970	J3	» -		
27,000	»	27,000	27,000	»	>>		
710,970	»	710,970	710,970	>	>>		

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE III.
		CONSULATS.
21	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		Total du chapitre III fr.
		CHAPITRE IV.
		FRAIS DE VOYAGE.
22	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
-		Total du chapitre IV fr.
		CHAPITRE V.
		DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.
23 24	b	Perception des droits de chancellerie, A Paris
25	»	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient
26	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels
27	»	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
		TOTAL DU CHAPITRE V fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

BENANDÉ	CKÉDIT pour l'exerci	CE 1870.	GRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires ettemporaires	TOTAL.	POLK E'EXEBULE 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
169,550	D	469,550	160,130	9,400	n	
169,550	ν	169,550	160,150	9,400	»	
70,500))	70,500	70,500	»	»	
70,500	v	70,500	70,500	,,	»	
				Tiga - taget and read had been been		
			-			
8,240	»	8,240	8,240	3 3	»	
360	»	560	560	»	n	
a) 8,030	n	8,030	8,030	,s	»	a) Alexandric. — I drogman. fr. 1,000 —— t khavass
80,420	»	80,120	80,120	») >	Satonique. — t id
3,000	»	5,000	3,000	»	»	Fr 8,030
99,750	ω	99,750	99,750	»	»	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- peinents.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							
28)5	CHAPITRE VI. MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES. Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget. Total du chapitre VI fr.							
:		CHAPITRE VII.							
		COMMERCE. — NAVIGATION.							
29	Þ	Chambres de commerce							
30	3	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux.							
31	æ	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers, remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux (crédit non limitatif)							
		Total du chapitre VII fr.							
		CHAPITRE VIII.							
		mariné.							
		Paquebots à vapeur. — Sérvices spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.							
(*	Personnel des paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres fr. 233,310 »							
5 2	, ,	— des services spéciaux							
92) »	— des constructions et réparations maritimes							
	(»	— en disponibilité aux % de soldo, en inactivité et non replacé 12,214 »							
		Fr. 323,506 »							
		A reporter fr.							

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1870.		CRÉDIT DIFFÉRENCES.		ENCES.		
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1869.	LUGMENTALION.	DIMINUTION.	$\it Observations.$
				:		
47,000	_	47,000	47,000)		
41,000			47,000		»	
47,000	b	47,000	47,000	»	»	
ъ		-				
16,000	»	16,000	16,000	ď	æ	
45,300	*	45,300	45,300	ď	æ	
8,000	>	8,000	8,000	ti-	10-	
69,300	ж	69,300	69,300	b	3	
	,					
			-			
		•				
323,506	b	323,506	531,906	»	8,400	
323,506	. »	523,506	531,906	ų	8,400	36

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
	}	Report fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).
		Baleaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.
33	D.	Personnel
		Pilotaye, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.
34		Traitements
35	Э	Personnet. Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal (crédit non limitatif)
	ъ	Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, aux tèrmes de l'article 50 du règlement du 20 mai 1843
2	}	Restitution de droits
	Þ	Perte, par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue
		(Crédit non limitatif.) »
		Sauvetage.
	•	Traitements
36	3	Personnel. Vacations pour présence aux exercices prescrits par les règlements, et indemnités pour secours porté aux navires en detresse
		Police maritime.
37	7	Traitements
58	מ	Personnel. Primes d'arrestation aux agents; remises aux receveurs sur le montant des droits perçus, indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres. (Crédit non limitatif)
		Écoles de navigation.
39	ת	Personnel
		Péche maritime.
40	n	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins
		- A REPORTER fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

	CRÉDIT behandé pour l'exercice 1870.			CRÉDIT proposé	DIFFÉRENCES.		Observations.
	CHARGES ordinairesetper- manentes.	CHARGES extraordinalces ettemporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGUENTATION.	DIMINUTION.	Ooservanons.
	323,506	•	323,506	331,906	V	8,400	
	26,447	,	26,447	26,447	. >	,	
	512,946		312,946	318,946	,	6,000	
	258,000	>	258,000	258,000	, V	ھ	
•							
	>	16		13,500	ď	13,500	
		-	,		·	,	
E	15,420	מ	15,420	15,420	Þ	, c	
!	34,694	ú	34,694	34,694	- »	a c	
			33,007	04,004			
	4,000	ь	4,000	4,000	.)	*	
	19,580	» *	19,380	19,580	n	B	
	80 O 18			,			
	52,945	» ————————————————————————————————————	52,945	52,945		»	
	1,047,538	»	1,047,358	1,075,238	>>	27,900	37

CHAPITRE VIII (SUITE). Dépenses relatives aux divers services de la marine. CHARGES Paquebots à vapgur entre Ostende et Douvres. Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents. 278,000 p. Houille, huile, graisse, etc., pour 1352 traversées. 343,000 p. Frais d'agence. 6,000 p. Masse d'habillement des courriers p. 278,000 p.	des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVI	CES.								
Paquebots à vapçur entre Ostende et Douvres. CHARGES Paquebots à vapçur entre Ostende et Douvres. CHARGES valiables extracedis extraced			Report f									
Paquebots à vapçur entre Ostende et Douvres. CHARGES Paquebots à vapçur entre Ostende et Douvres. CHARGES valiables extracedis extraced												
Paquebots à vapçur entre Ostende et Douvres. Paquebots à vapçur entre Ostende et Douvres. CHARGES valuables extracedis			OHA PARRIAD PHILA									
Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres, Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents			CHAPITRE VIII (SUITE).									
Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres, Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents			•									
Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres. Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.			Dépenses relatives aux divers services de la marine.									
### Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres. Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents 278,000 543,000				CHA	RGES							
Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents			Burnels to Superior States October to December 1	ordinaires.	extraogdin.							
Houille, huile, graisse, etc., pour 1552 traversées			Paquevois à vapeur entre Ostenae et Douvres.									
Houille, huile, graisse, etc., pour 1552 traversées	1	D	Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents	278,000))							
Masse d'habillement des courriers		,	• •	1 '	υ							
Réparations extraordinaires aux malles-postes	ļ	"			n							
Bateaux à vapeur êntre Anvers et la Têle-de-Flandre. Pentretien des bateaux	!	p	Masse d'habillement des courriers	'n	'n							
### Pilotage phares et fanaux, feux flottants et service de remorque. #### Pilotage phares et fanaux, feux flottants et service de remorque. ###################################		ם פ	Réparations extraordinaires aux malles-postes	»	70,000							
## Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque. ### Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque. #### Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque. ###################################			•									
Houille, huile, graisse, etc			Bateaux à vapeur êntre Anvers et la Tête-de-Flandre.									
## Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque. ### Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque. #### Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel	- 1		Enter New Are Laterer	0.000								
Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque. Duote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel		>	-									
Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel			nounte, nuite, graisse, etc	15,000	,							
cap Spartel	41		Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.		•							
rage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de l'Escaut		'n	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel.	1,500	»							
Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur. Renouvellement des chaudières du remorqueur		ת	rage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de	908 (94	'n							
Renouvellement des chaudières du remorqueur		»	Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le									
Achat de bouées et accessoires	-	D	t									
Loyer d'une maison à Flessingue		u	•	!))							
Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal 1,500 » Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux 5,000 »		×	Loyer d'une maison à Flessingue		33							
	ł 1	د	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal	! !	»							
» Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut 3,000 »	1	»	Fou et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux	5,000))							
	Ì	»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut	3,000	'n							
A REPORTER fr. 880,624 70,000			A REPORTER. for	880 694	70,000							

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCIGE 1870.

ÚDNAR BU	CRÉDIT POUR L'EXENCI	сь 1870.	CRÉDIT propose		ENCES.	Observations.
CHARGES ordinairesetper- manentes	CHARGES extraordinanes et temporaires	TOTAL.	200 n 1. Exench B	AULWENTATION.	DIMINUTION	Chiser vicisons.
1,047,338	ם	1,047,538	1,073,238	υ	27,900	
		~				
•						
The second secon						
			-			
		•				
					,	
	-					
en en en en en en en en en en en en en e						
1,047,338		1,047,338	1,075,258	Þ	27.900	

det	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVIC	ces.	
		Refor	r	fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).		
			CHAR	GES
		~	ordinaires.	extraordia.
		Report, fr.	990,694	70.000
			880,624	70,000
		Sauvetuge.		
	>	Entretien des embarcations, hangars, etc	2,200	»˙
		Police maritime.		
	35	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage des bureaux	4,900	n
1		Écoles de navigation.		
	u	Frais divers	9.000	
41 / nite). \	_		8,080	»
	w	Fournitures de bureau, impressions, annonces, etc., pour les divers services.	3,800))
	2	Frais de voyage pour les divers services	5,500	»
	20	Dépenses imprévues pour les divers services	3,000))
	χ)	Perte par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Fles-	,,,,,	-
ĺ	`	singue	3,000	35
		*	911,104	70.000
			911,104	70,000
		Total du chapitre VII	L	fr.
			,	t
		CHAPITRE IX.		
		Pensions et secours.		•
42	>>	Premier terme des pensions à accorder éventuellement		
43	»	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans nomination enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ent des titres à l'obtenti	n, à leurs v on d'un se	cours, à
				`
		TOTAL DU CHAPITRE IN		fr.

(147)

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

URAKBU	CRÉDIT è pour l'exerc	ісв 1870.	CRÉDIT proposé	DIFFÉI	RENCES.	Observations.
CHARGES ordinaires etp manentes.	CHARGES extraordinalies et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Opservacions.
1,047,338	и	1,047,538	1,075,238))	27,900	
			~		٠,	
		·				
		•	·			
					-	
				•		
	-					
911,104	70,000	981,104	979,104	2,000	, a	
1,958,442	70,000	2,028,442	2,054,542	2,000	27,900	
		Diminutio	98 fr.	25,	900	
2,300	,,	2,300	2,500	»	D	
3,000	D	3,000	3,000	υ	α	٠.
5,300	>	5,300	5,300	ע))	

	ÉROS es	
Chapitres	Puges.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Récapitulation.
I.	134	Administration centrale
11.	ib	Légations. — Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie
111.	138	Consulats. — Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.
1V.	ib.	Frais de voyage
V.	ib.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	140	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues
ÝΠ.	ib.	Commerce, navigation
vin.	ib.	Marine
IX.	146	Pensions et secours
		Totaux fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

The second	DENANUÉ	CRÉDIT POUR L'EXERGICE	1870.	CRÉDIT propose	différ	ences.	01
ī	CHARGES Ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL. 1869. AUGMENTATION. DIMINUTE		ымитион.	Observations.	
And buildings.						en historia de la compania de la compania de la compania de la compania de la compania de la compania de la co	
						3	
	214,300 •	н	214,500 »	214,300 »	,,	»	
	710,970 »	ע	710,970 »	710,970 »	»	»	
	469,550 »	, 10	169,550 »	1 60,15 0 »	9,400 »	»	
	70,500 »	b	70,500 »	70,500 »	»	»	
	99,750 »	٠ و	99,750 *	99,750 »	ų	ν	
	47,000 »	»	47,000 »	47,00 0 »	υ))-	
	69,300 »	v	69,300 »	69,3 00 »	»	»	
	1,958,442 »	70,000 »	2,028,442 »	2,054,342 »	»	25,900 »	
	5,300 »	D.	5,300 »	5,300 »))	»	
	3,345,112 »	70,000 »	3,415,112 »	3,431,612 »	9,400 »	25,900 »	
			Diminutio	oo fr.	16,5	500 »	

ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1870

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 4° janvier au 54 décembre 1868, et des extinctions constatées pendant la même période, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1º PENSIONS CONFÉRÉES.

No d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANVELLE	DATE de l'arrêté.	DATE: DE L'ENTRÉE co jouissance.	Observations.
135 136 137	,	Pilote	865	15 juillet 1868 _. 1d. 12 nov. 1868.	1er janv. 1868. ld. 15 octobre 1867.	
		Toralfr.	7,358	:	i _ i i	,

2º PENSIONS ÉTEINTES.

					DATE de l'extinction	DATE du décès.
82	Verdonk, A	Matelot du pilotage	577	4 août 1860.	31 oct. 1867.	9 octobre 1867.
56	Debruyn, F	Matelot de 1º classe	250	19 avril 1849.	21 déc. 1867.	21 décembre 1867.
50	Vangarsse, J	Timonier	173	21 février 1848.	51 déc. 1867.	Id.
65	Eldert, S	Patron du feu flottant	456	14 déc 1857.	29 février 1868.	5 février 1868.
83	Dyserinck, A	Garde-fanal	453	50 mai - 1860.	51 août 1868.	11 août 1868.
100	Wagemans, P	Pilote	1,120	14 février 1865.	51 octob. 1868.	-17 octobre 1868.
120	Ocket, A	Chauffeur	319	15 mars 1866.	51 déc. 1868	7 décembre 1868.
		TOTAL fr.	5,110			

SITUATION.

Lors de la présentation du Budget de 1869, le Département des Affaires Étrangères comptait 7	4 pensions,	s`élevai	ıtà fe.	90,919 •	
Depuis cette époque, 5 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à					
Out and the second of the seco	Ensemble.		fr.	98,277 »	
Sept pensions se sont éteintes; elles montent à	• • • •		- · ·	5,110 »	_
Reste done à servir 70 pensions, s'élevant à .			fr.	95,167	

(151)

[Nº 78.]

VI.

BUDGET

bU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1870, s'élève à la somme de 13,174,380 francs. Comparé au Budget de l'exercice 1869, qui était de 13,201,880 francs, il présente une diminution de 27,500 francs, qui s'explique comme il suit:

.Idministration centrale.

ART. 7bis.

Un crédit extraordinaire de 85,400 francs a été alloué au Budget des Dépenses du Ministère des Finances de l'exercice 1869, pour couvrir les frais de transformation des pièces de cuivre de cinq centimes et de dix centimes à démonétiser, en pièces de deux centimes, ainsi que les frais de fabrication de pièces d'un centime.

Ce crédit étant reconnu suffisant, il n'y a pas lieu d'en pétitionner un nouveau au Budget de 1870, qui subit de ce chef une diminution de 85,100 francs.

ART. 8.

Papiers à timbrer. — En présence de l'accroissement continu du débit du papier timbré, on prévoit la nécessité d'une augmentation de crédit de 5,000 francs pour l'exercice 1870.

Le produit de ce débit s'est élevé :

En	1863	à					. Ì	ľ.	2,548,504))
En	1864	à							2,612,573)
En	1865	à							2,607,402	n
$\mathbf{E}\mathbf{n}$	1866	à				-			2,748,710))
En	1867	à							2,781,998	>>

La recette de 1867, comparée à celle de 1865, présente une augmentation de plus de 9 p. %.

ART. 14.

La diminution de 136,900 francs provient des causes ci-après :

L'administration a procédé à une nouvelle classification des bureaux de douane, en vue de mettre les traitements plus en rapport avec le travail et la responsabilité qui incombent aux receveurs. A cette occasion, il a paru convenable, afin de simplifier les écritures, de ranger parmi les recettes à remises proportionnelles 87 bureaux à traitement fixe qui, à raison du peu

(153) $(N^{\circ} 78.)$

NOTE PRÉLIMINAIRE.

d'importance de leurs produits, tombent dans la catégorie des recettes qui ont un minimum de remises de 1,500 francs. La dépense afférente à ces bureaux est transférée à l'article 15, qui subit de ce chef une augmentation de 137,000 francs.

ART. 15.

L'augmentation de 137,000 francs est expliquée à l'article précédent.

ART. 17.

La loi du 5 juin 1868 abolit le contrôle obligatoire des ouvrages d'or et d'argent, à partir du 1er juillet 1869; mais elle accorde au public la faculté d'en faire vérifier les titres par des essayeurs du Gouvernement, dont le nombre sera déterminé d'après l'usage qui sera fait de cette faculté. On ne pourra être fixé à cet égard que quand la nouvelle loi aura fonctionné pendant un certain temps. Dans cet état de choses, la prudence conseille de reproduire au Budget de 1870 le crédit de 60,100 francs voté pour 1869.

ART. 18.

Le crédit porté à l'article 18 a principalement pour objet les suppléments de traitement alloués aux employés inférieurs des douanes chargés de la surveillance des fabriques de sacre de betterave. Le nombre de ces usines augmentant pour ainsi dire chaque année, les frais de surveillance s'accroissent également. Un supplément de crédit de 10,000 francs est présumé nécessaire pour faire face aux besoins du service en 1870.

Art. 49.

L'augmentation de 35,000 francs, demandée à l'article 19, servira à payer les traitements d'attente des fonctionnaires de la garantie des matières d'or et d'argent, qui seront mis en disponibilité pour cause de suppression d'emploi.

ART. 20.

La diminution de 9,000 francs, que présente l'article 20, se divise comme il suit :

Frais de bureau			•		•	٠			-	•	. fr.	2,500))
Frais de tournée		•	;		•	٠	•	•		•		6,500	"
ı						T	отл	L.		•	. fr.	9,000))

Ces économies résultent de la suppression : 1° de l'indemnité extraordinaire accordée à deux directeurs, à titre de frais de bureau; 2° du contrôle obligatoire des ouvrages d'or et d'argent.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 21.

L'administration a le projet de modifier le règlement sur les poursuites enmatière de contributions directes, afin de le mettre en harmonie avec la législation en vigueur.

Depuis longtemps il est reconnu que les porteurs de contraintes ne sont pas convenablement rétribués, et leur position s'est encore empirée par suite de la décision ministérielle, qui ordonne aux receveurs d'envoyer par la poste les derniers avertissements que les porteurs de contraintes portaient précédemment chez les contribuables en retard de se libérer, à raison de 10 centimes par avertissement. C'est en vue d'améliorer le sort de ces agents que l'on propose d'élever de 20,000 francs à 50,000 francs le chiffre de l'allocation qui figure sous le litt. f de l'article 21. Cette augmentation représente à peu près le chiffre des frais qu'occasionnait la remise des derniers avertissements.

Par suite des simplifications apportées au modèle du sommier des contributions directes, le travail des receveurs est notablement diminué, au point que l'on peut se dispenser de leur allouer une indemnité spéciale de ce chef. Le Budget de 1869 comprend une somme de 21,500 francs pour cet objet.

D'après ce qui précède, l'article 21 subit une augmentation de 8,500 francs, savoir :

Litt. f. Porte	urs de	contr	aint	es, au	gmen	tation			. fr.	30,000	>>
A déduire . qui figurent au							•	٠		21,500) >
-	-			-]	Reste.			. fr.	8,500))

ART. 28.

Les remises des greffiers se sont élevées à 53,400 francs, en 1866, et à 56,040 francs, en 1867. Eu égard à l'augmentation constante du produit des droits de greffe, et bien que le crédit ne soit pas limitatif, on propose de porter l'allocation à 60,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

[No 78.]

COMPARAISON

des crédits proposés au Budget de 1870, avec ceux qui ont été alloués pour l'exercice 1869.

			CRÉDITS			CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1870,						
TRES.		ACCORDES	POUR L'EXER	CICE 1869.	PROPOSÉ:	S POUR L'EXER	CICE 1870.		SUR LES	SUR L'ENSEMBLE.				
CHAPUTRES.	SERVICES.	.	1, , 1,	moon it	, Ordinaires	Extraordin.	TOTAL.	ORDIN	AIRES.	EXTRAOR	DISAIRES.	SUR L'ENSEABLE.		
3		Ordinaires.	Extraordin,	TOTAL.	Ordinaires.	Extraordin.	TOTAL.	EN PLUS.	EN MOINS,	EN PLUS.	EN MOINS.	EN PLUS.	EN MOINS.	
I.	Administr. centrale	966,900 .	120,100 *	1,08 7,0 00 »	971,900 •	37,000 •	1,008,900 »	5,0 0 0 "	n	•	85,100 »	ņ	78,100	
II.	— de la trésorerie, etc.	170,000 »	»	170,000 •	170,000 »		170,000 .	33	•	33	9	n	n	
III.	des contributions, etc.	9,507,900 •	94,500 »	9,602,200 .	9,520,000 •	126,800 •	9,646,800	12,100 "	•	32,500 »	E	44,600 u	**	
ΙΥ.	- de l'enregistrem., etc	2,279,680 »	17,000 »	2,296,680 »	2,285,680 »	.17,000 a	2,302,680 .	6,000 ×	n	n	21	6,000 "	> -	
Υ.	Pensions et secours	58,000 »	,	38,000 •	58,000 ·	n	38,000 n	1)		•	7	Ď	Þ	
VI.	Dépenses imprévues	8,000 p	ъ	8,000 "	8,000 »		8,000 %	15	5	"	1)	n	13	
	Totaux , fr.	12,970,480 »	231,400 »	13,201,880 n	12,093,580	180,800 »	13,174,380 »	25,100 »	17.	32,500 »	85,100 0	50,600 n	78,100	
	,			fr.	En plus :	25,100 »	En moins	: 50,600 »	En moins :	27,500				

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances:

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1870, est fixé à la somme de treize millions cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingts francs (13,174,380 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 28 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 4870.

	DÉSIGNATION	3	ÉDIT L'EXERCICE 1870.	
Artieles	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinuires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	OHE A INTERPED TO Y.			
	CHAPITRE 14.			
	AUMINISTRATION CENTRALE.			l
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»;	,
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	600,500 -	5,000 .	
5	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	76,000 "	2,000 n	
4	Frais de tournées	7,000 »	>>	
5	Matériel,	64,000 "	50,000 »	1,008,900
6	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garanție.	4,200 .	n	
7	Service de la monnaie	25,200 »	»	
8	Magasin général des papiers	158,000 •	b.	
9	Documents statistiques	18,000 n	n	
Ý		,		1
	CHAPITRE 11.			
	ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			Ţ
10	Traitements des directeurs et agents du Tresor	155,000 »	» •)	
11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des directeurs et agents.	55,000 »	n {	170,000
			,	
	CHAPITRE III.			
	ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.			
12	Surveillance générale. — Traitements	504,200 »	n	
13	Service de la conservation du cadastre. — Traitements	591,500 »	24,500 "	
14	- des contributions di- (Traitements fixes	1,807,500 »	6,000 •	
	rectes, des accises et Remises proportionnelles et indem-			
15	de la comptabilité. (nités (crédit non limitatif)	1,857,000 -	1)	
16	— des douanes et de la recherche maritime	4,555,500 »	6,000 0	
17	 de la garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent . 	60,100 "	В	
18	Suppléments de traitement	150,000 »	» \	9,646,800
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non re- placés.	13	75,000 »	
20	Frais de bureau et de tournées	75,700 »	15,300 »	
21	Indemnités, primes et dépenses diverses	411,500 »	υ	
22	Police donanière	5,000 »	71	
25	Frais d'expertise en matière de douanes (crédit non limitatif)	2,000 •	v	
24	Matériel	162,400 *	n	
	A REPORTER fr.	10,661,900 »	165,800 »	10,825,700

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION	CRI DEMANDÉ POUR I			
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	
	Reconv fr.	10,661,900 u	165,800 »	10,825,700 »	
	CHAPITRE IV.				
	ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.				
25	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	458,800 "	ì		
26	— — du domaine	116,800 •	7,000 "		
27	- forestier	552,580 °	n		
28	Remises des receveurs - Frais de perception (crédit non limitatif).	1,110,000 "	n		
39	— des gressiers (credit non limitatif)	60,000 ×	D.	2,502,680 »	
50	Matériel	60,500 ·	n	. 2,502,000 .	
51	Dépenses du domaine	95,500 »	10,000 »		
55	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faci- liter l'exploitation des propriétés de l'Etat	50,000 »	v		
53	Intérêts moratoires en matières diverses (crédit non limitatif).	1,500 »	SE .		
	CHAPITRE V.				
'	PENSIONS ET SECOURS.				
54	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	28,000 »	n '		
55	Secours à des employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	10,000 »	n.	38,000 •	
	CHAPITRE VI.				
	DÉPENSES IMPRÉVUES.				
36	Dépenses imprévues non libellées au Budget	8,000 »	υ	8,000 •	
,	Total du budget du ministère des finances , fr	12,995,580 »	180,800 "	15,174,580 v	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 28 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE Rot:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN-

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

pour l'exercice 1870.

numéno des articles.	des dés elop- pements.	désignation des dépenses et servi	ces.	
		CHAPITRE 1°°.		
		ADMINISTRATION CENTRALE.		
ı		Traitement du Ministre.		
2	υ	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service		
			CHAY	RGES
			ordinaires.	extraordin.
3	(a.	Honoraires et émoluments fixes des avocats et avoués du Département des Finances.	56,000	2,000
	(b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc	20,000	'n
		`	76,000	2,000
4	b	Frais de tournées du Ministre et des fonctionnaires supérieurs		
			СНА	RGES
		Hatériel.	ordinaires.	extraordin.
·	(a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres et autres menus frais	18,000))
3	} b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	20,000	»
	(c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles	26,000	30,000
			64,000	30,000
		Service de la Monnaie.		
6	מ	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie.	4,200	»
	<i>a</i> .	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais.	2,400	»
7	<i>b</i> .	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc.	4,800	n
•	c.	Multiplication des coins de monnayage, confection de viroles et frais de comptage	12,000	n
	\ d.	Location d'une maison pour le service de l'administration; contributions, abonnement à l'eau et au gaz	4,000	»
			25,200	»

	DEMANDÉ	CRÉDIT POUR L'EXERCI	ce 1870.	CKÉDIT alloué	différ	ENCES.	Observations.
	CHARGES ordinalieset per- manentus.	CHARGES extraordinaires ettemporsires.	тотаь.	POUR L'EXERCICE 1809.	AUGMENTATION,	DIMINUTION.	Observations.
tj	21,000 600,500	5,000	21,000 605,500	21,000 605,500	צ	3 33	
	76,000	2,000	78,000	78,000	79	Þ	
•	7,000	,	7,000	7,000	ע	*	
	64,000	30,000	94,000	94, 000	¥	>	
	4,200	Þ	4,200	4,200	, ,	>	
d	25,200	Q	23,200	23,20 0	د	V	
	795,900	37,000	832,900	832,900	D	D	42

UMÉRO des rticles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVI	CES.	
•			Керокт	fr.
		Administration centrale (suite).		
7614	ע	Achat de matières et frais de fabrication de monnaies de cuivre		
		Magasin général des papiers pour le service de l'administration centrale et des provinces.	CHAI	RGES extraordin.
!	a.	Papiers à timbrer	70,000	n
8	b .	Papier électoral	15,000	»
(c.	Autres papiers de toute espèce.	75,000	,
		Documents statistiques.	158,000	»
9 }	a.	Frais de rédaction de la Statistique commerciale	12,000	»
; ;	ь.	de publication	6,000	n
1			18,000	п
		TOTAL DU CHA	PITRE Ier	fr.
1		•	-	
İ		, CHAPITRE II.		
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS	S LES PROV	inces.
ţ		S. TRAITEMENT Por an.	CHAR ordinaires.	GES extraordin
(a.	Traitements des directeurs et agents	129,000	ď
10 {	b .	des agents auxiliaires » 500 à 600	6,000	¥
11	»	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des directeurs et agents	35,000))
		TOTAL DU CHA	PITRE II	fr.

	CRÉDIT demandé pour l'exemple 1870.		CRÉDIT alloue	différences.			
	CHARGES ordinarceset per- manentes.	CHARGES	TOTAL	FOUR L'EXERCICE	AUGMENTATION.	DIMING HUR.	Observations.
	795,900	37,000	832,900	832,900	ú	n	
	u	b	U	83,100))	83,100	
	158,000	3	158,000	155,000	5,000	V	
,	18,000	•	18,000	18,000	מ	۷	
	971,900	57,000	1,008,900	1,087,000	5,000	85,100	
			DIMINITION.	fr. 78,10		00	
					•		
	135,000	מ	135,000	135,000	D	W	
	35,000	u	35,000	35,000	φ.	D	
	170,000	,	170,000	170,000	ď	>	
			Différence.	fr.			

NUMÉRO des articles.	LITTÉAA des dévelop- pemients.	désignation des dépi	ENSI	ES E	T SERVI	CES.	
		CHAPITR					
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.	DOUAR	NES EI	ACCISES DAN	S LES PRO	vinces.
		Surveillance générale.	Nambre D'AGRNTS,	CLASSES.	TRAITEMENT par an.	CHA	RGES
,	a.	Traitements des directeurs	9	»	8,000	72,000	»
,			l (5) re	6,500	32,500) »
	b.	— des inspecteurs provinciaux	4	2°	6,000		D D
İ	c.	de l'inspecteur spécial	1	»	6,500	6,500	»
12 ((3	-1 re	5,000	15,000	b
	d.	 des premiers commis de direction. 	3	2°	4,000	12,000	» \
			3	3°	3,500	10,500	» (
			14	1 re	Max. 5,000 Min. 2,400	5 58.400	»
	e.	- des seconds commis de direction) 15	2e	2,000	50,000))
1			21	3º	4,600	33,600	'n
			25	40	1,200	50,000))
		•	103			304,200	*
		Service de la conservation du cadastre.					
1	a.	Traitements des inspecteurs	5	n	6,500	»	19,500
			6	110	4,000	24,000	'n
	ь.	— des contrôleurs	6	20	3,500	21,000	»
13	(6	3°	3,000	18,000	, }
			49	1 re	2,200	107,800	
	c.	- des géomètres	49	2°	1,800	88,200	5,000
1			49	3°	1,500	75,500	(-,)
-		1	49	4º	1,200	58,800	
			217			591,500	24,500
			I	<u> </u>	A RI	EPORTER	, . fr.

	DEMANUÉ	CREDIT	ск 1870.	CRÉDIT alloué	DIFFÉR	ENCES.	Ohservations.
	CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extruordinaires et temporuires	TOTAL.	rour l'exercice 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Onservations.
i							
		•			•		
	304,200	n	304,200	504,200	и	3 2	
	391,300	24,500	415,800	415,800	,	ž.	
							·
		and make an influence					
	695,500	24,500	720,000	720,000	>	,	

NUMÉRO des articles.	i.iTTÉNA dei dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPI	ensi	es e	T SERVI	CES.	
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTION	Id SNC	IRECT	es, etc. (su	Report	fr.
			, ¿;	, i	TRAITEMENT	CHAI	RCES
			Nombre n'agrafs.	CLASSES	par an.	ordinaires.	extraordin.
		Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.	25	4 re	5,000	125,000	
			25	20	4,200	105,000))
	u.	Traitements des contrôleurs	25	_	3,600	90,000	»
				40	3,000	75,000	»
	b.	des sous-contrôleurs	25 25)))	2,000	50,000	"
Ì	Ì		4	1re	9,000	36,000	'n
ĺ	leurs attributions, lorsque les re ses proportionnelles, en égard à travail, constituent une rémunéra		4	2°	7,500	30,000	n
l		des recevenrs ayant les donanes dans	2	3°	6,000	12,000	ນ
l		ses proportionnelles, on égard à leur) 5	4e	4,700	25,500	n
		travail, constituent une rémunération	8	5ª	5, 600	28,800))
		insuffisante ou trop élevée	11	6°	2,700	29,700	»
		,	14	7°	2,000	28,000))
1			22	120	3,000	66,000	»
14	₹.	— des vérificateurs	26		2,500	65,000	n
	d.		51	5e	2,000	62,000	b
			32	4e	1,500	48,000	»
			19	-] re	2,200	41,800	»
		don commis and don't	26	2e	1,800	46,800))
	е.	— des commis aux écritures	34		1,500	51,000	n
			40	4e	1,200	48,000	>
			177	1 re	1,500	265,500	D
	f.	— des commis des accises	194	2º	1,200	232,800	n
	1.	ues commis des accises	100	3 ⁰	1,000	100,000	v
			100	₫°	900	90,000	n
ı	. <i>g</i> .	Indemnités de résidence.	»	»	n	57,600	6,000
			974			1,807,500	6,000
15	'n	Remises proportionnelles et indemnités (538 agent (Crédit non limitatif.)			A R	EPORTER.	

å dnakad	CRÉDIT	се 1870.	GRÉDIT alloue	DIFFÉRENCES.		
CHARGES ordinaires et per- maucutes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.	роун ц'яхинсіся 1869.	AUGMEN TATION	NOIS NAIKIG	Observations
695,500	24,500	720,000	720,000	Э	גנ	
				ļ		
			•	,		
1,807,500	6,000	1,815,500	1,950,400) a .	156,900	
					•	
1,857,000	»	1,837,000	1,700,000	137,000	>>	
4,340,000	50,500	4,370,500	4,370,400	137,000	156,900	43

des	des dévelop- pements.	désignation des dépi	ensi	es e	T SERVI	CES.	
				· · · · · ·	·	REPORT	. , fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTI	ons D	IREC'	res, etc. (se	uite).	,
		Service des douanes et de la recherche maritime.	Nombre D'agents,	CLASSES.	TRAITEMENT par an.	CHAR ordinaires.	GES extraordin.
	€4.	Traitement du directeur chargé du service actif des douanes sur les chemins de fer		ונ	8,000	8,000	'n
	<i>b</i> .	Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers.	1)1	5,500	5,500	»
		1	13	Į	4,200	63,000	»
	c.	- des contrôleurs	16	9e	5,600	37,600	" »
	-		16	5e	3,000	48,000	»
	d.	des lieutenants	43	**	2,000	86,000	**
	и. e.	- des sous-lieutenants	5 45 57))	1,800	102,600	» "
	f.		457		1,400	639,800	»
16 (, .	— des brigadiers	502	»	1,100	552,200))
10 (g.	- des sous-brigadiers))		1	»
		(867	1 re	1,000	867,000	Ŋ
j	h.	— des préposés	917	2e	900	825,300))
			821	3'	800	656,800	»
	i.	— des préposés temporaires	570	n	»	190,000	»
	j.	des matelots	31	{ re	1,100	54,100))
1	f.	- des materots	28	2°	1,000	28,000	»
1	k.	des mousses	4	»	600	2,400	33
	<i>t</i> .	Service de la masse d'habiltement	n T	n	»	8,600))))
	m.	Indemnités de résidence	»	" »	" »	158,400	6,000
l							
			4546			4,333,500	6,000
		Service de la garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent.			and the second second second second second second second second second second second second second second seco	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
		(4	Į re	5,500	14,000	»
	α.	Traitements des contrôleurs	5	2^{e}	3,000	15,000	α
17			อี	5 °	2,500	12,500	»
11			3	4 e	2,000	6,000	n
	<i>b</i> .	— des essayeurs et essayeurs-adjoints .	14	n	600 à 1,200	12,600	13
						60,100))

DEMANDÉ	CRÉDIT	CE 1870.	CRÉDIT alloué	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaires et per munentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
4,340,000	30,500	4,370,500	4,370,400	137,000	136,900	
4,333,300	6,000	4,539,300	4,559,500	3 +	קל	
60,100	,	60,100	60,100	,	,	
8,733,400	36,500	8,769,900	8,769,800	137,000	136,900	44

des articlos.	LITTÉRA des dévelop- pements,	désignation des dépenses et serve	CES.	
		Recor	т	fr.
		administration des contributions directes, etc. (sui	te).	,
		Suppléments de traitement extraordinaires.		
18	ņ	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique		
		Truitements temporaires.		
19	11	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés		
			СНАР	GES
		Frais de bureau et de tournées.	erdinaires.	extenordin.
4	(a.	Frais de bureau	30,800	6,300
20	ь.	Frais de tournées	44,900	9,000
			75,700	15,300
		Indemnités, primes et dépenses diverses.	l	
	a.	Indemnités pour confection des rôles des contributions directes	35,000 1	»
	b.	— aux géomètres du cadastre	50,200	»
	c.	— aux commis ambulants du service des accises	30,000	»
ļ	d.	— aux experts de la contribution personnelle	60,000	x)
	е.	 aux répartiteurs pour les patentes et les droits de débit de tabacs et de boissons alcooliques. 	35,000) }
	f.	- aux porteurs de contraintes	50,000	. ພ
	g.	 et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes . 	1,500	- »
	h.	- de déplacement aux employés des provinces	5,300	»
21	i.	aux receveurs, pour les copies des rôles des contributions di- rectes à délivrer aux collèges des bourgmestre et échevins, en conformité de l'article 4 de la loi du 4° avril 1845, ayant pour objet d'assurer l'exécution régulière de la loi électorale		
ı	j.	du 3 mars 1851. pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires, matrices cadastrales et livres-journaux	61,500))
[k.	Primes pour saisies de sel et de boissons distillées, découvertes de brasse-	40,000	»
	l.	ries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs	1,000	» -
	112.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	26,000	» .
1]]		16,000	» [
			411,500	»

(171)

DEMANDÉ	CRÉDIT	ск 1870.	CRÉDIT alloué	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manuntes	CHARGES extraordinaires at temporaires	TOTAL	POLE C'EXERCICE	AUGHBHTATION.	DIMINUTION	Observations.
8,733,400	36,500	8,769,900	8,769,800	137,000	136,900	
		-				
130,000	D	130,000	120,000	10,000	*	
ы	75,000	73,000	40,000	3 3,000	D.	
75,700	13,300	91,000.	100,000)	9,000	
		7				
		•				
411,500	*	411,500	403,000	8,500	ъ	
		-		ŕ		
<u> </u>						
9,350,600	126,800	9,477,400	9,432,800	190,500	145,900	

UMÉRO des irticles.	LITTÉRA Jes dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVI	ces.	
			Report	fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (SU	uite).	
		Police douanière.		
22	×	Mesures de police douanière		
25	'n	Frais d'expertise en matière de donane. (Crédit non limitatif.)		
			CHAI	RGES
		Matériel.	ordinaires.	extraordia.
	a.	Frais des impressions pour registres, états, bordereaux; achat et réparation d'instruments; balances et ustensiles de bureau, etc	53,000	»
9.1	b .	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations	87,000	ช
24 (e	Construction et acquisitions de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations.	15,000	»
	d.	Ports de lettres, transport de matériel, contributions, passages d'eau, etc	7,000	»
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement	400	»
			162,400	»

DEMANDÉ	CRÉDIT POUR L'EXERCI	ск 1870.	CRÉDIT alloué	DIFFÉR	ENCES.	$Observations. \ \ $
CHARGES ordinaireset per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
9,350,600	126,800	9,477,400	9,432,800	190,500	145,900	
					٠	
	w.					
5,000	ه	5,000	5,000	-	· »	
2;000	»	2,000	2,000	.	>>	
·						
,						
162,400	p	162,400	162,400	ŭ	¥	
·	•					
·						
		•				
9,520,000	126,800	9,646,800	9,602,200	190,500	145,900	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Augmentatio	on fr.	44,6	00	

NUMÉRO des articles,	LITTÉRA des dévelop- pements.	désignation des dépensi	ES E'	r servi	CES.	,
		CHAPITRE IV		NES DANS LI	s provinc	ES.
		,	, ,	 	CILLY	A DO
		Enregistrement et timbre. — Personnet.	Nombre D'agents,	par an.	ordinaires.	extraordin.
	<i>u</i> .	Directeurs	Ą	8,000	72,000	n
	1		{ 6 treet.	7,000	42,000	»
1	b .	Inspecteurs	6 2 ° cl.	6,500	39,000	n
 		,	/ 12 tm cl	5,000	60,000	»
	c.	Vérificateurs	13 24 CI	4,500	54,000	»
			12 3° cl.	4,000	48,000	'n
	d.	Premiers commis de direction	9	3,500 à 4,500	36,000	b
	е.	Seconds — —	19	1,500 à 2,500	37,000	b.
25	<i>f.</i>	Seconds commis adjoints	2	1,200 à 1,400	2,800	b
	g.	Surveillants aux ventes à Bruxelles, Anvers, Liége et Gand.	4	2,000 à 2,400	8,800	»
	h.	Indemnités aux agents de change, pour la publication du prix courant des effets publics	4	»	2,100	»
	i.	Conservateur de l'atelier général du timbre	1	5,000	6,000	b
	j.	Garde-magasin contrôleur du timbre	1	3,200	3,200	»
	k.	Suppléments de traitement alloués à huit seconds commis de direction chargés du contrôle du timbre extraordinaire	n	»	2,400	»
,	. <i>l</i> .	Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles	31	1,000 à 2,000	43,500	, ,
	m.	Indemnités pour maladies et travaux extraordinaires	ь	»	3,000	'n
			128		458,800)

	DEMANUÉ	CRÉDIT	св 1870.	CRÉDIT alloué	DIFFÉR	ENCES.	
ord	CHARGES dinuires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE . 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
				·			
	į						
				•			
	į	ļ					
					• •		
					,		
	458,800	• •	458,800	438,800	20	*	
		•					
		!	•				
-							
	458,800	»	458,800	458,800	ע	*	45

NUMÉRO der articles.	LITTÉRA des dévelop- pements,	DÉSIGNATION DES DÉPENSI	es e	T SERVIC	CES.	•
					Report	fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT	e t de	s domaines	(suite).	
			, si	}	CHAI	RGES
		Domaines Traitements.	Nombre D'ACENTS.	TRAITEMENT par an.	ordinalres.	extraordin.
		Canal de Pommerwul.				
	1	Receveur principal	1	5,000	5,000	»
	u. b.	Éclusiers-receveurs	. 2	800 Cl 1,100	1,900	»
	v.	Pontonnier au service du contrôle	-1	150	150	n
						•
		Canal de Charleroy.	6	440 A	18,000	>>
;	d.	Receveurs	10	350 à 3,000 200 à 250	2,400	<i>)</i> ,
	e.	Éclusiers au service du contrôle	10	200 a 230	2,400	
		Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.			-	
	f.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	3	250 à 550	1,150	"
	g.	Garde-canal messager	4	175	175	D
		Sambre canalisée.				
	h.	Receveurs	~ 2	3,000	10,000	w
	i.	Éclusiers-receveurs	44	400 à 90 0	6,500	»
	j.	Messagers gardes-canal	2	1,000 et 1,180	2,150	'n
26	(Canal de Mons à Condé.				
	k.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	550 à 500	2,700	1 0
	l	Pontonnier au service du contrôle	1	450	150	»`
			- 1			
		Meuse.	5	300 à 1,250	5,500	20
•	<i>m</i> .	Percepteurs	,	000 tt 1,200	0,000	~
		Eseaut.				
	n.	Éclusiers-receveurs	7	220 9 220	5,050	>>
		Demer.				
	o.	Éclusier-receveur.	1	550	350	»
	p.	Pontonnier au service du contrôle	1	150	450	»
		Lys.	e	500 h 440	2,500	**
	q.	Éclusiers-receveurs	6 2	500 à 380 150 et 200	2,500 350	» »
	r.	rontonniers an service an controle		130 GE 200		,,
			00		CIEEN	
		A REPORTER	. 6 6		61,775	. n

DEMANDE	CRÉDIT	ce 1870	CRÉDIT alloue	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaireset per- manentes.	CHARGES extraordinuires et temporuires.	fotal.	roun L'exencice	AUGMEN FREIGN.	DIMINUTION.	Ouser villaria.
458,800	b	458,800	438,800	3	29	
					*	
				İ		
			,			
					-	
					`	
458,800	,	458,800	458,800	*	3	

UMÉRO des rticles.	des dévelop- pements.	désignation des dépense	es ie	r servic	CES.	
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT I	er de		PORT	fe.
		Now Interest Dr. D. D. D. D. D. D. D. D. D. D. D. D. D.		1		0.000
		Domaines. — Traitements (suite).	Nombre n'agents	par an.	ordinalies	RGES
		Report. ,	66		61,775	»
		Canal de Gand à Ostende.				
	i s.	Percepteurs	2	700 e t 800	1,500))
	t.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	_	200 à 350	3,700	»
	u.	Éclusier au service du contrôle	1	150	150	'n
		Canal de Terneuzen et Moervaert.				
	υ.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	7	130 à 330	1,550	»
		Canul de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.				
	w.	Percepteur	l ı	700	700	'n
	x.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	10	250 à 550	4,200	»
	у.	Éclusier au service du contrôle	1	150	150	»
	2	Garde-canal messager	1	175	175	υ
		Petue Nèthe canalisée.				
26	aa.	Éclusiers-receveurs	3	350 à 150	1,150	»
(suite).	66.	Pontonnier au service du contrôle	L	150	150	»
		Canal de Liége à Maestricht.				
	cc.	Eclusiers-receveurs		ana A	1 050	
	dd.	Gardes-canal messagers.	4 2	550 à 760 175	1,850 350	»
		-		110	930	>>
		Yser et canal de Plasschendaele.				
	ee.	Percepteur	1	500	500	n
	ff.	Éclusiers-receveurs	2	200 et 650	850	»
		Canal de Deynze à Schipdonck.				
	gg.	Eclusiers-receveurs	2	450 et 400	550	»
	hh.	Contrôleurs des différentes voies navigables	6	3,000 à 4,500	23,600	»
	ii.	Sous-contrôleurs	1	2,400	2,400	" »
	[,		
		A reporter	127		105,300	»
		AN REPURIER , ,	121		100,000	,,

DI	ENANDÉ	CRÉDIT	иск 1870.	CRÉDIT ullou«	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHA ordinal mau	RGES resetper- entes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGMEN ETLION-	DIMITUTION.	
45	8,800	υ	458,800	458,800	'n	>>	
		-					
					·		
			-				
	8,800	»	458,800	458,800	magamining and a substitute state		

des articles.	LITTÉRA des dévelop- pemonts.	désignation des dépens	es e	T SERVI	CES.	
			74		T	fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT E		DOMAINES.		
		Domaines. — Traitements (suite).	Nombre p'agents.	Paran.	ordinaires.	extraordin.
		Report	127		105,300	»
	jj.	Bateaux à vapeur. Délégués à la recette	5	1,100 à 1,850	4,200	»
	kk.	Extraction du minerai de fer. Indemnités à quatre agents, pour direction et surveil- lance des travaux, et frais de voyage	4	×	3,500	»
26 (suite).	u.	Palais de Liège.	1	800	800	»
	mm.	Maison hanséatique à Anvers. Concierge surveillant	t	1,500	1,500))
	20)1.	Palais de Tervueren. Personnel	6	800 à 2,500	» ·	7,000
	00.	Services nouveaux et extraordinaires, intérém, frais de maladie, etc	»	»	1,500	'n
			142		116,800	7,000
		Forets. — Traitements.				
	; a.	Inspecteurs	6	1,800 à 6,000	32,400	»
,	<i>b</i> .	Sous-inspecteurs	. 4	3,400 à 3,800	14,400	>>
27	$\langle c. $	Gardes généraux	22	1,800 à 2,800	51,600	>>
	d.	Brigadiers et gardes	500	50 à 1,530	230,180	»
	\ e. 	Indemnités pour travaux extraordinaires , frais de maladies , intérim , etc	»	· 70	4,000	»
			532		332,580	»
28	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tal n'est point limitatif.)	rifs ac	tuellement en	ı vigueur. (Ce crédit
29	»,	Remises des greffiers, selon la loi du 21 ventôse an VII. (Ce crée	dit n'est point	limitatif.) .	

(181)

DENANDE	CRÉDIT	CE 1870.	CREDIT altoué	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinates et per manentes	CHARGES extraordin messel temporalies	TOTAL.	POUR L'EXERCICE	AUCHENTATION	DIMINUTION	ous rollions.
458,800	*	458,800	458,800	υ	»	
	No. of the control of	•				
116,800	7,000	425,800 •	125,800) }	3 0	
•						
			,			
332,580	»	332,580	332 ,580	Þ)s	
1,110,000	>	1,110,000	4,110,000	,	>	
60,000	*	60,000	5 1, 000	6,000	ď	
2,078,480	7,000	2,085,180	2,079,180	6,000	,	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

des articles.	der der dévelop- poments.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVI	CES.	
			Report. .	fr.
		ADMINISTRATION OR L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES	(suite).	
			CHAI	GES
		Matériel.	ordinaires.	extraordin.
	ł			
	a.	Confection de poinçons à timbrer, registres, impressions, reliures, etc.	16,500)
30	b .	Frais d'emballage, transport de ballots, paquets, etc	3,500	»)
50	c .	Frais de bureau des directeurs, loyer, ameublement, entreffen, éclairage et chauffage des directions, des bureaux et de l'atelier général du timbre.	29,000	1)
	f d.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	11,500	»
		1	60,500))
		Dépenses du domaine.		
	a.	Entretien des bâtiments, digues, polders, chemins, etc	16,000	n
	b.	— du palais et du parc de Tervueren	»	000,01
	c.	Charges et contributions sur les domaines.	28,000	.))
31	d.	Arpentage de coupes de bois	5,000	n
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	e.	Frais de culture et travaux d'amélioration	43,000	n
	f.	Remboursements de prix d'engagères et rémérés de biens	2,000))
	g.	l'objet	3,000	"
	h .	Frais de vente et autres actes	\$ 00))
			95,500	10,000
32))	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploi de l'État	tation des p	ropriétés
35	»	Intérêts moratoires en matières diverses. (Ce crédit n'est point limitalif).		
		Total bu cha	W	fe

DESIANDÉ	CRÉDIT	ск 1870.	CRÉDIT alloué	DIFFÉI	RENCES.	OI
CHARGES ordinalreset per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL,	POUR L'EXERCICE 1809.	AUGMENTATION,	DIMINUTION.	Observations.
2,078,180	7,000	2,085,180	2,079,180	6,000	>	
60,500	*	60,500	60,500	ıx		
	-			ŕ		
	•					
95,500	10,000	105,500	105,500	Þ	**	
50,000	s	50,000	50,000	×	9	
1,500	, μ	1,500	1,500	,	ď	
2,285,680	17,000	2,302,680	2,296,680	6,000	ъ	
	Augy	IENTATION .	. , . fr.	6,00	00	47

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles,	LITTÉRA des dévelop- poments.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE V.	
		PENSIONS ET SECOURS.	
34	'n	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances	
35))	Secours à des employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	
	-	Total bu chapitre V fr.,	
		CHAPITRE VI.	
		DÉPENSES IMPRÉVUES.	
36	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget	
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.	

-	demandr :	CRÉDIT	GE 1870.	CRÉDIT alloué	DIFFÉR	ENCES.	<u> </u>
	CHARGES ordinoires of per- magentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	niloué	AUGMENTITION.	noinndikid.	Observations.
				_			
	28,000	D	28,000	28,000	ц	N.	
	10,000	»	10,000	10,000	'n	u	
	38,000	þ	38,000	38,000	»))	
					`		
				•			
	8,000	'n	8,000	8,000	n	»	
	8,000	»	8,000	8,000	») }	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MÎNISTÈRE

NUM:	ĒROS	désignation des dépenses et services.
Chapitres.	Pages	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		Récapitulation.
l.	160	Administration centrale
il.	162	— de la trésorerie et de la dette publique dans les provinces
ш.	164	— des contributions directes, douanes et accises dans les provinces
IV.	174	de l'enregistrement et des domaines dans les provinces
v .	184	Pensions et secours
VI.	ib.	Dépenses imprévues
		Тотав

	DEMA	MDÉ	CRÉDI POUR L'EXE		ı 1870.		CRÉDIT proposé		DIFF	ÉRENCI	ß.		04
	CHARGES ordinaires et pu naunentes.	:r-	CHARGES extraordinalize temporaire	s et	TOTAL.		POUR L'EXERCI	CE	AUGMANTATION.	. U	TATUDE	ION.	Observations
									•				
(
	971,900	»	37,000	D	1,008,900	n	1,087,000	»	"	78,	100	»	
	170,000	»	»		170,000))	170,000)1	n		»		
	9,520,000	»	126,800	»	9,646,800	*	9,602,200	»	44,600 »		B		
	2,285,680	×	17,000	1)	2,302,680))	2,296,680))	6,000 »		»		
	38,000	'n	i)	i	58,000	n	38,000	n	»		n		
	8,000	n	»		8,000	»	8,000	α))		v		
	12,993,580	»	180,800	<i>»</i>	13,174,380	b	13,201,880	»	50,600 »	78,	100	»	
			-		Отмилитто	N.	. ,f	r.	27,8	_ ' 500 »			

(881)

ANNEXES

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

POUR PEXERCICE 1870.

LISTE

DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS ADMIS A LA PENSION,

DU 1" JANVIER AU 51 DÉCEMBRE 1868,

ET DES EXTINCTIONS CONSTATÉES PENDANT LA MÊME PÉRIODE,

- publiée en exécution de l'ari. 4 de la loi du 17 février 1849.

1°. Pensions de retraite accordées

NUM	ÉROS	DATES	FONCTIONS		GE ULAIRER	Saat-ils		ılı nariös	CAUSES
	ılu	des	REMPELLS EN DERNIER LIEU	lors de		GÉLIHATAIMES,	y Et quelesti	u JES e nombre	DE L'ADMISSION
u'ordre.	erRiatta	v ku 5 ląs óni cov r k ku l	pur	lour ontréo	lors de	MARIÉS	de leurs de leurs agd moins de	hg: enfants s de	h ia
	des peastans.	les pensions.	tes pensionnaires.	dons les fonctions pu- bilques.	1144	OU VRUFE?			roiralte.
	pensions.			bilques.	retraite.		HOMBIE.	AGE.	
				Ans.	Ans			Aus.	
1	5215	9 février 18 6 8 .	Receveur des accises	22	75	Youf	»	υ	Age avancé .
હ	5216	ld	Receveur des contributions	5 6	60	Célibataire .	3)	v	ld
5	5217	1d	fd	29	63	Marié	10	u l	Infirmités
4	3218	ld	Commis aux écritures	24	58	Célibataire .	v	»	ia >
5	5219	1d	Id	33	66	Marié	'n	a l	Age avancé .
6	5220	ોત	Receveur du timbre	18	67	Veuf	,,	٥	1d
7	5221	fd	Brigadier des douanes	21	65	1d	ü		ld ,
		-	" .				l ,	 17	
8	3222	1d	14	24	6 ó	Marié	5	16	ld
	0							10	
9	5225	16	1d	25	67	1d	,	, ,	ld
10	3224	1d	Id.	19	66	Id			1d.
11	5225		id	19	62	Id	,		Infirmités
12	5226	17 mars 1868 .	Id.	19	58	Id	ľ	16	3.1
12	9330	17 mars 1000 .	par.	19	30	14	,	17	- 10.
15	5227	9 février 1868.	ld	21	56	id	4	15	1d
								12 8	
1 1	5228	1d ·	Sous-brigadier des donanes	36	68	Id	w.	,	Age avancé .
1.5	3229	17 mars 1868 .	ld	28	63	ld	'n	•	Infirmités
16	3250	1d	ોલી . .	20	55	ld	2	15	Id.
							_	12	
17	5251	ld	ld	19	40	ld	υ	n	Id
18	5252	9 février 1868.	ld	35	62	Veuf	3	17 15	{d
								11	
19	5233	ld	td	19	59	1d	1	15	Id. ,
20	5234	1d	id	22	54	Marié	۰	w.	Id
21	525 3	ld	ld	27	59	Célibataire .	υ	R	Id
22	2328	17 mars 1868 .	Receveur des contributions en dis- ponibilité.	24	65	Veuf		*	Age avancé .
23	3 237	id	Receveur des contributions	20	70	Marié	, p	N.	ld,
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	waster and an analytication of the					15	
24	3 2 3 8	Id	Contrôleur des douanes	28	65	13	4	13	Ю
								7	
25	5 259	9 février 1868.	Brigadier des douanes	21	57	Id	ь	יי	Infirmités . ,
26	5240	Id	Id	19	63	Id	•	ю	ld
27	3 241	Id	Sous-brigadier des douanes	19	59	Id		n	Iď
28	3242	1d	1d	20	64	ld	2	15	id
~0	0.7.	214.	Au , ,	4°	"	10		10	

du 1" janvier au 31 décembre 1868.

	BASES DES PENSIONS ANNÉES DE SERVICES											MONTANT	DATE	de la loi du			
mo; d 5 der	yen es nières	 A	 CT1F5	S.		(NÉE		<u> </u>	YICI		<u>'</u>	OTAI	·- ·-	des pomatona.	de l'entrée en jouissance des pensions.	21 juillet 1844, exceptionnet- lement	Observation
ann	iécs.	*********													1	appliques.	
		Ans.	Mois.	Jours.	λα4.	Mois. J	ours.	Aqs.	Mois. ,	Jaurs.	Ans.	Mois. J	юцгэ.				
6,7	50		**		53	6	n		n		53	Ü	n	5,500	1er janvier 1868.	15	Maximum.
2,1	19		>>		30	11	D		**		50	11	'n	1,007	Id.	»	
3,2	216	17	3	»	24	2	33		**		41	5	r	2,141	1d.	13	ld.
2,1	50		n		31	4	5)		,		31	4	1)	1,135	1d.	"	
2,1	160		n		44	4	3)		*1		41	4	n	1,440	Id.	15	1હ.
4,9	070		11		49	5	¥		n		49	5	1)	5,313	Id.		
1,5	80	41	6	*>	1	*	**		*)		42	6	Ю	920	Id.	13	td.
												7					
1,3	580	41	7	»		**			n		41	7	n	920	īd.	15	Id
															[
1,3	580	41	6	a)	2	**	n		v		45	6	Ŋ	650	1d.	15	ld.
1,3	580	41	6	2		*>		1	10	n	46	4	13	030	Id.	15	ld.
1,8	580	36	3	ນ	1	10	п	4	10	33-	42	i	υ	920	Id.	13	ld.
1,5	80	õl	10	ю		**		6	9	1)	58	7	n	920	1d.	15	ld.
١.,														080			
1,3	180	35	4	*		*			н		55	4	**	886	Id.	, n	
1,0	95	52	6	μ		n			n		32	6	»	617	14.	,,	
1,0	ł	34	2	10		w			1)		51	3	'n	680	Id.	, ,	
1,0	10%	54	10			15					34	10	13	695	ld.	59	
		94	10	n		"			*		0-4	10	"			30	
9	998	17	11	33		a		5	5	n	121	Ţ	a	575	Id.	a	
1,0	95	29	1)	N		1)			n		.29	n	ŭ	577	Id.	, v	
									•								
1	95	51	1	28		1)		8	7	2	39	9	n	750	ld.	15	Maximum
	95	52	10	20		v			v		25	10	**	655	Id.	P	
1	95	52	8))		Ů			b		25	8	13	650	Id.	, "	1 2
6,7	750		1)		40	5	D		n		10	5	D	5,500	ld.	15	1d.
2,5	65	15	6	10	5 5	ì	n		w		50	7	æ	1,575	īđ.	15	ld.
2,9	70	35	9	20		n		0	8	٠	36	j	*	1,960	Id.	, w	
		29-3	_									_		00.7	Id.		
1,3	- 1	35 ~~	3	»		1)			»		55	5	Ď	884	Id.	"	Id.
1,3	j	5 5	4	»		»		4	[]	»	40	3	2)	920		15	Id.
1,5		28	1)	17))		10	6	13	58	7	17	1,039	Id.	15	ŧu.
1,0	95	54	7	10		o			n		54	7	ø	688	Id.	n	49

NUMI	EROS	DATES	FONCTIONS	•	OE ULAIRES	Sont-ils	sout :	its martés u IFS,	CAUSES	
	du	des	REMPLIES EN DERNIKK LIEU	tors de leur	lors de	CÉLIUATAINES.	quelesti	'åge 'age e nombre	DR F, VDMISSION	
D'ORDER.	Tegistre dea	Phubles Gai Comarura	pur	duns les	admission	Mariés	a kó.	de de ans?	àta	
	pensions.	tes pensions.	ios pensionnaires.	fonctions pu- bliques.	á la retruite,	OU VEUFN?	номени.	AGE.	retraité.	
(2004)										
24	70.47	47 1969	Carra bridge lieu des demanes	Ans. 22	38	Yeuf	'n	Ans.	Infirmités	
20	5245	17 mars 1868 .	Sous-brigadier des douanes		62 .	Célibataire .			1.0	
30	5244	9 février 1868.	10	19			a)	8)		
31	324 5	ld	Préposé des douanes	22	58	1d	υ	"	Id	
32	3246	fd	Id	32	53	Marié	2	16 11	Id	
3 5	3247	1d	1d	19	60	Célibataire .	3)	10	1d	>
34	5248	1d	ld	24	49	Id		'n	1d	
35	3219	ld. , .	Matelot des douanes	51	49	Marié	b	0	ld	
56	3250	fd	Préposé des douanes	22	54	1d	1	5	1d	Ì
37	5231	17 mars 1868 .	ld	19	65	Id .	v	»	ld	ŀ
38	3252	9 février 1868 .	1d	25	43	ld	ů	٥	ld	ŀ
3 9	3253	17 mars 1868 .	ld	24	60	Veuf	2	17	ld	
40	3254	9 février 1868 .	ld	25	62	Célibataire .	¥	n	fd	
41	3255	1d	1d	20	57	Id. , .	re	,	Id	
42	5256	Id	Id	19	57	Marié	,	,,	Id	
43	3257	ld. , ,	Brigadier des douanes	18	61	ld	1)	w	ld	13
44	3258	īd	Id	19	55	Célibataire .	'n	ų.	ld	
45	5259	1d	ld	19	65	Marié	» ·	»	Age avancé	
46	3260	17 mars 1868 .	Receveur des contributions	21	58	ld,	ı)	»	Infirmités	
47	5261	9 février 1868.	Vérificateur des douanes	52	68	ld	٨	υ	Age avancë. .	
48	3262	17 mars 1868 .	Contrôleur du cadastre	54	66	Id			ld	
49	3265	9 février 1868	Chef de bureau au Ministère	21	65	Id,	w	'n	Id	
50	5264	ld	Sons-brigadier des douanes	27	61	Id	3)	۰	Insirmités	
51	5 265	26 juillet 1868 .	Garde-forestier	52	66	Id	1)	n	Age avançé	
52	5266	9 février 1868 .	Préposé des douanes	19	56	Célibataire .	»	»	Infirmités	
55	5267	Id	Géomètre du cadastre	25	70	Veuf	н	»	Age avancé	
54	3268	Id	1er commis de direction des contrib.	21	61	Célibataire .	าง	n	Infirmités	
55	3269	Id	Receyeur des contributions	25	65	Marié	»	n	Age avancé	
36	3270	17 mars 1868 .	Id	24	66	Id	w	u)	Id	
57	3271	id,	Lieutenant des douanes	21	67	I d	ų	17	Id	
58	5272	9 février 1868 .	Vérificateur des douanes	25	65	Id	ν	n	Id	
59	5275	21 juin 1868	Inspecteur des contributions en	21	65	Id	»	n	ld	
60	5274	29 avril 1868 .	disponibilité. Receveur des droits de navigation.	40	69	Yeuf	υ		Infirmités	
61	3275	17 mars 1868 .	Sous brigadier des douanes	19	62	Marié	13-	»	Id. , ,	
62	5276	Id	Préposé des douanes	21	60	Id. , .	'n	,	Id ,	
63	3277	Id	Id	15	65	Id	1)	٥	Age avancé	
64	5278	ld	Id	24	48	Célibataire .	")	Ď	Infirmités	
1		!		ł	3				I	ļ

				BAS	ES I	DES	PE	NSIC	SZ					MONTANT	DATE	ARTICLES	
	AUTEMENT moyen				A	NNÉE	S DI	e sei	RVIC	ES				des	de	21 juillet 1814.	Observations
5	des dessiteres années.	,	LCTIF	5.	SÉD	ENTAL	RES.	MII	TA11	IŁS.	1	OFA	l.,	ponsions.	t'entrée en joulesance	exceptionnel- lement appliqués.	00007 04100.11
	amueer.				 						-	, ,					
		A 115	Mols.	Jours.	Ans.	Nots. 3	ours	Ans	Mois,	Junts	Ans	Muis .	Jours,				
1	1,095	35	6	9)		n			13		55	6	×	706	1º janvier 1868.	n	
1	1,100	24	10	n		n		7	9	b	35	7	a .	753	fd,	5 et 9	• Accident.
	995	20	10	1)		D		6	1	N	55	11	17	652	Id.	37	
,	1,335	28	0	a		Ď)1		28	ы	1 -	679	fd.	•	
	995	51	5	0		n		y	5	H	40	10	n	663	Id.	15	Maximum.
	895	18	1	N?		'n		Ü	4	**	24	;5	3)	581	14.	,,	
1	1,100	28	0	D		by			n		28	n	,,	560	Id.	0	
	995	5 2	6	n		v			ь		32	6	3)	587	ld.	"	
	980	34	4	o		v		5	5	14	59	9	30	653	fel.	15	` td.
	900	15	3	n		٥		5	ı	n	18	3	n .	408	ld,	5 et 9	Accident.
	975	27	ħ	24		»)		7	01	6	51	11	11	597	ld.	»	
	995	56	11	20		13					56	11	D	663	 Id -	13	Maximum.
	995	27	2	10		*)		10	4	2)	37	6	r	619	ld.	,,	
ŀ	993	29	9	16		16		7	8	14	57	6	v	656	Id.	»	
1	,380	3 6	2	8		1)		6	7	22	42	10	1)	940	td.	15	ld.
. 1	,580	51	33	- 10		D.		5	1	1)	56	1	υ	885	ld.	10	
1	,580	41	7	31		n		4	10	23	46	5	1)	920	Id.	15	ld.
2	2,198	15	4	19	55	1	3)		"		37	5	1)	1,357	Id.		
5	5,000 -	12	5	n	24	7	13		١.		37	w	1)	1,811	Id.	, n	
5	5,410		n		25	7	w		,		52	7	1)	1,709	1d.	» سا	
4	1,880		D		41	1)	η.		13		44	v	ı)	5,253	ld.	13	fd.
1	1,095	55	10	'n	ļ	n			1)		35	10	n	675	fd.	n	•
	410	5 2	11			n			»)		52	11	а	245	ld.	»	
	935	22	10	n		1)		15	i	33	55	11	u	576	1d.	n ·	
2	2,740				47	11	'n		1)		47	11	n	1,826	ld.	15	lđ.
4	1,750		n		40	4	3)		n		40	4	13	2,947	Id.	a	
5	5,596	14	7	33	27	11	"		"		42	6	ю	5,500	Id.	13	Id.
2	2,000	24	9	20	16	10	*		'n		41	7	1)	1,535	Id.	15	Id.
- 1	1,970	46	10	70		3);			*		46	10	n	1,515	ld.	13	Id.
	5,000	17	6	n	22	7	Đ		n		40	1	Ŋ	1,996	kt.	n	
	1,508	1	5	α	36	11	ม		n		58	4	n	2,676	25 janvier 1868.	1)	
-	5,715		10		28	7	ų		ю		28	7	7)	1,635	1er février 1868.	n	
1	1,095	52	4	n		n		9	7	n	41	11	**	750	Id.	13	Id.
	995	30 .	11	11		υ		7	10	19	58	10	37	663	Id.	15	Id.
	995	26	4	ď		ŋ		21	8	ń	48	n	υ	663	Id.	13	īd.
	977	24	4	n		»)			"		24	4	»	432	id.	»	50

	ÉROS	DATES	FONCTIONS		GE ULATUBS	Sont-lls	S'il nont m ot	arlés	CAUSES	1
	du	des	REMPLIES EN DERNIER LIEU	lors de	tors de	CÉLIBATAIRES,	de leurs duel est la de leurs	nom bra	DE L'ADMISSION	
P,OHDME.	registre dea	ажийтев Qui солгиникт	par	dans les	leur admission	MARIÉS	ooins de	de	à ta	
	pensions.	ies pensions.	les pentionnaires.	fonctions pu- bliques.	à la tetroite.	OU TEUFS?	Noman.	AGE.	retraite.	
				Aos.	Ans.			Ans.		
65	5279	29 avril 1868 .	Receveur des contributions	24	66	Marié	•	w	Age avancé .	
66	3280	17 mars 1868 .	Receveur des douanes	24	65	1d	'n	1)	Id	
67	5281	29 avril 1868 .	Sous-brigadier des douanes	19	58	fd	2 {	14 9	Infirmités	
68	5282	1d	Préposé des douanes	19	60	Id	2 }	17 3	ld	
							(17		>
69	3283	20 aveil 1868 .		19	58	Marié	5	15 13 8 4	1d	
	# 00.4	,,		22	57	Veuf	, ì	16	1d	
70	5284	1d	ld	24	-	Yeul	1 /	17	14	
71	32 83	ld	ld	24	48	Marié	4	14 9	1d. , .	
72	5286	ld	Id	19	49	Célibataire .	11	'n	ld	
73	5287	Id.	ld.	5 5	59	Veuf	1	4	Id	
74	5288	21 juin 1868	Sous-brigadier des douanes	19	62	Marié	3 }	16 13	ld	
7 5	5289	29 avril 1868 .	Préposé des douanes	30	65	ld	,	11	Age avancé .)
76	3290	21 juin 1868	Commis des accises	26	67	Id		ນ	Id	
77	3291	29 avril 1868 .	Receveur du timbre	28	70	Id		,	Id	
78	5292	ld.	Id. des contributions	19	60	ld	a	- 15	Infirmités	
79	3293	26 juillet 1868 .	Id Id	25	65	Célibataire .	,,	»	Age avancé .	
80	3294	29 avril 1868 .	1d. 1d	20	66	Veuf	,,	a	1d	
81	3 295	10	Brigadier des douanes	19	59	Marié	33	n	Infirmités	
82	3296	Id	Préposé des douanes	31	56	Id	35	D	ld	
83	3297	ld	Id	20	57	Veuf	•	າງ	ígr · ·	
84	5298	Id	· 1d	20	57	Marié	2 {	15 5	ld	
85	539 9	Id	leī	18	55	Id. · ·	2 {	7 5	Id	
86	5300	Id	Sous-contrôleur des accises	24	66	Veuf	6	מ	Age avancé .	
87	3301	Id	Garde forestier	24	67	Marié	n	•	īd	
88	5502	ld	Commis des accises	23	65	Célibataire .	13	,	Id	
89	3303	21 juin 1868	Préposé des douanes	32	65	Id	•	n	Id	
90	3304	26 juillet 1868 .	Garde forestier	38	74	Marié	33	'n	Id	1
91	3305	21 juin 1868	Préposé des douanes	31	65	Id		¥	Id, .	
93	5506	Id	Garde forestier	29	66	ld	0	и	Id	
93	3307	ld	2me Commis contrôleur du timbre.	29	71	Id	1	13	. Id	
94	5 508	9 seplem, 1868.	Receveur des contributions	23	67	Id	»	ก	ld	

(195)

•		BASES DES PENSIONS. ANNÉES DE SERVICES										····	-	MONTANT	DATE	de la loi du	
	TRAITEMENT moyen _ des b dernières aunées.	A	CTIP	5.		NNÉ		<u> </u>	ERVIC		1	1ATO		des pomitons.	de Pentrée en joulssance des pansions.	Li juilles 1854, exceptionnel- tement appliqués.	Observations
		Aqs.	Mois :	loufs.	Αη».	Mols. J	ouis.	Ans	Mols. J	ours	Ans	Mois J	ou es.				
	4,670	7	6	15	34	1	15		"		41	8	,	2,694	1er février 1868.	n	
	4,756	12	Ī1	0	28	9	ħ		D		41	8	ю	3,170	Iđ.	13	Maximum.
	1,095	32		1)		ы		7	7	D	39	7	ъ	730	1er mars 1868.	13	Id.
₹	995	32	3	2)		1)		9	6	ນ	41	9	•	663	lđ.	13	Id.
	995	50	3	24		n		9	5	6	59	9	»	663	fd.	15	Id.
	995	35	2))		1)			n		55	2	٠	636	<u>l</u> d.	n	
	979	24	2	п		υ			"		24	3	Þ	430	Įct.	n	
	909	19	10	1)		ъ		7	4	D	27	2	»	430	ld.	יי	
	959	24	1	10		ø		`			24	1	ø	419	ld.	n	
	1,095	33	9	'n		ń		4	10	ŋ	58`	7	D	730	1d.	13	ld.
•	995	35	4	»		n			•		35	4	»	6 90	1d.	ŭ	
ļ	1,483	40	G	ń		•			3)		40	6	'n	988	ાતે.	15	ld.
	4,917		n		41	11	n		•		41	н	10	3,170	Id.	p	
	2,116	21	0	23	16	£	7		u		37	2	»	1,553	Id.	»	
	5,582		•		39	8	•		73		39	8	n	2,185	Id.	v	
	5,604	41	5	**	4	10	9		'n		46	5	n	3,500	Id.	15	ld.
	1,383	38	3	28		N)		1	8	2	40	•	и	922	Id.	13	Id.
`	995	26	1	*		n			"		26	1	13	471	Id.	v	
	995	28	3	n		*		8	7	٠	36	10	ŭ	642	ld.	n	
	995	29	9	а		10		6	8	0	56	5	"	640	Id.	'n	
	979	24	5	»		33-		7	11	n	52	2	۵	550	Id.	•	
	1,966	41	8	1)		14			19		41	8	1)	1,510	Id.	13	ld.
	541	42	5	n		•		1	n	»	43	5	r	360	Id.	13	ld.
	1,483	41	10	n		*			**		41	10	υ	988	Id.	15	Id.
	995	35	8	>>		•		_	20		55	8	13	645	Id. 1er avril 1868.	» 50	
ļ	595	55	7	10		»		1	n	υ	56	7	'n	594 620	Id.	59	
ł	996	34	3	n		**			n		34 36	3 9	n	520 328	ler mai 1868.	13	ld.
	493	36	9	•	វ១)) 6			n		42	4	») •	1,602	Id.	» »	IG.
	2,46 0 2,805	15	n	n	42 50	4	x3 >>>		"		42	1	D D	1,870	1° juin 1868.	15	Id.

Noni	ÉROS	DATES	FONCTIONS		GE CLAIRES	Sont-ils	sont	ili nari čs	CAUSES	1
OHORE.	da registre des pensions.	des Innétés qui convènent Ion ponsions.	REMPLIES EN DERNIER LIEU par los ponsionnairos.	lors do loue buteos duns les fonctions pu- bliques	tors de teur admission à la retraite.	OKLIHATAINES, MARIÉS OU VRUFS?	de teur	JFS, enombre 'àge s'enfants s'de e 18 aus?	DE L'ADMISSION à la rotraito.	
				Ans.	Aus.			Aus.		
95	55 09	21 juin 1868	Brigadier des douanes	20	57	Marié	1	17	Insirmités	
96	3310	1d	1d	19	65	Id	»	n	Age avancé .	
97	3311	26 juillet 1868 .	Sous-brigadier des douanes	30	66	1d	- 1	17	ld	
98	3512	21 juin 1868	Id	26	59	10	'n	יו	Infirmités	
99	5515	ld	1d	25	63	ld. , ,	٥	n	Id	
100	5514	26 juillet 1868 .	Préposé des douanes	21	62	Veuf	υ	»	1d	
101	3315	1d	td	19	63	Marié	'n	u	Id	
102	3316	1d	ld	29	65	ld	1)	a)	1d	
105	5517	21 juin 1868	* ld	19	60	Célibataire .	n	ນ	Id	
104	5318	26 juillet 1868 .	Id	19	61	· 1d.	'n	u	Id	
105	5319	21 juin 1868	id	21	59	1 d.	n	n	1d	1
106	5520	26 juillet 1868 .	1d	19	59	Id.	υ	n	1d	
107	5321	1d	ld	25	60	· Id.	1)	n	Id	
108	5522	21 juin 1868	ld	19	65	1đ.	n	ū	Age avancé .	İ
109	552 5	26 juillet 1868 .	Receveur des contributions	21	65	Marié	»	n	ld	
110	5524	21 juin 1868	1d	15	66	ld	21	1)	1d	
111	5 525	9 sept. 1868 .	Géomètre du cadastre	26	.68	ld	vs	υ	Id	1
112	5526	21 juin 1868	Préposé des douanes	18	57	Célibataire .	"	u,	Inlirmités	
115	5527	Id	td. · · · · · · ·	ថវ	50	Veul	2	14 12	1d	
114	5328	26 juillet 1868 .	ld	19	60	Marié	'n	ij	1d	l
115	332 9	id	, ld	19	60	10	»	۴	1d	
116	5550	21 juin 1868	Id	15	56	fd. , ,	3	16 13	Id	
117	53 5 1	ld	Id ,	19	45	Célibataire .	p ,	12	ld	
118	5552	26 juillet 1868 .	Matelot des donanes ,	52	60	Marié	11	n	. 14,	
119	53 5 3	21 juin 1868	Préposé des douanes	29	56	id	5	17 15 13 12 12	1તે	
120	5554	ld	Commis aux écritures	20	57	ld	1	15	Id	
121	5335	ht. , ,	Sons-lieutenaut des donanes	52	58	Id	e	u	Id ,	
192	5556	26 juillet 1868 .	Brigadier des donanes , .	50	62	Id. , .	3	17 14 10	Id	
125	3337	21 juin 1868	Sous-brigadier des douanes	19	65	Célibataire	n		Id	
124	5558	26 juillet 1868 .	 Id	25	60	Marié	4	15 13 11 9	1d	
125	3339	Id	Préposé des douanes	20	55	Id	n) »	Id	

TRAITEMENT moyen des 8 dernières années.		ANNÉES DE SERVICES											MONTANT	de.	de la loi du	
					-					1			des Pousions.	de l'entrée en jouissance	21 juillet 1814, exceptionnel- tement	Observations
	,	CTIE	8.	SÉU	STAIL	RES.	MIT.	ITAII.	ies.	1	OTA	l	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	des prusique.	appliqués.	
	Ans.	Mols.	lours.	Ans.	Mols, J	ours.	Ans.	Mols.	Jours.	Ans.	Mois, J	Jours.	,			
1,388	28	1	21		ù		4	10	9	35	13	А	813	ler juin 1868.	e e	
1,388	35	2	33		n		4	10	1)	40	»	»	925	1d.	13	Maximum.
1,097	35	8	**		1)	!		ń		35	9	1)	715	Id.	, "	
1,088	33	4	n		2)			**		33	4	n	659	14.	3)	
1,097	37	5	n		•			ø		37	5	n	731	Id.	15	Id.
997	37	**	17		u		8	11	13	41	13	n	664	Id.	13	fd.
997	31	6	υ		*>		4	10	*	36	4	"	645	Id.	, ,	
997	35	11	16		α			'n		33	11	ń	614	łd.	"	•
997	31	6	28		υ		9	9	by	40	7	"	664	Id.	13	Įd.
997	51	4	26		n		4	9	4	56	2	۰,	642	Id.	٥	•
997	30	5	17		1)	3.	4	5	13	34	H	n	620	ld.	, ,	
997	28	ø	7		ũ		10	n	1)	58	1	۰,	662	ld.	٧	
997	27	ů	8		1)			»		27	8	'n	501	Id.	»	
997	31	8	21		6		4	9	9	56	6	1)	648	ld.	n	
5,440		t)		44	5	3)		»		44	3	1)	5,500	id.	13	Id.
2,000	11	ŧ	۵	3 3	4	1)	L 1	*	n	54	5	n	1,333	ld.	13 et la lai du 27	Maximum. — B dans les combats
2,578		*)		42	1	39		'n		42	1	1)	1,669	ld.	mai 1856.	révolution, en 1
997	27	8	13		10		10	l		37	9	w	656	ld.	ນ	
997	28	i	16		1)		· 1	9	14	29	H	**	537	ld.	, ,,	٠
997	51	6	24		,,		8	5	6	40	3)-	э	664	lđ.	13	Maximum.
997	32	10	1)		'n		7	9		40	7	37	664	Id.	15	Id.
997	31	7	**		Đ		8	**	n	39	7	»	664	Id.	15	Id. '
905	18	7	*>		"		6	8	œ	25	3	n	598	Id.	n	
1,100	28	2	n		'n			n		28	2	3)	565	Id.	»	
997	27	8	'n		*)			0		27	8	D)	501	tđ.	'n	
1,943	27	11	28	4	1	13	4	5	2	36	4		1,258	- Id.	»	
1,782	55	9	n		*			b		35	9	'n	1,158	td.	v	
1,388	23	11	»		n			n		32	11	n	830	1d.	,,	
1,097	28	9	17		ů		5	10	13	54	8	77	673	Id.	,,	
1,097	35	2	n		υ			v)		35	2	»	701	Id.	n	
997	·30	4	26		ล		5	4	4	35	9	s)	633	Id.	»	

NUMI	ÉROS	DATES	FONCTIONS	ı	GE	Sont-lis	S'i	aarlés	CAUSES
D'ORDAK.	du. registre	des Arrêtés qui conférent	REMPLIES EN DERNIER LIKU par	lors de leur	lors de	oélibatainea, Mariés	VEU quelest l et l' de leurs	FS. enombre åge enfauts	DE L'ADMISSION
,	des pensions.	les pensions.	los peasionnaires.	dans les fonctions pu- bliques,	admission à la retraite.	Carusy up	moins de	s de 16 ans?	rotraito,
				Ans.	Anv.			Aas.	
126	534 0	21 juin 1868	Sous-brigadier des douanes	33	65	Marié	3)	1)	Age avancé .
127	5341	Id ,	Préposé des douanes	19	65	Id	3 3	٠	Id.
1 28	5342	26 juillet 1868 .	Garde forestier	26	70	1d	3)	D.	Infirmités , .
1 20	5543	1d	Commis aux écritures	53	59	Veuf	n	13	ld
130	5344	ld	Préposé des donanes	19	59	Célibataire .	α	, u	Id
131	5345	21 juin 1868	Brigadier des donanes	วา	57	Marié	'n	13	1d
1 32	334 6	9 sept. 1868 .	Id	20	57	ld. , .	r	н	id
155	5547	26 juillet 1868 .	Garde forestier	20	69	td	12	w	Age avancé .
154	5548	Įd	Sous-brigadier des douanes	20	57	Id	5	15 12 5	Infirmités
155	5349	9 sept 1868 .	Préposé des douanes	26	59	Veul	a	»	ld
1-56	3350	18 nov. 1868 .	Id	51	60	Id	n	»	ld.
137	3551	9 sept. 1808 .	Commis des accises	26	62	Id	33	1)	td
158	335 3	1d	Contrôleur des douanes	26	68	Célibataire .	25	13	Age avancé .
139	3355	ld	Id	21	60	Marié	3 3	ນ	Infirmités
140	5354	1d	Brigadier des douanes	19	61	Id	'n	υ	ld
141	5355	fa	Directeur à l'administrat, centrale.	29	71	Id		n	Age avancé
142	3356	Id	1d	3 0	72	fd	»	» ,	1d
145	5357	ld	Directeur des contributions	18	65	ld		ı.	Id.
141	5358	18 nov. 1868 .	Receveur des contributions	3 5	65	ld	ν	>>	1d.
145	3359	9 sept. 1868 .	Brigadier des douanes	21	47	Veuf	35	»	Infirmités
146	3 560	ld. , ,	Commis des accises	5 8	68	[d	'n	»	Age avancé .
1 17	3361	1d	Garde forestier	25	77	Marié .	»	1)	Id
148	2265	22 nov. 1868	ld. , , , , ,	19	57	16	2	17 10	Instrmités
149	5363	9 sept. 1868 .	Sons-brigadier des donanes	16	55		`8	16 15 14 11 9 6	ld
150	3364	18 nov. 1868.	Inspecteur provincial	20	68	Id	»	0	Age avancé .
151	3 365	9 sept. 1868 .	Receveur du timbre	25	66	Célibataire .	»	1))	ld
152	336 6	5 janvier 1869.	Conservateur des hypothèques	23	65	Marié	>)	ń	Id
เรือ	5367	9 sept. 1868 .	Préposé des douanes	28	3 8	Gélibataire .	1)	'n	Infirmités
154	5368	18 nov. 1868	_ Id	91	48	fd.	υ	»	īd. , ,
155	5369	[d	Id ,	34	65	Marié	TO.	3)	Age avancé.
156	5370	Jd	Receveur de l'enregistrement	31	65	id	2	l5 14	ld. , ,
			,					14	

				BAS	ES I	DES	PE	NSIC	DNS.					MONTANT	DATE	ARTICLES	
	TAALTEMENT moyen dra 5 dernières		ACTIV	9.		ANNÉ		DE SE	RVI		<u> </u>	LATO	L.	des ponsions.	de l'entrée en jouistance des genatons.	de la loi du It juillet ISII. exceptionnel-	Observations.
	bunées.															appliques.	
	·	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mols. J	nurs.	Ans.	Mols.	Jours.	A415.	Mols. J	ours.				
	1,097	32	4	•		61			. »		25	4	4	644	1" juin 1868.	υ	
	997	57	7	13	ĺ	**		4	10	ú	42	5	*)	684	Id.	15	Maximum.
	396	28	7	ıı		*			*)		28	7	n	205	1d.	ı,	
	1,788	37	2	1)		,,			,,		37	2	υ	1,022	ld.	»	
	997	32	10	**		n		7	4	'n	40	9	o.	664	1d.	13	ld.
ľ	1,388	54	5	**		ı)			Đ		54	5	13	868	1d.		
- [1,388	29	6	D.		3)		4	10	n	34	4	33	847	Id.	n	
	645	39	2	n		n		i	n	>>	40	2	1)	430	1° juillet 1868.	13	ld.
j	1,097	27	9	16		н		8	4	14	36	3	•	695	Id,	n	
	997	33	4	9		**			а		33	4		604	1er août 1868.	a	
ı	997	·28	5) >		<i>3</i>)			19		28	5,	»	515	ld.	n i	
	1,491	32	6	24		*>		3	5	6	36		ĸ	961	Id.		
	4,170	42	1	s)		13			n		42	1	1)	2,780	ld.	13	Id.
	3,959	38	10	37		1			n		58	10	10	2,639	Id.	13	ld.
Þ	1,391	3 3	8	n		n		8	5	13	42	1	Yı	927	Id.	13	td.
į	7,958		33		42	4	a		n		42	4	n	5,000	ld.	15	ld.
	7,958		1)		52	4	n		27		52	4	12	5,000	ld.	13	ld.
ı	8,000		n		47	7	13		12		47	7	1)	5,000	Įd.	15	Id.
	5,007		13		50	3	1)		υ		30	3	n	1,399	ld.	'n	
	1,282	26	10	я		n			**		26	10	D	625	ld.	»	
	1,491	30	1	»		33			10		30	1	э	815	Id.		
	447	51	7	'n		**			n		51	7	'n	298	Id.	15	Id.
	700	27	9	1)		'n		7	2	n	54	11	*	466	Id.	59 et 13	- Accident et maxi
	1,097	50	5	19		ñ		8	4	11	38	. 8	ņ	731	lđ.	15	Maximum.
	6,274	30	5	28	18	5	2		>>		48	- 9	»	4,182	Id.	15	Id.
	7,409		n		41	7	>5		Ď		41	7	»	3,500	ld.	15	Id.
	10,710		*		41	11	>>		19		41	11	W	3,500	1 ** sept. 1868.	»	
	833	10	1	•		n			ħ		10	1	×	175	Id.	14	Minimum.
1	951	25	8	17		v		6	3	•	29	11	•	500	Id.	59	
	998	31	3	1)		n			n		51	3	n	567	iđ.	,	
	5,680		n		34	5	n		».		34	3	»	1,939	I d.	,>	
- 1								į						l			51

NUMI	du registro des penstons.	DATES des Abrêtés qui compérient les pensions.	FONCTIONS REMPLIES EN DERNIER LIEU par los pounionmaires.	lors de leur emtrée dans les fonctions purbliques.	LOTS de lors de lour admission A to rotraite-	Sout-lis Cúlthatarmes, Mariés Ou veupa?	sont r VEI quotesti et i de teurs àgé	nis mariés jes. e nombre ège e enfants e de e 18 aus i	CAUSES DE L'ADMISSION À la rotraite.	
157	3371	18 nov. 1868 .	Géomètre du cadastre	Ans. 21	Ans 58	Marié	5	17 15 14 12 8	lnfirmités . ,	
158	3372	mars 1869 .	Receveur de l'enregist, révoqué .	29	66	Id	3	6 5 5	Révocation	,
159 160	3575 3574	18 nov. 1868 mars 1869 .	Huissier de cabinet	28 29	68 72	ld ld	a u	3) 1)	Age avancé Id	

	BAS	es des pei	eions.		ne Onice Anton	DATE	ARTICLES	
THANTIMENT		années de	SERVICES		TVATVOM 4sb	de	de la loi da 21 juillet 1844.	Observations.
des 5 dernières nanées.	ACTIFS.	SÉDENTAIRES.	MILITAIRES.	TOTAL.	pensions.	l'entrée en jouissance des pensions.	exceptionnel- lement s appliqués.	
	Ans. Mols Jours.	Ans Mous Jours.	Ans. Mals. lours.	Ags. Mois. Jours.				
2,580	u	51 7 *		31 7 "	1,255	1er oct. 1868.	n	
4,972	נג	36 8 n	35	36 8 »	1,869	21 ect. 1868 .	50	Pension réduite au deux tiers.
1,996	3/	40 4 »	10	40 4 n	1,238	1er nov. 1868.	и	
765	42 7 "	Р	n	42 7 0	510	1er déc. 1868 .	15	Maximum.
,			Тотаг	fr.	187,801			

2º Extinctions de pensions de retraite qui ont été constatées pendant l'année 1868.

	NUMÉRO	os		GE lonnaires		DA	LES		bui	RÉE	CAUSES	MONTANT	Les penbionnaires
B'ORDRE.	des 1 egisti e 1 des	du registro des cathectas.	loss de l'ad- mission à in pension.	tors de leur décès.	de l'enti en Jouiss des ponsis	unce	il purtir doss LES PEYSI SC SOUL CLC) 15	1	cs 1011 5 ,	DE L'EXTINCTION des pensions.	des pennions.	laissent-ils une veuva ou des orphelins udurissibles à la pension ?
			Aus	Ans.					Aus	Mois.	·	Francs.	
1	4780	2760	67	70	1 juin	1865.	50 novemb	.1867.	2	6	Décès.	1,468	Veuve.
2	5219	2761	63	66	1 janvier	1867.	ld.		0	11	ld.	2,467	Id.
3	4420	2762	63	69	1 janvier	1864.	31 août	1867.	3	8	ld.	610	Id.
4	5462	2763	74	74	1 octobre	1867.	50 novemb	1867.	0	2	Įd.	3,500	»
5	1542	2764	56	74	1 férrier	1850.	ld.		17	10	ld.	586	Veuve.
6	801	2765	71	90	1 mars	1849.	51 octobre	1867	18	8	ld.	738	»
7	757	2766	66	85	Id.		Id.		18	8	ld.	1,768	11
8	4955	2769	57	59	1 février	1866.	30 novemb	1867.	1	10	lď.	593	Yeuve.
9	4751	2770	63	66	1 avril	1865.	1d.		3	8	1d.	656	Id.
10	5905	2771	57	65	1 mars	1862.	51 décemb.	1867.	5	10	īđ.	462	Id.
11	3595	2775	63	79	1 septemb.	1860.	30 avril	1867.	6	8	ld	1,008	Id.
12	3016	2774	67	77	1 décemb.	1857.	30 novemb	1867.	10	»	ld.	200	1d.
15	2966	2775	67	77	1 septemb.	1857.	31 décemb	1867.	10	4	ld.	5,582	1d.
14	4693	2776	66	69	l mars	1865.	ld.		2	10	Id.	910	ı»
15	4	2777	72	95	1 novemb.	1844.	ld.		23	3	ld.	848	33-
16	5559	2778	65	64	1 mars	1867.	ld.		0	10	ld.	5,500	Veuve
17	3018	2779	61	71	1 décemb.	1857.	Ìđ.		10	1	Id.	856	Orphelins.
18	4184	2782	จัอ	58	l mars	1865.	ld.		4	10	Id.	608	n
19	1775	2784	67	85	t septemb	. 1851.	31 janvier	1868.	16	5	Id.	352	n *
20	5255	2786	52	55	1 janvier	1867.	Id.		1	1	Id.	630	Veuve.
21	2200	2789	67	81	l janvier	1854.	ld.		14	1	Id	5,549	Id.
22	2884	2790	36	59	1 jain	1845.	Id.		35	8	Id	455	Id.
23	5555	2791	66	67	l avril	1867.	Id		0	10	Id.	760	'n
24	4241	2793	67	71	l juin	1865.	50 avril	1867.	5	11	Id.	657	**
25	4957	2796	64	cc	l février	1866.	51 janvier	1868.	5	30	Id.	. 1,105	Veuve.
26	1671	2797	52	69	1 novemb.	1850.	Id.		17	3	Id.	558	1đ.
27	2655	2798	54	65	I mai	1856.	50 avril	1867.	11	н	Id.	470	Id.
28	1958	2799	65	80	1 octobre	1852.	1d.		14	7	- Id.	785	,
29	5176	2800	60	60	1 octobre	1866	31 janvier	1867	0	4	1d	646	Veuve.
50	2503	1082	59	75	1 juillet	1854.	51 décemb	1867.	15	6	1d	1,061	Id.
51	5696	2805	61	67	1 mars	1861.	50 juin	1867.	6	4	Id.	, 788	
52	1596	2804	60	78	1 mai	1850.	31 janvier	1868.	17	9	Id.	523	n
53	2507	2805	74	86	I septemb	. 1855.	Iñoa 18	1867.	19	1)	1d.	522	Veuve.
54	4522	2806	47	48	1 octobre	1865.	50 juin	1864.	0	9	Id.	625	Id.
55	5959	2809	71	87	l février	1852	51 janvier	1868.	16	ņ	Id.	1,087	»

ū	NUMÉRO	Ś	Å (DAI	rES	DURÉE	CAUSES	MONTANT	Les pensionnaires
p'onun.	du registre des pensions.	du registre des extinct**.	tors de l'ad- mission à lu pension.	fors de teur decès.	de l'entrév on Jouinnanco des pensions.	ù partir desquelles tts presins se sont ételates.	des ponstons.	des des pensions.	des penvious.	laisent-ils une veus e ou des ot phehms admissibles a la pension (
			Δns	A 415.			Ans. Mois.		Francs.	
36	4167	5810	59	64	1 janvier 1865.	51 octobre 1867.	4 10	Décès.	577	Veuve.
37	4072	2811	71	76	1 octobre 1862,	50 novemb. 1867.	5 2	1 d.	249	p
38	1890	2812	59	75	1 juin 1852.	Id.	15 6	1 d.	935	υ
3 9	5603	2813	64	71	1 octobre 1860.	51 août 1867.	6 11	1 d.	1,674	Orphelins.
40	4820	2814	65	67	1 août 1865.	51 décemb. 1867.	2 5	Id.	609	Veuve.
41	5581	2816	59	G0	l juin 1867.	29 février 1868.	0 9	f d.	909	ы
42	1622	2818	47	65	1 m ai 1850.	51 janvier 1868.	17 , 9	Id.	454	Veuve.
45	4421	2821	65	69	1 janvier 1804.	29 février 1868.	4 2	Id.	1,607	ъ
44	753	2821	56	75	1 février 1849.	31 mars 1868.	19 2	1 d.	752	Veuve.
45	2039	2826	62	77	1 mars 1855.	ld. '	15 1	1 d.	5,96 5	-1)
46	2542	2828	61	75	1 octobre 1855.	29 février 1868.	12 5	Æd.	1,719	»
47	1898	2820	55	71	1 juin 1852.	,51 mars 1868.	15 10	1 d.	721	Veuve.
48	2939	2830	70	81	1 juin 1857.	29 février 1868.	10 9	1 d.	457	a
49	5222	2831	68	69	1 janvier 1867.	1d.	1 .5	1 d.	895	Venve.
50	3737	2852	65	72	1 aviil 1861.	50 avril 1868.	7 1	Id.	2,953	
51	5848	2833	55	61	1 décemb. 1861.	29 février 1868.	6 5	Td.	556	Veuve.
52	5175	2855	65	G 6	1 octobre 1866.	51 janvier 1868.	1 4	1d.	1,264	Id.
53	4106	2856	65	70	1 décemb. 1862.	50 novemb, 1867.	5 »	1d.	3,044	· Id.
54	5635	2838	40	40	1 janvier 1868.	50 avril 1868,	0 4	Id.	375	Id.
55	1919	2841	65	81	1 juillet 1852.	29 février 1868.	15 8	Id.	689	Id.
56	2490	2842	53	66	l août ' 1855.	Id.	12 7	Id.	665	ld.
57	5829	2845	55	62	1 septemb. 1861.	51 mars 1868.	6 7	ld_	765	l v
58	4099	2845	49	54	I décemb. 1862.	30 avril 1868.	5 5	Id.	667	Veuve.
59	2266	2846	50	64	I avril 1854.	51 janvier 1868.	15 10	lit.	548	"
60	5122	2848	52	62	1 juillet 1858.	29 février 1868.	98	ld.	552	Orphelins.
61	3299	2849	75	. 82	1 mai ` 1859.	Id.	8 10	ld.	1,094	Veuve.
62	2477	2850	55	66	1 juillet 1855.	51 mars 1868.	12 9	Id.	675	Id.
63	4929	2855	60	62	I janvier 1866.	29 février 1868,	5 5	Id.	545	Id.
64	4161	2854	58	62	1 février 1864.	50 avril 1868.	4 3	Id.	661	Id.
65	5749	2856	75	80	1 jain 1861.	Id.	6 11	Id.	5,435	Id.
66	4508	2858	62	66	1 juin 1864.	Įd.	5 11	Id.	1,152	»
67	354	2860	60	81	I juin 1847.	31 janvier 1868.	20 8	Id.	830	Veuve.
68	5873	2861	65	71	1 décemb. 1861.	Id.	6 2	Id.	1,831	1 d.
69	1790	2863	71	88	l octobre 1851.	50 avril 1868.	16 7	Id.	1,560	No.
70	2908	2864	20	71	1 mai 1857.	51 mars 1868.	10 11	1d.	254	0
71	2060	2865	53	68	1 avril 1855.	50 avril 1868.	15 1	Id.	616	Yeuve.
72	5697	2867	56	G3	1 mars 1861.	51 janvier 1868.	6 11	Id.	423	>>

1	NUMÉRO	s	•	GE lonnaires.	DA	TES	DURÉE	CAUSES	MONTANT	Les PENSIONNAIRES
D'ORDRE.	du registre des pensions.	du registre des extinct**.	lora de 1'ad- mission à la pension-	lors de teur décès.	de l'entree en jouissance des pensions	ù partir desquolles tts etzsons te sont ételutes.	des Pensions.	DE L'EXTINCTION des pensions.	des Rousions.	laissent-ils une veuve ou des orphelina admissibles à la pension?
			Ans '	Ans.			Ans Mois.	!	France.	
7.5	4493	2868	72	76	1 mai 1864.	51 mars 1868.	3 11	Décès.	761	»
74	4171	2871	66	7 l	1 février 1865.	30 avril 1868.	5 5	Id.	201	Veuve.
75	4599	2872	70	74	1 janvier 1864.	31 janvier 1868.	4 1	ld.	1,742	Id.
. 76	5636	2874	65	65	1 janvier 1868.	51 mai 1868.	0 5	Id.	1,960	Id.
77	4225	2875	55	60	1 mai 1865.	51 mars 1868.	4 11	Id.	744	ld.
78	2972	2876	61	72	1 septemb. 1857.	30 avril 1868.	10 8	Id.	599	Id.
79	835	2877	65	84	1 février 1849.	51 mai 1868.	19 4	Id.	908	1d.
80	1531	2878	51	69	1 janvier 1850.	50 avril 1868.	18 4	Id.	467	'n
81	2612	2880	76	88	1 mars 1856.	30 juin 1868.	12 4	Id.	2,666	»
82	4101	2882	60	65	1 décem b . 1862.	50 avril 1868.	5 5	Id.	951	Veuve.
85	1789	2884	58	75	1 octobre 1851.	51 mai 1868.	16 8	Id.	585	Id.
84	5646	2887	48	48	1 février 1868.	50 juin 1868.	0 5	Id	452	»
85	5668	2888	49	49	1 mars 1868.	51 mai 1868.	0 3	ld.	450	»
86	2896	2890	70	81	l mai 1857.	51 mars 1868.	10 11	¥d.	1,186	Veuve.
87	4622	2891	57	61	1 décemb. 1864.	50 juin 1868.	5 7	Ĩd.	606	'n
88	1554	2894	53	71	1 janvier 1850.	31 décemb. 1867.	18 »	1d.	251	'n
89	5013	2895	74	76	1 février 1866.	30 septemb. 1867.	1 8	ld.	905	a
90	5244	2897	64	65	1 janvier 1867.	50 juin 1868.	15	Id.	615	Veuve.
91	5295	2898	ŭ6	75	1 mai 1859.	30 novemb, 1867.	8 7	ld.	629	»
99	4655	2899	60	63	l janvier 1865.	51 janvier 1868.	5 1	Įd.	824	Veuve.
95	4295	2900	56	60	1 juillet 1865.	51 octobre 1867.	4 4	Įđ.	586	»
91	5171	2901	65	66	1 septemb. 1866.	50 novemb.1867.	1 3	Id.	532	Veuve.
95	4719	2902	66	70	1 mars 1865.	51 août 1868.	3 6	Id.	1,154	Id.
96	90	2905	52	75	1 avril 1845.	50 juin 1868.	25 5	ld.	742	»
97	2159	2904	59	74	1 octobre 1855.	31 juillet 1868.	14 10	lđ.	1,320	D
98	5286	2906	69	78	l mai 1859.	Id.	9 5	ld.	2,100) n
99	5528	2907	72	75	1 septemb. 1867.	l d,	0 11	ld.	3,500	Veuve.
100	695	2911	60	79	1 mars 1849.	29 février 1868.	19 »	Id.	2,414	Id.
101	5653	2012	63	63	1 janvier 1868.	50 avril 1868.	0 4	ld.	680	Id.
102	4760	2913	55	58	1 juin 1865.	51 juillet 1868.	3 2	Id.	694	Id.
105	5252	2914	57	59	1 janvier 1867.	Id.	i 7	Id.	613	Id.
104	5828	2916	66	73	l juin 1861.	Id.	7 2	ld.	1,248	»
105	1840	2918	58	74	1 février 1852.	50 juin 1868.	16 5	ld.	₂ 706	Veuve.
106	5558	2919	54	63	1 septemb. 1859.	Id.	8 10	Id.	620	Id.
107	599	292]	55	74	1 janvier 1849.	51 décemb.1867.	19 »	ld.	497	ld.
108	5243	2924	44	45	l janvier 1867.	51 mars 1868.	1 5	Id.	275	Id.
100	320	2925	54	75	1 mars 1847.	50 juin 1868.	21 4	Id.	604	'n

N	UMERO	s		GE lonastres	DA	res	DURÉE	CAUSES	MONTANT	Les PENSIONNAIRES
о'оврви.	du registre des pensions.	du registro des extinct**.	lors de l'ad- mission à la pension.	lors de leur décès.	de l'entrés en Jouissunce des pensions,	ù partir desquelles ts pensions se sont éteintes.	des poustons.	des L'EXTENCTION des pensions.	des peusions.	Iaissent-ils une veuve ou des orphelins udmissibles à la pension Y
			Ans.	Ans.						
110	541	3036	5,0	70	1 novemb. 1848.	5 0 juin 1868.	19 8	Décès,	1,718	, ,
111	2244	2927	70	83	1 avril 1854.	31 juillet 1867.	13 4	lď.	855	
112	4782	2930	62	68	1 juillet 1865.	31 fd. 1868.	5 1	Id.	5,235	Yenve.
115	4088	2932	51	57	1 novemb. 1862.	14.	5 9	10.	407	a
114	4858	2935	43	46	1 septemb. 1865.	ld.	2 11	ld.	400	υ
115	2657	2935	66	78	1 mai 1856.	31 août 1868.	12 4	1đ.	1,553	Veuve.
116	741	2938	66	86	1 mars 1849.	Id.	19 6	ld.	4,257	, ,
117	143	2939	58	81	1 août 1845.	50 sept. 1868.	23 2	Id.	571	,,
118	4871	2941	65	68	1 septemb. 1865.	51 mai 1868.	2 9	ld.	884	Yeuve.
119	2876	2945	55	67	1 février 1857.	30 sept. 1868.	11 8	ld.	512	Orphelins.
120	2508	2946	62	75	1 septemb. 1855.	51 août 1868.	15 n	Id.	504	,,
121	4404	2947	66	71	1 janvier 1864.	Id.	4 8	ld.	1,579	Veuve.
122	4436	2955	65	69	1 février 1864.	50 sept. 1867.	5 8	fd,	602	Id.
125	240	2956	51	75	1 juillet 1846.	51 janvier 1868.	21 7	ld.	858	
124	3109	2957	45	51	1 décemb. 1859.	50 avril 1868.	8 5	Id.	267	17
125	2778	2958	56	68	1 ld. 1856.	31 mai 1868.	11 6	Id.	461	Veuve.
126	2203	2959	68	85	1 janvier. 1854.	31 juillet 1868.	14 7	Id.	285	Id.
127	2476	2962	59	72	1 juillet 1855.	51 octobre 1868.	15 4	Id.	659	»
128	4020	2965	62	68	1 août 1862.	Id.	6 5	Id.	259	Veuve.
129	5720	2965	66	66	1 juin 1868.	51 août 1868.	0 5	Id.	1,535	ld.
150	4685	2966	56	60	1 février. 1865.	31 juillet 1868.	3 6	1d.	503	Id.
131	2125	2975	56	71	1 septemb. 1853.	31 mars 1868.	14 7	Id.	1,848	Id.
152	5285	2974	65	74	1 mai 1859.	51 janvier 1868.	8 9	Id.	4,333	Id.
133	377	2975	55	74	l octobre 1847.	31 juillet 1868.	20 10	Id.	615	, a
134	2392	2976	57	70	l février 1855.	51 déc. 1867.	12 11	ld.	454	Venve.
135	2429	2977	56	69	1 mai 1855.	29 février 1868.	12 10	1d.	760	ld.
136	3297	2978	74	83	1 ld. 1859.	51 mai 1868.	9 1	14.	1,355	'n
137	4154	2982	71	77	1. janvier 1863.	51 juillet 1868.	5 7	1d.	5,000	Veuve.
158	2391	2985	54	67	i février 1855.	51 mars 1868.	15 2	Iđ.	349	p.
139	2080	2987	65	80	1 juin 1855.	31 juillet 1868.	15 2	Id.	1,126	p)
140	3734	2988	79	87	1 avril 1861.	50 sept. 1868.	7 6	Id.	951	n
141	4727	2990	69	72	1 Id. 1865.	51 août 1868.	3 5	Id.	619	Veuve.
142	3277	2001	60	70	1 mars 1859.	51 octobre 1868.	9 8	ld.	762	Id.
143	3447	2994	73	82	1 janvier 1860.	31 déc. 1868.	9 "	Id.	3,500	»
144	5591	2995	65	66	1 Id. 1868.	30 nov. 1868.	0 11	Id.	5,255	
~			"		1		"			
							TOTAL.	fr.	160,516	

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR 1870.

Montant des extinctions constatées en 1868, sur les pensions accordées en vertu de la loi du 21 juillet 1844, et	160,516	
Les extinctions constatées également en 1868, sur les pensions des fonctionnaires de l'ancienne caisse de retraite, s'élèvent à.	16,777	
Total des extinctions en 1868 fr.	177,295	
Au 1º janvier 1869, les pensions à servir des fonctionnaires et employés du Département des finances, étaient de		1,762,692
Les pensions à accorder en 1869 (non compris le premier terme), sont évaluées à	148,000	
Et les extinctions, en prenant pour base la moyenne des années 1866, 1867 et 1868 à	146,624	1,576
Il eu résulte que les pensions à servir au 1er janvier 1869 seront de		1,764,068
On présume que les pensions nouvelles pour 1869 (non compris le crédit de 28,000 francs alloué pour le premier terme) atteindront	146,000	
Et les extinctions.	145,000	1,000
De sorte que les pensions à servir en 1870, comporteront une somme de fr. Soit en chissres ronds	_	1,765,068 1,765,000

VII.

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1870, s'élève à 797,700 francs. Il présente, comparativement à celui de l'exercice 1869, une différence en plus de 10,500 francs, qui consiste, d'une part, dans une augmentation de crédit de 10,000 francs réclamée pour les Non-Valeurs sur les droits de débit de boissons alcooliques, et, d'autre part, dans un transfert de 500 francs du Budget des Affaires Étrangères pour restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous presents et i voner, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1870, est fixé à la somme de sept cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cents francs (797,700 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS POUR 1870.

		DÉSIGNATION	CRI demandé pour 1	TOTAL.				
Articles.	DES 1	DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	ordinaires et per- extraordinaires et				
	C	HAPITRE PREMER.						
1	Non-Valeurs sur la c	ontribution foncière	120,000 -	n				
2	_	— personnelle	210,000 »	ь	455,000			
3	_ sur le d	roit de patente.	64,000 n	n				
4	ł	redevances des mines.	5,000 »	}				
ŏ	- sur le droit de débit des boissons alcooliques 55,000 »							
6	_	— des tabacs	3,000 »					
	Les creates portes	s an present enaptice ne sont point numaris.						
•		CHAPITRE II.			-			
		REMBOURSEMENTS.						
7	Contributions directes, douanes	Restitutions de droits perçus abusivement, et remboursement du prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers	50,000 »	o				
8	et accises.	Remboursement de la façon d'ouvrages bri- sés par les essayeurs des matières d'or et d'argent	1,200 s	מ				
9	Enregistrement et	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'en- registrement, de domaines, etc. — Rem-		n	772 W 0 0			
	domaines.	boursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	200 ,0 00 "	,	562,700 °			
10	Trésor public. — Re	mboursements divers	1,000 +	υ				
11	Marine Restituti et autres, indûmen	on de droits de pilotage, de phares et fanaux at perçus par l'administration de la marine.	500 •	υ				
15		nptables de l'État	10,000 a	۵				
	Total du budget	DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. fr.	797,700 »	у	797,700 •			

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 25 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DES NON-VALEURS

NUMÉRO des ARTICLES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.								
	CHAPITRE PREMIER.								
	NON-VALEURS.								
i	Non-Valeurs sur la contribution fonciere								
2 ~	— personnelle								
5	- sur le droit de patente								
4	- sur les redevances des mines								
อั	— sur le droit de débit des boissons alcooliques.								
6	— — des tabacs								
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)								
	Total du chapitre let fr.								
	CHAPITRE II.								
	REMBOURSEMENTS.								
7	Contributions directes, Restitutions de droits perçus abusivement et remboursement du prix d'instruments, ainsi que de fonds reconnus appartenir à des tiers.								
8	douanes et accises. Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les essayeurs des matières d'or et d'argent								
Ŋ	Enregistrement et domaines. Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers								
10	Trésor public. — Remboursements divers								
11	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine								
12	Déficit des divers comptables de l'État								
1	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)								
	Total du chapitre H fr.								
	Récapitulation.								
	CHAPITRE 1. Non-Valeurs								
.									
	— II. Remboursements.								
1	TOTAUX fr.								

ET DES REMBOURSEMENTS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT allaue	DIFFÉR	ENCES.	Observations.	
CHARGES Insulres et pes manentes	CHARGES extraordiautes ettemporumes	TOTAL.	1809	AUGMEN FATION.	DIMINUTION.		
120,000	»	120,000	120,000	,,	»		
210,000	'n	210,000	210,000	»	»		
64,000	»	64,000	64,000	»	D		
3,000	»	3,000	3,000	D	13		
35,000	»	35,000	25,000	10,000	»		
3,000))	3,000	3,000	>>	>>		
435,000))	435,000	425,000	10,000))		
Aughentation .			fr.	10,000			
50,000	»	50,000	50,00 0	»	>>		
i,200	n	1,200	1,200	1)))		
300,000	»	300,000	300,000	n)		
1,000	»	1,000	1,000	n	»		
500	»	500	»	500	»		
10,000	1)	10,000	000,01	n	ь		
362,700	»	562,700	362,200	500))		
	Аися	AUGHENTATION		500			
				<u> </u>			
455,000	»	435,000	425,000	10,000	в		
362,700	»	362,700	562,200	500	»		
797,700	n	797,700	787,200	10,500))		
	Augm	ENTATION	fr.	10.	500		

(2M)

(213).

[Nº 78.]

VIII.

BUDGET

DES

RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE

POUR L'EXERCICE 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre est établi en exécution de l'article 24 de la loi du 45 mai 1846 sur la comptabilité publique : il se compose de tous les fonds étrangers à l'État (fonds de tiers ou particuliers), mais dont le Trésor public est chargé d'effectuer la recette et le remboursement, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses comptables. Ces opérations sont renseignées pour ordre dans le compte annuel de l'Administration des Finances.

Indépendamment des changements qui ont été apportés aux évaluations, pour l'exercice 1870, afin de les mettre mieux en rapport avec les faits, et auxquels on doit principalement attribuer la différence que l'on vient d'indiquer, le présent Budget a encore subi d'autres modifications comparativement à celui de l'exercice précédent.

Ces modifications consistent dans l'introduction de deux articles nouveaux et dans la suppression d'un article qui figurait au Budget de 1869.

Les articles nouveaux sont :

1º Au chapitre 1º, art. 24. Fonds pour l'encouragement du service militaire. Ce fonds a été créé par une société établie sous la dénomination de : Association générale pour l'encouragement du service militaire. Il était destiné, d'après les statuts de l'association, approuvés par arrèté royal du 9 septembre 1836, à la fondation d'un hôtel des invalides, ou à la distribution de secours en faveur d'anciens militaires. Lors de la dissolution de cette association, le Gouvernement en a revendiqué la possession; un jugement du tribunal de 1º instance de Bruxelles, rendu le 8 juin 1861 et confirmé par arrèt de la Cour d'appel du 8 août 1863, lui a donné gain de cause. Les liquidateurs de l'association ont versé de ce chef dans la caisse de l'État, une somme de fr. 322,888 85 c^s, que l'on a immédiatement placée en rentes sur l'État. Ces dernières opérations ont eu lieu en 1864. Les arrérages de ces rentes ont été employés depuis, partie à de nouveaux placements en accroissement du fonds, et partie à accorder des secours à d'anciens militaires infirmes, conformément au but de l'institution.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

2º Au chapitre 2, art. 45, Remboursement des droits de pilotage à l'Administration neérlandaise. D'après le règlement de navigation arrêté entre la Belgique et la Hollande, le 20 mai 1843, les capitaines de la marine marchande peuvent faire choix, réciproquement, avant de se mettre en mer, d'un pilote de l'autre pays, et, dans ce cas, le droit payé pour le pilotage passe en faveur de l'administration qui a fourni le pilote. Jusqu'ici les droits à restituer à la Hollande étaient confondus avec la recette de l'État, et la restitution était imputée sur un crédit ouvert au Budget du Ministère des Affaires Étrangères. Comme il s'agit d'un fonds dont la constatation au profit des tiers dans la comptabilité ne présente aucune difficulté, il a paru plus simple et plus régulier d'en faire l'objet d'un article au Budget des Recettes et Dépenses pour ordre.

L'article supprimé est celui qui figure sous le nº 33, au Budget de l'exercice 1869, sous la dénomination de : Droits de magasin des entrepôts perçus au profit de la Compagnie des docks, à Anvers. Les motifs de cette suppression découlent d'une disposition de l'arrêté royal du 25 mars 1866, portant en substance que les droits dont il s'agit sont perçus directement par la Compagnie des docks.

FONDS COMMUNAL.

D'après les évaluations du Budget des Voies et Moyens de 1870, les revedu fonds communal s'élèveront, savoir :

Évaluations
du fonds communal s'élèveront, savoir :

```
75 p. % du produit des droits d'entrée sur le café . . . . . . . . . . . . fr.
                                                                  2,100,000
                                       les eaux-de-vie . . . . .
                                                                    210,000
                           d'entrée sur } les bières et vinaigres . . .
                                                                    70,000
                             35 p. % du produit des droits
                          d'accise sur les eaux-de-vie indigenes . . 4,570,000
                                       les bières et vinaigres . . .
                                                                  4,820,000
                                      les sucres . . . . . . .
                                                                  2,030,000
41 p. % du produit brut des recettes de toute nature des postes . . . . . .
                                                                  2,870,000 -
                                             Torac. . . . fr. 18,050,000 »
```

La moyenne des sommes réparties et à répartir entre les communes pendant les années 1867, 1868 et 1869, s'élève à 17,630,000 francs (1).

⁽¹⁾ Les sommes réparties et à répartir entre les communes pendant les années 1867, 1868 et 1869 s'élèvent, savoir :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La différence (420,000 francs) entre cette dernière somme et le revenu présumé du fonds communal étant inférieure à l'augmentation du fonds communal, décrétée par le § 2 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862 (1 p. °/₀ = 443,800 francs), c'est le montant de cette différence (420,000 francs), qui sera attribuée à la réserve.

On peut évaluer à environ 100,000 francs les intérêts à échoir, en 1870, sur les titres déjà acquis et sur les placements à effectuer en 1869. Ces deux sommes réunies, soit 520,000 francs, forment le montant du revenu présumé de la réserve en 1870.

Le revenu probable à répartir entre les communes, en 1870, sera de 17,630,000 francs.

Situation et repartition du fonds communal en 1868 En exécution de l'article 17 de la loi du 48 juillet 1860, on donne ci-après :

- 1º Le décompte des revenus du fonds communal en 1868 (annexe A).
- 2º La situation de la réserve à la fin de ladite année (annexe B).
- 5º L'état de répartition des sommes attribuées aux communes qui percevaient un octroi (annexe C).

Le relevé ci-dessous présente le montant des revenus du fonds communal depuis sa création.

	REVENU BAUT.	INDEMNITÉS pour les pour les traitements de d'actente reserve.	au	RISTE å réparetr entre	(NT DES CONTR de l'année précède a la répartition du	nte)	MONTANT de la Quote-part des		AONBRE des communes doctross qui ont touche
innées.			les communes. (FORAL descot Det 10)	Communes à octrois	Communes sons octrois.	TOTAL	.78 communes u	Communes sans octrois.	une part supdrieure au revenu de ces taves en 1859	
1.	2.	3.	4	ა.	b.	2.	8.	9.	10	11.
1860 t66 jours)	6,721,511 48	229,470 66	n	6,491,840 82	9,572,595 51	7,606,887 02	16,979,482 55		1,295,275 22 (6) 0.58000761	9
1861	15,255,570 57	580,637 55	N,	14,872,952 82	9,475,462 69	7,694,848 52	17,170,511 01	(11,558,145 80) (a) 49,301 97	(5,265,485 05) (6) 0.12137289	11
1862	15,795,568 82	550,940 44	ú	15,444,428 58	9,548,093 <u>9</u> 3	7,778,737 93	17,526,851 16	(a) 66,214 27	3,820,068-51	15
1863	16,557,282 51	176,727 94 (pour 201 jours).	184,796 98	15,995,757 59	9,624,551 05	7,884,452 44	17,508,786 47	(a) 87,431 69	4,350,159 90	19
1864	16,445,952 67	*	407,246 25	16,056,706 42	9,747,546 79	8,009,877 70	17,757,424 49	(a) 87,462 96	} {4,391,097 66 } (6) 0.31821032	20
1865	17,322,980 27	ħ	429,791 61	16,893,188 66	9,887,509 55	8,140,614 55	18,027,025 86	(11,558,145 80) ((a) 156,560 n)	5,198,482 86 (6) 0.65858606	25
1866	17,936,590 93	•	446,926-79	17,489,664 14	10,044,507-87	8,289,539 29 •	18,335,847 16	(11,558,145 80 (a) 176,821 04	5,754,697 30 (6) 0.69123356	59
1867	18,378,368 34	v	452,712 87	17,925,655 47	10, 157,882 75	8,456,156 19	18,594,018 92	(11,558,145 80) (a) 206,566 89)	6,160,942 78 (b) 0.73028086	52
1868	17,752,716 08	n	516,5 46 66	17,436,169 42	10,237,819 26	8,559,524 95	18,797,544 21	(a) 168,656 04)	5,709,367-58 (b) 0.66701921	28

⁽a) Sommes touchées au delà du minimum par les communes dont le nombre est renseigné dans la 11me colonne.

⁽b) Marc le franc de la repartition annuelle. — Pour la période qui s'est écoulée, du 21 juillet au 51 décembre 1860, le marc le franc réet de la répartition a ete de 0.170276648, qui correspond, pour une année entière, au chiffre de 0.58000764.

(217)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

D'après le relevé qui précède, la somme répartie en 1868 entre les communes sans octroi est de plus de 450,000 francs inférieure à la somme répartie en 1867. Il en est résulté que le nombre de communes à octroi qui ont pu toucher une part supérieure au revenu de ces taxes en 1859 a diminué de quatre, et que la quote-part de ces communes ainsi que des communes sans octroi aura été en 1868 de 8 ½, p. % environ inférieure à la somme répartie en 1867.

La réduction des revenus du fonds communal, en 1868, est due en grande partie à une circonstances essentiellement accidentelle. C'est, en effet, à la cherté exceptionnelle des céréales qu'il faut attribuer la diminution du produit des droits sur les eaux-de-vie, en 1868, et sur les bières, en 1867 et en 1868, droits qui entrent pour une large part dans le revenu du fonds communal.

Malgré cette situation relativement défavorable, on a pu verser, en 1868, une somme de fr. 316,346 66 cs au fonds de réserve, dont le montant atteint aujourd'hui presque deux millions et demi de francs (voir annexe B).

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROLDES BELGES,

A tous presents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Les Recettes et les Dépenses pour ordre de l'exercice 1870 sont évaluées respectivement à la somme de souxante-quinze millions cinq cent quatre-vingt-sept mille francs (75,587,000 francs).

Donné à Lacken, le 28 février 1869.

LEOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE

DE L'EXERCICE 4870.

Nº DES ARTICLES.	I	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions des mecrites el des dépenses.	Тоfal рас снарітни.
		CHAPITRE PREMIER,		
	Fonds de tiers dep	oses au trésor, et dont le remboursement à lieu avec l'intervention du Ministre des Finances.		
1	les receveurs comm pour sûreté de leur	es en numéraire dans les caisses du trésor, par les comptables de l'État, nunaux et les receveurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, ement de droits de douane, d'accise, etc.	1,200,000 -	
2	Cantionnements versé	s en numéraire par les entrepreneurs , adjudicataires , concessionnaires , et par les agents commerciaux .	1.000,000 + 1	
5	Fonds provinciaux. (Versements faits directement dans la caisse de l'État. 1,500,000 . Impôts recouvrés par les comptables de l'administration des contributions directes, donances et accises, déduction faite des frais de perception . 4,000,000 Revenus recouvrés par les comptables de l'adminis-	6,000,000	
		tration de l'enregistrement et des domaines, déduc- tion faite des frais de perception	v.	
4	Fonds communal inst	itué par la loi du 18 juillet 1860	17,650,000	
5		munal	520,000 -	
6	Fonds locaux Vers	ements des communes pour être affectés, par l'autorité provinciale, à	200,000 »	
7	Dépôts effectués chez générale d'épargne	les receveurs des contributions directes, pour le compte de la Caisse	200,000 •	
8	Caisse de retraite inst	ityée par la loi du 16 mars 1865	100,000 »	
9	Caisse des veuves et o	rphelins du Département de la Justice	100,000 *	
10		- de l'Ordre judiciaire	250,000 "	
11		du Département des Affaires Étrangères	60,000 s	
12		des officiers de la marine de l'État	10,000 "	
15	-	- des pilotes	55,000 »	
14	w (s.	- du Département de l'Intérieur	110,000 "	59,521,000
15		des professeurs de l'enseignement supérieur	180,000 »	***************************************
16		des membres du corps administratif et enseignant des établis- sements d'instruction moyenne régis par l'État	100,000 »	
17	Caisse centrale de pré-	oyance des instituteurs et professeurs urbains	150,000 -	
18	Caisses provinciales de	prévoyance des instituteurs primaires	500,000 ·	
19	Caisse centrale de pré	voyance des secrétaires communaux	150,000 »	
20	Caisse des veuves et o	rphelins du Département des Travaux publics	520,000 »	
21	Caisse de retraite et de	e secours des ouvriers du chemin de fer	50,000 *	
22 25		phelins des officiers de l'armée ions en faveur des militaires rengagés par l'entremise du Département	500,000 u	
24	de la Guerre	gement du service militaire	700,000 »	
25		rphelins du Département des Finances	16,000 »	
26		es employés du Département des Travaux publics	1,000,000	
27	Recettes effectuées pa compte des sociétés	r l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, pour le concessionnaires, des administrations postales étrangères et des offices lesquels elle est en relation	200,000 F	
28	Recettes effectuées pa Ostende et Douvres	r l'administration de la marine (service des baleaux à vapeur entre		
29		it en relation	50,000 » 10,000 »	
		A REPORTER fr.		39,321,000

BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.

N" DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions des mecutiques et des déplases.	Total pac charithe.
	Report , In.		59,321,000
	CHAPITRE II.		
	Fonds de tiers déposés au trésor, et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.		
	Administration des contributions directes, douanes et accises.		
30	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions di- rectes, douanes et accises (caisse du contentieux).	80,000 -	
31 -0	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies et confiscations	10,000 •	
22 25	Fonds spécial des préemptions	5,000 · 5,600,000 ·	
54	Masse d'habillement et d'équipement de la douane	200,000	
35	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus	500,000	
36	Travaux d'irrigation dans la Campine	1,000 •	
	Administration de l'enregistrement et des domaines.		
57	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie	400,000	
58	Amendes et frais de justice en matière forestière	25,000	
59	Consignations de toute nature	6,000,000 "	
	Administration des chemins de fer, postes et télégraphes.		
40	Primes ou remises, en cas d'exportation, sur les prix des tarifs, pour le transport des mar-		56,026,000 •
	chandises	10,000 "	
41 42	Encaissements et payements, pour le compte de tiers	12,000,000 ·	
43	Articles d'argent confiés à la poste et rendus payables sur mandats à vue	11,000,000 *	
	Ministère de la Justice.		}
44	Masse des détenus	215,000 -	ļ
	Ministère des Affaires Étrangères.		1
45	Remboursement des droits de pilotage à l'Administration néerlandaise	10,000 »	<u> </u>
-10		10,000 "	! !
	Ministère de l'Intérieur.		
46	Pensions payées par les élèves de l'institut agricole de l'État	20,000 »	
	CHAPITRE III.		
	Fonds spéciaux rattachés aux fonds des tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visees par la Cour des comptes.		
47	Subsides offerts pour construction de routes. (Loi du 10 mars 1838.)	100,000 »	• \
48	Subsides divers pour travaux d'utilité publique	100,000 -	
49	Cautionnements des entrepreneurs défaillants	10,000 »	240,000
50	Prix de médicaments provenant de la pharmacie centrale de l'armée et fournis à d'autres départements.	50,000 •	, ,
	TOTAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.	fr.	75,587,000

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 28 février 1869.

PAR LE ROI:

LÉOPOLD.

Le Ministre des Finances, .

FRÈRE-ORBAN.

ANNEXES AU BUDGET

DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1870.

ANNEXE A.

DÉCOMPTE DES REVENUS DU FONDS COMMUNAL EN 1868.

ALLERINE DEC DOODUMO	Évaluations du	1	ANT DES REC	· · · · · ·	Į.	ATTRIBUÉE	
NATURE DES PRODUITS.	BUDGET.	Exercice 1867.	Exercice 1868.	TOTAL. 5.	Taux.	Montant.	
Café (Droit de douane).	Fr. c°. 1,875,000 »	Fr. e ⁵ .	Fr. c ³ . 3,123,401 66	Fr. c ³ . 5,125,401 66	75 ⁰ / ₀	Fr. cs. 2,542,551 24	
Eaux-de-vie étrangères. (Droit de douane). (Régime du traité du 1er mai 1861). Bières et vinaigres (Droit de douane).	175,000 ×	13	857,810 51 242,915 55	857,810 51\ 242,915 5 5	1	500,255 60 85,020 57	
Vins. . (Droit d'accise). Eaux-de-vie indigènes. . (ld.).	1,130,000 » 4,250,000 »	" 252,900 55	5,267,998 46 12,024,547 04	, , ,	35°/ ₀ (1,145,799 46 4,297,106 59	
Bières et vinaigres (ld.). Sucres (Droits de douane et d'accise).	4,840,000 »	·	13,263,458 02 6,459,853 96		-	4,642,770 45 2,254,266 98	
Total des droits de douane et d'accise, le droit sur le café excepté	12,555,000 a	255,409 63	56,096,585 14	(A) 56,351,992 77	35 %	12,725,197 45	
Postes	2,706,000 »	229,600 68	6,323,978 56	(<i>B</i>) 6,555,579 04	41 %	2,686,967 41	
Total général.	17,156,000 »	485,010 51	45,545,965 16	46,028,975 47		17,752,716 08	
La retenue de 1 p. 1/0 au profit de la réserve s somme à répartir entre les communes ne pendant les trois dernières années écoulées, total du fonds communal en 1868, que de f au fonds de réserve	ponvant descend et cette moyenn	ire au-dessous e fr. 17,456,169	de la moyenne 42 c² (¹), n'étan	des sommes rép t inférieure au r	evenu	316,546 66	
			Reste à	répartir		17,456,169 42	

ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

Annexe B.

RÉSERVE DU FONDS COMMUNAL.

D'après le décompte annex	<u> </u>		Dépenses p	our
ordre de l'exercice 1869, la sentait, au 31 décembre 186' Semestres d'intérêts échus	7, un solde dispon	ible de 🗀 . fr.	•	37
d'un capital de 222,000 franc Semestres d'intérêts échus	s d e l a dette publiq	ue, à 5 p.º/₀, ci.	6,660))
d'un capital de 854,500 francs		-		50
	TOTAL .	fr.	542,937	87
Versement à la caisse d'ép	argne (février 1868) d'une somme		
de	RESTE .		497,825	57
	Reste .	fr.	45,112	50
D'après le décompte du fo prélevé sur ce fonds, au profi				66
[Somme disponible			_
La réserve du fonds comm	ıunal a reçu jusqu'e	aujourd'hui, sa	voir :	
Capital } 4863 à 4	867 fr.	. 1,921,474 50		
suprem: (868	. 316,546 66		16
Intérèts } 1864 à 1	867			
			204,304	
	Ensemble.	· fr.	2,442,325	86

⁽¹⁾ Y compris la somme de fr. 28,226 03 cs, montant des intérêts échus le 31 décembre 1868, sur les sommes versées à la caisse d'épargne.

DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1870.

ANNEXE C.

FONDS COMMUNAL.

État de la répartition définitive, entre les communes, de la somme de fr. 17,436,169 42 c', pour l'année 1868.

No b'obore.	communes.	directes en 1807. (Principal.)	Rovonu not des octrois en 1859. Historburn de quors-var des communes à getroi.	SONMES revenant AUX COMMUNES dans lu répartition, oprès prétévement du minimum Indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART de chaque commune.
t. i	2.	δ.	4.	5.	6.
1	Nieuport	15,491 52	23,576 27	,,	23,576 27
3	Termonde	48,206 58	82,117 02	n	82,117 02
. 5	Malines	188,735 07	297,238 68	٠.	297,258 68
4	Arlon	55,570 85	50,914 47	,	50,914 47
5	Liége	839,873 85	1,267,562 98	ů	1,267,562 98
6	Ostende	121,295 96	180,307 21	ų	180,507 21
7	La Bouverie	9,682 01	14,192 35	n	14,192 55
8	Turnhout	45,177 85	64,900 0	,,	64,900 »
9	Gand	1,080,646 81	1,549,051 »	•	1,549,051 »
10	Bruges	517,514 15	445,684 61	y)	445,684 61
11	Hasselt	66,340 75	91,105 80)	91,105 80
12	Verviers et Hodimont	235,865 78	314,641 67	31	314,611 67
13	Lokeren	66,937 »	86,732 55	v	86,732 35
14	Tournay	228,173 08	294,761 71	»	294,761 71
15	Lierre	64,956 98	82,582 54	0 -	82,582 34
16	Frameries	20,145 87	24,996 86	»	24,996 86
17	Mons	257,563 75	317,815 50	»)	517,815 50
18	Louvain	281,484 56	340,740 50	. 0	540,740 50
19	St-Nicolas	119,914 77	144,157 27	y	144,157 27
20	Huy	61,460 08	72,242 06	»	72,242 06
21	Bruxelles	2,500,266 59	2,865,166 07	a	2,863,166 07
22	Namur	196,284 39	214,715 74	»	214,715 74
25	Menin	58,853 97	41,662 70	3)	41,662 70
24	Furnes	27,958 95	29,761 93	»	29,761 93
25	Maeseyck	*13,797 79	14,180 65		14,180 65
26	Ypres	111,728 04	114,011 23	3 7	114,011 25
27	Courtrai	161,811 18	163,798 76	'n	163,798 76
	A reporter	7,151,725 10	9,186,417 73	»	9,186,417 75
I			l		57

ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

No b'onurs.	COMMUNES.	contributions directes en 1867. (Principal.)	Hovenu net des octrois en 1859. Mintentara de quore dant des communes a getroi.	SOMMES revenant AUX COMMUNES dans la répartition, après prétévement du minimum indiqué dans la colonne précédonte. 5.	QUOTE-PART the commune.
:	Report	7,151,725 10	9,186,417 75	»	9,186,417 73
, 28	Blankenberghe	11,888 13	12,000 »	13	12,000 "
29	Charleroy	71,445 08	70,585 17	p	70,585 17
50	Poperinghe	41,380 32	40,336 63	p	40,336 63
3 1	Lessines	22,385 58	21,566 92	1)	21,566 92
32	Tirlemont	74,616 87	70,054 07	υ	70,034 07
55	Audenarde	36,908 55	34,591 52	,, •	54,591 52
34	Alost	98,517 50	92,492 99	y.	92,492 99
35	Quaregnon	29,730 20	27,659 43	>>	27,659 4 2
56	Spa	56, 96 3 8 7	54,094 »	n	54,094 ×
37	Dinant	41,400 88	5 8,000 0	ħ	58,000 ×
38	Tongres	40,468 25	5 5,696 56	1)	55,696 5 6
39	Diest	46,798 84	40,998 58	n	40,998 58
40	Herenthals	12,863 68	11,118 41	\$\	11,118 41
41	Anvers , ,	1,571,045 09	1,550,578 98	1)	1,350,578 98
42	S'-Trond	52,626 45	44,489 。	33	44,489 *
45	Philippeville	7,409 23	6,242 72	ů	6,242 72
44	Ath	55,217 96	44,795 98	»)	44,795 98
45	Aerschot	15,807 78	11,515 51	»ı	11,515 51
46	Dixmude	25,468 50	18,500 »	n	18,500 •
47	Renaix	44,226 21	3 2,102 62	n	52,102 62
` 4 8	Nivelles	50,755 28	36,410 »	3,	36,410 »
49	Dour	25,416 55	17,664 53	n	17,664 55
50	Gheel ,	21,966 45	14,822 54	n	14,822 54
51	Stavelot	17,070 05	11,250 60	155 45	11,586 03
52	Péruwelz	. 52,969 95	21,151 96	859 65	21,991 59
53	Grammont	41,685 89	26,725 •	1,080 29	27,805 29
54	Ninove	24,585 75	15,000 »	1,599 17	16,399 17
55	Herve	16,155 17	9,651 88	1,123 93	10,775 81
56	Mariembourg	5,206 28	1,790 01	548 64	2,138 65
57	Gembloux	11,880 19	6,500 »	1,624 51	7,924 31
58	Wavre	5 0,4 05 »	15,690 20	4,589 19	20,279 59
59	Binche	28,719 29	14,610 »	4,546 32	19,156 32
60	Rœulx	10,007 05	4,990 .	1,684 88	6,674 88
13	Påturages	24,514 70	12,179 55	4,172 45	16,551 78
	A reporter	0,828,228 21	11,432,032 50	21,564 24	11,453,596 74

DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1870.

D'ORDRE.	COMMUNES.	directes en 1867. (Principal.)	Etovonu not des Octrois en 1859. Minimum de quote start des communes 4 octroi;	SOMMES tevenent AUX COMMUNES dans la répartition, après prélèvement du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART de chaque commune
1.	2.	5.	<u>.</u> .	<u>.</u> 5.	6.
	Report. ,	9,828,228 21	11,452,052 50	21,564 24	11,453,596 74
62	Jodoigne	19,642 01	9,494 35	5,607 25	15,101 60
63	Roulers	51,257 62	24,749 »	9,427 48	54,176 48
64	Hornu	18,402 96	8,746 09	5,529 04	12,275 15
65	Soignies	28,650 62	12,500 »	6,610 51	19,110 51
66	Wasmes	24,956 75	10,751 57	5,895 06	16,646 65
67	Leuze	29,121 58	12,137 12	7,287 55	19,424 65
68	Basele	13,057 46	5,044 13	5,665 45	8,709 58
69	Beaumont	12,275 81	4,625 »	5, 565 20	8,188 20
70	Vilvorde	27,787 18	9,948 46	* 8,586 12	18,534 58
71	Enghien	23,941 22	7,500 »	8,669 25	15,969 25
72	Tamise	31,672 53	8,666 91	12,459 28	21,126 19
73	Fontaine-l'Évêque	15,542 51	5,455 ·	6,912 15	10,367 15
74	Chimay	17,140 17	2,459 90	8,972 92	11,452 82
75	Bastogne	8,849 89	1,246 86	4,656 19	5,903 05
76	Bouillon	9,606 98	1,546 99	5,061 05	6,408 04
77	Jemmappes	41,049 41	2,505 92	25,076 83	27,380 75
78	Eecloo	36,656 3 5	1,540 »	25,110 49	24,450 49
	Communes à octroi	10,257,819 26	11,558,145 80	168,656 04	11,726,801 84
	Gommunes sans octroi	8,559,524 95	"	5,709,567 58	5,709,367 58
	Total général	18,797,344 21	11,558,145 80	5,878,023 62	17,436,169 42

Marc le franc de la répartition en 1868 = $0.66 \frac{701991}{1,000.000}$ Id. ld. en 1867 = $0.73 \frac{0.98086}{1,000.000}$ En moins en 1868. 0.06 $\frac{3.96188}{1,000,000}$, ou 8 ½ p. % environ.

Le Ministre des Finances arrête, aux sommes portées dans la 6° colonne, la répartition définitive à effectuer entre les communes pour l'année 1868.

FRÈRE-ORBAN.

Bruxelles, le 30 janvier 1869.

ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES, ETC., POUR 1870.

Annexe D.

État des sommes payées en 4867, aux diverses sociétés des chemins de fer mixtes et étrangers, ainsi qu'aux offices télégraphiques, du chef des recettes effectuées pour leur compte par l'administration des chemins de fer de l'État.

	DÉSIC	CNATION DES SOCIÉTÉS.	SOMMES mandatées.	, Observations.
Société des	chemins d	le fer Rhénans	1,246,076 46	
Direction r	oyale du cl	aemin de fer du Berg et de la Marche 🔒 🔻	445,579 55	
Société du	chemin de	fer d'Aix-la-Chapelle à Maestricht	25,750 95	
1d.	id.	Liégeois-Limbourgeois		
Isl.	id.	de Hal à la frontière française	418,105 15	
Id.	id.	de Dendre et Waes	1,619,742 75	
1d.	id.	de Tournay à Jurbise : .	917,438 35	
ld.	id.	du Centre	3,751 18	
141.	id.	du Haut et Bas-Flénu	151,959 82	
ld.	id.	de Braine-le-Comte à Gand	417,040 95	
ld.	id.	du Great Eastern railway	3,164 20	
Id.	id.	de l'Est français	36,891 08	
		élégraphes prussiens		
Société du	chemin de	fer de Bruges à Blankenberghe	969 36	
ld.	id.	du Luxembourg	477,888 26	
Id.	id.	du Nord	951,720 38	
Direction d	es télégrap	ohes français.	124,894 22	
Société du	chemin de	fer de Liége à Maestricht	1,206 86	
id.	id.	de Chimay	210 54	
Agence con	tinentale (et anglaise	546 29	
Société du	chemin de	fer de Pepinster à Spa	j	
ld.	id.	Rhénan	86,997 58	
Compagnie	du chemi	n de fer du Nord 👑	44,759 48	
Id.	id	Llégeois-Limbourgeois	29,225 05	
Société du	chemin de	fer d'Aix-la-Chapelle à Maestricht	2,204 39	
Id.	id.	de Tamines à Landon	2,852 35	
· Id.	íd.	du Grand-Central belge	12,548 20	
Id.	îd.	du Hainaut et Flandres	2,881 81	
Société gér	nérale du c	chemin de fer	12,225 23	
Id.		id. de Gand à Bruges, par Eccloo.	2,565 19	
Id.		id. du Centre	21,142 90	
Société and	onyme du	chemin de fer du Centre	85,371 09	
Id. du	chemin de	e fer de Manage à Wavre	14,492 07	
Id.	id.	de Lokeren à Selzaete		
		TOTAL	7,955,921 96	

RECAPITULATION.

Chemin de fer						. fr.	6,695,646	20
Télégraphes							922,063	28
Emploi du matériel .		-					316,212	68
	T	OTAL	i			. fr.	7,933,921	96

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1870.

 $[N^{\circ} 78]$ (228)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits votés au Budget de 1869 s'élèvent à la somme		
de	13,463,985	01
Les crédits proposés pour 1870 mantent à		
Le Budget de 1870 présente donc une différence en moins		
de	20,385	80

Les crédits des dix premiers chapitres du Budget ne présentent aucun changement.

CHAPITRE XI.

AGRICULTURE.

Le crédit des traitements de disponibilité du personnel du haras de l'État est diminué de 1,690 francs, par suite de la mise à la pension de deux agents.

CHAPITRE XII.

VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE.

Pas de changement.

CHAPITRE XIII.

INDUSTRIE.

Le crédit de l'article 65 est augmenté de 10,000 francs, dans la prévision que, dans le courant de 1870, plusieurs écoles industrielles en voie de création dans diverses parties du pays réclameront l'intervention de l'État.

CHAPITRE XIV.

POIDS ET MESURES.

Pas de changement.

CHAPITRE XV.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Une somme de 3,400 francs, votée pour le matériel des universités, et portée à la colonne des charges extraordinaires et temporaires, disparaît du Budget de 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XVI.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Le crédit de l'article 83 est diminué d'une somme de fr. 19,387 80 c^s, qui, dans le Budget de 1869, formait le montant de la dernière des six annuités stipulées pour le payement du prix d'acquisition du local de l'école normale des humanités à Liége.

Le crédit de l'article 87 relatif à une partie du traitement du personnel des écoles moyennes est augmenté de 1,000 francs, pour faire face aux nouveaux besoins qui sont prévus pour 1870.

Un crédit extraordinaire de 10,000 francs est demandé pour les frais de rédaction et de publication du sixième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.

CHAPITRE XVII.

ENSEIGNEMNT PRIMAIRE.

Le neuvième rapport triennal sur l'état de l'enseignement primaire, embrassant les années 1867-1869, devra être présenté à la Législature en 1870, conformément à l'article 38 de la loi du 23 septembre 1842.

Un crédit extraordinaire de 10,000 francs est demandé pour subvenir aux frais de rédaction et de publication de ce rapport.

CHAPITRE XVIII.

LETTRES ET SCIENCES.

Le total des crédits de ce chapitre pour 1870 est le même que celui voté pour 1869. Quelques modifications ont été introduites dans la rédaction des libellés et dans leur classement.

CHAPITRE XIX.

BEAUX-ARTS.

Ce chapitre est diminué de la somme de 25,000 francs. qui était portée au Budget de 1869 pour l'exposition générale des beaux-arts.

Les chapitres XX à XXIII ne subissent aucun changement.

TABLEAU COMPARATIF des différences entre les crédits et ceux qui sont proposés

res.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	VOTĖS	CRÉDITS	е 1860 .	
Chapitres.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	Ordinaires.	Extraordia.	Total.	
		~~, , , , ,	0.000	100 444	
1.	Administration centrale	574,444 »	6,000 »	580,441 »	
11.	Pensions et secours.	49,000 »		49,000 "	
III.	Statistique générale	19,000 #	o Ka ≠i	19,000 *	ı
IV.	Frais de l'administration dans les provinces	1,106,300 »	50 71	1,106,350 71 558,000 »	
v. VI.	— — dans les arrondissements	558,000 » 70,000 »	a n	70,000	
VII.	Garde civique.	25,405 »	,	25,405 »	
VIII.	Fêtes nationales	104,000	»	104,000 1	
lX.	Décoration civique et récompenses pécuniaires	20,000 »	3 2	20,000	
х.	Légion d'honneur et Croix de fer		222,000 »	322,000 »	
XI.	Agriculture	850,000 ^	67,250 »	897,250	
XII.	Voirie vicinale et hygiène publique	1,165,550 »	15	1,165,550	
XIII.	Industrie	512,850 L	Ď	312,850 »	
XIV.	Poids et mesures	74,800 »	n		رؤ
XV.	Instruction publique. — Enseignement supérieur	1,102,820 »	5,400 ·	1,106,220 "	,-
XVI.	- moyen	1,264,206 »	27,387 80	1,291,595 80	
YII.	— primaire	4,704,637 »	5,170 »	4,709,807 »	
YIII.	Lettres et sciences	596,690 .	70,500 s	467,190 »	
XIX.	Beaux-arts	815,372 50	83,000 »	898,372 50	
xx.	Service de santé	157,340 "	»	137,540 »	
XXI.	Eaux de Spa	7,000 »	13	7,000 »	
XII.	Traitements de disponibilité	,	55,932 »	55,9 32 "	
хиі.	Dépenses imprévues	5,900 »	»	5, 9 00 *	
	j				
	Totaux fr.	12,943,314 50	520,670 51	13,463,985 01	
1		, , , , , ,		,,	

ordinaires et extraordinaires votés au Budget de 1869, au Budget de 1870.

	CRÉ	DITS	\$			DIFFÉR	ENCES AU	BUDGET DI	E 1870 :	·	
940119	SES POUR	ever'.	CIGE 1870			SUR LES	CHE CONCENTED				
		_		one) I V	AIRFS.	LXTRAOR	DIVVIRUS.	SUR L'ENSEMBLE.		
Ordinaires	Extr	ordin.	Total,	En plus.		En moins.	En plus.	En moins.	En plus.	En mom	
574,414	. 0,0	00 "	380,141 "	a			Ď	n	А	IJ	
49,000	a	13	49,000 "	»		n	1)	n	υ	n	
10,000	a	1)	19,000 "		1	n	υ	ò	n		
1,106,300	n	50 71	1,106,350 71	3)		»	ét	n	ย		
358,000	,,	p	358,000 "	9		a	6)	n	н	r	
70,000	3)	ı)	70,000	, ,	1	3)	n	ů,	1)	•	
25,405	n	,	25,105	· b		*>	»	۵	ıı	υ	
104,000		1)	104,000			v	ь	0	33	n	
20,000	a	1)	20,000	, , ,		,,	'n	n	>>		
'n	222,0	00	222,000	,		n		ù	»	ı	
850,000	» 65,	40	895,540	,		•	ı)	1,690 »	ن	1,690	
1,165,550	n	n	1,165,530	, »		и	n	à	13	er.	
522,850	ı	n	322,830	10,000	.,	и	ů	v	10,000 »	υ	
74,800	<i>y</i>	n	74,800	, ,		1)	»	N	ń	*>	
1,102,820	מי	n	1,102,820	, ,,		n	v)	3,400 ·	ħ	3,400	
1,205,206	» 16,6	92 ,	1,281,298	1,000	o l	»	ů	11,205 80	1)	10,295	
4,704,637	» 15,1	70	4,719,807			»	10,000 »	»	10,000 »	13	
599,690	» 67,3	00	467,190 "			1)	»	ù	»	,,	
815,372 8	58,0	Q O 1	875,372 50		Ì	»	ıs-	25,000 »	n	25,000	
137,340	»	a)	137,540 "	,		a	n	υ	N	s)	
7,000	D)	13	7,000 »	'n		n	Ď	1)	n	11	
,	35,9	52 1	35,933 »	ū		N)	n	3)	2)	ń	
5,900	*	n	5,900 »	b		is	ь	ù	n	n	
12,057,314	50 486,9	84 71	1 13,445,599 21	11,000	я	»	10,000 »	41,385 80	20,000 »	40,385	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Sulut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1870, à la somme de treize millions quatre cent quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf francs vingt et un centimes (fr. 13,443,599 21 c³), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 28 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de l'Intérieur, Eudone PIRMEZ.

Le Ministre des Finances, FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION		EDIT L'exercice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temperaires.	TOTAL.
	CHAPITRE I ^{er} .			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
	• Personnel.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	n	
ō	des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine, et frais du comité de législation et d'administration générale	500,684 »	ъ	•
	(Une somme de 10,000 francs pourra être transférée de l'article 2 à l'ar- ticle 135 : Traitements de disponibilite).			•
	Matériel.			580,444
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de menbles, éclairage et chauffage, menues dépenses, frais de rédaction et de souscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur, matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueil et des tables des ouvrages déposés ou déclarés en exécution des conventions internationales.	48 ,46 0 »	6,000 »	500,444
	Frais de déplacement.			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	4,300 s	55	
	CHAPITRE II.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
ъ	Pensions. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,000 »	a a	
6	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires com- munaux; subvention complémentaire à la même caisse, à laquelle les employés des commissariats d'arrondissement sont affiliés.	27,000 a	u)	49,000 »
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néan- moins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur posi- tion malheureuse.	12,000 °	υ	20,000
		·		
	CHAPITRE III.			
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
8	Frais de bureau et jetons de présence de la commission centrale de statistique. — Frais de bureau des commissions provinciales. — Vérification des registres de population	9,000 »	ν)	
` 9	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de sta- tistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales.	10,000 -	, a	19,000
	A reporter fr.	442,444 »	6,000 »	448,444 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

	DÉSIGNATION		ÉDIT L'exencice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Re court fe	442,444	6,000 "	448,444
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	Province d'Anyers,			
10	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du			
1.1	greffier provincial.	42,500 "		
11 19	Traitement des employés et gens de service	58,500 · 19,500 ·	ě	
,		19,300 "		
13	Province de Brahant. Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du		*	•
15	greffier provincial.	42,500 °	٠	
14	Traitement des employés et gens de service	73,500 -	'n	:
15	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500	ĸ	
	Province de la Flandre occidentale.		*	
16	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500		
17	Traitement des employés et gens de service	64,000 »	,	
18	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500		
	Province de la Flandre orientale.		9	
19	Traitement du Couverneur, des députés du conseil provincial et du			
20	greffier provincial. Traitement des employés et gens de service	42,500	р .	
21	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	74,800 19,500	"	
	Province de Hainaut.	10,000	-	
45	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du			
	greffier provincial			
25	Traitement des cimployés et gens de service	73,500 »		1,106,550 7
24	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	= 19,500 »	,	
	Province de Liége.			
25	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 »	p	
26	Traitement des employés et gens de service	66,000 »	n +	
27	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 "	n	:
	Province de Limbourg.	1		
28	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du	£0 m00		
29	greffier provincial. Traitement des employés et gens de service	42,500 ° 48,000 °	»	
50	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	15,500 »	50 71	
	Province de Luxembourg.			1,
31	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du			
25	greffier provincial.	42,500 »	n	
55	Traitement des employés et gens de service	48,000 ×	· · · ·	
	Province de Namur.	1.,,,,,,,		
34	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du			
	greffier provincial	42,500 n		
55 70	Traitement des employés et gens de service	54,000 »	n	
56	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	, 15,500 ×	٠	•
	A REPORTER fr.	1,548,744	6,050 71	1,554,794
			· '	I ' '

POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION		EDIT L'exercice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES oxtraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	1,548,744 •	6,050 71	1,554,794 71
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
37	Traitement des commissaires d'arrondissement	190,850 •	<u>.</u>	1
38	Émoluments pour frais de bureau	140,650 .	13.	
50	Frais de route et de tournées	26,000 "	۵	558,000
40	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'article 7 de la loi du 14 avril 1845	50 0 "	33	
	CHAPITRE VI.	,		
	Milige.			
41	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la milice. — Vacations des officiers de santé; frais d'impression des décisions et arrêts en matière de milice.	67,900 »	٠	
42	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscrip- tion; frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849)	2,100 *		70,000 u
	CHAPITRE VII.			
	GARDE CIVIQUE.			
45	Inspections générales, frais de tournées, d'impression et de fourni- tures de bureau, et commandants supérieurs	6,885 a	•	
44	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, magasin central. — Frais d'impression des états de signalement et des brevets d'officiers, et acquisitions de théories, épinglettes, etc. (Une somme de 4,183 francs pourra être transférée de l'article 43 à l'article 44.)	15,000 »	s	25,405 •
45	Personnel du magasin central	5,520 °	•	
	CHAPITRE VIII.			
	FÈTES NATIONALES.			
46	Frais de célébration des fêtes nationales Frais d'illumination.	40,000 »	» \	
47	Tir national: prix en argent, en armes, en objets d'orfévrerie, etc. — Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement des tirs à la cible dans les villes on communes. — Personnel du tir et dépenses diverses.	64,000 •	, s	104,000 •
	CHAPITRE 1X.			
	DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
48	Décoration civique ou récompenses pécuniaires pour actes de dévoue- ment, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc	2 0 ,000 a	19	20,000 »
	A REPORTER fr.	2,126,149 »	6,030 71	2,152,199 71 60

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

•	DÉSIGNATION	t .	DIT Exercice 1870.	8
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	2,126,149 °	6,030 71	2,132,199 71
	CHAPITRE X.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
40	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres auront été reconnus avant le 12 novembre 1864; sub- sides à leurs veuves ou orphelius; pension de 250 francs en fa- veur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés.	-))	200,000 "	
	La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploisur le crédit de 200,000 fr., sera affectée:			
	1º A desservir de nouvelles pensions; 2º A augmenter les pensions des déécrés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décerés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre nextinum de 1.900 francs;			222,000 "
i	3º A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix do fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre maximum de 100 francs.	*	•	R
20	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	. 0	22,000 »	
	CHAPITRE XI.			
	AGRICULT URE.			
51	Indomnités pour bestiaux abattus (Une somme de 40,000 francs pourra être transférée de l'article 51 aux articles 53 et 54.)	240,000 »	13	
23	Service vétérinaire; police sanitaire; bourses	60,000 "	•	
33	Amélioration des races d'animaux domestiques	85,000 »	*	
54	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; traite- ments et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux sociétés et aux comices agri- coles; encouragements aux publications agricoles et horticoles; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horti-			
	culture; dépenses diverses	140,700 »	ti	
85	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État ; traitements de disponibilité	7 0 ,500 »	» »	
56	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais de conférences agricoles et horticoles	71,000 »	»	895,540
57	Personnel du service des défrichements en Campine	»	25,670 »	
58	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités néces- sitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers	**	27,000 »	
59	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance.	°, 69,000 »	27,000 "	
60	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire	69,800 s	n	
61	Subside à la Société royale d'horticulture de Bruxelles	24,000 »	ď	
62	Traitements de disponibilité du personnel du haras de l'État.	n n	14,870	

	A reporter fr.	2,956,149 »	295,590 71	5,249,759 71

POUR L'EXERCICE 1870.

	DĖSIGNATION		ÊDIT L'EXERCICE 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manontes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	2,956,149 b	295,500 71	5,249,739 71
	CHAPITRE XII.			
	VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
63	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique; inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers	1,165,550 。	9	1,165,550 。
	CHAPITRE XIII.			
64	Frais du conseil supérieur de l'industrie et du commerce; traite- ment de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et du secrétaire du conseil	12,500 »	a	
65	Enseignement professionnel: Écoles industrielles, ateliers d'appren- tissage	233,3 0 0 »	•	
66	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses; traitement du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	16,450 »	,	
67		16,500 »		322,850
	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	20,000		
68	Frais de publication du Recueil officiel des brevets d'invention; traitement du rédacteur du Recueil.	7,000 w	1>	
	Musée de l'industrie.			
69	Traitement du personnel	20,650 "		
70	Matériel et frais divers	16,450 »	0	
	CHAPITRE XIV.			
	POIDS ET MESURES.			
. 71	Traitement des vérificateurs	53,800 »	,	
72	Frais de bureau et de tournées, et frais de la commission des poids et mesures	18,000 »	33.	74,800 •
73	Matériel	3,000 ·	•	_
	A REPORTER fr	4,519,549 •	205,590 71	4,812,959 71
			l	61

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

1	DÉSIGNATION		ÉDIT L'exencics 1870.	
rticlos.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temperaires.	TOTAL.
	Верокт. fr.	4,519,549	293,590 71	4,812,939 7
	CHAPITRE XV. INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	enseignement supérieur.			
74	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur.	4,000 »	(F)	
75	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État.	746,610 »	ı)	İ
76	Bourses. — Matériel des universités.	145,210 •	. •	
77	Frais de route et de séjour; indemnités de séance des membres des jurys d'examen pour les grades académiques, pour le titre de gradué en lettres et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré, pour le diplôme de capacité relatif à l'enseignement de la langue flamande, de la langue allemande et de la langue anglaise, et pour le diplôme de capacité à délivrer aux élèves de la première commerciale et industrielle des athépées; salaire des huissiers des jurys, et matériel.	185,000 »	p	1,102,820
78	Dépenses du concours universitaire. — Frais de publication et d'im-	,		
79	pression des Annales des universités de Belgique	10,000 ··		
	Ruement.	12,000 "	w	
	CHAPITRE XVI.			
	ENSEIGNEMENT MOVEN.			
80	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen.	5,000 "	n	
81	Inspection des établissements d'instruction moyenne (personnel).	20,500 »	. 0	
82	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établisse- ments d'instruction moyenne	9,000 -	а	
83	Frais et bourses de l'enseignement normal pédagogique, destiné à former des professeurs pour les établissements d'instruction -moyenne du degré supérieur et du degré inférieur; subsides pour aider les élèves les plus distingués de l'enseignement normal du degré supérieur qui ont terminé leurs études, à fréquenter des		<u>.</u>	
84	établissements pédagogiques étrangers Grédits ordinaires et supplémentaires des athénées royaux; augmentation de traitement aux professeurs de flamand, d'allemand et d'anglais dans les athénées royaux, par application des arrêtés	86,928 »	•	
85	royaux des 27 et 28 janvier 1865	477,478 »	*	
	par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'État dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	2,800 »	۵	
86	Crédits ordinaires et supplémentaires des écoles moyennes et crédit pour supplément de traitement à titre d'encouragement.	562,500 »	n)	1,281,298
87	Part afférente au personnel des écoles moyennes dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'État dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	51,000 "	a	
88	Bourses à des élèves des écoles moyennes	15,000 *	n	
89	Subsides à des établissements communaux ou provincioux d'instruc- tion moyenne	190,000 »	a	
90	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne	25,000 •	»	
91	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1er et du 2me degré qui sont sans emploi	»	6,092 0	
92	Traitements de disponibilité	12,000 »	n	
95	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques; subsides, souscriptions, achats, etc.	8,000 -	n	
94	Frais de rédaction du 6° rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen, fournitures d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale. (Art. 40 de la loi du 1° juin 1850, sur l'enseignement moyen.)	a	10,000 »	
	2			

POUR L'EXERCICE 1870.

	DESIGNATION	L .	ÉDIT L'exencice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	6,887,575 »	509,682 71	7,197,057 71
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
95	Traitements de l'inspecteur général des écoles normales d'institu- teurs et d'institutrices, de l'inspectrice des écoles normales d'in- stitutrices et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement pri- maire.	58,200 »	10	
96	Frais de bureau de l'inspecteur général des écoles normales et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire.	19,000 "	•	
97 -	Indemnités aux inspecteurs diocésains et aux inspecteurs cantonaux ecclésiastiques des écoles primaires	54,000 »	n	
98	Personnel des écoles normales de l'État et des sections normales primaires établies près des écoles moyennes; traitements et indennités.	114,000 ه	a	
99	Traitements de disponibilité pour des professeurs des établissements normaux de l'État	»	5,170 »	
100	Subventions des écoles normales agréées pour la formation d'in- stitutrices	45,000 •	»	
101	Dépenses variables: Frais d'administration, impressions, registres, etc.; acquisition d'ouvrages périodiques et autres pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire; commission centrale de l'instruction primaire; frais de voyage de l'inspecteur général des écoles normales et de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices, des inspecteurs provinciaux, des inspectrices déléguées, des inspecteurs ecclésiastiques des écoles protestantes et israélites; indemnités aux inspecteurs cantonaux civils, du chef des conférences et des concours, ainsi que des tournées extraordinaires; supplément d'indemnité fixe aux inspecteurs cantonaux civils; frais des jurys d'examen dans les écoles normales; matériel des établissements normaux de l'État; frais des conférences horticoles des instituteurs; subsides aux bibliothèques cantonales des instituteurs; bourses aux élèves instituteurs et aux élèves instituteurs des diverses écoles normales; bourses de noviciat (art. 28, § 2 de la loi); construction de maisons d'école; service annuel ordinaire des écoles primaires communales adoptées; subsides aux communes; subsides à des établissements spéciaux (écoles gardiennes et écoles d'adultes); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; achat de livres, d'images, etc., à distribuer par les inspecteurs aux élèves les plus meritants des écoles primaires; publications périodiques et autres, intéressant l'instruction primaire; souscriptions, acquisitions, subsides; subsides aux caisses de prévoyance des instituteurs; secours à d'anciens instituteurs et dépenses diverses; frais de rédaction du 9 ^{me} rapport triennal sur l'état de l'enseignement primaire, et fournitures de ce rapport pour le service de l'administration centrale.	4,414,457 »	10,000 »	4,719,807 »
		11,592,012 ×	324,852 71	11,916,864 71

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

	DÉSIGNATION		ÉDIT L'exercice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires of per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	11,592,012 *	524,859 71	11,916,864 71
	CHAPITRE XVIII.			
102	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; louilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; subsides aux veuves et aux orphelins défaissés par les littérateurs van Ryswyck, Vankerckhove, Gaucet, Denis Sotiau et II. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 st décembre 1845 et du 6 juillet 1851; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages littéraires ou scientifiques pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication de documents rapportés d'Espagne et d'autres pays étrangers; continuation de la	111,040 u	8,500 »	
103	publication des actes des anciens états généraux Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays; publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la table chronologique des charles, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publication d'untexte explicatif de la carte géologique de la Belgique.	50,500 s	40,200 4	
104	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service.	18,540 ×	u.	l
105	- frais de matériel; acquisition d'instruments, impressions	8,060 »	n	
106	Bibliothèque royale; personnel; frais de la fusion des trois fonds et rédaction du catalogue général	44,500 •	ъ	
107	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	58,320 ·	n.	
108	Musée royal d'histoire naturelle; personnel	19,295 »	12	467,190 »
109	— — matériel et acquisitions	15,650 »		
110	Archives du royaume; personnel; frais de classement des archives espagnoles et des archives allemandes.	46,325 »	1,800 »	
111	matériel; atelier de reliure pour la restaura- tion des documents	4,700 »	5,500 •	
112	Archives de l'État dans les provinces; personnel	56,0 0 0 •	»	
113	Frais de publication des Inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes, aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir du gouvernement autrichien; frais de classement, de copie et de transport, etc.	6,800 »	10,000 •	
114	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État.	n	5,500 »	
-	A REPORTER fr.	11,991,702 »	302,352 71	12,384,054 71

POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION	CRE	DET Sexencide 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICÉS.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Recont fc.	11,991,702 •	392,3 52 7 1	12,584,054 71
	CHAPITRE XIX.			
	BEAUX-ARTS.			
	Envouragements à la peinture, à la sculpture et à la gravure , etc.			
115	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants, on d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'art d'un intérêt arlistique ou archéologique; subsides à des fabriques d'églises, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des heaux-arts, aux expositions locales, etc.; encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des prenves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leur talent; missions; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin ou aux familles d'artistes décèdés; frais relatifs aux grands concours; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beauxarts; dépenses diverses	260,000 ·	n	
	Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et grophiques.			
116	Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État desti- née, avec la subvention de la ville d'Anvers, à convrir les dépenses tant du personnel que du matériel	40,857-30	25,000 "	
117	Académie et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; sub- sides à titre de dotations; subsides pour l'achat de modèles, etc.; inspection des Académies et des écoles; conseil de perfectionne- ment de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de pein- ture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats.	159,000 »	**************************************	
	Encouragements en faveur de l'art musical.			
118	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	79,540 »	»	
119	Conservatoire royal de musique de Liége. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	40,240 »	· n	
120	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Encouragements à de jeunes artistes musiciens qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; subsides et souscriptions en faveur de publications ou d'audition d'œuvres musicales; secours à des artistes musiciens malheureux ou aux familles d'artistes décédés. Grands concours de composition musicale, pensions des lauréats; subside pour			
,	A REPORTER fr	12,571,539 50	417,352 71	12,384,054 71

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

	DÉSIGNATION	CRÉ	DIT Exercice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	12,571,339 50	417,359 71	12,384,054 71
	l'organisation d'un grand festival annuel de musique classique à donner avec le concours des provinces et des villes intéres- sées	48,000 »	n .	
	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée Wiertz.			
121	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; personnel, surveillance	25,900 »	. •	
155	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalo- gues; frais d'entretien et de surveillance des locaux du palais du- cal et du musée Wiertz; chauffage des locaux habités par le surveillant	52,985 »	» ·	
125	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel	9,200 »	¥	
194	— Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillo- graphique	15,500 »	3,000 n	
	Monuments publics.	:		
125	Monument de la place des Martyrs; salaire des gardiens. Colonne du Congrés. Surveillance	1,559 »	Ŋ) 873,372 50
126	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux évêne- ments mémorables	10,000 "	. 50,000 ×	
	Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.			
127	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes, dont les res- sources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie, appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	56,000 ··		
128	Commission royale des monuments. — Personnel. — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier; chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication	24,600 »	, ,	
129	Frais de route et de séjour des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments, et des membres correspondants de cette commission.	6,000 »	>>	
150	Rédaction et publication du bulletin des commissions d'art et d'archéologie	6,000 »	n	:
	A neponten fr.	12,807,074 50	450,359 71	13,257,427 21

POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION	I.	ÉDIT L'EXERGICE 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	12,807,074 50	150,352 71	15,957,497-21
	CHAPITRE XX.			
152	Inspection des établissements dangerenx, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection; frais des commissions médicales provinciales; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Institut vaccinal de l'Etat; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: le pour les aider à s'établir; 2º pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; récompenses pour services rendus pendant les épidémies; publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres, impressions et dépenses diverses.— Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence, frais de route et de séjour, frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. Académie royale de médecine.	110,200 ° _ 27,140 °	u s	157,540 o
	CHAPITRE XXI.			
	EAUX DE SPA.	-		
154	Traitement du commissaire du Gouvernement près la société con- cessionnaire des jeux de Spa	7,000 »	k)	7,000 0
	, CHAPITRE XXII.			
155	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		53,952 ·	
193	Traitements temporaires de disponibilité	,	30,202 8	55,952 »
	CHAPITRE XXIII.			
136	ре́реляєя імрке́учея. Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,900 »	n	5,900 »
•	Total du budget du ministère de l'intérieur fr.	12,957,514 50	186,284 71	13,445,599 21

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 28 février 1869.

PAR LE ROI:

LÉOPOLD,

Le Ministre de l'Intérieur,

EUDORE PIRMEZ.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DŲ

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

pour l'exercice 1870.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

CHAPITRE 1". ADMINISTRATION CENTRALE. Personnel. Trailement du Ministre . — des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine . 296,684 » Prais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . Matériel. Pouritures de bureau , impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, claudinge, mennes dépenses . 47,300 » Frais de rédiction et de souscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur . 5,960 » Matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueit et des tables des ouvrages déposés on déclarés en exécution des conventions internationales . 5,000 » Prais de déplacement. Frais de route et de séjour ; courviers extraordinaires CHAPITRE II. PENSIONS ET SECOURS. Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement . 5,000 » Schwention à la cuisse centrale de prévoyance és secrétaires communaux . 20,000 » — supplémentaire à la même caisse, à laquelle les employés des commissuraits d'arrondissement sont affilies. Secours à d'auciens fouctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir d'ord à la pension, ont néaumoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malbeureuse . TOTAL DU CHAPITRE III. STATISTIQUE GÉNÉRALE. Jetons de présence des membres de la commission centrale . fr. 5,000 » Frais de védaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales . Vérification des registres de population. Total du Chapitre III fr.	des rticles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Traitement du Ministre			CHAPITRE I°.
Traitement du Ministre. — des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine. 296,684 » Frais révaltant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale. 6. Matériet. 6. Fournitures de bureau, impressions, actas et réparations de neubles, éclairage, chauflage, menues dépenses. 47,300 » Frais de rédaction et de sonscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur. 5,960 » Matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueil et des tables des ouvrages déposés ou déclarés en exécution des conventions internationales 5,000 » Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires CHAPITRE II. Pensions ET SECOURS. Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux 20,000 » — supplémentaire à la même caisse, à laquelle les employés des commissariats d'arondissement sont affiliés. 7,000 » Secours à d'anciens fouctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheurense TOTAL DU CHAPITRE III. STATISTIQUE CÉNÉRALE. 4. Jetons de présence des membres de la commission centrale frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales			ADMINISTRATION CENTRALE.
2 de. b. Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale			
nistration générale		(a.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine 296,684 » Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'admi-
6. Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de nieubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. 6. Frais de rédaction et de souscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur. 7. Matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueil et des tables des ouvrages déposés ou déclarés en exécution des conventions internationales. 7. Prais de route et de séjour; courriers extraordinaires CHAPITRE II. Pensions et secours. Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux. 20,000 » Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. CHAPITRE III. STATISTIQUE CÉMÉRALE. 4. Jetons de présence des membres de la commission centrale. 6. C. Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales. — Vérification des registres de population. 9 Prais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales.			nistration générale
chauflage, menues dépenses. Frais de rédaction et de sonscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur. 5,960 » Matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueil et des tables des ouvrages déposés ou déclarés en exécution des conventions internationales. 5,000 » Fruis de déplacement. Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires. CHAPITRE II. PENSIONS ET SECOURS. Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux. 20,000 » — supplémentaire à la même caisse, à laquelle les employés des commissariats d'arrondissement sont affiliés. 7,000 » Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. TOTAL DU CHAPITRE III. STATISTIQUE GÉNÉRALE. 4. Jetons de présence des membres de la commission centrale. C. Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales. — Vérification des registres de population. Frais de bureau de la commission sprovinciales. Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales.	,		Matériel.
deficient 5,960 Matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueil et des tables des ouvrages déposés ou déclarés en exécution des conventions internationales 5,000 » Frais de déplacement Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires Total du Chapitre let fr.		(a.	chauffago, menucs dépenses
Matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueil et des tables des ouvrages déposés ou déclarés en exécution des conventions internationales . 5,000 » Frais de déplacement.	3	b .	
TOTAL DU CHAPITRE II. Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux 20,000 » Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse CHAPITRE III. STATISTIQUE GÉNÉRALE. Jetons de présence des membres de la commission centrale		<i>c</i> .	Matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recneil et des tables des
CHAPITRE II. Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement			Frais de déplacement.
CHAPITRE II. Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires
Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement			•
Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux			CHAPITRE II.
Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux			PENSIONS ET SECOURS.
Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux	5))	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. CHAPITRE III. STATISTIQUE GÉNÉRALE. Jetons de présence des membres de la commission centrale		, "	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux 20,000 »
droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. Total du Chapitre III. STATISTIQUE GÉNÉRALE. Jetons de présence des membres de la commission centrale	· (b .	sariats d'arrondissement sont affiliés
CHAPITRE III. STATISTIQUE GÉNÉRALE. 8 d. Jetons de présence des membres de la commission centrale	7))	droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur posi-
STATISTIQUE GÉNÉRALE. 8 d. Jetons de présence des membres de la commission centrale			Total du chapitre II fr.
a. Jetons de présence des membres de la commission centrale			CHAPITRE III.
b. Indemnité du secrétaire			STATISTIQUE GÉNÉRALE.
b. Indemnité du secrétaire	l (a.	Jetons de présence des membres de la commission centrale fr. 5,000 »
9 » Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales	8 }		Indemnité du secrétaire
Total du Chapitre III fr.	9	ν	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la com-
	- 1		Total du shapitre III fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT olloué	différences.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	0.5507.00000101
21,000 » 300,684 » a)	»	21,000 » 300,684 »	21,000 » 300,684 »))))	' »	a) Une somme de 10,000 francs pourra ê transférée de l'article 2 à l'article 155 (Tr tements de disponibilité).
48,460 »	6,000 »	54,460 »	5 4,4 60 »	»	מ	
4,300 u	»	4,300 »	4,500 »	»))	
374,444 »	6,000 »	380,444 »	380,444	>>	ъ	
		DIFFÉRENCE.	fr.		þ	
10,000 »	»	 b)10,000 »		»	n	b) Le tableau détaillé des fonctionnaires employés pensionnés depuis le ter janvier j qu'au 31 décembre 1868, a été imprimé à suite du projet de Budget, où il forme l'anne
27,000 »	v	27,000 »	27,000 »	Ŋ	»	no 1.
12,000 »	»	12,000 »	12,000 »	υ	n	
49,000 »	» .	49,000 »	49,000 »	n	»	
	D	ifférence	fe,		"	
9,000 »	»	9,000 »	9,000 »	»	, a	
10,000 »	n	10, 000 »	10,000 »	'n	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
	Di	FFÉRENCE	, fr.	1))	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articlos.	LITTÉRA des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
		CHAPITRE IV.
		FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.
		Province d'Anvers.
10	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial
11	»	Traitement des employés et gens de service
i	a.	Frais de route et de séjour
12	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauf- fage et menues dépenses
	<i>c</i> .	Dépenses imprévues
		Province de Brabant.
13	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.
14	w	Traitement des employés et gens de service
f	а.	Fraîs de route et de séjour
15	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauf- fage et menucs dépenses
•	. ε.	Dépenses imprévues
		Province de la Flandre occidentale.
16	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial
17	a	Traitement des employés et gens de service
4	a.	Frais de route et de séjour
18	b .	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauf- fage et menues dépenses
	C.	Dépenses imprévues
-		Province de la Flandre orientale.
49	'n	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial
20	ษ	Traitement des employés et gens de service
i	a .	Frais de route et de séjour
21	b .	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauf- fage et menues dépenses
	. c.	Dépenses imprévues
		A neporter fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDS FOUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT DIFFÉRENCES.		01	
CHARGES ordinaires etper monentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	2008 L'EXENCICE 1869.	AUGMENTATION.	ымінитіон.	Observations.
		:				
42,500	»	42,500	42,500	»	»	
58,500	n	58,500	58,500	»	'n	
10 800						
19,300	n	19,500	19,500	>>	33	
42,500	»	42,500	42,500	ь	»	
,500	b	75,500	73,500	, -,	×	
19,500	*	19,500	19,500	'n))	
	·					
		1	14			
		\$?				
42,500	»	42,500	42,500))	»	
64,000	»	64,000	64,000	>>		
19,500	1).	19,500	19,500	»	* >>	
10 200		40 NOO	40 NO0			
42,500 74,800	»	42,500 74,800	42,500 74,800	» »	» »	
19,500	»	19,500	19,500	»	»	
NIO OAO		N. C. C. C.			Parallegues and placing part. Arthropy against constraint a consta	
518,800	ν	518,800	518,800))	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

22 25 24 26 27	» α. b.	Province de Hainaut. Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial
23 24 25 26	» a. b.	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permaneute du conseil provincial et du greffier provincial
23 24 25 26	» a. b.	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permaneute du conseil provincial et du greffier provincial
23 24 25 26	» a. b.	du greffier provincial. Traitement des employés et gens de service
24	a. b.	Traitement des employés et gens de service
25	b.	Frais de route et de séjour
25		fage et menues dépenses
56	<i>c</i> .	
50		
56		Province de Liége.
	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.
27	»	Traitement des employés et gens de service
27	a.	Frais de route et de séjour
- 1	в.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des membles, éclairage, chauf- fage et menues dépenses
1	c.	Dépenses imprévues
		Province de Limboury.
28	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.
29	»	Traitement des employés et gens de service
1	a.	Frais de route et de séjour
30	<i>b</i> .	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses
1	c.	Dépenses imprévues
		Province de Luxembourg.
31	'n	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.
32	»	Traitement des employés et gens de service
1	a.	Frais de route et de séjour
53	b .	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses
1	c.	Dépenses imprévues
		A reporter

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1870.

, D)	CRÉDIT demandé four l'exercice (1870).		CRÉDIT DIFFÉRENCES.		ENCES.	Observations.	
or diman	ARGES reset per- ientes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMEN FAITON.	DIMINUTION.	Oner vactors.
318	,800 »	ָנו	518,800 »	518,800 »	»))	
					·	:	
42	,500 »))	42,500 »	42,500 »	»	»	
73	,500 »	ы	73,500 »	73,500 »))	'n	
19	,500 »	»	19,500 »	19,500 »	»))	
42	,500 »	»	42,500 »	42,500 »	Þ))	
66	,000 »	»	66,000 »	66,000 »	n) ;	
19	,500 »	25	19,500 »	49,500 »	»	»	
	,500 »))	42,500 »	1 i	»	»	
48	« 000,	n	48,000 »	48,000 »	»))	
15	,500 »	50 71	45,550 71	15,550 71))))	
•	,500 »	»	42,500 »	42, 500 »	») >	
48	,000 »	ນ	48,000 »	48,000 »	n	»	
15	,500 »))	15,500 »	15,500 »	»	3)	
994	,300 »	50 71	994,550 74	994,550 71	»	»	64

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO dra articles.	LITTÉRA des dés elop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	1	Report
		Province de Namur.
34	n	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et
53	, , ,	du greffier provincial
	a.	Frais de route et de séjour
36	b .	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauf-
	c.	fage et menues dépenses
		Total du Chapitre IV fr.
		CHAPITRE V.
		FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.
37	р	Traitement des commissaires d'arrondissement
5 8	»	Émoluments pour frais de bureau.
39 40	»	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office par les commissaires d'arrondissement, en vertu de l'article 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843
		Total du Chapitre V fr.
		CHAPITRE VI.
		MILICE.
41	»	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice; vacations des officiers de santé; frais d'impression des décisions et arrêts en matière de milice.
42	'n	Frais d'impression des listes alphabétiques et d'inscription; frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849)
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.
-	I	1

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1870.				CRÉDIT alfoné	DIFFÉR	ENCES.	$Observations. \ \ $
CHARGE. ordinaires et menentes	per-	CHARGES extraordinancs et temporaires.	TOTAL.	1809.	ALGMENTATION.	DEMINUTION.	Observations.
994,300	»	50 71	994,350 71	994,350-71	IJ))	
42,500)	b	42,500 »	42, 500 »	»	»	
54,000))	»	54,000 »	54,000 »	w	- »	
15,500	D))	15,500 »	15,500 »))	»	
1,106,300	ď	50 71	1,106,350 71	1,106,550 71	»)) *	
		Đ	ifférence	fr.	»		
100.000		t	1.00.000	Lianoso	1	1 -	
490,850 440,650	3)		l	190,850 »	1	»	
1 10,000	-	n	1440 650 n		1 "	n	
))		į.	140,650 » 26,000 »	i	»	
26,000 500)) ((»		26,000 »	»		
26,000	»))))	26,000 » 500 »	26,000 »	υ	ъ	
26,000 500	»))))	26,000 » 500 » 	26,000 » 500 »	υ))))	
26,000 500	»))))	26,000 » 500 » 	26,000 » 500 » 358,000 »	» v))))	
26,000 500	ינ))))	26,000 » 500 » 	26,000 » 500 » 358,000 »))))))))	
26,000 500 558,000)))))))) -	26,000 » 500 » 358,000 »	26,000 » 500 » 358,000 » fr.))))	» »	
26,000 500 558,000)))))))) -	26,000 » 500 » 58,000 » Différence.	26,000 » 500 » 358,000 » fr. 67,900 »))))))	» »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements,	désignation des dépenses et services.
		CHAPITRE VII.
!		GARDE CIVIQUE.
43))	Inspection générale, frais de tournées, d'impressions et de fournitures de bureau; commandants supérieurs. a)
44)»	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, magasin central, frais d'impression des états de signalement et des brevets d'officiers; acquisition de théories, épinglettes, etc.
45	»	Personnel du magasin central
		Total du chapitre VII fr.
	,	CHAPITRE VIII.
		PETES NATIONALES.
46	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination.
/	a.	Tir national : prix on argent, objets d'orfévrerie, armes, etc fr. 25,000 »
47	b .	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement des tirs à la cible dans les villes ou communes
(c.	Personnel du tir et dépenses diverses
		Total du chapitre VIII fr.
		CHAPITRE IX.
		DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.
48	n	Décoration civique et récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes; frais de distribution, etc.
		Total of chapters IX fr.
		CHAPITRE X.
		LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.
49	'n	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres auront été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves des légionnaires qui n'ont pas été pensionnés.
		La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnes, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi, sur le crédit de 200,000 francs, sera affectée: 1º à desservir de nouvelles pensions; 2º à augmenter la pension des décores de la Croix de fer et des blesses de septembre non decores, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre maximum de 1,200 francs; 3º à augmenter les pensions des veuves de décores de la Croix de fer et de blesses de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux decorés et blesses, au chiffre maximum de 400 francs.
50	'n	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles
		Total de chapitre X fr.
		Total du chapitre X

	DEMANDÉ	CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1870.			DIFFÉR	ENCES.	Observations.
	CHARGES ordinaireset per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	pour L'exencier 1869.	AUGMENTATION	DIBINUTION.	Onservations.
	•						
	6,885	»	6,885	6,885	'n	'n	a) Une somme de 1,185 francs pourra être transférée de l'article 13 à l'article 14.
À	15,000	»	15,000	15,000	D.	»	
	5,520	»	5,520	5,520	»))	
	25,405	n	25,405	25,405	»	'n	
	-		Différence.	fr.	1)		
	40,000	n	40,000	40,000	,,	»	
	64,000	»	64,000	64,000	»))	
_			**		mande from the part of the contract of the		
	104,000))	104,000	104,000	"))	
		•	Différence.	fr.)	
	20,000	»	20,000	20,000	n	»	
!	20,000	מ	20,000	20,000	1)	n	
			Différence.	fr.)	•	
	»	200,000	.200,000	200,000	»	»	>
	»	22,000	22,000	22,000	Ŋ	»	
,	,,	222,000	222,000	222,000	»	"	
			Différence.	. , , fe.))	

ABMÉRO des articles,	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE XI.
		AGRICULTURE.
5 1	»	Indemnités pour bestiaux abattus a).
52	35	Service vétérinaire; police sanitaire; bourses
53	, ,	Amélioration des races d'animaux domestiques; subsides aux provinces.
r 1	b.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture
54) c.	Subsides pour concours et expositions; encouragements aux sociétés et aux comices agricoles
	\ d.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture; dépenses diverses
55	»	Personnel de l'institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.
56	»	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de sur- veillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles
57	33	Personnel du service des défrichements en Campine
58	»	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers
59	»	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité
60	(a.	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses fr. 63,800 »
00	(b.	Jury vétérinaire
61	»	Subside à la Société royale d'horticulture de Bruxelles
62	»	Traitements de disponibilité du personnel du haras de l'État
		Total du chapitre XI fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT alloué	diffén	ENCES.	Observations.	
CHARGES ordinaices et pe manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869,	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	·	
240,000	»	240,000	240,000 en 000	n	»	a) Une somme de 40,000 francs pourra ét transférée de l'article 51 aux articles 33 et 5 Voir aux aunexes la note nº 2.	
60,000 85,000	n	60,000 85,000	60,000 85,500		»		
140,700	U	140,700	140,700). 		
70,500	»	70,500	70,500	»	מ		
71,000	'n	71,000	71,000	»	»		
»	23,670	25,670	23,670	D	»		
»	27,000	27,000	27,000	»	»		
69,000	»	69,000	69,000	»	»		
69,800	n	69,800	69,800	»	»		
24,000	»	24,000	24,000	n	n		
»	14,870	14,870	16,560	n	1,690 »		
830,000	65,540	895,540	897,230	»	1,690 »		
		DIMINUTION.	fr.	1,69	90 »		

CHAPITRE XII. VOURE VICINALE ET RYGIÈNE PUBLIQUE. 4. Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale fr. 980,000 » 5. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique 150,000 » Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers	SUMÉRO do arreles,	I ITTÉRA des dévelop- poments.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
63 6. Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale			CHAPITRE XII.	
63 b. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique . 150,000 » Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers			VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE.	
63 b. Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers		·	Engagements divers noun l'amélieration de la voirie viginale fe 980 000	25
C. Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers	63	\	•	
CHAPITRE XIII. INDUSTRIE. 63	(į į	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités	
Brais du conseil supérieur de l'industrie et du commerce 4,500 %			Total bu ghaplire XII	. fr.
63		į	CHAPITRE XIII.	
Box Commission permanente pour les affaires d'industrie et du secrétaire du conseil. 8,000 m			industrie.	
Box Continuent de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et du secrétaire du conseil. 8,000 m	(<i>a</i> .	Frais du cansail sunégione de l'industrie et du commerce	ь
65	64			
b. Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de bureau de la commission permanente instinée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses 15,250 » b. Indemnité da secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels. 1,200 » Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes . 1,200 » Frais de publication du Recueil officiel des brevets d'invention. 5,000 » Musée de l'industrie. Traitement du rédacteur du Recueil . 2,000 » Musée de l'industrie. Traitement du personnel		α.		
nomie industrièlle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de burcau de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses 15,250 » b. Indemnité du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels. 1,200 » Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	65	ь.	· ·	»
b. Indemnité du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours nutuels	66	α.	nomie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux soci de secours mutuels, et dépenses de bureau de la commission permanente insti- tnée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais	étés
Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes a. Frais de publication du Recueil officiel des brevets d'invention. Musée de l'industrie. 5,000 » Musée de l'industrie. Traitement du personnel a. Laboratoire du musée		b .	Indemnité du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours	
Frais de publication du Recueil officiel des brevets d'invention	67	n		
Musée de l'industrie. Description du musée Description des locaux Description des locaux Description de premier établissement. (Pour mémoire) Description du musée Description de premier établissement. (Pour mémoire) Description des locaux Description des	68	(a.		33
Traitement du personnel a. Laboratoire du musée	VO	b.	Traîtement du rédacteur du Recueil))
a. Laboratoire du musée			Musée de l'industrie.	
b. Publication du Butletin	69	a a	Traitement du personnel	
c. Bibliothèque technique et artistique	1	а.	Laboratoire du musée	>>
d. Entretien des locaux, chauffage, éclairage et menues dépenses		b.		
e. Frais d'appropriation des locaux, matériel et frais de premier établissement. (Pour mémoire).	70	}		
Total du chapitre XIII fr.	ļ		· ·	
			Total du chabitre XIII	. fr,

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		CRÉDIT alloué	DIFFÉR	ENCES.		
CHARGES ordinalres et per- manentes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires.	TOTAL.	POUR L'HARREICH 1869.	AUGMEN FATION.	DIMINUTION.	Observations.
1,165,550	»	1,165,550	1,165,350))	» -	
1,165,550	'n	1,165,550	4,165,550))))	
	I	Différence.	fr.	»		
				ţ <u>. </u>		
12,500	»	12,500	12,500	»	»	
233,300))	233,300	225,500	a) 10,000	»	 a) Cette augmentation est jugée necessair pour couvrir les frais de premier établissemen et autres d'écoles industrielles en voie de créa tion dans diverses parties du pays.
16,450	n	16,450	16,450	b	3)	
16,500	ъ	16,500	16,500	'n	» .	
7,000	»	7,000	7,000))	n	
20,650	b	20,650	20,650	3 }	»	
16,450)	16,450	16,450	н) }	
ಸರಿದಿ ರಿಜಗಿ		200 080	Z10 086	10 000		·
322,850)	522,8 50	312,850	10,000))	
	A	Augmentation		10,0	000	66

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
,		CHAPITRE XIV.
•		POIDS ET MESURES
71 72 73	» »	Traitements des vérificateurs
		Total du chapitre XIV fr.
		CHAPITRE XV. INSTRUCTION PUBLIQUE. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.
74	>>	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur
(a.	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État fr. 726,610 »
75	ь.	Traitement complémentaire des professeurs ordinaires (art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849)
76	a.	Bourses
(b.	Matériel des universités
77		Frais de route et de séjour, indemnités de séance des membres des jurys d'examen pour les grades académiques, pour le titre de gradué en lettres, pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré, pour le diplôme de capacité relatif à l'enseignement de la langue flamande, de la langue allemande et de la langue anglaise, et pour le diplôme de capacité à délivrer aux élèves de la première commerciale et industrielle des athénées; salaire des huissiers des jurys et matériel
78	>.	Dépenses du concours universitaire. — Frais de publication et d'impression des Annales des universités de Belgique
- 79))	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral univer- sitaire, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de cet enseignement
		Total du chapitre XV fr.

١	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1870.			CRÉDIT alloué	DIFFÉRENCES.		$m{\cdot}$ Observations.
	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinances et temporaires	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGHENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
	53,800 18,000 3,000	» »	53,800 18,000 3,000	53,800 18,000 3,000)) 1) 2)))))	
	74,800	»	74,800	74,800	»	n	
į			Différence.	fr.		1)	
	4,000) }	4,000	4,000))	3	
	4,000))))	4,000 746,610	4,000 746,610))	Ja G	
							a) Les credits extraordinaires, s'élevant 5,100 trancs, votes pour le materiel et le mo bilier des universites en 1869, disparaissent d Budget de 1870
	746,610	u	746,610	746,610))	Na	a) Les credits extraordinaires, S'élevant 3,100 tranes, voles pour le materiet et le mo bilier des universites en 1869, disparaissent d Budget de 1870
	746,610 145,210	3 3	746,610 145,210	746,610 148,610	»	a) 5,400	a) Les credits extraordinaires, s'élevant 3,100 trancs, voles pour le materiel et le mo bilier des universites en 1869, disparaissent d Budget de 1870
وودوا الشدور بنده كالوردا وودود والمساورين وواويدا وواوروا وواوروا والمواور والمواور وواوروا وواوا وواواه والمواودا	746,610 145,210 183,000))))	746,610 145,210 185,000	746,610 148,610 183,000	» »	a) 5,400 u	a) Les credits extraordinaires, s'élevant 5,100 trancs, votes pour le materiel et le mo bilier des universites en 1869, disparaissent d Budget de 1870
	746,610 145,210 183,000 10,000	ננ מ ע	746,610 145,210 185,000 10,000	746,610 148,610 183,000 10,000	» » »	a) 5,460 v	a) Les credits extraordinaires, v'élevant 3,100 trancs, volcs pour le materiel et le me bilier des universites en 1869, disparaïssent d Budget de 1870

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
-		CHAPITRE XVI. ENSEIGNEMENT MOYEN.
80	'n	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen
81	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne; personnel
82 _{si}	»	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne .
	а.	Frais de l'école normale de l'enseignement moyen du degré supérieur (section des humanités, à Liége)
	ь.	Indemnités, matériel et dépenses ordinaires pour la section des sciences, à Gand . 5,700 »
85 (c .	Bourses aux élèves de l'école normale de l'enseignement moyen du degré supérieur; subsides pour aider les élèves les plus distingués de l'enseignement normal du degré supérieur, qui ont terminé leurs études, à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers
1	d.	Frais des deux écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur. (Personnel, matériel et bourses)
i	а.	Athénées royaux. — Crédit ordinaire
	b .	Crédit pour supplément de minerval
84 (c .	Crédit pour l'augmentation des traitements accordés par l'arrêté royal du 31 mars 1863
	d.	Augmentation de traitement aux professeurs de flamand, d'allemand et d'anglais, dans les athènées royaux, par application des arrêtés royaux des 27 et 28 janvier 1865. 8,084 »
	e.	Crédits pour suppléments de traitement à titre d'encouragement
85))	Part afférente au personnel des athénées royaux dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'État dont le traitement est inférieur à 1,600 francs
į	α.	Écoles moyennes. — Crédit ordinaire
00	b.	- Grédit pour minerval permanent
86	e.	Crédit pour l'augmentation des traitements accordés par l'ar- rête royal du 31 mars 1865
	d.	— Grédit pour suppléments de traitement à titre d'encouragement. 27,000 »
87	»	Part afférente au personnel des écoles moyennes dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 4,600 francs
88	»	Bourses à des élèves des écoles moyennes
89	D	Subsides à des établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne, soit du premier degré, soit du second degré.
90	»	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne
16	»	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du premier et du second degré, qui sont sans emploi
92	»	Traitements de disponibilité
93	»	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques; subsides, souscriptions, achats
91	"	Frais de rédaction du 6º rapport triennal sur l'état de l'enscignement moyen; fournitured exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale. (Art. 40 de la loi du 1º juin 1850, sur l'enseignement moyen.).
		Total du chapitre XVI fr.

	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.				CRÉDIT alloué		DIFFÉR	ENCES.	Observations.
	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		1869.	CICR	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
		-							
	5,000	79	5,000	D	ნ,000	>	»	Þ	
	20,500	ν.	20,500	20	20,500	D.	n	n .	
	9,000	»	9,000	æ	9,000	υ	b	»	
ير					•		:		
	86,928	»	86,928	¥	106,515	80	υ	a)19,387 80	a) Le prix d'acquisition du local de l'école normale des humanités à Liège etant solde, il
									normale des humanités à Liège etant solde, il n'y a plus lieu de demander un crédit.
	477,478	ν	477,478	Þ	477,478)))s	y.	
1	,								
	2,800	υ	2,800	»	2,800	ס	n	»	
	362,500	,	362,500	'n	362,500	¥	»	»	
	31,000	a	51,000	ŭ	50,000	'n	b) 1,000 »	39	b) Le crédit a été augmenté de 1,000 francs
	15,000	Þ	15,000	b	15,000	מ	<i>b)</i> 1,000 2) 3-	pour faire face aux nouveaux besoins qui sont prévus pour 1870.
	190,000	- »	190,000	χ.	190,000)0	Þ	a	
	25,000	»	25,000	20		»	>>	»	·
	zs.	6,092 >	6,092))	9,100))	»	c) 1,908 »	c) Le crédit a été diminué de 1,908 francs par suite de la mise à la pension d'un ancien
	12,000	13-	12,000	>	12,000	20)	»	professeur et du deces de deux autres.
-	8,000	Q	8,000	Þ	8,000	æ)	ø	
	»	10,000 »	10,000	'n	D		10,000 , »	n	
	1,265,206	16,092 »	1,281,298	y	1,291,593	80	11,000 »	21,295 80	
			Diminution		f	r.	10,2	95 80	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- poments.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE XVII.	ì
_		ENSLIGNEMENT PRIMAIRE.	
95 ·	(u.	Traitements de l'inspecteur général des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, de l'inspecteurs des écoles normales d'institutrices, et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire	į l
•	b.	Suppléments de traitement	, } `
96	»	Frais de bureau de l'inspecteur général des écoles normales et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire.	.
97	»	Indemnités aux inspecteurs diocésains et aux inspecteurs cantonaux ecclésiastiques des écoles primaires.	
98	'n	Personnel des écoles normales de l'État et des sections normales primaires établies près de écoles moyennes; traitements et indemnités	.
99	»	Traitements de disponibilité pour les professeurs des établissements normaux de l'État	
100	»	Subventions aux écoles normales agréées pour la formation d'institutrices	j
	<i>a</i> .	Frais d'administration, impressions, registres, etc.; acquisition d'ouvrages périodiques et autres pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire fr. 2,000 m	\$ ^{\$}
i !	<i>b</i> .	Commission centrale de l'instruction primaire	,
[]	c.	écoles pormales d'institutrices 4.000 y	i Di
	d.	Frais de voyage des inspecteurs provinciaux	
Ì	e. f.	ld. des inspectrices déléguées	- 1
	g.	Indemnités aux inspecteurs cantonaux civils, du chef des conférences et des concours, ainsi que des tournées extraordinaires	
	h.	Supplément d'indemnité fixe aux inspecteurs cantonaux civils	
	6	Frais des jurys d'examen dans les écoles normales	3
	$\begin{bmatrix} j \\ k \end{bmatrix}$	Matériel des établissements normaux de l'État	•
	l.	Subsides aux bibliothèques cantonales des instituteurs 8,000 »	
101	nt.	Bourses aux élèves instituteurs et aux élèves institutrices des diverses écoles normales	
	n.	Bourses de noviciat. (Art. 28, § 2 de la loi)	1
ı	o. p.	Construction de maisons d'école	
	g.	anx communes	1
	r.	— des écoles d'adultes	
	\$.	Récompenses en argent ou en livres aux instituteurs qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions	
	ι.	Achat de livres, d'images, etc., à distribuer par les inspecteurs aux élèves les plus méritants des écoles primaires	
1	u.	Publications périodiques et autres intéressant l'instruction primaire; souscrip-	
	υ.	tions, acquisitions, subsides	1
	w.	Secours à d'anciens instituteurs et dépenses diverses	1
	x.	Frais de rédaction du 9 ^{me} rapport triennal sur l'état de l'enseignement primaire et fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale	
			1
i		TOTAL DU CHAPITRE XVII fr.	

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT elloué	différences.		Observations.
CHARGES ordinaires of por-	CHARGES extraordinaireset temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
58,200))	58,200	58,200	ν	ų	
19,000	25	19,000	19,000	¥	»	
54,000	4	54,000	54,000	æ	α	
114,000	»	114,000	114,000) 3	ŭ	
» 45,000	5,170	5,170 45,000	5,170 4 5,000	25 33	ע	
4,414,437	10,000	4,424,437	4,414,437	10,000	,	
4,704,637	15,170	4,719,807	4,709,807	10,000	n	
		UGNENTATION.	fr.	10,0	200	

NUMÉRO des prucies.	LITTÉRA des dévelop- paments.	DÉSIGNATIÓN DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE XVIII.		
		LETTRES ET SCIENCES.		
	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques on archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale	35,000	»
	б.	Subsides aux veuves et orphelins délaissés par les littérateurs Van Ryswyck, Van- kerckhoven, Gaucet, Denis Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés.	4,500	»
	e.	Sociétés littéraires et scientifiques	10,000	»
102	d.	Prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1et décembre 1845 et du 6 juillet 1851.	5,000	»
	e.	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages littéraires et scientiques pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses	55,500)s.
	ſ.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical)	25,000	ъ
	g.	Publication des documents rapportés d'Espagne et d'autres pays étrangers	4,000	מ
	h.	Continuation de la publication des actes des anciens états généraux	4,500	»
	u.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique	47,500	13
	b.	Subsides extraordinaires à l'Académie de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours	3,000	D C
103	c.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays	15,000	»
	d.	Publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la Table chro- nologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés con- cernant l'histoire de la Belgique	14,000	»
	e.	Publication d'une biographie nationale	8,000	»
	f.	— d'un texte explicatif de la carte géologique de Belgique	3,200	b
104	»	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service		.]
105	а	frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions		
106	3)	Bibliothèque royale; personnel; frais de fusion des trois fonds et rédaction du catalog	gue généi	al.
107	39	matériel et acquisitions		
		. A REPORTER.		fr.

DEMANDÉ	CRÉDIT	юв 1870.	CRÉDIT alfoné	DIFFÉR	ences.	
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaites ettemporaires.	TOTAL.	1809.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
111,000	8,500	119,500	133,500))	a) 14,000	Note, L'article 102 du présent projet de Budget reproduit exactement dans son ensemble le libellé et les crédits de l'article 101 du Budget de 1869, sauf une somme de 13,000 francs, qui y figurait sous le litt. e, et qu'on a transférée a l'article 103, parce que ce crédit est desliné à couvrir les dépenses de la commission royale d'histoire qui est rattachée à l'Académie royale de Belgique. En ce qui concerne les outres modifications apportees au libellé de l'article 102, elles consistent uniquement dans un classement plus méthodique des diverses cutégories des dépenses et services. a) Les 13,000 francs qui étaieut compris dans cet article ont été reportés à l'article 103, litt. d, de manière qu'il ne s'ngit ici que d'un simple transfert.
50,500	4 0,200	. 90,700	76,700	b) 14,000	»	b) Cette augmentation provient du transfert de l'article 102 à l'article 103 du crédit destiné à payer les dépenses de la publication des Chroniques belges inédites, etc (litt. d du pré- sent article).
18,540	»	18,540	18,540	»	»	
8,060	n	8,060	8,060	'n	» .	
44,500	n	44,500	44,500	»	»	
58,320	1)	38,320	58,320))))	
270,920	48,700	319,620	319,620	14,000	14,000	68

NUMÉRO dos articles.	LiTTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Веровт fr.
108	>	Musée royal d'histoire naturelle; personnel ,
109	v	- matériel et acquisitions
110	*	Archives du royaume à Bruxelles; personnel; frais de classement des archives espagnoles et des archives allemandes a)
111	ע	- matériel; atelier de reliure pour la restauration des docu-
112	œ l	Archives de l'État dans les provinces ; personnel
113	a.	Frais de publication des inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. fr. 6,800 »
{	<i>b</i> .	Recouvrement d'archives restées au pouvoir du Gouvernement autrichien; frais de classement, de copie, de transport, etc
114	»	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État
		CHAPITRE XIX.
		BEAUX-ARTS.
٠		Encouragements à la peinture, à la sculpture, à la gravure, etc.
	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, pour aider à la commande on à l'acquisition d'œuvres d'art
	6 .	Encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des éta- blissements intéressés
	c.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles; aux publi- cations relatives aux beaux-arts; subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique
115 (d.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragements pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu
	e.	Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts; aux expositions locales, etc
	f-	Encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays dans l'intérêt de leur talent; missions; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin, on aux familles d'artistes décédés . 9,000 »
1	g-	Frais relatifs aux grands concours; acquisition et reliure d'ouvrages pour le ser- vice spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses 6.000 »
1		

DEMANDÉ	CRÉDIT	ск 1870.	CRÉDIT alloué	DIFFÉR	ENCES.	01
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires	TOTAL,	roun l'exercice 1869,	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
270,920 »	48,700 >	319,620 »	319,620 »	14,000 »	14,000 »	
19,295 »	7	19,295 »		>>	>	
15,650 »	,	45,650 -	15,650 »	u	н	
46,325 »	1,800 >	48,125 »	48,125 »	×	Ys.	a) On a ajonté au libelté les mots : et c archives allemandes. Les archives espagnol
4,700 »	3,500 •	8,200 A	8,200 »	3 4	5	a) On a ajouté au libellé les mots : et a archives allemandes. Les archives espagnol sont presque entièrement classées et il y au lieu de continuer pendant plusieurs anné encore le classement des archives allemandes
36,000 >	•	. 20,000 *	36,000 »	36		cateore le classement des archives aitemandes.
6,800 »	10,000 >	16,800 »	16,800 •	T	»	
D-	3,500 »	3,500 »	5,500 `»	>	ענ	
399,690 »	67,500 »	467,190 »	467,190 »	14,000	14,000 »	·
		Dieférence	fr.	х		
		Différence	fe.	,		
		Différence	fv.			
		Différence	fr.			
260,000 >			fr.			
260,000 >	,					
260,000 >						

NUMÉRO des articles.	LIF I ÉRA des dévelop- paments.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		Report	fr.
		Encouragements en faveur de l'enseignement-des arts plastiques et graphiques	
116	»	Académie royale des beaux-arts d'Anvers. — Dotation de l'État, destinée, avec la subv la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	
417	a.)	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers ; subsides à titre de dotations, subsides pour achats de modèles, etc.; inspections des Académies et des écoles ; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin. fr. 13	5,000 »
	b.	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	α 000,0
	<i>c.</i>	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats	4,000 n
		Encouragements en faveur de l'art musical.	
118	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État, destinée, avec les de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	
119	»	Conservatoire royal de musique de Liége. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsprovince et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	sides de la
	u.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales.	000,00
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et des autres écoles de musique	7,000 m
120	c.	Encouragements à de jeunes artistes musiciens qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; subsides et souscriptions en faveur de publications ou d'auditions d'œuvres musicales; secours à des artistes musiciens malheureux ou aux familles d'artistes décédés	8,000 n
	d.	Grands concours de composition musicale; pension des laureats	7,000 m
	e.	Subsides pour l'organisation d'un grand festival annuel de musique classique à don- ner avec le concours des provinces et des villes intéressées	6,000 ×
		Musées royaux de peinture et de sculpture. — Musée Wiertz.	
	(a.	Musée royal de peinture et de sculpture; personnel	4,800 ×
121	b.	Musée moderne. — Surveillance	3,900 ×
	c.	Musée Wiertz. — Frais de surveillance et traitement du conservateur des musées de	7,200 »
	a.	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impression du catalogue.	2 3,400 >
122	b.	Musée moderne. — Conservation, entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	4,135
	e.	Musée Wiertz Matériel et frais d'entretien	2,450
	d.	Frais d'entretien et de surveillance des locaux du Palais de la rue Ducale; chauffage des locaux habités par le surveillant	3,000 x
		A reporter	C.,

DENANDĖ	CRÉDIT	CE 1870.	CRÉDIT alloué	DIFFÉF	RENCES.	
CHARGES ordinalrese(per- manentes,	CHARGES extraordinaites et temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
260,000 »	ע	260,000 *	260,000 »	ע);	
40,857 50	25,000 »	65,857 50	65,857 50) 2	3	
159,000 »	, Na -	159,000 -	159,000 »	¥	•	
79,540 ×	*	79,540 »	79,540 »	b	•	
.40,240	38	40,240 »	40,240 »	ŭ		
48,000 ×	20	48,000 »	48,000 »	n	je	
25,900 >	,	25,900 ×	25,900 »	Þ	*	
32,985 »	¥	52,985 »	52,985 ×	»	*	-
686,522 50	25,000	711,522 50	711 800 90	»	»	

NUMÉRO des acticles.	LITTÉRA dos déselop- ponients.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
) ;	>)	Concierge du palais de la rue Ducale. (Pour mémoire.)
123	20	Musée royal d'arniures et d'antiquités ; personnel
124	»	— — matériel et acquisitions; frais d'impression du catalogue; collection sigillographique
		Monuments publics.
425	(α.	Monument de la place des Martyrs; salaires des gardiens
125) b.	Colonne du Congrès Surveillance
126	t)	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.
127	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffi- santes pour la restauration des monuments
ļ	b .	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique
1	a	Commission royale des monuments. — Personnel
	ь.	ld. Jetons de présence des membres de cette commission
128) e.	ld. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 6,000 »
	d.	Id. Bibliothèque, mobilier, chaustige, impressions, frais de bureau, achat d'instruments
1	e.	td. Compte rendu des séances générales. — Indemnités des sténographes et frais de publication
129	h	Frais de route et de séjour des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique, adjoints à la commission royale des arts et des monuments, et des membres correspondants de cette commission
130))	Rédaction et publication du bulletin des commissions d'art et d'archéologie
n	»	Exposition générale des beaux arts. (Pour mémoire.).
		TOTAL DU CHAPITRE XIX fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1870.

DEMAI	NDÉ	CRÉDIT	CICE	1870.		CRÉDIT alloué		DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGE ordinaires et muncotes	S per-	CHARGES extruordinative et temporatres	es s .	TOTAL.		1869.	CLCE	AUGMENFATION.	DIMINUTION.	
686,522	50	25,000	» 7	11,522	50	711,522	50	B	D.	
D		25		,		39-		»	ù	
9,200	b	Φ		9,200	ď	9,200	α	n	ıs	
15,500	*	3,000	b .	18,500	מ	18,300	à	3 2	»	
1,550	D.	מ		1,550	»	1,530	>	39	>>	
10,000	υ	30,000	D	40,000	מ	40,000	œ	¥	v	
56,000	*	×		56,000	œ	56,000	זו	v	»	
24,600	¥	υ		24,600	n	24,600	33	,	»	
6,000	D	D		6,000	, د	6,000	υ	v	b	
6,000		,		6,000	ນ	2 2 2 2 2		ď	3 5	
»		»		Q		25,000	y	ъ	25,000	
815,372	50	58,000	» {	873,372	50	898,572	50	ν	25,000	•
			Dim	IINUTION.			fr.	25,0	00 »	

des des	LITTÉRA des dévelop~ pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE XX.
		SERVICE DE SANTÉ.
1	а.	Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel
I	ь.	Frais de route et de séjour, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection . 7,000 »
1	c.	Frais des commissions médicales provinciales
151 〈	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Institut vaccinal de l'État; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; récompenses pour services rendus pendant les épidémies; publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achats de livres; impressions et dépenses diverses 34,000 »
\ {	е.	Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence, frais de route et de séjour, frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil
132	»	Académie royale de médecine
	-	TOTAL DU CHAPITRE XX fr.
		CHAPITRE XXI.
		EAUX DE SPA.
133	>>	Traitement du commissaire du Gouvernement près la société concessionnaire des jeux de Spa
		TOTAL DU CHAPITRE XXI fr.
		CHAPITRE XXII.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
134	α	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		Total du chapitre XXII fe.
		CHAPITRE XXIII.
135	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		Total bu chapitre XXIII fr.
,		

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT alloné	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinairesetper- maneutes.	CHARGES extruordinaireset temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMENTÂTION	DIMINUTION.	Ouser vansons.
				•		
110,200 »	"	110,200 »	110,200 »	»	13-	
27,140 »	b	27,140 »	27,140 »	»	»	
137,340 »	33	137,340 »	137,340 →))	>>	
	Di	fférence	. , . fr.	,	s.	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
7,000	»	7,000	7,000);	»	
		Différence.	fe.	,)	
»	35,932	35,932	35,932	»	»	
))	35,932	35,932	55,932	p	»	
		Différence.	fr.))	
5,900	»	5,900	5,900	»	»	
5,900	»	. 5,900	5,900	»	»	
		Différence.	fr.	.))		70

NUMÉROS													
Chapitres	Pages.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.											
		Récapitulation.											
1.	246	Administration centrale											
11.	ib.	Pensions et secours.											
III.	ib.	Statistique générale.											
IV.	248	Frais de l'administration dans les provinces											
v.	252	dans les arrondissements											
VI.	ib.	Milice											
VII.	254	Garde civique											
VIII.	ib.	Fétes nationales											
ıx.	ib.	Décoration civique et récompenses pécuniaires											
X .	ib.	Légion d'honneur et Groix de fer											
X1.	2 56	Agriculture											
XII.	258	Voirie vicinale et hygiène publique.											
XIII.	ib.	Industrie											
XIV.	260	Poids et mesures											
XV.	ib.	Instruction publique Enseignement supérieur											
XVI.	262	— moyen											
XVII.	264	— primaire											
CVIII.	266	Lettres et sciences											
XIX.	268	Beaux-arts											
XX.	274	Service de santé											
XXI.	ib.	Eaux de Spa											
XXII.	ib.	Traitements de disponibilité											
CXIII.	ib.	Dépenses imprévues											
		Тотацх fr.											

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERGICE 1870.		CRÉDIT attoué	DIFFÉR	Observatio		
CHARGES ordination of per- manonies.	CHARGES extruordinaires et temporaires.	TOTAL.	FOUR L'EXERCICE 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observati
			,			
			,			
	j		1			
				,		
374,444	6,000 »	580,444 »	580,444 ×)»	»	
	»	49,000 »	49,000 »	1)	"	
19,000) n	19,000 »	19,000 »	»	J)	
1,106,300	50 71	1,106,350 71	1,106,350 71	n))	
358,000	0	358,000 »	358,000 ¬	b	»	
70,000	»	70,000 »	70,000	n	»	
25,405	» »	25,405 »	25,405	n	»	
104,000	»	104,000 "	104,000	»	!)ı	{
20,000) n	20,000 »	20,000	n n	»	
»	222,000 »	222,000 »	222,000	, ,	n	
830,000	65,540 »	895,540 »	897,230	ь	4,690 »	
1,465,550) »	4,465,550 »	4,165,550 →	· »	»	
322,850	»	322,850 »	512,850 ×	40,000 »	»	
74.800	»	74,800 »	74,800 ×	»	»	
1,102,820	»	1,402,820 »	1,106,220 ×	».	3,400 »	
	16,092 »	1,281,298 »		I	10,295 80	
4,704,637	15,170 »	4,719,807 »	1	10,000 »	»	
	67,500 »	467,190 n	· ·	ł	25,000 »	
815,572 5	58,000 »	873,372 50		»))	
	»	137,340 »	{	»	»	
7,000	1)	7,000 »	1 '	»	1)	
))	35,932 »	35,932 »))	h	
5,900))	5,900 »	5,900 x))	»	
12,957,314 5	486,284 71	13,443,599 21	15,463,985 0	20,000 »	40,585 80	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ı	Diminution.	, . , . fr.	20,58	3 80	

ANNEXES

AU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1870.

Annexe nº 1.

RELEVÉ

DES

PENSIONS ACCORDÉES DU 1et JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1868.

ANNEXE ÁU BUDGET DU MINISTÈRE

ÉTAT NOMINATIF des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère

No d'ordre.	NOMS.	PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	dernières fonctions.
1	Thibeau	Louis	24 janvier 1800.	Huissier-messager à l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique.
5	Wyvekens	Jean-Louis	12 Id. 1819.	Professeur à l'Athénée royal de Mons
3	Haus	Jacques-Joseph	9 ld. 1796.	Professeur ordinaire à l'Université de Gaud .
4	Delwart	Louis-Valentin	25 mai 1801.	Directeur et professeur à l'Évole de médecine vétérinaire de l'État.
5	Sonnaert	Gabriel	18 mars 1802.	Commis de 5° classe au Gouvernement pro- vincial de Namur.
6	Bellis	Pierre-Louis	6 juin 1807.	Préfet des études honoraire à l'Athénée royal de Hasselt.
7	Thibeau	Louis	24 janvier 1800.	Huissier-messager à l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique.
8	Vanden Buicke	Louis-Pierre	17 Id. 1805.	Commissaire de l'arrondissement de Bruges- Ostende.
v	Couvez	Alexandre-Joseph	12 juin 1815.	Professeur à l'Athénée royal de Bruges
10	Scheuer	Jean-Baptiste	12 ld. 1809.	Professeur à l'Athenée royal d'Arlon
11	Willems	Babylas-Nicaise	12 janvier 1805.	Chef de bureau au Gouvernement provincial de la Flandre Orientale.
12	Burggraeve	Adolphe-Pierre	8 octobre 1806.	Professeur ordinaire à l'Université de Gand .
15	Vincart	Philippe-Antoine	6 février 1807.	Chef de division au Gouvernement provincial d'Anvers.
14	Sounzert	Gabriel	18 mars 1802.	Commis de 5º classe au Gouvernement pro- vincial de Namur.
15	Rabosée	Henri-François	11 nov. 1812.	Professeur à l'École primaire supérieure du Gouvernement à Dinant.
16	Carlier	Jacques-Joseph	20 sept. 1807.	Instituteur à l'École moyenne de Philippeville.
17	Donckier	Arnold-Isidore-Joseph	27 nov. 1799.	Commissaire de l'Arrondissement de Philip- peville.
18	Zune	Joseph	28 mai 1828.	Palefrenier au haras de l'État
19	de Coppin (Baron)	Guillaume-Charles-Marie .	50 sept. 1797.	Greffier de la province de Namur
50	Hancart	Victor-Désiré-Joseph	6 mai 1812.	Professeur à l'Athénée royal de Bruxelles
91	Simon	Nicolas-Hyacinthe	6 juillet 1808.	Professeur au collége communal de Thuin
2)	Stappaerts	Michel-Marie-Julien-Félix .	25 avril 1812.	Bibliothécaire adjoint de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique.
25	Vanderdussen	Joseph-François-Emmanuel	10 sept. 1803.	Commis de 5° classe au Ministère de l'Inté- rieur.
24	Linsback	Antoine-Joseph	17 mars 1790.	Huissier de salle au Ministère de l'Intérieur .

de l'Intérieur, admis à la pension, du 1^{ee} janvier au 31 décembre 1868.

<u> </u>	NOMBR d'unnées d'e SER VI	TRAITEMENT	MONTANT DES PENSIONS allouées.	MOTIFS pour LESQUELS LES PENSIONS ont été altouées.	ARI	DATÉ des AÉTÉS AGGO LES PENSION	ROANT	Observations.
	Ans. Mois	1,525 »	625 "	Age avancé	3	janvier (Pension resis	1868.	
	20 8	5,465 »	(¹) 1,412 »	Infirmités	32	janvier	1868.	(1) If jouit d'une pension totale de 1,719 francs , dont 1,419 francs
	50 4	10,000 "	10,000 "	Éméritat		Id.		payés par le Trésor public et 300 francs par la Gaisse locale de Mons.
	52 9	6,000 »	5,814 "	Infirmités	3	février	1868.	
	45 10	1,09 5 a	7 37 "	Age avancé.	10	ld.	éc-)	
	59 »	4,594 0	(°) 2,615 "	td.	17	février	1868.	(2) Il jouit d'une pension totale de 2,986 francs, dont 2,618 francs
	32 1	1,325 »	654 •	1d.		[d]. (Pension revis	iće.)	payés par le Trésor public et 371 francs par la Gaisse centrale des in- stituteurs et professeurs urbains.
	57 l	5,7 5 5 "	5,271 "	Infirmités	21	Id.		
	29 11	5,545	(3) 1,257 ·	1d.		ld.		(5) It jouit d'une pension totale de 1,767 francs , dont 1,287 francs payés par le Trésor public et 310
1	5 6 2	5,024 u	(4) 1,597 »	Age avancé		10.		francs par la Caisse contrale des instituteurs et professeurs urbains,
	41 11	2,788 "	1,797 »	Infirmités	6	mars	1868.	(4) It jouit d'une pension totale de 1,822 francs, dont 1,597 francs payés par le Trésor public et 423 francs par la Caisse contrale des
	40 n	8,000 v	8,000 •	Éméritat	18	łd.		institutéurs et professeurs urbains.
	57 <u>2</u>	4,169 a	2,585 "	Infirmités	24	Iđ,		
	43 10	1,003 "	728 ·	Age avancé		Id.		
	54 5	1,000 n	(°) 83 °	Id	26	mai	1868.	(³) Il jouit d'une pension totale de 570 francs, dont85 francs payés par le Trésor public el 487 francs
	34 9	1,405 »	(⁸) 517 »	ld.	6	juin	1868.	par la Caisse centrale des institu- teurs et professeurs urbains.
	41 3	5,100 n	5,256 °	ld.	3	février	1868.	(6) II jouit d'une pension totale de 313 francs, dont 517 francs payés par le Trésor public et 296 francs par la Caisse centrule des institu-
	18 7	995 »	284 •	Infirmités	21	juillet	1868.	teurs et professeurs urbains.
	45 3	5,479 »	5,652 »	Age avancé	6	août	1868.	
	34 II	4,850 »	(7) 1,547 ×	10.	10	Id.		(7) Il jouit d'une pension totale de 2,822 francs, dont 1,347 francs
	12 3	2,393 •	(8) 488 »	Infirmités		Id.		payés par le Trésor public et 1,273 francs par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains.
	2 3 1	5,260 »	1,157 -	ld.	7	septembre	1868.	(8) If jouit d'une pension totale de 1,156 francs, dont 488 francs payés par le Trèsor public et 668 francs par la Caisse centrale des in-
	34 11	1,500 "	805 v	Age avancé	19	octobre	1868.	stituteurs et professeurs urbains.
	47 7	2,645 n	1,762 •	ld_		1d.		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N' d'ordre.	noms.	noms. Prėnoms.		dernières fonctions.
23	Lebrun	Firmin-Charles-Joseph	27 février 1802.	Chef de division au Ministère de l'Intérieur.
50	Willems	Jean-Baptiste	15 mai 1807.	Professeur à l'Athénée royal de Tournay
27	Navez	Victor-Jean-Baptiste	8 mai - 1807.	Professeur au Collège communal d'Ypres
28	Peeters	Jean Baptiste	25 mai 1798.	Chef de division au Ministère de l'Intérieur.
ā0	Deroy	Etienne	5 août 1815.	Portier concierge à l'École moyenne d'Anvers.
50	Leclerc	Dieudonné Léonard-Joseph	9 nov. 1809.	Professeur à l'Athénée royal de Liége
51	Brown	Paul-Jean-Charles	9 déc. 1808.	Professeur à l'Athénée royal de Bruxelles
52	R uth	Jacques-Joseph	21 oct. 1812.	Commis de 5º classe au Gouvernement pro- vincial du Luxembourg.

NOMBRE d'années DE SERVICE.	TRALELALAT moyen.	MONTANT DES PENSIONS allouées.	MOTIFS pour LESQUELS LES PENSIONS ont été allonées.	DATE des ARRÊTÉS ACCORDANT LES PENSIONS.	Observations.
Ans. Mob. 46 11	5,964 »	3,976 "	Age avancé	24 octobre 1868.	
5 5 4	3, 060 »	(°) 1,536 °	ld,	ld.	(9) Il jouit d'une pension totale de 1,802 francs, dont 1,556 francs payés par le Trésor public et 266
43 11	2,416 "	(10) 495 »	ld.	5 novembre 1868.	francs par la Caisse locale de re- traite de la ville de Tournay.
44 1	5,971 »	3,980 »	ы.	9 Id.	(10) Il jouit d'une pension totale do 1,768 francs dont 495 francs payés par le Trésor public et 1,275 francs par la Caisso centrale des
18 5	1,420 »	598 »	Infirmités	19 décembre 1368.	instituteurs et professeurs urbains.
31 1	4,089 .	(¹¹)1,686 »	Age avancé	īđ.	(11) Il jouit d'une pension totale de 9,118 francs dont 1,686 francs
17 5	4,420 »	1,270 %	Infirmités	24 ld.	payés par le Trésor public et 432 francs par la Gaisse locale de retraite de la ville de Liège.
30 10	1,400 •	064 n	ld. '	51 Id.	
Total des 52 p	ensions	68,222 »		I .	

Il y avait à servir, au le janvier 1868, 209 pensions, montant à fr. 52 pensions out été accordées pendant l'année 1868; elles s'élèvent à	301,112 v
La somme des pensions accordées dépasse celle des pensions éteintes de fr.	40,679 "
De manière qu'au 11 janvier 1869, il y avait à servir 221 pensions, s'élevant à fr.	541,791 »

ANNEXES AU BUDGET DE L'INTÉRIEUR POUR 1870.

Annexe nº 2.

CHAPITRE X1.

AGRICULTURE.

Le projet du Budget de l'agriculture pour l'exercice 1870 est proposé aux mêmes chiffres que ceux de l'année 1869, sauf une réduction de 1,600 francs à l'art 62 (Traitement de disponibilité du personnel du haras de l'État). Cette diminution de dépense provient de la mise à la pension de deux agents qui ont atteint l'âge de 65 ans.

Dans la colonne d'observations, on propose de mettre à l'art. 51 une disposition qui permette au Gouvernement de transférer de cet article aux articles 53 et 54 une somme de 40.000 francs.

D'après les dispositions nouvelles prises par un arrêté royal du 1er décembre 1868, il est probable qu'il sera opéré des économies sur le crédit destiné à payer les indemnités pour bestiaux abattus pour cause de maladie contagieuse; de sorte que l'article 51 présentera probablement un excédant disponible.

D'un autre côté, les sommes votées aux articles 55 et 54 sont à peine suffisantes pour pourvoir aux besoins les plus urgents, de sorte que des dépenses fort utiles doivent être ajournées faute de ressources. Les sociétés agricoles, par exemple, qui pour les frais des concours et des expositions ne figurent au Budget que pour la somme de 105,000 francs, ne reçoivent pas la plupart du temps les subsides dont elles ont réellement besoin. Les grandes expositions provinciales ne peuvent avoir le développement désirable, parce que l'on ne dispose pas de crédits suffisants. Bien des mesures utiles dans cet ordre de choses pourraient être prises, si l'administration n'était pas toujours obligée de disputer, pied à pied avec les sociétés agricoles, les bribes de son maigre Budget.

Le moyen proposé remédie à cet état de choses et permettra, sans augmenter les chiffres du Budget, de donner un peu plus de développement à des institutions dont l'utilité ne saurait être contestée.

On croit devoir faire remarquer que, par suite de l'invasion du typhus contagieux en Belgique, les sociétés agricoles ont dû suspendre leurs concours en 1866 et 1867, et que les importations de reproducteurs de races améliorées n'ont plus eu lieu de 1866 à 1868.

Il est resté, de ce double chef, disponible au Budget de ces trois exercices une somme de plus de 75,000 francs. Aujourd'hui, que ces opérations sont reprises, il semble juste de permettre que l'on récupère ce que l'on a perdu pendant ces dernières années.

X.

BUDGET

bυ

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

POUR L'EXERCICE 4870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette différence se répartit comme il suit :

The Control of the Co	CRÉDITS	DEMANDÉS	DIFFÉRENCE EN 1870.				
SERVICES.	pour 1869.	pour 1869. pour 1879.		Diminution.			
Administration centrale	974,705 »	985,105 »	10,400 "	þ			
Ponts et chaussées	7,558,145 •	7,434,695 »	76,550 »	v)			
Mines	528,910 »	528,910 »	n))			
Chemins de fer, postes, télégraphes	50,997,520 »	51,115,170 »	117,850 "	1)			
Commissions	7,000 v	7,000 »	1)	**			
Traitements de disponibilité	59,500 »	59,500 »	n	ų			
Pensions	15,000 »	15,000 »	n	•			
Secours	15,952 »	15,952 »	v	υ			
Dépenses imprévues	18,000 »	18,000 a	» •	•			
Тотлих	59,774,510 »	59,979,310 »	204,800 n	ν			
- A	Augmentation in 1870 fr.						

Les Chambres trouveront, dans les explications qui vont suivre, la justification des différences que fait ressortir le tableau ci-dessus.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE 101. - Administration centrale.

ART. 2. — Traitements des fonctionnaires et employés.

L'augmentation de 10,400 francs demandée pour le service de l'administration centrale est exclusivement attribuée au personnel des chemins de fer, postes et télégraphes.

La part affectée à ce personnel dans le crédit sollicité au Budget de 1869 est de		»
L'augmentation de		»
· Soit pour l'exercice 1870 un crédit de fr.	462,225	»
CHAPITRE II. — Ponts et chaussées. — Batiments 1º SECTION. — Ponts et chaussées.	CIVILS.	
Art. 7. — Routes.		
La somme demandée pour le service des routes est de fr.	3,209,080	»
Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :		
A. Entretien ordinaire des routes, d'après les baux exis- tants, et entretien de nouvelles sections.))
B. Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. Payement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de plans d'alignement. Travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art	400,000	»
C. Travaux de construction et de rectification de routes et allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales, réunissant des routes de grande voirie, ou servant de raccordement aux stations des chemins de fer	800,000))
Total égal fr.	3,209,080	»

 $[N^{\circ} 78]$ (288)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. - Entretien ordinaire.

Entretien ordir	naire des routes e	en 1870 d'après les ba	ux exis-		
tants, et entretie	n de nouvelles se	ections		2,009,080	>>
La somme allo	née au Budget de	. 1869 pour le même d	bjet est		
de				1,998,780	')
		DIFTÉRENCE EN PLUS.	fr.	10.300	

Cette augmentation résulte de la mise à l'entretien, en 1870, des 15 sections de routes ci-après désignées :

```
Dranoutre à Locre;
Brée à Hamont (3° section);
Chimay vers Couvin;
Berneau à Vaels (3° section);
Calmpthout à Ertbrand (2° section);
Sottegem à la route d'Audenarde à Grammont (3° section);
Tohogne à Manhay (3° section);
Turnhout à Hoogstraeten (2° section);
Houffalize à la frontière prussienne (1° et 2° sections);
Baillamont par Alle vers Sedan (3° section);
Durbuy à Jenneret (1° et 2° sections);
Petithan à Baillonville (section dans la province de Namur):
Aywaille à Comblain-au-Pont (1° section).
```

ART. 8. — Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.

```
Somme demandée. . . . fr. 41,000 »

— votée en 1869 . . . . 41,000 »
```

Ce crédit est destiné à l'exécution de plantations nouvelles et au renouvellement des anciennes.

```
2me SECTION. - BATHLATS CIVILS
```

Art. 9. — Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État. — Travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.

```
Somme demandée. . . . . fr. 200,000 »
Allocation de 4869 . . . . . 200,000 »
```

Ainsi qu'on l'a déjà dit, cette somme est à peine suffisante pour faire face à tous les besoins.

ART. 10. — Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées; au palais de Tervueren; à l'hôtel du Gouvernement provincial, à Bruxelles; à l'intérieur de divers hôtels ministériels situés rue de la Loi; établissement de paratonnerres sur des bâtiments civils; reconstruction de la partie ancienne du mur de clôture du palais de la rue Ducale, y compris le renouvellement des vases et lions, et restauration de l'ancien hôtel d'Assche.

Crédit demandé: 210,000 francs.

Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

A. - Musées.

Somme demandée: 30,000 francs.

Ce crédit est destiné à la continuation des travaux extraordinaires d'amélioration que réclament les dits bâtiments.

B. - Palais de Tervueren.

Crédit demandé: 20,000 francs.

Cette somme est nécessaire pour continuer la reconstruction des murs de clèture du susdit domaine.

C. - Hotel du Gouvernement provincial, à Bruxelles.

Somme demandée: 20,000 francs.

Un crédit de 13,000 francs a été allouée pour le même objet au Budget de 1869. La nouvelle somme sollicitée est destinée à continuer les travaux de restauration tant dudit hôtel que des bureaux, qui se trouvent en très-mauvais état.

D. — Travaux de restauration à l'intérieur de divers hôtels ministériels, situés rue de la Loi.

Grédit demandé: 40,000 francs.

Ce crédit est destiné à la continuation des travaux extraordinaires d'amélioration que réclament les dits bâtiments, ainsi que les bureaux.

, E. - Établissement de paratonnerres.

Crédit demandé: 15,000 francs.

Cette somme est nécessaire pour munir de paratonnerres différents bâtiments de l'État.

F. -- Palais de la rue Ducale et ancien hôtel d'Assche.

Crédit demandé: 85,000 francs.

Au moyen de cette somme, il sera procédé à la reconstruction de la partie ancienne du mur de clôture dudit palais, y compris le renouvellement des vases et lions, et l'on pourra commencer les travaux de restauration de l'ancien hôtel d'Assche, qui se trouve en très-mauvais état.

Aur. 41. — Travaux de reconstruction et d'appropriation à exécuter au bâtiment de l'hôtel du Gouvernement provincial à Bruges.

Somme demandée: 40,000 francs.

Elle est nécessaire à la continuation des travaux dont il s'agit, pour lesquels des crédits extraordinaires ont été alloués aux Budgets de 1868 et de 1869.

5 SECTION. - Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage fit des polders.

Avant de fournir la justification des allocations, il paraît utile d'indiquer. comme on l'a fait précédemment, pour chacun des services compris dans cette section, ainsi que dans la suivante, les différences que présentent les crédits demandés avec ceux qui sont alloués pour l'exercice 1869.

Le tableau suivant contient, à cet égard, toutes les indications désirables.

TABLEAU

indiquant les différences que présentent les crédits demandés pour l'exercice 1870 avec ceux qui ont été alloués pour l'exercice 1869.

Tableau indiquant les différences que présentent les crédits demandés pour

DÉSIGNATION DES SERVICES.

Canal de Liége à Maestricht à Bois-lo-Duc. de Maestricht à Bois-lo-Duc. de jonction de la Meuse à l'Escaut "u'embranchement vers le camp de Beverloo vers Hasselt. vers Turnhout de Turnhout à Auvers, par S'-Job in 't Goor		
Mouse, dans les provinces de Namur, de Liége et de Limbourg On-the Oursine Our	CANAUX ET RIVIÈRES	
Oursite Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé — de Maestricht à Bois-le-Duc. — de jonction de la Meuse à l'Escaut — d'embranchement vers le camp de Bererloo — vers Hasselt — vers Turenhout — de Turnhout à Auvers, par Si-Job in 't Gear Sambre canalisée Canal de Charleroi à Bruxelles Eferaut Canal de Mons à Condé — de Pommerœul à Antoing Lys — de Gand à Ostende et raccordement avec le basin de commerce, à Gand — d'éconlement des eaux du suit de Bruges — de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit: de Langeleet — de Gand à Terrenezen — de Selazet à la mer du Nord Moera aert Canal de Zuidleede Debendre Rupet Depuis de Bemer Petits Nêthe canalisée Jorande Nêthe Ciser PORTS ET CÔTES PORTS ET CÔTES PORTS ET CÔTES PORTS ET CÔTES Port d'Ostende — de Ricuport — de refuge de Blankenberghe Jobes Johes et fanaux		A
Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé — de Maestricht à Bois-le-Duc. — de joncition de la Meuse à l'Escaut — d'embranchement vers le camp de Beverloo — vers Hàsselt — vers Trachout — de Turnhout à Auvers, par S'-Job în 't Goar - sambre canalisée Canal de Charleroi à Bruxelles Escaut. Canal de Mons à Condé — de Pommerœul à Antoing 1-33. Canal de dérivation de la Lys — de Roulers à la Lys — de Roulers à la Lys — de Roulers à la Lys — de Plasschentalele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleert. — de Sand à Terneuzen. — de Selzaste à la mer du Nord Moervert — de Gand à Condé — de Dendre Aupel Beendre Aupel Cier et Demer Petic Néthe canalisée. Narante Nethe Kser Partatations Noes et bateaux de passage. FORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
de Maestricht à Bois-le-Duc. de jonction de la Meuse à l'Escaut d'embranchement vers le camp de Beverloo vers Hasselt. vers Turnhout de Turnhout à Auvers, par St-Job in 't Goor Sambre canalisée Canal de Charleroi à Bruxélles Escaut. Canal de Charleroi à Bruxélles Escaut. Canal de Mons à Conidé de Pommerœul à Antoing Jys. Canal de dérivation de la Lys de Gond à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Goud. d'écoulement des eaux du sud de Bruges de Plasschentaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleet. de Gond à Terenezen. de Selzaeto à la mer du Nord Moera aet Canal de Zuidleede Dendre Rupel Seene Oyle et Demer Petic Néthe canalisée. Sienne Nêthe Seer Nantations Saes et bateaux de passage. Totaex. fr. PORTS ET CÔTES.		
de jonction de la Meuse à l'Escaut d'embranchement vers le camp de Beverloo vers Hasselt vers Turnhout de Turnhout à Auvers, par S'-Job in 't Goor Sambre canalisée Canal de Charleroi à Bruxelles Escaut. Canal de Charleroi à Bruxelles Escaut. de Pommerœul à Autoing Jays. Canal de dérivation de la Lys de Roulers à la Lys de Roulers à la Lys de Roulers à la Lys de Board à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand d'écoulement des eaux du sui de Bruges de Plaschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed de Gand à Terneuzen. de Selzaete à la mer du Nord Moer- aert Canal de Zuidleede Dendre Rupet ! Serue Dile et Demer Pulantations Saes et bateaux de passage : Totaux. fr. PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES.		
d'embranchement vers le camp de Beverloo vers Hasselt vers Turnhout de Turnhout à Anvers, par S'-Job in 't Geor Sambre canalisée Canal de Charleroi à Bruxelles Geant Canal de Mons à Condé de Pommerœul à Anteing 3/3 Canal de dérivation de la Lys de Roulers à la Lys de Roulers à la Lys de Roulers a la Lys de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed de Gand à Terneuxen. de Selzaete à la mer du Nord Moers aert Canal de Zuidleede Dendre Lupel Seene Petits N'éthe canalisée. Grand N'éthe Crard N'Ostende Petits N'éthe canalisée. Grand N'éthe Crard N'Ostende Dendre Lupel Seene Petits N'éthe canalisée. Grand R'éthe Crard C'Ostende De Grand R'éthe Crard C'Ostende De Grand R'éthe Crard C'Ostende De Grand R'éthe Crard C'Ostende De Grand R'éthe Crard C'Ostende De Grand R'éthe Crard C'Ostende De Grand C'Ostende De Grande R'éthe Crard C'Ostende De Grande R'éthe Crard C'Ostende De Grande R'éthe Crardisée Crard C'Ostende De Grande R'éthe Crard C'Ostende		
- vers Hasselt vers Turnhout de Turnhout à Anvers, par S'-Job in 't Gear Sambre canalisée Ganal de Charleroi à Bruxelles Escaut Ganal de Mons à Condé de Pommerœul à Antoing Lys de Roulers à la Lys de Roulers à la Lys de Ganal à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand d'écontennet des eaux du said de Bruges de Polasschendasle, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed de Gand à Terneuzen de Selzaete à la mer du Nord Moervaert Ganal de Zuidleede Dendre Unique Seite Nêthe canalisée Aramle Nêthe Keer Port's ET CÔTES Port's CÔTES Port d'Ostende de Rieuport de Rieuport de Rieuport de Rieuport .	•	
wers Turnhout — de Turnhout à Anvers, par S'-Job in 't Geor — Sambre canalisée — Ganal de Charleroi à Bruxelles — Geaut — Genand de Charleroi à Bruxelles — de Pommerœul à Antoing — de Pommerœul à Antoing — de Pommerœul à Antoing — de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand — de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand — d'écoulement des eaux du sui de Bruges — de Plasschenduele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed — de Selzaete à la mer du Nord — de Gand à Terneuzen — de Selzaete à la mer du Nord — de Gand à Terneuzen — de Selzaete à la mer du Nord — de Gand à Terneuzen — de Petito R'éthe canalisée — de Dèndre — de Dèndre — de Dèndre — de Dèndre — de Dèndre — de Dèndre — de Dèndre — de Selzaete — de Passage — Denta Dèndre — de Rieuport — de Porta d'Ostende — de Nieuport — de refuge de Blankenberghe — de Rieuport — de refuge de Blankenberghe — de Rieuport — de refuge de Blankenberghe — des Fanaux — de Rieuport — de refuge de Blankenberghe — de Rieuport — de refuge de Blankenberghe — de Rieuport — de refuge de Blankenberghe — de Rieuport — de refuge de Blankenberghe — de Rieuport — de refuge de Blankenberghe — de Rieuport — de refuge de Blankenberghe — de Rieuport — de refuge de Blankenberghe — de Rieuport — d		
de Turnhout à Anvers, par S'-Job in 't Goar Sambre canalisée Canal de Charleroi à Bruxelles Canal de Charleroi à Bruxelles Canal de Mons à Condé de Pommerœul à Antoing Lys Canal de dérivation de la Lys de Roulers à la Lys de Roulers à la Lys de Band à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gaud d'écoulement des eaux du suit de Bruges de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed de Gand à Terneuzen de Selzacte à la mer du Nord Moer-aert Canal de Zuidleede Dendre dupel Seene Dyle et Demer Petite Néthe canalisée. Grande Néthe Kser Plantations Aacs et bateaux de passage Totaux. fr. PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES.		
Sambre canalisée Canal de Charleroi à Bruxelles Escaut. Canal de Mons à Condé — de Pommerœul à Antoing Lys. — de Roulers à la Lys — de Roulers à la Lys — de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand — d'écoulement des eaux du suid de Bruges — de Gand à Terneuzen. — de Gand à Terneuzen. — de Selzacte à la mer du Nord . Moer acet Canal de Zuidleede Dendre Lupei . Seenne Dyle et Demer Petite Nethe canalisée. France et canalisée. France Nethe Vier Plantations Sacs et bateaux de passage Totaux . fr. PORTS ET CÔTES. Out d'Ostende . — de Nieuport — de refuge de Blankenberghe . Édes		
Canal de Charleroi à Bruxelles Escaut Loral de Mons à Condé — de Pommerozul à Antoing Lys. Canal de dérivation de la Lys — de Roulers à la Lys — de Roulers à la Lys — de Roulers à la Lys — de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand — d'écoulement des eaux du sud de Bruges — de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langsleed — de Selzaete à la mer du Nord Moers aert Lanal de Zuidieede Dendre Lys. Senne Dyle et Demer Petité Nêthe Canalisée Toraux. fr. PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES.	· ·	
Escant. Canal de Mons à Condé de Pommerœul à Antoing des. Canal de dérivation de la Lys de Roulers à la Lys de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand d'écoulement des eaux du sud de Bruges de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed de Gand à Terneuzen. de Selzaete à la mer du Nord Moers aert Canal de Zuidieede Dendre Rupei Joue et Demer Petite Nêthe canalisée Grande Nêthe Seene Plantations Racs et bateaux de passage Totaux. fr. PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES.		
Canal de Mons à Condé de Pommerœul à Antoing Lys. de Roulers à la Lys de Roulers à la Lys de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gaud d'écoulement des œux du sud de Bruges de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleert de Gand à Terneuzen de Selzaete à la mer du Nord Moera aert Canal de Zuidleede Debendre Rougel Seene Oyle et Demer Petite Néthe canalisée. France le bateaux de passage Totaux. fr. PORTS ET CÔTES.		
de Pommerœul à Antoing Lys. Ganal de dérivation de la Lys de Roulers à la Lys de Roulers à la Lys de Roulers à la Lys de Ganal à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand d'écoulement des eaux du sud de Bruges de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeteet de Gand à Terneuzen. de Selzaete à la mer du Nord Moera aert Ganal de Zuidleede Dendre Stenne Ople et Denner Petite Nêthe canalisée. Grante Nêthe Kser Plantations Aaes et bateaux de passage Totaux. fr. PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES.	_	
Canal de dérivation de la Lys — de Roulers à la Lys — de Roulers à la Lys — de Gand à Ostende te raccordement avec le bassin de commerce, à Gaud — d'écoulement des eaux du suid de Bruges — de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleert — de Gand à Terneuzen. — de Selzaete à la mer du Nord Morervaert Canal de Zuidleede Dendre tupel Dendre tupel Portie d'Denmer Petite Néthe canalisée. Gramle Néthe (Ser Plantations Racs et bateaux de passage TOTAUX. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende — de Nieuport — de refuge de Blankenberghe Ottes Phares et fanaux		
Canal de dérivation de la Lys de Roulers à la Lys de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand d'écoulement des eaux du suid de Bruges de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed de Gand à Terneuzen. de Selzaete à la mer du Nord Moervaert Canal de Zuidleede Dendre Rupei Senne Opte et Demer Petite Nêthe canalisée. Grande Nêthe Vier Plantations Sacs et bateaux de passage. TOTAUX. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende de Nieuport de refuge de Blankenberghe Ottes Plarers et fanoux	•	
de Roulers à la Lys de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand d'écoulement des eaux du suid de Bruges de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed de Gand à Terneuzen de Selzaete à la mer du Nord Moervaert Canal de Zuidleede Dendre tupei Senne Delte et Demer Petite Néthe canalisée Grande Nèthe Kser Plantations Sacs et bateaux de passage TOTAUX. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende de Rieuport de refuge de Blankenberghe		
de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce , à Gaud d'écoulement des eaux du sud de Bruges de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed de Gand à Terneuzen de Selzaete à la mer du Nord Moervaert Canal de Zuidleede Dendre tupel Senne Oyle et Demer Petite Nêthe canalisée France et bateaux de passage Totaux. fr. PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES.	•	
- d'écoulement des eaux du sud de Bruges - de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed de Gand à Terneuzen de Selzaete à la mer du Nord - Moersaert - Canal de Zuidleede - Dendre - Rupei	•	
de Plasschenduele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed. de Gand à Terneuzen. de Selzaete à la mer du Nord Woervaert Canal de Zuidleede Dendre Rupel . Senne Oyle et Demer Petite Nêthe canalisée. Frante Nêthe Sacs et bateaux de passage. FOTAUX. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende . de refuge de Blankenberghe . Siètes . Phares et fanaux	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand	
— de Gand à Terneuzen. — de Selzaeto à la mer du Nord Moervaert Canal de Zuidleede Dendre tupel Senne Dyle et Demer Petite Nêthe canalisée. Frante Nêthe Kser Plantations Bacs et bateaux de passage Totaux. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende — de refuge de Blankenberghe. Sétes Phares et fanaux	- d'écoulement des eaux du sud de Bruges	
— de Selzaete à la mer du Nord Moervaert Canal de Zuidleede Dendre Rupei Senne Oyle et Demer Petite Nêthe canalisée Grande Nêthe Sere Plantations Bacs et bateaux de passage TOTAUX. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende — de Nieuport — de refuge de Blankenberghe Sites Phares et fanaux	- de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit	: de Langeleed
Moervaert Canal de Zuidieede Dendre Rupel Senne Oyle et Demer Petite Nêthe canalisée. Frante Nêthe Ser Plantations Sacs et bateaux de passage Totaux. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende	— de Gand à Terneuzen	
Canal de Zuidleede Dendre Rupel Senne Oyle et Demer Petite Nêthe canalisée. Frande Nêthe Ser Plantations Sacs et bateaux de passage Totaux. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende — de Nieuport — de reuge de Blankenberghe Ottes Phares et fanaux	— de Selzaete à la mer du Nord	
Pendre Rupel	Moervaert	
Rupel	Canal de Zuidleede	
Petite Nêthe canalisée. Grante Nêthe Kser Plantations Bacs et bateaux de passage PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende	Dendre	
Petite Néthe canalisée. Grande Nèthe Kser Plantations Bacs et bateaux de passage PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende de Nieuport de refuge de Blankenberghe Sôtes Phares et fanaux	Rupel	
Petite Néthe canalisée. Grande Néthe Kser Plantations Bacs et bateaux de passage PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende de Nieuport de refuge de Blankenberghe Sôtes Phares et fanaux	Senne	
Petite Nèthe canalisée. Grande Nèthe Kser Plantations Sacs et bateaux de passage TOTAUX. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende de Nieuport de refuge de Blankenberghe Oôtes Phares et fanaux	•	
Plantations Sacs et bateaux de passage PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende de Nieuport de refuge de Blankenberghe Otes Phares et fanaux	•	
Plantations . Bacs et bateaux de passage . TOTAUX. fr. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende . — de Nieuport . — de refuge de Blankenberghe . Sites . Phares et fanaux .	•	
Plantations Sacs et bateaux de passage . PORTS ET CÔTES. PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende . — de Nieuport . — de refuge de Blankenberghe . Sôtes . Phares et fanaux		
PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende		
PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende		
PORTS ET CÔTES. Port d'Ostende	The second of th	
Port d'Ostende		Totaux fr.
Port d'Ostende		
Port d'Ostende		
— de Nîeuport		
— de refuge de Blankenberghe		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Ottes		
Phares et fanaux		
	Côtes	
Totaux fr-	Phares et fanaux	
Totaux fr.		per .
		Totaux fr.

l'exercice 1870 avec ceux qui ont été alloués pour l'exercice 1869.

14,000 ·			DIFFÉ	RENCES AU	BUDGET DI	E 1870.		
14,000 ·	BATREFIER (RUINARRE.	ENTRECIEN EXT	TRAORDINAIRE.	TRAVAUX D'A	MÉLIORATION.	RÉSULTA	r Final.
18,600 18,000 10,000 5,300 5,300 5,300 5,300 6,000 10,000 114,250 5,250 5,12,500 10,000 10,000 114,250 5,400 10,000 10,000 114,250 10,000 10,000 10,000 10,000 114,250 10,000 10,000 10,000 114,250 10,000 1	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution
18,000 1	,							
18,000 18,000 18,000	14,000 •	ú	2,000 "	b	υ	21,000 0	11	5,000
	3 1	D.	5,500 »	υ	n	ნ, 500 ა	۰	۵
	۰	18,600 »	18,000 »	n	5,800 .	u	3,200 n	**
1,000	3)	Ŋ	1	n	ن	»	6,000 »	v
	'n	»	28,500 »	D	а	700 v	27,800 »	n
1,000	,,	1,000 »		72		n	,	1,000
1,000	(ه	2,000 "		2,000 "	13	25,000 ·	1)	29,000
	v	1,000 "	l N	v	5,400 »	w	4,400 u	b
3,000	n	" 000,1		ų	13	υ	, 1)	1,000
300	ss.	400 »	40,000 »	n		3,000 v	36,600 °	n
12,000	2,000 n	n	4,000 "	63	n	600° n	5,400 »	1)
10,700 10,700 10, 26,000 10, 26,000 10, 26,000 10, 200	300 "	15	7,900 "	>>	400 »	n	8,600 »	ŭ
1,400	>>	ø	12,000 »	»	49,500 »	b)	61,500 »	13
1,400	'n	»	10,700 »	n	26,000 »	υ	36,700 »	1)
6,900 o o o o o o o o o o o o o o o o o o	. "	200 "	3,000 "	21	1,400 "	u .		
15,550	4,200 "	**	u	11,200 •	4,700 »	'n	,	2,300
\$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c	6,900 a	i)	0	*		»	6,000 »	1,
600 v	,	11	15,350 *	v	200 •	n	2 ·	¥
248,050	N N	n	υ	**	»		1	ú
248,050	600 »	13-	200 .	'n	7,500 »	» -	8,500 "	13
15,950 15,950 17,200 1	n	1)		245,700 "		3,250 »	2)	248,950
15,050	۵	•	,,		6,100 »	i '	6,100 a	13.
17,200 1,000	n	p	15,950 »	"	,			5,250
	14	»	u		} "	17,200 %	"	5,250
20,000	n	2,200 •	4,500 »	1)	w	n	2,500 0	n
20,000	w	•	n	ı,	»	n .		n
140,000 * ° 140,000 * ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° °	a	w	1)	w	»	ų		1)
140,000 * * * 140,000 * * * * * * * * * * * * * * * * *		47	20,000 »		, ,	40,000 v	'n	20,000
27,100 » 26,400 » 329,600 » 260,900 » 105,000 » 114,250 » 572,650 » 512,500 Augmentation ir. 60,150 • "" " " " " " " " " " " " " " " " " "	»	3)			o	"	140,000 »	
27,100 » 26,400 » 329,600 » 260,900 » 105,000 » 114,250 » 572,650 » 512,500 Augmentation tr.	.,	13	! !	b)		n	!	13
27,100 » 26,400 » 329,600 » 260,900 » 105,000 » 114,250 » 572,650 » 512,500 Augmentation tr.	» (v	*	2,000 •	*	>>	,,	2,000
27,100 » 26,400 » 329,600 » 260,900 » 105,000 » 114,250 » 572,650 » 512,500 Augmentation lr. 60,150 • "	,	13	n		l N	n	n	
Augmentation tr. 60,150 • ""	w	n	23	p	"	ů	»	»
5,000 s s s 20,000 s s 5,400 2,000 s s s 5,400 2,000 s s s s s s s s s s s s s s s s s s	27,100 »	26,400 »	329,600 .	260,900 »	105,000 »	114,250 »	572,650 n	312,500
10,000 s					Augmentati	on tr.	60,150	•
10,000 s	»	0	5,000 » į	'n	n	20,000 » i	»	15,000
2,000 · " 10,000 " " 12,000 " " 10,000 • " 10,000 • " 4,500 ° " 10,000 • " 10	n	1)			»		11	
" 10,000 ° 10,000 ° ° 4,500 ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° °	1	n				- 1	1	
n 1,500 n n 0 4,500 v	1				í i	n		
2,000 ° 20,100 ° 10,000 ° 26,000 ° 26,500 ° 20,400	1					- 1	1	
	2,000 0	1 0	20,100 »	»	10,000 »	26,000 »	26,500 »	20,400

Il résulte de ce tableau que, comparés aux allocations accordées pour l'exercice 1869, les crédits proposés au Budget de 1870 présentent :

A. (Canaux et rivières.) Pour les travaux d'entretien ordinaire, une augmentation de fr.	700))
Pour les travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, une augmentation de	59,450))
Soit, sur l'ensemble, une augmentation de fr.	60,150	,,
B. (Ports et côtes.) Pour les travaux d'entretien ordinaire, une augmentation de fr. 2,000 » Pour les travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration une augmentation de 4,100 »		
Soit, sur l'ensemble, une augmentation de	6,100))
Les crédits des 3 ^{me} et 4 ^{me} sections se balancent donc par une augmentation de	66,250))

Art. 12. — Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.

Somme demandée: 1,461,500 francs.

Cette allocation est supérieure de 69,400 francs au crédit alloué, pour le même objet, au Budget de l'exercice 1869.

La répartition en figure ci-après.

Conformément aux précédents, on se dispense d'entrer dans des développements à l'égard des allocations destinées aux travaux d'entretien proprement dits, travaux indispensables et qui se justifient par leur nature. Les sommes demandées par l'exécution des travaux de l'espèce sont, ou les mêmes que celles qui ont été allouées aux Budgets précédents, ou le prix de marchés conclus, ou enfin le montant de l'estimation d'entreprises à adjuger.

On se borne à justifier la demande des sommes qui doivent être affectées à des travaux revêtant réellement le caractère de travaux d'entretien extraordinaire et offrant quelque importance.

BASSIN DE LA MEUSE.

A. — Meuse.		
	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor-		
dinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de		
halage, etc dans la province de Namur; dra-		
gages et enlèvement d'atterrissements dans la		
mème province fr.	23,000 »	24,000 »

	Charges ordin of permanen	nires les.	Charges extraordin. et temporaires.	
REPORT fr.	25,000))	24,000))
2º Travaux analogues dans la province de Liége,	163,000))	10,000))
3º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire du chemin de halage et des ouvrages de défense de la rive gauche, dans la province de Limbourg	30,000))))	
B. — Ourthe.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de la partie située en amont de Comblainau-Pont, qui a fait retour à l'État, aux termes du § 7 de l'article 15 de la convention conclue, le 27 juin 1862, entre le Département des Travaux publics et la grande compagnie du Luxembourg pour la concession du chemin de fer de l'Ourthe.	5,000	»	5,500) >
C. — Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire, tant en Belgique que dans les Pays-Bas.	22,800	»	38,000	» '
D. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et entretien des plantations	50,000))	»	
2º Reconstruction, pour cause de vétusté, de la maison pontonnière de Boorsheim	>>		6,000))
E. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.				
1re SECTION.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, dévasement et entretien des plantations.	47,000	»	»	
2º Remplacement du pont suspendu nº 11 par un pont-treillis en fer	>		8,000	»
A REPORTER fr.	288,800))	89,500))

	Charges ordina et permanent		Charges extraordin.
Report fr. placées. Comme ces sortes de constructions sont fort légères et peu durables, que le pont en question devra, pour ainsi dire, être renouvelé, il vaut mieux le remplacer par un pont-treillis en fer, qui offre une plus grande solidité et une durée pour ainsi dire indéfinie.	288,800	»	89,500 »
2me SECTION.			
3º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	30,000 "	»	» 20,000 »
5mm SECTION.			
5º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire; grosses réparations aux ouvrages d'art.	20,000))	5,000 »
6° Entretien de l'écluse maritime du Kattendyk et de ses dépendances, à frais communs entre l'État et la ville d'Anvers, selon la convention du 16 août 1868. — Part de l'État 7° Entretien des maçonneries, pavages, etc.,	3,400)))
des musoirs de l'écluse du Kattendyk, et dévasement du chenal d'accession à l'Escaut	24,000	»	»
F. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.			
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; entretien des plantations	9,000	»	»
G. — Canal d'embranchement vers Hasselt.			
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire, dévasements et entretien des plantations.	28,000	»	»
2º Remplacement de quatre ponts-treillis en charpente par des ponts-treillis en fer	»		56,000 »
Plusieurs ponts en charpente sont en très- mauvais état. Il sera nécessaire de les remplacer tous par des ponts-treillis en fer, dans un temps			
A REPORTER fr.	402,900	»	170,500 »

	Charges ordin et permanen		Charges extraordin. et temporaires.		
Report fr.	402,900	>>	170,500))	
très-rapproché. Déjà plusieurs ponts en char- pente ont subi une semblable transformation au moyen de crédits budgétaires alloués précédem- ment.					
II. — Canal d'embranchement vers Turnhout.					
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-	8,000	,,	»		
 Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor. 					
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	5,000	»	»		
J. — Sambre canalisée.					
PROVINCE DE HAINAUT.					
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor-					
dinaire	70,000	»))		
2º Remplacement du tablier en bois du pont de Solre-sur-Sambre par un tablier métallique. Le tablier actuel de ce pont est en très-mau- vais état.	ŋ»		40,000	»	
PROVINCE DE NAMUR.					
3º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire; travaux de curement, etc	4,000	>>	30,000))	
K Canal de Charleroi à Bruxelles.					
1º Travaux d'entretien ordinaire; dragages; curages; alimentation par les machines à vapeur de Luttre et de Bois d'Haine, etc	65,000 "	"	» 36,000	»	
BASSIN DE L'ESCAUT.					
L. — Escaut.					
PROVINCE DE HAINAUT. 1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-					
naire fr.	10,000	»	»		
A REPORTER fr.	564,900	·	276,500	»	

	Charges ordina et permanent	iiros es.	Charges extraor et temporaire	
REPORT fr.	564,900	n	276,500))
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE				
2º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	7,600	>>	>>	
3º Renouvellement total ou partiel, pour cause de vétusté, d'ouvrages d'art; dévasements éventuels	>)		20,900	»
PROVINCE D'ANVERS.				
4º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	2,500	<i>)</i>)		
M. — Canal de Mons à Condé.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; alimentation par machine à vapeur et frais résultant de la navigation de nuit	16,000		28,500	>>
N. — Canal de Pommerœul à Antoing.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; alimentation par machine à vapeur et frais résultant de la navigation de nuit	20,700	»	55,000	»
0 Lys.				
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.				
te Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire de la partie entièrement à charge de la Belgique	9,600) ;	9,000	»
2º Entretien ordinaire et extraordinaire des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France (part incombant à la Bel- gique)	300))	15 0	>>
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.				
5º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements éventuels, etc.	7,500))	7,000))
A reporter. fr.	629,100	>>	395,050))

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges ordinaires Charges et permanentes. et tem		Charges extraoret temporaire	rdin. es
REPORT fr.	629,100))	395,030))		
P. — Canal de dérivation de la Lys.						
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.						
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; consolidation des berges	9,500	"	8,500))		
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.						
2º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	20,000))	5,000))		
5° Continuation des travaux de reconstruc- tion, en mortier de ciment, du revêtement en pierre des jetées qui bordent le chenal de l'écluse maritime à Heyst. L'efficacité des revêtements maçonnés a été démontrée par l'expérience. Les grosses mers dé- gradent toutes les parties des jetées qui ne sont pas maçonnées. Les dernières grandes tempêtes ont de nou- veau démontré la nécessité de maçonner tous les perrés et revêtements situés le long de la côte.))		16,000))		
Q. — Canal de Roulers à la Lys.						
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire de la 1 ^{re} section comprise entre Roulers et Iseghem	6,000		»			
R. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand.						
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.						
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dévasements	9,500		8,000))		
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.						
2º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	16,000))	8,000))		
3º Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État)	2,000))))			
4º Reconstruction, pour cause de vétusté, du quai Sainte-Anne, à Bruges (part de l'État)	»		12,500))		
A reporter fr.	692,100	»	453,050	»		

	Charges ordinaires Charg et permanentes. et t		s Charges extraordin et temporaires.	
REPORT fr.	692,100	»	453,050	n
S. — Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	3,000))	2,000	, ,
T. — Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit de Langeleed.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	6,400))	200	>>
U. — Canal de Gand à Terneuzen.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dévasements éventuels	5,800) >	12,300))
V. — Canal de Selzaete à la mer du Nord.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	23,000	»	20,000	»
W. — Moervaert.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et exfraordinaire	2,000	»	3,200	, ,
pont de Moerbeke	»		14,000	»
X. — Canal de Zuidleede.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	1,200	»))	
Y. — Dendre.				
Entretien des plantations	2,000	···	4,500	» ——
A REPORTER fr.	755,500))	509,250	3)

	Charges ordinaires Charget permanentes. et t				
Report fr.	735,500))	509,250))	
Z. — Rupel.					
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	5,000	D))		
A'. — Senne.					
1º Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État	2,000))	»		
2º Loyer de la maison habitée par l'éclusier de Vilvorde	250))	»		
B', — Dyle et Demer.					
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	23,500))	20,000	»	
C'. — Petite Nêthe canalisée.					
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	12,000))))		
donck))		440,000	»	
D'. — Grande Nethe.					
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	6,000	»))		
BASSIN DE L'YSER.					
E' I'ser.	-				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	6,500))	1,500	»	
Totaux fr.	790,750	> 1	670,750))	
Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dépenses d'exploitation des canaux et rivières. fr.	1,4	61,6	500 »		

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits alloués au Budget de 1869, pour l'exécution de travaux neufs et d'amélioration aux canaux et rivières, atteignent ensemble le chiffre de fr. Ceux qui sont pétitionnés au projet de Budget de 1870, pour travaux de même nature, ne s'élèvent qu'à	378,150 368,900	» »
Les allocations sollicitées au projet de Budget de l'exercice 1870, et celles accordées pour l'exercice 1869, du chef des travaux dont il s'agit, se balancent donc par une diminution de	9,250	»
Les sommes portées au projet de Budget de 1870, pour te et d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comm		n f s
BASSIN DE LA MEUSE.		
Art. 43. — Meuse.		
Somme demandée : 55,000 francs.		
Cette somme se répartit de la manière suivante :		
PROVINCE DE NAMUR.		
1º Perrés, enrochements, pavages et travaux divers d'amé- lioration	9,000	>>
2º Continuation des travaux d'établissement de cascades dans les ravins de divers ruisseaux affluant à la rivière	5,000	»
PROVINCE DE LIÉGE.		
3º Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrement de parties de chemin de halage, construction de rampes d'abordage, établissement de pilots d'amarre, gardecorps, etc.	16,000	. »
PROVINGE DE LIMBOURG.		
4º Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas, et amélioration du chemin de halage, bermes, etc.	25,000	»
T OTAL fr.	55,000))

(303) $[N_0 78.]$

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Art. 14. — Ourthe.

Somme demandée: 3,500 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux d'amélioration au chemin de halage, aux jetées, etc., en amont de Comblain-au-Pont.

Art. 15. — Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.

Somme demandée: 13,800 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux de revêtement des berges du canal au moyen de bordages et de moellons, dans les parties non encore pourvues d'ouvrages défensifs, et à celle d'autres travaux divers d'amélioration.

ART. 16. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.

Somme demandée: 6.000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement de garde-corps et à l'exécution de travaux de renforcement de contre-digues et d'autres travaux secondaires d'amélioration.

Arr. 17. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.

Somme demandée: 18,500 fracns.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1" SECTION.

1º Travaux divers d'amélioration fr.	10,000	**
2me ET 3me SECTIONS.		
2º Construction d'une gare à Oeleghem	6,000))
3º Travaux divers d'amélioration et pavage aux abords de		
quelques bassins.	2,500))
(D ₁ f _n	10 800	

Art. 18. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.

Somme demandée : 2,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contredigues et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 19. — Canal d'embranchement vers Hasselt.

Somme demandée: 4,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contredigues du canal, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 20. - Canal d'embranchement vers Turnhout.

Somme demandée: 7,400 francs.

Cette somme est destinée au pavage des abords du bassin de Turnhout et à l'exécution d'autres travaux secondaires d'amélioration.

ART. 21. — Sambre canalisée.

Somme demandée: 35,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT

PROVINCE DE HAINAUT.		
1º Construction de perrés et empierrement du chemin de halage, en vue de faciliter la traction des bateaux; travaux divers d'amélioration	30,000	»
PROVINCE DE NAMUR.		
2º Construction de perrés, empierrement du chemin de halage pour faciliter la traction des bateaux, et travaux secondaires d'amélioration	5,000	»
Total fr.	55,000	»
Arr. 22. — Canal de Charleroi à Bruxelles. Somme demandée : 19,400 francs.		

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Elargissement des pavages existants et établissement de		
pavages sur les plates-formes des écluses et aux abords des		
ponts	4,000))
2º Construction de dépendances aux maisons éclusières et		
pontonnières	7,000))
3º Construction de perrés le long de la rivière la Somme et		
à l'aval des radiers de fuite des écluses	2,600	»
A reporter fr.	13,600	

	Report	fr.	13,600	د ر
4º Exhaussement de digues et acq l'élargissement de digues	•	•	3,000	>>
5° Construction d'un déversoir da fondissement du déversoir existant de			1,500	ני
6º Travaux divers d'amélioration, ment de garde-corps, clòtures, etc. Les travaux dont le détail précède			1,500	7,
tion de ceux de même espèce pour fonds ont été alloués aux Budgets pro	l'exécution desq			
	Total	. fr.	19,400	> >
BASSIN DE	L'ESCAUT.			
Art. 23.	— Escaut.			
Somme demand	é : 8,200 francs.			
Cette somme se répartit de la mani	ère suivante :			
1º Travaux divers d'amélioration d	•		7,000	»
2º Travaux divers d'amélioration de Flandre orientale	dans la provinc	ce de la	1,200	»
	Тотав	fr.	8,200	>>
Art. 24. — Canal	de Mons à Con	dé.		
Somme demandé	e : 52,500 franc	s.		
Cette somme se répartit de la mani-	ère suivante :			
le Prolongement du mur de quai à l'aval de l'écluse de Jemmapes (rive L'exécution de ce travail facilitera bateaux aux abords de l'écluse de Jem	gauche) beaucoup la ma	fr.	36,500	»
2º Prolongement des perrés existantieure des talus du canal			8,000))
5º Travaux divers d'amélioration .			8,000	>>
·	Тотар	fr.	52,500	»

Art. 25. — Canal de Pommerœul à Antoing.

Somme demandée: 65,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Cette somme se reparat de la mamere suivante :		
4º Exhaussement de la maison servant de logement à l'agent préposé à la manœuvre de l'écluse nº 5 et au receveur des droits de navigation du bureau de Blaton fr. Ce travail est la continuation de celui qui a eu lieu chaque année depuis 4865, au moyen des crédits alloués à cet effet.	7,000) }
2º Construction d'un mur de soutènement en face de l'entrée du canal de Blaton à Ath	15,000	, ,
5° Construction de perrés	20,000))
4° Construction d'un pont-levis sur la 5 ^{me} écluse La construction de ce pont est vivement sollicitée par les administrations communales de plusieurs localités riveraines du canal, en vue d'établir entre celles-ci une communication directe.	20,000	>>
5° Travaux divers d'amélioration	3,000	> >
Тотац fr.	65,000	<i>>></i>
Arr. 26. — <i>Lys</i> .		
Somme demandée : 2,300 francs.		
Cette somme se répartit de la manière suivante :		
1º Construction d'un quai de déchargement près de Pont-Rouge, à Warneton	1,600))
sements d'Ypres et de Dixmude. 2º Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale.	700	**
Toral fr.	2,300) 1

Arr. 27. — Canal de dérivation de la Lys.

Somme demandée: 7,500 francs

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Travaux divers d'amélioration dans la province de la Flandre occidentale	5,000	>>
trelles du nouveau barrage d'amont de Schipdonck et travaux divers d'amélioration dans la province de la Flandre orientale.	2,500))
TOTAL fr.	7,500	"
Art. 28. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec commerce, à Gand.	le bassin	de
Somme demandée : 9,200 francs.		
Cette somme se répartit de la manière suivante :		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1º Travaux divers d'amélioration fr.	2,200))
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
2º Consolidation des berges du canal, au moyen de revètements en briques, renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration	7,000	»

Art. 29. — Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.

Total. . . . fr.

9,200 »

Somme demandée : 2,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

Arr. 30. — Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit : de Langeleed.

Somme demandée: 10,300 francs.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux d'empierrement du

 $[N^{\circ} 78]$ (308)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

chemin de halage, effectués au moyen des crédits budgétaires alloués précédemment, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

Art. 31. — Canal de Gand à Terneuzen.

Somme demandée: 2,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

Arr. 32. — Canal de Selzaete à la mer du Nord.

Somme demandée: 6,400 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration, tant dans la province de la Flandre orientale, que dans celle de la Flandre occidentale. De même que celle pétitionnée pour l'entretien du canal, elle est sollicitée sous réserve des droits de répétition de l'État à charge des provinces des deux Flandres.

Art. 33. — Canaux le Moervaert et la Zuidleede.

Somme demandée: 400 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 54. — Rupel.

Somme demandée: 2,500 francs.

Cette somme est destinée à la construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives.

Art. 55. - Dyle et Demer.

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

BASSIN DE L'YSER.

ART. 56. — 1ser.

Somme demandée: 31.000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

[Nº 78.]

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 37. - Plantations.

Somme demandée: 25,000 francs.

Cette somme, égale à celles allouées pour le même objet aux Budgets précédents, est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux.

Art. 38. — Bacs et bateaux de passage.

Somme demandée: 55,000 francs.

Cette somme, qui est égale à celles allouées pour le même objet aux Budgets précédents, est destinée à l'entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances, comme aussi à l'exécution des travaux et aux acquisitions de matériel rendues éventuellement nécessaires par l'établissement de nouveaux passages d'eau.

Ame SECTION. - PORTS ET CÔTES.

Aut. 59. — Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.

Somme demandée: 277,950 francs.

Cette somme est supérieure de 22,100 francs au crédit alloué, pour le même objet, au Budget de l'exercice 1869.

La répartition en figure ci-après.

De même que pour les canaux et rivières, et conformément aux précédents, on croit pouvoir se dispenser de présenter la justification des crédits demandés pour les travaux d'entretien proprement dits, et se borner à motiver les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance.

lci encore les sommes demandées pour l'exécution de travaux d'entretien ordinaire sont ou les mêmes que celles qui ont été allouées au Budget précédent, ou le prix de marchés existants, ou le montant présumé des besoins auxquels il faudra pourvoir.

A. — Port d'Ostende.			6 1	
	Charges ordina et permanent	ires 6s.	Charges extraord et temporaires.	lin,
1º Travaux d'entretien ordinaire de l'avant-	×0.000			
port et de l'arrière-port fr.	50,000	>>	>>	
2º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-				
naire de l'écluse des bassins de commerce, moitié				
à charge de l'Etat, moitié à charge de la ville				
d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1821 (part de l'État)	550)	•	
•	990	"		
3º Réparation des dégâts qui peuvent surve-	8 000			
nir aux ouvrages du port, par suite d'ouragans.	8,000	>>		
4º Reconstruction du pont-levis double établi			28 000	
sur les écluses de Slykens, dans l'arrière-port.	>>		35,000))
Le pont actuel est en mauvais état; la manœu- vre de cet ouvrage est lente, dispendieuse, et				
constitue d'ailleurs un danger permanent pour				
la circulation. On projette de le reconstruire en				
fer, soit en pont tournant, soit avec une bascule				
logée dans les enclaves à ménager sous la route.				
8º Consolidation, par des enrochements et				
des revètements maçonnés, d'une partie de la				
rive gauche de l'arrière-port, immédiatement à				
l'aval de l'écluse de Slykens	»		20,000)9
Cette rive est en mauvais état; des àffouille-				
ments et des affaissements se produisent au pied				
par le courant des chasses provenant des évacua-				
tions par les écluses de Slykens. L'entretien or-				
dinaire est tout à fait insuffisant pour maintenir				
cet ouvrage en bon état.				
B. — Port de Nieuport.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-				
naire	30,000))	600))
C. — Port de refuge de Blankenberghe.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-				
naîre	5,000) >	10,000))
Cette somme est présumée nécessaire pour	0,000		20,000	
l'entretien, en 1870, des ouvrages dont la récep-				
tion définitive aura été faite.				
D. — Côles.				-
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-				
naire	100,000	>>	12,700))
A REPORTER fr.	193,550	>>	78,300))

	Charges ordina et permanente		Charges extrao	ıdin. es.
Report fr.	193,550))	78,300	n
E. — Phares et fanaux.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire des phares et fanaux de la côte de Flan- dre	1,600	»	,, 4,500	»
La toiture actuelle en zinc est extrêmement difficile à maintenir en bon état, à cause de son peu d'inclinaison et des forts coups de vent auxquels elle est exposée; des dégradations fréquentes y surviennent et il en résulte des infiltrations qui détériorent les plafonds. La reconstruction de cette toiture est très-nécessaire.				
Totaux fr.	195,140	1)	82,800	»
Total des sommes demandées pour les tra- vaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes., phares et fanaux fr.	277	,950	0 »	

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux, se répartissent comme il suit :

Arr. 40. - Port d'Ostende.

Somme demandée: 45,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement de deux bouts d'estacades avec escaliers d'accès devant la plate-forme d'échouage en construction sur la

rive droite du chenal. Ces deux bouts d'estacades remplaceront les triangles de garde, qui sont en mauvais état et dangereusement placés pour le stationnement des navires.

ART. 41. — Côtes.

Somme demandée: 113,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Consolidation de la dune à Mariakerke, au delà de la digue d'Albertus, par des revêtements et bouts d'épis maçonnés. fr. **25**.000 » La dune, près de la digue d'Albertus, est fortement exposée à l'action des vagues dans les gros temps; il importe, pour la sécurité du pays, de s'opposer efficacement à l'envahissement de la mer de ce côté, et il sera prudent de commencer les travaux en 1870. 2º Continuation des travaux de construction de perrés maconnés à Blankenberghe et à Heyst, en vue de garantir la côte 88,000 » Il est indispensable, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, de continuer l'exécution des ouvrages de l'espèce, destinés à défendre les dunes d'une manière efficace contre l'action de la mer. TOTAL. . . . fr. 443,000 »

ART. 42. - Phares et Fanaux.

Somme demandée: 16,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Bine SECTION. - FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.

Somme demandée: 28,000 francs. Même crédit que pour 1869.

6me SECTION. - PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

L'allocation demandée pour 1870 est la même que celle que comporte le Budget de 1869. Elle s'élève :

							Тот	AL		•	. fr	. 1,394,263))
	_	extraordinaires	, à	٠.	٠		•		•		•	. 23,000))
En cha	arges	ordinaires, à .		•		•			٠		•	. 1,371,265))

CHAPITRE III. - MINES.

Les diverses allocations demandées pour le service des mines s'élèvent :

En	charges	ordinaires,	à.		•								315,910))
	**************************************	extraordina	ires,	à.			-	•	٠				15,000	>>
												_		
							Te	TAI			. t	r.	328,910) }

La même somme figure au projet de Budget de l'exercice 1869.

CHAPITRE IV. - CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Les prévisions de dépenses pour l'exercice 1870, en ce qui concerne les chemins de fer, postes et télégraphes, s'élèvent à la somme de 31,115,170 francs.

Le tableau suivant résume les crédits sollicités et fait ressortir, pour chacune des branches de service, les augmentations par rapport aux allocations de 1869 :

	dem	différences.				
	Charges ordinaires et permanentes	Charges extraordinals** et temporaires.	TOTAL	afférents á l'exercice 1869.	Augmen-	Diminu- tions.
1. Chemins de fer :						
1'e section Voies et travaux	6,410,120	214,000	6,621,120	6,624,120	u	»
2° — — Traction et matériel	11,149,280	D)	11,149,280	11,140,280	9,000	מ
5º — — Transports ,	6,930,490	»	6,930,490	6,950,490	ν	n
Ensemble fr.	24,489,890	214,000	24,705,890	24,694,890	9,000	70
II. 4° Postes	4,529,700	•	4,529,700	4,299,300	30,400	,,
III. 5° Télégraphes	1,582,865	Ð	1,382,865	1,504,415	78,450	- 0
1V. 6° — Services en général (Chemins de fer, postes et télégraphes)	698,715	13	698,715	698,715) }	υ
Toeaux genéraux fr.	30,901,170	214,000	51,115,170	30,997,320	117,850	٥
	117	850				

Si l'on déduit de cette augmentation une somme de 72,850 francs, représentant les compléments ou parties de compléments de crédits justifiés aux Budgets antérieurs, la différence, soit 45,000 francs, constitue le chiffre réel des augmentations de crédits sollicitées pour besoins nouveaux en 1870 et résultant de l'extension du service des télégraphes.

L'administration maintient donc pour 1870 sensiblement les mêmes prévisions de dépenses que pour l'exercice 1869, lesquelles sont elles-mêmes basées sur les crédits alloués pour l'exercice 1868, qui laissent disponible une somme d'environ 1,500,000 francs.

Dans ces conditions, le Gouvernement croit être en mesure de faire face à tous les besoins, sans supplément d'allocations, à moins d'une recrudescence marquée dans le trafic, dont il y aurait lieu de se féliciter, ou d'une augmentation sur le prix des objets de consommation en général.

L'augmentation de 117,850 francs, portant sur cinq articles du Budget, se décompose et se justifie comme il suit:

2mc SECTION. - TRACTION OF MATERIEL

ART. 59.

Complément-du crédit de 18,000 francs, justifié à la note préliminaire du Budget de 1869 révisé, page 58, nº 9 des Documents parlementaires, session de 1868-1869 (art. 60). fr.

 $9.000 \rightarrow$

REPORT. . . . fr. 9,000 »

4me SECTION. - Postes.

ART. 70.

Complément du crédit de 60,900 francs, justifié à la note préliminaire des amendements au Budget de 1869, page 40, nº 9 des *Documents parlementaires*; session de 1868-1869 (art. 71).

30,400 »

39,400 »

Jus SECTION. - TELEGRAPHES.

ART. 75.

Dernier tiers du crédit de 66,750 francs, justifié à la note préliminaire du Budget de 1868, page 426, n° 406 des *Documents parlementaires*, session de 1866-1867 (art. 75). fr. 22,250 »

Deuxième tiens d'un crédit de 35,600 francs justifié à la note préliminaire du Budget de 1869 amendé, page 41, nº 9 des Documents parlementaires, session de 1868-1869 (art. 76). fr. 41,200 »

Ensemble. . . . fr. 33,450 »

A REPORTER. . . . fr. 63,450 »

ART. 76.

Eu égard au développement des correspondances télégraphiques, l'allocation affectée au payement des salaires des agents payés à la journée et par mois n'est plus en rapport avec les besoins du service. Le chiffre croissant des télégrammes exige un plus grand nombre de porteurs à domicile, etc., et l'extension du réseau réclame un personnel plus nombreux pour la surveillance et l'entretien des lignes et appareils.

Report. . . . fr. 63,450 » 39,400 »

ART. 77.

Ensemble. . . . fr. 78,450 _»

Augmentation totale. . . . fr. 417,850 »

CHAPITRE V. — Commissions.

Somme demandée: 7,000 francs.

CHAPITRE VI. - TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.

Somme demandée: 59,500 francs.

CHAPITRE VII. — Pensions (1" terme).

Somme demandée : 45,000 francs.

CHAPITRE VIII. - SECOURS.

Somme demandée: 15,932 francs.

CHAPITRE IX. — Dépenses imprévues.

Somme demandée: 18,000 francs.

Ces différentes allocations sont les mèmes que celles qui figurent au projet de Budget de 1869.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROLDES BELGES.

A tous presents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics, pour l'exercice 1870, est fixé à la somme de trente-neuf millions neuf cent septante-neuf mille trois cent dix francs (fr. 59,979,510), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Les dépenses pour le matériel, les fournitures de bureau, les papiers, les impressions, les achats et les réparations de meubles, le chauffage, l'éclairage, le loyer des locaux et les menues dépenses, ne peuvent'être prélevées qu'à charge des allocations affectées aux dépenses de l'espèce à faire pour chacun de ces services.

Donné à Laeken, le 28 février 4869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Travaux publics,

A. JAMAR.

Le Ministre des Finances, FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 4870.

	DÉSIGNATION	CRÈDIT benandé pour l'exercice 1870.		
Articles.	DES DÉPENSES ET SKRVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires of temporaires.	TOTAL.
	·			
	CUAPITRE 1º.			
	- ADMINISTRATION CENTRALE,			
1	Traitement du Ministre	21,000 °		
9	— des fonctionnaires et employés	757,105 -	23	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés de l'administration centrale	35,200 »	o	al .
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	65,800 »		985,105
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses.	80,000 "	υ	
6	Honoraires des avocats du Département	50,000 ·	34	
	CHAPITRE II.			
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.			
	Sευτιοχ I ^α . — Ponts et chaussées.		,	
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides	5,209,080 »	ĸ.	
8	Travaux de plantations de toute nature le long des routes, à l'ex- ception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	41,000 »	is	
	Section 2. — Bâtiments civits.			
y	Entretien et réparation des palais, édifices et monuments appar- tenant à l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à la charge de l'État; travaux d'amélioration, d'agran- dissement, de restauration, etc.	20 0 ,000 •	, × ,	
10	Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées, au palais de Tervneren, à l'hôtel du gouvernement provincial à Bruxelles, à l'intérieur de divers bâtiments ministériels situés rue de la Loi; établissement de paratonnerres sur des bâtiments civils; reconstruction de la partie ancienne du mur de clôture du			
11	palais de la rue Duvale et restauration de l'ancien hôtel d'Assche. Travaux de reconstruction et d'appropriation à exécuter aux bâti-	» -	210,000 "	
	ments du gouvernement provincial à Bruges	ν,	40,000 »	
	Section 5 Service des cannux et rivières, des baes et bateaux de passage et des polders.			
12	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	790, 7 50 "	670,750 »	
	A reporter fr.	5,225,935 »	920,750 .	985,105
			·	82

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1870.		
Articles.		CHARGES ordinaires et por- manontes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Revont fr.	5,925,935 »	920,750 »	985,105 °
	TRAVAUN D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	Bassin de la Meuse.			
13	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liége et de Limbourg.	ij	55,000 »	
14	Ourthe	ú	5,500 v	
15	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	•	15,800 »	
16	— de Maestricht à Bois-le-Duc	1)	6,000 »	
17	- de jonction de la Meuse à l'Escaut	*	18,500 »	
18	d'embranchement vers le camp de Beverloo	à	2,000 "	
19	vers llasselt	13-	4,000 »	
20	yers Turnhout	1>	7,400 .	
21	Sambre canalisée	•	35,000 a	
22	Ganal de Charleroi à Bruxelles	"	19,400 »	
	Bassin de l'Escaut.	0.0		
25	Escaut	6	8'500 "	7,454,695 •
24	Canal de Mons à Condé.	v	53,500 "	7,494,009
25	de Pommerœul à Antoing	n	65,000 v	
26	Lys	s	2,300 "	
27	Canal de dérivation de la Lys	p	7,500 .	
28	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de com- merce à Gand	v	9,200 -	
29	d'écoulement des eaux du sud de Bruges	y)	2,000 »	
30	de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal de Langeleed.	*	10,500 »	
31	- de Gand à Terneuzen	*	2,000 »	
32	— de Selzaete à la mer du Nord	3	6,400 »	
55	Canaux le Moervaert et la Zuidleede	· 19	400 ×	
54	Rupel	n	2,500 -	
5 5	Dyle et Demer	ñ	5,000 -	
	Bassin de l'Yser.			
56	Yser	9	51,000 »	
	Plantations.			
57	Plantations nouvelles	25,000 •	1)	
	. A REPORTER fr.	5,250,9 5 5 »	1,289,650 •	8,419,798

POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1870.		
Articles-	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	5,250,955 ·	1,289,630 •	8, 419,708 →
	Bacs et bateaux de passage.			
58	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	55,000 »	9)	
	Section 4 Ports, côtes, phares et fanaux.			
59	Pravaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'ad- ministration des ports, côtes, phares et fanaux.	195,150 "	82 ₃ 800 "	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
40	Port d'Osiende	»	15,000 »	
41	Cótes,	b	115,000 *	
42	Phares et fanaux	1)	16,000 »	
	Section 5. — Frais d'études et d'adjudications.			
43	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudica- tions	28,000 -	r	
	Section 6. — Personnel des ponts el chaussées.			
44	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	677 <u>,</u> 270 »	10,000 4	
45	Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées.	681,995 »	15,000 -	
46	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	12 , 000 »	v	İ
	CHAPUTRE III.			
	mines.			
	Section 1c Personnel du conseil.			
47	Personnel du conseil des mines. — Traitements	40,810 »	3)	-
48	Frais de route	500 •	υ	\$ \$
49	— — Matériel	` 1,80 0 »	•	
	Section 2. — Personnel du corps.			
50	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires employés par les ingénieurs.	209,000 »		5 <u>28</u> ,910 ±
51	Frais des jurys d'examen, des conseils de perfectionnement, et mis- sions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,00 0 »	»	
52	Confection de la carte générale des mines	1)	15,000 »	
	A REPORTER fr.	7,142,258 •	1,554,450 »	8,748,778

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

	DÉSIGNATION	CRÉDIT denandé poud l'exercice 1870.		
Articles.	. DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Revont fr.	7,142,258	1,554,450 n	8,748,708 •
	Section 5 Caisses de prévoyance.			
53	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement	45,000 u	ñ	
	Section 4. — Impressions, etc.			
54	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publica- tions de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences.	7,000 v	u	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉCRAPHES.			
	Section 1". — Voles et travaux.			
55	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	455,740 "	ŭ	
156	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	3,037,000 。	33	
57	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	1,856,900 »	214,000 "	•
58	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux.	1,082,480 »	Ŋ	
	Section 2. — Traction et matériet.			
559	Traitements et indémnités des fonctionnaires et employés	581,480 v	υ	
60	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	5,952,000 »	a	
61	Primes d'économic et de régularité	107,000 "	•	
6.2	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	2,000,000 »	u	
63	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	4,728,800 -	1)	
	Section 3. — Transports.			
64	Traitements et indomnités des fonctionnaires et employés	2,992,750 »	1)	
65	Salaires des agents payés à la journée on par mois.	2,204,260 •	5)	
CG	Frais d'exploitation	898,500 »	,,	, 51,115,170 •
67	Camionnage	730,000 ».	'n	
68	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	100,000 »	»	
65+	Redevances aux compagnies	5,000 -	υ	
	A reporter • fr.	51,684,148 »	1,768,450 •	59,865,878 n

POUR L'EXERCICE 1970.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DENAMB POUR L'EXERCICE 1870.		
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	. Record fc.	51,684,148 -	1,76×,430 °	59,865,878
	Section 4. — Postes.			
70	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,309,200 -	0	
71	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	1,877,000 »	ο	
7 2	Transport des dépêches.	622 ,000 »	u u	
73	Indemnités à payer en cas de perte ou de spoliation de valeurs dé- clarées. (Crédit non limitatif.)	10,000 »	n	
74	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	511,500 »	a	
	Section 8. — Télégraphes.			
75	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	800,565 °		
76 -	Salaires des agents payés à la journée ou par mois'.	417,500 °	0	and the same same same same same same same sam
77 •	Entretien	165,000 -	13	
	Section 6. — Services en général.			
78	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	158,115 "	0	niche entre
79	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	79,600 °	n	
80	Matériel et fournitures de bureau.	460,0 00 »	'n	
81	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'admi- nistration	20,000 n	• •	!
82	Conférences des chemins de fer belges	1,000 °	v .	
	CHAPITRE V.	,		
	Section 1 Commission des procédés nouveaux.			
83	Frais de route et de séjour.	1,000 %	»	
84	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc	1,000 »	۰	1
	Section 2. — Commission des Annales des travaux publics.			7,000
85	Frais de route et de séjour.	800 »		
86	Publication du Recueil, frais de burcau, etc.	4,200 -	15	
	А пероптен fr.	58,102,428 · »	1,768,450 »	59,870,878

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS POUR 1870.

	DÉSIGNATION	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1870.			
Artieles,	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL _e .	
	Report fr.	58,102,428 »	1,768,450 .	59,870,878 *	
	CHAPITRE VI.	:			
87	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par me- sure générale ou pour un terme illimité	D	59,500 ,	59,500 »	
	CHAPITRE VII.	,			
88	Pensions : premier terme	15,000 »	ч	15,000 »	
	CHAPITRE VIII.			,	
80	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés	15,952 »	υ	15,9 52 »	
	CHAPITRE IX.				
90	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 »	. 1)	18,000 »	
	Total du budget du ministère des travaux publics fr.	58,151,560 ··	1,827,950 。	59,979,510 »	

Vu et approuvé pour être anuexé à Notre arrêté du 28 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Travaux publics,

A. JAMAR.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

υU

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

pour l'exercice 1870.

NUMÉRO des articlos.	LITTÉRA des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.	
į		CHAPITRE 1°°.	
		ADMINISTRATION CENTRALE,	I
	n	Traitement du Ministre	l
1	a.	/ Secrétariat général et cabinet du Ministre Ir. 140,680 •	i \
2	b. c. d.	Traitements des fonctionnaires et employés Ponts et chaussées et mines	1
3	>>	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés.	Ì
4	n	Traîtements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc	١
3	n	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chaussage, éclairage, menues dépenses	
6	»	Honoraires des avocats du Département	
	-	Total du chapitre let fr.	
		CHAPITRE II.	
ļ	į	PONTS ET CHAUSSÉES BATIMENTS CIVILS.	
		PREMIÈRE SECTION.	
	ĺ	PONTS ET CHAUSSÉES.	ľ
1	a.	Entretien ordinaire des routes et entretien de nouvelles sections en 1869	
7	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Payement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc.	
	e.	Travaux de construction et de rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, ou servant de raccordement aux stations de chemin de fer	
8		Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	
		Total de la première section fr.	
		DEUXIÈME SECTION.	
	Ì	BATIMENTS CIVILS.	!
Ð	n	Entretien et réparation des palais, édifices et monuments appartenant à l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc sr.	
10	α	Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées, au palais de Terrueren, à l'hôtel du gouvernement provincial à Bruxelles, à l'intérieur de divers hôtels ministériels situés rue de la Loi; établissement de paratonnerres sur des bâtiments civils; reconstruction de la partie ancienne du mur de clôture du palais de la rue Ducale et restauration de l'ancien hôtel d'Assche	
31	,	Travaux de reconstruction et d'appropriation à exécuter aux bâtiments de l'hôtel du Gouvernement provincial à Bruges (5° crédit)	
n	n	Travaux extraordinaires à divers bâtiments civils (pour mémoire)	
	-	TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION fr.	

DEHANDÉ	CRÉDIT Pour l'exerci	CE 1870.	GRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
GHARGES ordinaires et per- manuntes.	CHARGES extruordinaires et temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	dimin ution .	0.000 0.000
21,000 n	1)	21,000	21,000 0	L.	'n	
757,105 ×	D	757,105	746,705	10,400 •	μ	Seconde moitié du crédit de 20,400 fr justifié au projet du Budget de 1869 (voir cuments de la Chambre, nº 9 de lu sessio
55,200 ·		53,200 ·	53,200 ·	, u	u	(368-1869, p. 1).
63,800 ×		65,800	07.000	v	b)	
80,000 -	ъ	80,000	80,000 -	w	. ه	
50,000 ×	*>	50,000	50,000 -	»	υ	
985,105 ×) b)	985,105	974,705 »	10,400 »	I)	
-		AUGHENTATI	ns fr.	10,40	00 »	
2,009,080		2,009,080	11,998,780 »	10,300 »	.50	
2,009,080 • 400,000 •		2,009,080 ×	1,998,780 » 400,000 »	10,500 » »	3 9	
_	39		400,00 0 "			
400,000	31	400,000 -	400,000 ··	Ŋ	n)	
400,000 x	31	400,000 a	400,000 ·· 800,000 · 41,000 ·	») »	N N	
400,000 x 800,000 x 41,000	3)	400,000 ° 800,000 ° 41,000 °	400,000 ·· 800,000 · 41,000 ·	33 33	1)	
400,000 x 800,000 x 41,000	N N	400,000 ° 800,000 ° 41,000 °	400,000 ·· 800,000 · 41,000 ·	" 10,500 »	1)	
400,000 x 800,000 x 41,000 x	N N	400,000 ° 800,000 ° 41,000 ° 5,250,080 °	400,000 · 800,000 · 41,000 · 3,259,780 · *	" 10,500 »	n	
400,000 x 800,000 x 41,000 • 5,250,080 x	5) 0	400,000 °° 800,000 °° 41,000 °° 5,250,080 °° 200,000 °°	400,000 " 800,000 " 41,000 " 3,259,780 "	10,500 »	1)	
400,000 x 800,000 x 41,000 x 5,250,080 x	210,000 .	400,000 °° 800,000 °° 41,000 °° 5,250,080 °° 200,000 °°	400,000 " 800,000 " 41,000 " 3,259,780 "	10,500 »	1) 2) 1)	

UMÉRO des rticles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		TROISIÈME SECTION.
		SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.
		Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.
		BASSIN DE LA MEUSE.
	G.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liége et de Limbourg.
	b .	Ourthe
	c.	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé
	d.	de Maestricht à Bois-le-Duc
	e.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut
	f.	— Cembranchement vers le camp de Beverloo
	g.	vers Hasselt
	ħ.	- vers Turnhout
	i.	— de Turnhout à Anvers, par S'-Job in 't Goor
	j.	Sambre canalisée.
	k.	Canal de Charleroi à Bruxelles
		BASSIN DE L'ESCAUT.
	l,	Escaut
	m.	Canal de Mons à Condé
	n,	— de Pommerœul à Antoing.
	О.	Lys
12	$\langle p. \rangle$	Canal de dérivation de la Lys
	q.	— de Roulers à la Lys
	r.	de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand
	3 .	- d'écoulement des eaux du sud de Bruges
	t.	- de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal dit : de Langeleed
	u .	— de Gand à Terneuzen
	v.	— de Selzacte à la mer du Nord.
	w.	Moervaert
	x.	Dendre
	y.	Canal la Zuidleede
	z.	Rupel
	aa.	Senne
	bb.	Dyle et Demer
	cc.	Petite Nèthe canalisée
	đđ.	Grande Nèthe.
	ee	Yser
	i	

DENANUÈ	CRÉDIT	CE 1870.	CRÉDIT proposé	DIFFÉR	RENCES.	01
CHARGES ordinaireset por manentes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires.	TOTAL.	pour l'exencice 1869.	AUGMENTATION	אטורטאואום,	Observations.
		4				
216,000 •	54,000 n	i !				
3,000 »	5,500 a	ı				
22,800 •	58,000	:				
30,000 »	6,000 »	1				
94,100 "	33,000					
9,000 .	,,	,				
28,000 "	56,000 "	1				
8,000 •	v	İ				
5,000 "	,,,					
74,000 »	70,000 »					
65,000 ^	56,000 ··					
21,100 •	20,900 "					
16,000 »	28,300 »					
20,700 n	55,000 »					
17,400 »	16,150 -					
29,500 •	29,500 »	1,461,500 *	1,392,100 "	69,400 »	n	
6,000 »	»					
27,500 »	28,500 .					
3,000 °	2,000 »			•		
6,400 »	200 »				.	
5,800 »	12,500 *					
23,000 •	20,000 »					
2,000 »	17,200					
2,000 •	4,500					
1,200 v						
5,000 .	'n					
2,250 »						
23,500 »	20,000 n					
12,000 •	140,000 "					
6,000 »	n					
6,500 »	1,500 »					
790,750 •	670,750 »	1,461,500 »				

UMÉRO dea ' rticles,	Littéra des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr-
		Travaux d'amélioration des canaux et rivières.
		BASSIN DE LA MEUSE.
		Meuse. Province de namur.
	<i>a</i> .	Construction de perrés, enrochements, pavages et travaux divers d'amélioration
	b.	Établissement de cascades dans les ravins de divers ruisseaux affluant à la rivière
'	١	
15	\ c.	PROVINCE DE LIÉGE. Travaux divers d'amélioration consistant notamment en empierrements de chemin de halage, construction de
		rampes d'abordage, établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc.
		PROVINCE DE LIMBOURG.
i	` <i>d</i> i. 	Travaux divers amélioration au chemin de halage, bermes, ouvrages d'art, etc
		Ourthe. ,
14	'n	Travaux divers d'amélioration
		Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.
15		Travaux divers d'amélioration consistant notamment en bordages avec moellons, garde-corps, pavages, etc
		Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.
16	1)	Travaux de renforcement de contre-digues, établissement de garde-corps et travaux divers d'amélioration
		Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.
-		· 1" SECTION.
i	a.	Travaux divers d'amélioration
17)	2me LT 5me SECTIONS.
	b .	Construction d'une gare à Oeleghem
1	Ç.	Travaux divers d'amélioration et pavage aux abords de quelques bassins
		Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.
18	10	Renforcement éventuel des digues et contre-digues et travaux divers d'amélioration
		Canal d'embranchement vers Husselt.
19	v	Renforcement éventuel des digues et contre-digues et travaux divers d'amélioration
		Canal d'embranchement vers Turnhout.
20	15	Travaux divers d'amélioration et pavage des abords du bassin de Turnhout
		, ,
	ĺĺ	A HEPONTER

	DEMANUÉ	CRÉDIT	EICE 1870.	CRÉDIT proposé	DIFFÉR	RENCES.	Observations.
	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.	rour l'exercice 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observacions.
	790,750 »	070,750 ·	1,461,500 "	1,592,100 .	69,400 °	D	
	13	9,000 »					
	יט	5,000 »					
	»	16,000 »	35,000 %	76,000 ·	»	21,000 »	
	4	25,000 ·					
		- HO.	7 400	~ 000		- 400	
	*	5,50 0 »	5,500 •	7,000 »	, n	5,500 »	
	n	15,800 »	15,800 »	10,000 »	5,800 »	u	
	ð	6,000 »	6,000 .	6,000 »	3)	>>	
	3)	10,000 "					
	, 10	6,000 »	18,500 »	19,200 »	»	700 »	
	i)	2,500 »	<u> </u>				
	»	2,000 »	2,000 "	2,000 s	W	ŭ	
ļ	2)	4,000 °	4,000 "	29,000 °	ñ	25,000 »	
!	a	7,400 »	7,400 »-	2,000 n	5,400 »		
•		Windows with the second second second second second second second second second second second second second se				»	
	790,750 »	780,950 »	1,571,700 »	1,543,300	78,600 »	50,200 •	

NUMÉRO des articles,	LITTÉRA des dévelop- pements,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		. Repour fr.	
		Sambre canalisée.	
		PROVINCE DE HAINAUT.	
	и.	Construction de perrés, empierrement du chemin de halage et travaux divers d'amélioration	
21) }	PROVINCE DE NAMER.	1
j	b.	Construction de perrés, empierrement du chemin de halage et travaux divers d'amélioration	
		Canal de Charleroi à Bruxelles.	
j	α.	Élargissement des pavages existants et établissement de pavages sur les plates-formes des écluses et aux abords des ponts	
-	b.	Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières.	
22	,e.	Construction de perrés le long de la rivière la Somme et à l'aval des radiers de fuite des écluses	
22 (d.	Exhaussement de digues et acquisition de terrains nécessaires à cet effet	
	e.	Construction d'un déversoir dans le 48° bief et approfondissement du déversoir existant dans le 37° bief	
ł.	f.	Travaux divers d'amélioration consistant en établissement de garde-corps, clôtures, etc	
		BASSIN DE L'ESCAUT.	
		Escaret.	
	i (a.	Travaux divers d'amélioration dans la province de Hainaut.	
25	b .	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale	
		Canal de Mons à Condé.	
ì	а.	Prolongement du mur de quai existant immédiatement en avai de l'écluse de Jemmapes	
24	b .	Prolongement des perrés existant dans la partie supérieure des talus du canal?	
İ	C.	Travaux divers d'amélioration	
		Canal de Pommerœul à Antoing.	
	a.	Exhaussement de la maison servant de logement à l'agent préposé à la manœuvre de l'écluse n° 5 et au receveur des droits de navigation du bureau de Blaton	
25	b .	Construction de perrés et travaux divers d'amélioration	
) c.	Construction d'un mur de soutènement en face du canal de Blaton à Ath	
	d.	Construction d'un pont-levis sur la 5º écluse	
		A REPORTER fr.	

DEMANDÈ	CRÉDIT	ice 1870.	CRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
790,750 »	780,950 "	1,571,700 »	1,543,300 "	78,600 »	50,200 ×	
υ	50,000 ») 53,000 p	38,000	٥	3,000 »	
1)	5,000 •				·	
•	4,000 -					
n	7,000 "					
۰	2,600 "	19,400	20,000 »	v	600 "	
	3,000 v	10,100	20,000 "	" i	000 1	
	1,500 »					
	1,300 »	!				
ls)	7,000 ")				
s)	1,200 »	8,200	7,800 -	400 ջ	b	
ŭ	36,500 °)				
. 17	8,000 "	52,500 %	5,000 •	49,500 »	»	•
,	8,000 -)				
	7,000 -	<u> </u>				
ъ	25,000	1				
,	15,000 -	(65,000 »	59,000 »	26,000 »		
b	20,000 »					
790,750 »	961,050 »	1,751,800 »	1,651, 100 "	154,500 •	55,800 •	85

des des	des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
		REPORT fr.
		Lys.
(΄ α.	Construction d'un quai de déchargement près de Pont-Rouge, à Warneton
26 (b.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale
		Canal de dérivation de la Lys.
27 {	æ.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre occidentale
- (ь.	Construction d'un hangar destiné à y déposer les poutrelles du nouveau barrage d'amont de Schipdonck et travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale
		Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.
28	a.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale
~~ { 	ь.	Construction de revêtements en briques; renforcement des digues dans les endroits les plus menacés et travaux divers d'amélioration dans la Flandre occidentale
		Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.
29	7.	Travaux divers d'amélioration
		Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal du Langeleed.
30	a.	Travanx divers d'amélioration
(b .	Continuation des travaux d'empierrement du chemin de halage
		Canal de Gand à Terneuzen.
31	יי	Travaux divers d'amélioration
		Canal de Selzaete à la mer du Nord.
32	a.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre occidentale
,, (ь.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale
		Canaux le Moervaert et la Zuidleede.
5 5	20	Travaux secondaires d'amélioration
		A REPORTER fr.

DEMANDÉ	CRÉDIT Pour l'exerci	св 1870.	CRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
 CHARGES ordinaireset per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaites.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGMENTATION.	dimenalion.	O Water Order
, 79 0,7 50	961,030	1,751,800 »	1,651,100 »	15 4, 500 »	53,800 "	
v a	1,600 n	2,300	900 »	1,400 »	υ	
)) •	5,000 °° 2,500 °°	7,500 »	2,800 °	1,700 »	¥	
3 3 ·	2,200 » 7,000 »	9,200 "	9,000 "	200 u	W	
»	2,000 »	2,000 .	2,000 »	v	а	
•	300 » (10,000 »	10,300 »	2,800 »	7,500 »	'n	
) >>	2,000 »	2,000 »	5,25 0 »	n	5,250 »	
•	6,000 » 400 •	6,400 »	300 »	6,100 »	13	
v	400 »	400 »	17,600 »	.	17,200 »	
 790,750 »	1,001,150 .	1,791,900 »	1,691,750 »	174,400 »	74,250 »	^86

des acticles,	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Rupel.
34	n	Construction de jetées longitudinales pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives
		Dyle et Demer.
5 5	r	Travaux divers d'amélioration
		BASSIN DE L'YSER.
		Yser.
3 6	} a.	Renforcement des talus au moyen de revêtements en briques et travaux divers d'amélioration
90	} b.	Continuation des travaux d'amélioration entre Rousbrugghe et le hameau dit : Te Knocke
i		Plantations.
3 7	a	Plantations nouvelles
		Bacs et bateaux de passage.
58	מ	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage exis- tants et de leurs dépendances
		Party Dr. 11 Transière comiav
•		
•		QUATRIÈME SECTION.
		QUATRIÈME SECTION.
	a.	QUATRIÈME SECTION. PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX. Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes,
	а. В.	QUATRIÈME SECTION. PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX. Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux. Port d'Ostende
50		QUATRIÈME SECTION. PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX. Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux. Port d'Ostende
59	b. c. d.	QUATRIÈME SECTION. PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX. Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux. Port d'Ostende
50	b. с.	QUATRIÈME SECTION. PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX. Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux. Port d'Ostende

	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé	DIFFÉF	iénces.	Observations .	
	CHARGES ordinaires et per mangutes.	CHARGES extraordinaire et temporaire	i TOTA	L.	POUR L'EXERCICE 1869,	AUGMEN FATION.	DIMINUTION.	
	790,750 +	1,001,150 -	1,791,900	1)	1,691,750 *	174,400 °	74,250 »	
	•	2,500	2,500	11	2, 500 »	, n	ΰ	
	•	5,000 ×	5,000	n	45,000 °	i)	40,000 n	
))))	6,000 » 25,000 »	2 01.000	ı	51,000 ·	»	ų	
	25,000 •	n	25,000	В	25,000 »	D	p	
	55,000 _"	33	35,000	"	.55,00 0 »	·	n	
را	850,750 »	1,039,650 »	1,890,400	'n	1,850,250 »	174,400 »	114,250 »	
					8 le.	60,15		
						-		
	58,550 »	55,000 »				-		
	58,550 <i>»</i> 30,000 »	55,000 » 600 »				-	•	
				n	255,850 ··	22,100 »	,	
	30,000 »	600 ·	277,950	n	255,850 n	22,100 ·	,	
	30,000 »	600 °	277,950	a	255,850 n	22,100 •		

NUMÉRO Jes ecticles.	LITTÉRA des dévelop- pements,	DÉSIGNATION d es dépenses et services.
		Report fr.
		Travaux d'amélioration des ports , côtes , phares et fanaux. ,
		PORT D'OSTENDE.
40	•	Construction de deux bouts d'estacades aux escaliers d'accès devant la plate-forme d'échouage en construction sur la rive droite du chenal.
		PORT DE NIEUPORT.
•	۵	(Pour mémoire)
		côtes.
41	u.	Consolidation des dunes à Mariakerke, au delà de la digue d'Albertus, au moyen de revêtements et bouts d'épis maçonnés
	b.	Continuation des travaux de construction de perrés maçonnés à Blankenberghe et à fleyst
-		PHARES ET FANAUX.
42	(4.	Exécution de travaux et acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et l'anaux des ports d'Ostende et de Nieuport.
)	Établissement, sur le musoir prolongé de l'estacade d'ouest du port d'Ostende, d'une tourelle en fer pour le service des seux de marées, signaux, cabestans de sauvetage, etc
		Total de la Quatriène section fr.
		CINQUIÈME SECTION.
	,	FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, BATIMENTS CIVILS, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.
43	,	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications.
		Total de la cinquiène section fr.
		SIXIÈME SECTION.
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.
44	a	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement
45	•	Traitements et indemnités des chefs de bureau et des commis, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes- canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées.
46	**	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil
		Total de la sixième section fr.

DEMANDÉ	CRÉDIT pour l'exerci	св 1870.	CRÉDIT DIFFÉRENCES.			01
CHARGES ordinuires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
195,150 •	82,800 »	277,050 ×	255,850 •	22,100 »	31	
•	15,000 »	ء 000,51	35,000 »	n	20,000 A	
	υ	»	6,000 »	D.	6,000 ·	
) D	25,000 ··· \) 113,000 ··	105,000 v	10,000 ,	a	
n	1,000 »	16,000 "	16,000 »	Ŋ	n	
195,150 »	226,800 *	421,950 »	415,850 »	32,100 "	26,000 ×	
	Aug	MENTATION	fr.	6,10	0 »	
28,000 »	c	28,000 •	28,000 n	n	v	
28,000 *	»	28,000 »	28,000 »	h	¥	,
,						
667,270 »	10,000 »	687,270 s	687,2 7 0 •	ij	15	
681,995 v	13,000 2	694,995 »	694,993 »	»	ŵ.	
12,000 »	Ð	12,000 0	12,000 •	n	•	
	23,000 »	1,594,263 -	1,394,265 .	1)	11	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		•
ļ		Récapitulation du chapitre 11.
		I's Section. — Ponts et chaussées.
		2° — — Bâtiments civils
	•	5° Service des canaux et rivières, etc
		4. — Ports et côtes
		5. — — Frais d'études, d'adjudications, etc
		— — Tersumer des ponts et (naussees
		Total du Chapitre II fr.
		CHAPITRE III.
		MINES.
		1" Section. — Personnel du conseil.
47	•	Personnel du conseil des mines. — Traitements
48	n,	— — Frais de roule
49	1)	— — Matériel
ļ		2m Section. — Personnel du corps.
50	•	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, salaires des expéditionnaires employés par les ingé- nieurs
51	p.	Frais des jurys d'examen, des conseils de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines
52	33	Confection de la carte générale des mines
		5 cc Section. — Caisses de prévoyance.
53	b.	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement
		Ame Section. — Impressions, etc.
54	33	Impressions, achats de fivres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences
		TOTAL DU CHAPITRE III

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1		ICE 1870.	CRÉDIT		RENCES.		
CHARGE ordinaireset manentes	per- extr	HARGES aordinaires emporaires.		POUR L'ERERCICE 1869.	AUGMENTATION.	NOTTURIELD	Observations.
					Ì		
			~				
3, 250,080	u	10	3,250,080 .	5,259,780 n	10,300 »	b s	
200,000	» 25	0,000 »	450,000 "	450,000 n	n	o	
850,750	a 1,03	9,630 n	1,890,400 »	1,850,250 ·	60,150 .	,,	
195,150	» 22	6,800 .	421,930 "	415,850 "	6,100 "	v	
28,000	10		28,000 »	28,000 »	u	٥	
1,571,265	n 2	5,000 ·	1,394,265	1,594,265 »	ນ	**	
5,895,245	» 1,53	9,450 »	7,434,695 •	7,558,145 »	76,550 »	3)	
			<u> </u>	fe.			
		•			70,0	550 ·	
40,810	n	19	40,810 »	40,810 .	υ) v	
40,810 300	1	3 5	40,810 ×	40,810 · 500 ·	n	D	
·	20						
300	20		500 .	500 »	13	æ	
300	n		500 .	500 »	13	æ	
300 1,800	•	•	500 °	500 »	n	D	
209,000 1,800	27		500 ° 1,800 ° 209,000 °	500 ·· 1,800 ·· 209,000 ··	n n	D)	
300 1,800 209,000 10,000	22	n •	500 ° f,800 ° 10,000 ° 15,000 °	500 ° 1,800 ° 209,000 ° 10,000 ° 15,000 ° 2	n n - u	D 31	
300 1,800 209,000	22	n •	500 · 1,800 · 209,000 ·	500 ° 1,800 ° 209,000 ° 10,000 ° 209)) - - 1)	20	
300 1,800 209,000 10,000	, v.	n •	500 ° f,800 ° 10,000 ° 15,000 °	500 ° 1,800 ° 209,000 ° 10,000 ° 15,000 ° 2	n n - u	D 31	

NUMÉRO des miticles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE IV.
		CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES.
		PREMIÈRE SECTION.
		VOIES ET TRAVAUX.
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :
	a.	Direction centrale du service
5 5 (b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc
	C.	Constructions nouvelles et entretien des bâtiments et dépendances.
,	d.	Indemnités, frais de déplacement, intérims et travaux extraordinaires
		Salaires des ayents payés à la journée ou par mois :
36 ·	 a. 	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)
((a.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.)
,		Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :
	(a.	Fourniture de billes
57	b .	— de rails et accessoires
,	с.	- de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule
		Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :
l	a.	Malériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances.
58	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire
Ç.	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et divers
	d.	Loyers de locaux pour burcaux de marchandises à l'intérieur des villes et pour logement de chess de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'Etat
		Total de la première section fr.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1870.			CRÉDIT DIFFÉRENCES.			Observations.
CHARGES ordinaireset per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporuires.	TOTAL.	роив в'ехевсісв 1869.	AUGMENTATION.	DIMENUTION.	Osservanons.
				ų.		
•			ı			
			•			
					:	
			ĺ			
, 64,140 v	n	1				
242,400 °	ù	433,740 »	455,740 ») 	
98,200 *	ń	100,710				
29,000 »	2)) 				
2,104,500 »	•) }				
9 32,700 »	Ď	3,037,000 °	5,037,000 »	D)	*	
				ı		
832,900 4	214,000 »					
740,500 ·	• .	2,070,900 ·	2,070,900 ·	·	*	
283,500 ·	n)				
703,000 »	n	\ .				
270,000 »	υ					
55,480 ·	Ď) 1,082,480	' 1,082,480 »	•	ь	
54,000 »	Ŋ)		,		
6,410,120 •	214,000 »	6,624,120 »	6,624,120))	»	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		4
		DEUXIÈME SECTION.
		TRACTION ET MATÉRIEL.
		Trailements et indemnités des fonctionnaires et employés :
	a.	Direction centrale du service
VII.	b .	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations, approvisionnements
59	ø	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérims, travail extraordinaire
	1	Salaires des agents payés à la journée ou par mois :
	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs)
	ь.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, waggons, etc., dans les stations
60	} c.	Grandes réparations du matériel en général à l'arsenal
	đ.	Renouvellement et amélioration du matériel
,	e.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.)
		Primes d'économie et de régularité :
61	(a.	Pour économie constatée dans la consommation du coke
111) 	Pour encourager la marche régulière des convois
		Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :
62	a.	Combustible Houille, briquettes, bois d'allumage, etc
V.	b .	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation
		Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)
	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc
63	b .	Renouvellement et amélioration du matériel
	(c.	Entretien et renouvellement de bureaux ambulants pour le service des postes
•		Total de la deuxième section fr.

	CRÉDIT DEMANDS POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
	CHARGES ordinalres at per- manentes.	CHARGES extraordinaireset temporaires	TOTAL.	POUR L'EMPRICIEM 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	CANOT CHICAGO.
	95,080 •						
)	104,450	я					
	105,050	5	381,480 »	572,480 ·	9,000 "	•	
	16,900 »	•					
	٠						
	931,000 •	•	i				
١	849,000 •	•					
	85 0,00 0 a	•	3,932,000 »	5,952,000 ·	ห	^	
	470,000 *	D					
	852,000 •	•	<u>;</u>				
	70,000 »	*)				
	57,000 »	•	107,000 »	107,000 •	v	13	
	•						
	1,546,000 •	0	2,000,000	2,000,000 »	Ŋ	is,	
İ	454,000 •	٥) [
	2,373,800 •	n	j)				
	2,330,000 »	•	4,728,800 •	4,728,800 •	ń	13	
	25,000 »		/				
	11,149,280 »		11,149,280	11140 250	9,000 »))	

NI'MÉRO de, articles,	Littéra des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		TROISIÈME SECTION.
		TRANSPORTS.
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :
į	a.	Direction centrale du service
	b .	Mouvement Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises.
64	¢ 0.	Trafic. — Surveillance du service; distribution des compons; inscription des bagages et des marchandises; factage; pertes et avaries; relations internationales, etc
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement; intérims; travail extraordinaire; découchers des gardes-convois, etc
		Salaires des ayents payés à la journée ou par mois et des manœuvres :
	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc.
65	b .	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes-freins, veilleurs, etc
	(c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords
		Frais d'exploitation :
į	a	Matériel et consommation pour éclairage et chausfage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc
66	b .	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement; outils, ustensiles, etc.
	c	Usage de la station d'Herbesthal; quote-part des dépenses du personnel des convois rhénans et du service belge- allemand; autres dépenses analogues
67	, ,	Camionnage. — Prise et remise à domicile des marchandises
68	•	Pertes et avaries. — Indemnités aux ayants-droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'acci- dents survenus sur le chemin de fer.
69		Redevances aux compagnies, pour l'usage de leur matériel
		Total de la troisième section fe.

CREDIT demandé pour l'exercice 1870.			CRÉDIT proposé	DIFFERENCES.		$Observations. \ \ $
CHARGES ordinaires et per- munentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	pour l'exercice 1869.	AUGMENTATION.	DEMINUTION.	Onservations.
201,500 "	n					
962,850 »	»					
1,750,780 "		2,992,750 »	2,992,730 •	3	и	
77,600 »	n					
1,436,260 »	n					
618,000	•	9,204,260 n	2,204,260 »	. »	а	
150,000 •	'n					
722,500 n	ü			,		
	33				:	
161,000 »	*	898,500 -	898,500 °	»	n	
15,000 »	υ					
730,000 »	n	750,000 *	730,000	n	n	
100,000 »	»	100,000 »	100,000 *	וו	ъ	
5,000 s	6	5 ,0 00 °	5,000	b .	13	
6,030, 400 »	·	6,930,490 •	6,930,490 »		9	

NUMERO des articios.	Littéra des dévelop- poments.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		QUATRIÈME SECTION.	
		Postes.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Direction centrale Surveillance et contrôle	,
70	} - b.	Bureaux de perception et de distribution	
(c.	Bureaux ambulants	
		Traitements et indemnités des facteurs :	
	a.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les villes desservies par un bureau de perception (facteurs	
. () ".)	de ville). 🛴	
71) b.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruvaux)	
}	c.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc	
		Transport des dépéches :	
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches	
	b.	Indemnités ou subsides pour transport des dépêches par services affluents, messageries et bateaux à vapeur	À
72	С.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses	
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées	
73	n	Indemnités à payer en cas de perte ou de spoliation de valeurs déclarées. (Crédit non limitatif.)	
74	5)	Matériel Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appro- priation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses	
		Total de la Quatrième section fr.	
		CINQUIÈME SECTION.	
,		TÉLÉGRAPHES.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	 . a.	Direction centrale et surveillance du service	
75	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de déplacements et d'intérims, et indemnités pour travail extraordi-	
76	,,	Salaires des ayents poyés à la journée ou par mois.	
77	, " n	Entretien des tignes et des appareils, mobilier et consommations diverses, etc.	
		•	
		Total de la cinquième section fr.	
		_	

DEMAND	CRÉDI'I	rence 1870.	CRÉDIT DIFFÉRENCES.		Observations.	
CHARGES rdinuires et pe manentes.	CHARGES r- extraordinair ettemporair	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	BIMINUTION.	, Observations.
·						
107,250	3)					
	n 31	1,309,200	1,278,800	30,400 »	ħ	
	20 10)		·		
672,800	1)	1				
1,064,450	» »	1,877,000	1,877,000 »	ท	•	
139,750	15	, ,				
62,000	, u					
466,000						
60,000	n a	622,000	622,000 »	•	u	
	0 0					
10,000	n .	10,000	10,000 "	b	b	
511,500	» »	511,500	511,500 »		1 0	
	-					
4,529,700	n)	4,329,700	4,299,500 -	50,400 ⋅	n	
				(
		ı			,	
139,200	»	i				
661,165	1	800,365	766,915 »	53,450 ×	ŋ	
417,500	I .	417,500	387,500 ×	50,000 »	ù	
165,000	1	165,000		B .	•	
1,382,865	n n	1,582,865	1,304,415 *	78,4 50 "		

NUMÉRO des articles.	Litténa des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		SIXIÈME SECTION.	
		SERVICES EN GÉNÉRAL. (Chemins de fer, postes et télégraphes.)	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
78	a.	Surveillance et contrôle des gestions comptables, atelier du timbre, masse d'habillement, magasin central et dépôts de réception	1
(b .	Indomnités. — Frais de déplacement et d'intérims, travail extraordinaire, etc	
		Salaires des agents payés à la journée ou par mois :	
{	a.	Entretien et classement des approvisionnements, et délivrance aux dépôts, etc., par le magasin central	
79	b .	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des approvisionnements présentés en réception.	Ì
}	c.	Fabrication de timbres-poste et de conpons Edmond'son, etc	
80	19	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services, à l'exception de celui des postes. — Papiers, impressions, publications, mobilier et fournitures de bureau, frais de loyer et de régie aux agents du chemin de fer et du télégraphe, dont les bureaux ne sont pas installés dans un local de l'État, ou qui sont tenus à pourvoir au chauffage et à l'éclairage de leurs bureaux; menues dépenses	
81	»	Subside d la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	į
82	ħ	Conférences des chemins de fer belyes	
,		Total de la simème section fr.	
		Récapitulation du chapitre IV.	
-		Ire Section. — Voies et travaux	
		2° Traction et matériel	
-		3° — — Transports	
Topical Variation		4° — — Postes	
		5° — — Télégraphes	
		6° — Services en général. (Chemins de fer, postes et télégraphes)	
		Total du chapitre IV fr.	

0	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCILE 1870.				CRÉDIT proposé	DIFFÉRENCES.		Observations.	
fordina	ARGES treset per nentes.	- extr	HARGES sordinates et mporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGMENTATION.	divinu (10 n .	Observientoris.	
1									
12	5,115	w a	11	1					
1	5,000		31	158,115	158,115 "	»	b)		
1									
2	9,500	,	»	1					
2	0,300	6	n	79,600	79,600 »	,	n		
3	9,800	»	») 					
	-								
ŧ.	0,000) /	460,000		0	n		
i	0,000 1,000	"	n a	1,000		b 1)	*		
				,					
69	8,715	»	12	698,715	698,715 →	ı,			
		<u> </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
ŀ									
6,41	0,120	n	214,000 **	6,624,120	6,624,120 »	D.	n n		
11,14	9,280	ь	» }	11,149,280	11,140,280 "	9,000 »	33		
6,95	0,490	n	33	6,950,490	6,930,490 w	s)	n		
4,52	9,700	»	n	4,329,700	4,299,300 »	30,400 »	37		
1,38	2,865	"	»	1,382,865	1,304,415 "	78,450	n		
69	8,715	10	»)	698,715	698,715 n	n	n		
30,90	1,170	n	214,000 »	51,115,170 →	50,997,520 »	117,850 =	n		
	Aughentation fr.						350 »		

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE V.
		COMMISSIONS.
		1" Section. — Commission des procédés nouveaux.
83	ı,	Frais de route et de séjour.
84	»	Matériel, achat de réactils, d'appareils, frais de bureau, etc
		2me Section. — Commission des Annales des travaux publics.
85	»	Frais de route et de séjour.
86	"	Publication du recueil, frais de bureau, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE V fi.
		CHAPITRE VI. TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
87	0	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
		Total du chapitre VI fr.
		CHAPITRE VII. PENSIONS.
88	13	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
		Total du chapitre VII fr.
		CHAPITRE VIII.
		SECOURS.
89	ъ	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
		Total du Chapitre VIII fr.
		CHAPITRE IX.
		DÉPENSES IMPRÉVUES,
90	n	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		Total du chapitre IX fe.

DEMANDÉ	CRÉDIT	ск 1870.	CRÉDIT proposé	DIFFÉR	ENCES.	Observations	
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires	TOTAL.	POUR L'EXERCICE	AUGMBNTATION.	DIMINUTEON.	Observations.	
					:		
			,				
1,000 "	1)	1,000 »	1,000 "	อ	ú		
1,000 "	»	1,000 »	1,000 "	n	ņ		
8 0 0 •	»	800 »	800 »	n			
4,200 »	37	4,200 u	4,200	n	v		
7,000 。	12	7,000 »	7,000 »	»	Ø.		
		ŀ	i	•			
N.	59,500 »	59,500 »	59,500 ») }	n		
ю	59,500 »	59,500 »	59,500 »	ń	Ŋ		
15,000 »	D	15,000 v	15,000 "	»	'n		
15,000	n	15,000 0	15,000 »	»	'n		
	•	ı	t '	,			
15 , 9 5 2 »	1)	15,932 •	15,952 »	n	s		
15,9 5 2 »	'n	15,952 v	15,932 »	a	n		
	; 1	ſ	1				
18,000 »	s	18,000 »	18,000 »	ů))		

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.								
Chapitres.	Pages.	DESIGNATION DES DETENSES ET SERVICES.								
		Récapitulation.	and the second party becomes and the second							
,			***************************************							
1.	526	Administration contrate								
11.	ib.	Ponts et chaussées								
m.	540	Mines								
17.	342	Chemins de fer. — Postes. — Télégraphes	15.00 C							
v.	352	Commissions des procédés nouveaux et des Annales des travaux publics	ŀ							
Vi.	ib.	Traitements de disponibilité								
VII.	ib.	Pensions								
VIII.	ib.	Secours								
1X.	ib.	Dépenses imprévues								
		Total du Budget								

	CRÈDIT demandé pour l'exercice 1870.					CRÉDIT proposé		difféi	RENCES.	Observations.
	CHARGES ordinaireset manentes		CHARGES extraordinali- et temporali e	TOTAL.	TOTAL.		*POUR L'EXERCICE 1869.		DIVINUTION.	Observations.
ĭ	985,105 5,895,245 515,910 50,901,170 7,000 15,052 18,000))))	214,000 59,500 "	7,451,695 328,910 51,115,170 7,000 59,500 15,000 15,952 18,000	n 11 0 6 10 n	7,558,145	n n	10,400 v 70,550 v 117,850 v) 11 20 31 31 41 32 41 33 41 34 35 41 37 41 37 41 38 41 38 41 38 41 38 41 38 41 38 41 38 41 38 41 38 41 41 41 41 41 41 41 41 41 4	
ŀ	- : -: : :		_	Augmentation	· ·	fr.	-	204,80)() v	

ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

. POUR L'EXERGICE 1870

TABLEAU

des personnes admises à la pension. à charge du trésor public, depuis le 1^{er} novembre 1868 jusqu'au 31 mars 1869, dressé conformément à l'article 4 de la loi du 17 février 1849, sur les pensions.

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

						7
Nº D'INSCRIPTION.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	dernières fonctions.	DATE de Porrète d'admission à la rotraîte.	de sainsance.	DATE de NAISHANEE.	
			,			
	B A D	EbMI			04 10m²	
979	Bosard, François Joseph	Postillon	· · · · · ·	Flamisoul	25 mars 1805.	
980	Hinque, Lambert-Joseph	10		Flamierge	13 juin 1801.	
981	Thisquen, JBMaxCorn	Commis au chemin de fer	8 juin 1868.	Limbourg	11 fév. 1820.	
885	Lhoir, Jean-Baptiste	Chef de station en disponibilité.	50 juill, 1868.	Nimy-Maisières	25 juill. 1805.	l
985	Vervloesem, Henri	Facteur des postes	15 ld.	Messelbroeck	8 juill. 1810.	l
984	Gosset, François-Joseph	Facteur rural	15 ld.	Amay	5 sept. 1811.	1
១ខភ	Vandendorpe, Pierre	Facteur des postes	15 ld.	Aerschot ,	17 avril 1821.	
980	Languilier , Jean-Baptiste	Facteur rural	14 août 1868.	Dinant	5 mars 1798.	ŀ
987	De Ghelder, Pierre-Jean	· Id	28 Id.	Gand	25 fév. 1812.	
988	Delanoye , Constantin	Id	51 ld.	Beerst	17 juin 1829.	
989	Chausteur, Jean-Joseph	Facteur des postes	16 sept 1868.	Lodelinsart	13 déc. 18 0 4.	
ยยอ	Maton, Henbert-Joseph	Postillon		Chapelle-à-Wattines .	7 mai 1805.	
100	Philippy, Charles-Joseph	M		Chokier	26 sept. 1825.	
992	Hestermans, Bernard	Id		Tongres	9 juill, 1812.	
993	Lamberty, NicolJosAuguste.	Percepteur des postes	20 sept. 1868.	Stavelot	8 avril 1805.	
994	Schottey, Désiré-Charles	Commis des ponts et chaussées	4 ld.	Bruges	15 août 1819.	
995	Cordonier, MathJoseph	en disponibilité. Ingénieur des ponts et chauss.	14 oct. 1868.	Vesqueville	25 janv. 1802.	1):
996	Baudewyn , Alphonse	Facteur des postes en disponib.	51 ld.	Nederbrakel	5 nov. 1807.	'
997	, ,	•				
998	Booms, JacqMath.	Facteur rural en disponibilité .	31 Id.	Maestricht	25 fév. 1812.	
	Edor, Henri-Bernard	Facteur rural	8 Id.	Anvers	9 avril 1815.	l
999	Fagot, Jacques	Id	51 Id.	Tournai	6 sept. 1825.	
1000	Fourrier, Jean-Baptiste	Id ,	9 nov. 1868.	Givry	7 mai 1802.	
1001	Cardinael, Maximilien	Id. , , , , , ,	12 Id.	Lens	6 sept. 1806.	
1003	Chuchart, Jean-Baptiste-Joseph.	М ,	12 Id.	Forges	18 janv. 1812.	
1003	Pourseur, Henri	Facteur des postes	15 Id.	Anvers	1 mars 1819.	

Mases	do la liquida	atton de la	pension.	Dispositions législatives	MONTANT	DATES		
Actifs.	Sélentaires ou milliuires,	TOTAL.	TRAITEMENT.	APPLIQUÉES. (Lois de 1814 et 1819.)	do LA PENSIUN.	de l'entrée En JOUISSANCE DE LA PENSION.	de l'arrêté royae qui confere La PENSION.	
Ans. M. Jour	s. Ans. M Jours.	Ans. M. Jours.						
1)	10	20 " ."	a	Art. 14 de la loi du 19 frim, an VII.	200 »	1 oct. 1868.	9 nov. 1808.	
n	р	20 ° °	n	ld	200 "	1d.	lel.	
10	27 4 20	27 4 20	1,800 "	Art. 5, Cet 8, § 1er	756 »	1 juill. 1868.	ld.	
n	30 5 24	30 5 24	1,985 "	Art. 1e et 8, § 14	928 "	août 1868.	td.	
19 8	3)	19 8 0	1,100 »	Art. 5 et 3, § 2	595 ·	Id.	14.	
		27 1 0	795 83	Art. 3 et 8	590 »	fd.	Id.	
17 5	, 1 3 27	18 6 27	795 85	ld	264 8	id.	14.	
	, ,	51 9 »	800 a	Art. 1er et 8, § 2	461 a	1 sept. 1668.	Id.	
	8 2 23	15 11 23	760 »	Art. 5 et 8	20.5 »	Id.	Id.	
14 5		15 " "	711 67	ld	192 .	ld.	ld.	
	» 11 I 4	39 5 4	922 30	Art. 5, 8 et 15	615 *	1 oct. 1868.	ld.	
20 7	"	20 " "	022 00	Loi du 19 frimaire an VII	200 n	1 janv. 1869.	9 janv. 1869.	
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	20	0	/ Id	200 .	Id.	ld.	
ti	,	20 " "	ı.	14.	200 .	1d.	ld.	
10	32 8 »	32 8 »		Art. 1er et 8, § 1er	1,150 »	l oct. 1868.	22 janv. 1869.	
n			2,290 »	Art. 3 et 8, § 1er	361 a	1d.	14.	
n	28 1 15	28 1 15	1,095 »	Art. 5 et 8, § 1" et 15		1 nov. 1868.	ld.	
1)	44 1 0	44 1 »	4,986 67			1d.	10.	
25 10		54 11 21	. 925 .	Art. 5 et 8	563 a	1d.	1d.	
22 6		35 l »	798 55	ld. ,	481 0	10. 1d.	td.	
25 4	7 9 "	55 1 »	749 17	1d	454 »			
18 5	0 1	18 5 "	762 50	Id	255 "	ld.	ld.	
51 5	• »	51 5 "	799 17	Art. ler et 8, § 2	45€ •	1 déc. 1868.	Id.	
52 2	» "	52 2 » 27 5 »	799 17	1d	467 •	kl.	ld.	
27 5	, n	27 5 »	799 17		598 »	ld.	Id.	
28 5		28 5 "	1,099 17	Art. 3 et 8, § 2	564 s	ld.	[].	
				Toral fr.	14,154 »			
Les exti	inctions de pen brc de 9, s'élév	sions, consta ent ensemble	tées du lern à	ovembre 1868 au 51 mars 1869, au	4,671 0			
				Reste fr.	9,485 »			
		STTUA	TION GÉI	(ÉRALE.				
Au ler	avril 1869, les			bre de 1005, s'élèvent à	600,519 »			
	· ·			•	289,564 "	[
			,					
				RESTE fr.	310,755 »			
					(



(361)

[Nº 78.]

XI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1870, est basé sur une force moyenne de 42,367 hommes et de 8,782 chevaux.

Cet effectif est le même que celui qui est porté au Budget de l'exercice 1869.

RECETTES.

Les recettes que le Département de la Guerre procurera au Trésor, pendant l'année 1870, et qui figurent au Budget des Voies et Moyens, s'élèvent à fr.	236,258	"
SAVOIR:		
Pensions des élèves de l'École militaire fr. Remboursement des avances faites à quelques villes de gar-	96,200	>>
nison pour construction d'écuries	8,900	**
vice	76,472))
Loyer des herbages des fortifications, pêche des fossés, etc.	52,186))
Remboursements divers	2,000	» ,
Bénéfice à produire par les établissements d'artillerie	500))
Somme égale fr.	256,258	»

Indépendamment de ces recettes, l'Administration de la Guerre donne lieu à des produits que l'on peut classer en deux catégories,

SAVOIR:

Produits directs, estimés approximativement à 280,000 francs, et provenant des droits d'enregistrement et de timbre sur toutes les fournitures; du transport par le chemin de fer, de troupes, de matériel, d'approvisionnements de blé et de denrées fourragères, enfin de ports de lettres, etc.

Produits indirects, non susceptibles d'évaluation, attendu qu'ils sont essentiellement variables. Ils consistent en droits de douane sur tous les objets de provenance étrangère; timbres de requêtes adressées par des par-

· NOTE PRÉLIMINAIRE.

ticuliers; droits de timbre, d'enregistrement et de gresse en cas de contestation; timbres pour saisies-arrêts et exploits; contributions pour les immeubles que le Département de la Guerre tient en location, etc.

DÉPENSES.

Les crédits demandés par le Département de la Guerre, pour l'exercice 1870, s'élèvent à la somme de fr.	36,883,500))
Savoir:		
Pour les dépenses ordinaires et permanentes fr.	34,553,852	54
extraordinaires et temporaires	179,647	66
Pour l'entretien du corps de la gendarmerie	2,150,000))
Somme égale , . fr.	56,883,500	<i>>></i>
Le crédit général demandé pour 1869 est de	36,885,000))
En conséquence, l'ensemble des crédits demandés pour 1870, comparé à celui du Budget de l'exercice de 1869, présente une diminution nette de fr.	4,500))

Cette diminution provient des différences en plus ou en moins que présentent quelques articles du Budget et qui sont résumées dans le tableau ci-dessous.

. NU HERO	·	DIFFÉRENCES entre les Budgets de 1869 et 1870.				
_{des} articles,	, SERVICES.	EN PLUS pour 1870.	EN MOINS pour 1869.			
6	État-major général	b	1,520 20			
12	Traitement et solde de l'infanterie	150,000 "	Ni .			
14	- de l'artillerie	75,000 »	r			
15	— du génie ,	25,000 "	'n			
21	Matériel du génie.	N)	250,000 »			
33	Dépenses imprévues	29 20	»			
	·	250,029 20	251,529 20			
	RESTE DIMINUTION NETTE,fr.	1,50	0 »			

 $[N^{\circ} 78.]$ (364)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les différences mentionnées ci-dessus sont expliquées par les détails qui suivent :

CHAPITRE II.

Arr. 6. — État-major yénéral.		
Diminution nette	1,529	20
Cette différence provient :		
1º De la suppression du supplément de solde alloué au Budget de 4869 pour un colonel commandant de brigade, soit 1,060 francs, moins '/, p. º/o pour médicaments fr. 2º De la suppression d'une ration de fourrages supplémentaire accordée au même colonel commandant de brigade, soit	1,054	70
565 journées à fr. 4 50 cs	474	50
TOTAL fr.	1,529	20
CHAPITRE IV.		
ART. 12 Traitement et solde de l'infanterie. Augmentation fr.	450,000	>>
Art. 14. — — de l'artillerie. —	75,000	1)
Art. 15. — — du génie. —	25,000))
TOTAL DES AUGMENTATIONS fr.	250,000	"
CHAPITRE VII.		
Art. 21. — Matériel du génie. Diminution fr.	250,000	»

L'augmentation de 250,000 francs que présente le chapitre IV du Budget de 1870, est compensée par la suppression du crédit extraordinaire qui a été obtenu en 1869 pour le chapitre VII.

La loi du 5 avril 1868 sur la nouvelle organisation de l'armée, a étendu les cadres de l'infanterie, de l'artillerie et du génie, et cette augmentation du nombre des officiers et sous-officiers devait naturellement entraîner une majoration des crédits alloués antérieurement pour l'entretien du personnel de ces trois armes.

Mais lorsque le Gouvernement a présenté le Budget de la Guerre pour l'exercice 1869, il savait que dans le courant de cette année, il ne lui scrait pas possible de pourvoir à la totalité des nouveaux emplois créés par la loi d'organisation et qu'il resterait disponible, de ce chef, des sommes importantes sur les articles 12, 14 et 15 de ce Budget.

Cette circonstance a engagé le Gouvernement à opérer sur ces articles, des diminutions beaucoup plus fortes qu'en 1868, pour vacances et congés,

NOTE PRÉLIMINAIRE.

et à reporter le montant de ces réductions au chapitre VII, afin de pouvoir disposer d'un crédit extraordinaire de 250,000 francs pour améliorer le casernement d'Anvers, sans devoir augmenter le chiffre normal du Budget de la Guerre.

La note préliminaire du Budget de 1869 démontre en effet qu'il a été diminué, en plus qu'en 1868, pour vacances et congés, sur les articles 12, 14 et 15, les sommes suivantes :

ART.	12. —	Infante	rie	٠.		-						. fr.	149,752	54
													75,998	
	15. —	Génie					٠.					; .	28,233	02
								T	OTA.	Ĺ.		. fr.	253,985	58

Aujourd'hui que les cadres de ces trois armes ont été successivement complétés dans le courant de l'année 1869, le Département de la Guerre a dù ramener, en 1870, les diminutions opérées sur les articles précités du Budget, au chiffre ordinaire des années précédentes.

CHAPITRE XI.

Art. 32. — Dépenses imprévues.

Augmentation	. ,				•				-	٠		. fr.	29	20
nouv arrondir le	chiff	fire.	tats	al a	in I	Rnd	ore	ŧ						

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Sulut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre est fixé, pour l'exercice 1870, à la somme de trente-six millions huit cent quatre-vingt-trois mille cinq cents francs (36,885,500 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Le Gouvernement est autorisé à prélever, sur les crédits ouverts aux articles 10, 12, 15, 14, 15, 16, 24, 28 et 50 du Budget, les sommes nécessaires pour pourvoir à l'insuffisance de crédit qui pourrait résulter du renchérissement du froment, de la viande et des denrées fourragères, sur les articles 6, 7, 8, 22, 25 et 54.

ART. 5.

Lorsque le Gouvernement jugera nécessaire, dans l'intérêt du Trésor, d'assurer dans quelques localités, le service de la viande par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suif, etc., provenant des bêtes povines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre, et le produit sera porté en déduction du montant des achats de bétail.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Guerre, RENARD.

Le Ministre des Finances, FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION	2	DIT L'EXBRCICE 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHADIPDE los			
	CHAPITRE IC.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	, n	1
2	- des employés civils	155,910 =	900 0	ì
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Départe- ment de la Guerre.			
	1	16,000 »	ů	425,810
4	Matériel	40,000 »	n	}
5	Dépôt de la guerre	19,000 •	175,000 •	i
	CHAPITRE II.	*		
	. ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	849,288 25	•	
7	- des provinces et des places	524,472 20	v	1.545,260 95
8	— du service de l'intendance	171,500-50	ď	
	CHAPITRE III.			
	SERVICE DE SANTÉ DES HÖPITADA.			•
9	Traitement des officiers de santé	244,910 -	, a	
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.	544,500 »		921.410 »
11	Service pharmaceutique	139,000	•)	•
	CHAPITRE IV.			
	SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	12,029,000 »	n	
13	— — de la cavalerie	5,487,000 »	n	ł
14	de l'artillerie	4,061,000 .	, ,	20,924,000 v
15	— — du génie	919,000 "	n	
16	— — du bataillon d'administration	428,000 0	n	
	Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			
-			ay dali biligi akabantaya kalafahan didika diser bengan persenyakan di sering	
]	A stronter	25,440,580 95	175,900 »	25,616,480 95

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

	DÉSIGNATION	CRÉ DENANDÉ POUR I	DIT'	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et por- unanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	25,440,580 95	1 75,9 00 »	23,616,48 0 93
	CHAPITRE V.			
	ÉCOLE MILITARRE.		٠	
17 18	État-major, corps enseignant et solde des étèves	192,400 ° 26,060 °	• u	218,400 •
	CHAPITRE VI.			
	L'ABLISSEMENIS ET MATÉRIEL DE L'AUTILLERIE.			
19 20	Traitement du personnel des établissements	50,000 » 800,000 »	n. u	850,000 -
	CHAPITRE VII.			
	MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie	700,000 »	n	700,000 *
	CHAPITRE VIII.			
	PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.			
22	Pain et viaude.	4.459,500 •	ů	
25	Fourrages en nature	2,962,000 "	>	
51	Casernement des hommes)	٠	•
25 26	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement			9,097,150 *
20	Transports généraux.	75,000 »		
28	Chanffage et éclairage des corps de garde, etc.	58.000 »	'n	
20	Remonte.	721.650 »	¥	:
	CHAPITRE IX.			
	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.	<u> </u>		
30	Traitements divers et honoraires	108,126 20	773 80	
31	Frois de représentation	3	»	158,900 *
	CHAPITRE X.		-	
	PENSIONS ET SECOURS.	·		
32	Pensions et secours	95.026 14	2,975 86	° 0 0 0°96
	A BEPORTER	34,537,283 20	179,647 66	51,716.950 95

POUR L'EXERCICE 1870.

	DÉSIGNATION	j .	EDIT L'exencice 1870.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et tempornires.	TOTAL.
,	Repont fr.	54,557,285 29	179,647-66	54,710,950 VS
	CHAPITRE XI. DÉPENSES EUPRÉNUES.			
38	Dépenses imprérues non tibellées au Budget	16,369 05	si	16,569 05
		54.555,85° 54	179,647-66	34,753.500 ·
	CHAPITRE XII.			
34	Traitement et solde de la gendarmerie	9,150,000 ×	Ж	2,150,000 »
	Total géneral du budgei ti	56,703,852 54	179,647-66	36,885.500 a

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 25 février 4869.

PAR LE ROI:

LÉOPULD.

Le Ministre de la Guerre, RENARD.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

ĐU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1870.

richs.	34 bements.		DEMANDÉ	CRÉDIT POUR L'EXERCICE	
N. DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	désignation des dépenses et services.	Charges ordinaires ot permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.	
		·			
		CHAPITRE I ^{ee} .			
		ADMINISTRATION CENTRALE.	,		
1	ъ	Traitement du Ministre	21,000 n	S)	
2	я. (- des huissiers, messagers et gens de service	155,910 »	900 »	
	(— d'un employé civil en non-activité	·		
õ	, (Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre	10.000		
9	")	— ata sous officiers — — 6,000 » §	16,000 »	»	
		· Matériel.			
		Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais 18.000 »			
4	,)	Chauffage et échairage	40,000 »	»	
	(Entretien des locaux, achats et entretien du mobilier, etc			
		Dépôt de la guerre.			
3	а.	Reconnaissances militaires, achats d'instruments, alimentation de la bibliothèque et de la collection des cartes	19,000 »	175,000 »	
(b.	Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 175,000 .		113,000 "	
		Total du chapitre fe	249,910 *	175,900 »	

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1870.

1870.	CRÉDIT			
TOTAL.	FOUR L'EXENCICE 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
21,000 »	21, 0 00 "	ú	0	
154,810 .	154,810 ×	n	25	
16,000 -	16,000 %	»	i)	
•		ı		
40,000	40,0 00 →		·	
10,000 "	40,000 %	n	•	
			,	
194,000 »	194,000 -	۰ .	ı)	
425,810 »	425,810 »	n	n	

A ements					DEMANDÉ I	CRÉDIT POUR L'EXERCIC	
LITTÉRA des développements		1	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES		Charges ordinaires et permanoptes.	Charges extraordinaires et temporaires.	
			CHAPITRE 11.		•		
	FREE	TIV.	. ÉTATS-MAJÖRS.				
	полякь.	CHEYAUX.	litat-major general.				
			Officiers généraux. sectios d'activité.				
	9 18	36 54	Lieutenants généraux , à				
	97	90	595,100 • A bénume (" " pour médicaments 1,975 50				
			SECTION DE RÉSERVE.	595,124 50			
	2	6 8	Lieutenants - généraux non employés à un service sédentaire, à				
			the sign rate or specified from . I have				
	6	14	70,240 » A néovire, ½ ", " pour médicaments	69,888 80			
1 a.			Тотан				
			A déorthe : Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre	407,010 90			
1			de la Guerro)	18,407 50			
			A AIDUTER :	444,605 80			
			Le supplément de traitement dû à deux généraux-majors. chargés provisoirement des fonctions attribuées aux Tieute-				
			nants-généraux	5,980 »			
			Reste fr.	418,585 80			
1			Corps d'étal-major.				
;	5	9	Colonets, a				
	5	6	Lieutenants-colonels, à 7,100 21,500 r			-	
; b .	6 24	12 48	Majors, à 6.500 57,800 » Capitaines de 1". de 2" et de 5" classe, au				
	8 }	24	traitement moyen de				
	8)		Sous-lieutenants. a				
	52	99	244,000 ° A nébutre ½ "/" pour médicaments	242,780 v		-	

	1870.	CRÉDIT allous	DIFFER	ences.	
	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	dimenution.	OBSERVATIONS.
,					
		Ja.			
	٠-،				
	`				
			•		

	ements.				demandé	CRÉDIT Pour l'exercice
	LITTÉRA des développements.			DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		EFFE HOMMES. 85	CHEVAUX.		-	
وراحة المراجعة والمراجعة والمراجعة والمراجعة والمراجعة والمراجعة والمراجعة والمراجعة والمراجعة والمراجعة والمراجعة	c. •))))))))	9 10 13 12 2 9 9	employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près des généraux commandants de division et de brigade; Savoia : 1 Capitaine d'infanterie de 1 ^{re} classe à. fr. 1,500 fr. 1,500		
9)	d.	Inder qui	245 nnité d campo	Total fr. 711,962 30 e 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers cront à Beverloo (dépense approximative)		
	e. <	fr. A ajo	1 30 c ater po	× 505 = 89.425 journées d'indemnité représentative, à product 2 rations supplémentaires pour les généraux-majors commandivision	849,288 25	ນ
	f.	14 g	énéraux	et-général gouverneur de la résidence fr		
				A REPORTER fr.	849,288 25	»)

4870.		CRÉDIT	DIFFÉR	ENGES.	
TOTA	Mr.	roun. unnecics	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
	•				
,					
	1				
			-		
	l			-	
849,288	8 25	850,817 45	ν	1,529 20	
840,288	25	850,817 45	'n	1 529 20	96

HCILS.	en. pements.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT demandé pour l'exercice		
Vor DIN AUTICILIS.	LITTERA des dès eloppements.		Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.		
	!		Repost lr.	849,288 25	ν	
	i	EFFECTIF.	État-major des provinces et des places.			
	:	HURRES CHEAVAX	État-major des provinces.	,		
	a.	5 10 • 9	Généraux-majors ou colonels, à 10,160 francs fr. 50,800 • Supplément de traitement aux aides de camp des commandants de province			
		5 19	56,56 0 •			
ı			ου, 300 • A μέρυτκε ½ γ, φρους médicaments			
1			Etat-major des places.	1		
			Commandants de 1 classe, à ir 7,500 50,000 • ·			
İ		111	- de 2* , à 5,500 60,500 »			
	İ	5	— de 5° — , à 4,500 13,500 »	-		
	1.	4 (a) 12	Majors, à			
		6	Adjudants de 1 ^{rc} classe, à 5,000 18,000 »			
		12 -	— de 2° — , å 2,400 28,800 » — de 5° — , å 1.900 20,900 »	Ì		
	ĺ		1		-	
		51 12	186,900 "	ł		
	1	56 51	A néovine 1 %, pour médicaments 954 50	j		
7 ;	(Portiers-consignes.			
		10	Portiers-consignes de l'eclasse, à fr. 550 5,500 .		J	
	e.	24	— de 2° — , à 500 7,200 »			
	l	ì———	10,700 ×	#3.4#3.60		
		54 °		524,472 20	*	
	ļ		Aumôniers.			
	d.	Traitement	de 33 aumôniers et desservants			
			Indemnité de fourrages.	1		
	e.	51 chevaux	× 365 = 11,515 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c fr. 14,709 50			
			Frais de bureau.			
		i 9 commar	idants de province b)			
		-	de place, à 1,000 1,000 ^			
) 2 —	, à 800 1,600 »			
	f	5 -	, à			
	1	9 —	— , å	1		
		1 8 —	- , à			
			A REPORTER- , fr.	1,175,760 45	D	

1870.	CREDIT	différ	ENCES.	
TOTAL.	ulloud Pour L'expacien 4869.	AUGMENTATION.	duminution.	OBSERVATIONS.
849,288 25	850,817 45	67	1,599 20	·
				a) A repartir par M. le Ministre, selon les besoins du service.
59 4 ,472 20	524,472 20			
Garitta 20	024,412 20	•	Б	
-				
			-	
		•		
				b) A répartir par décisions spéciales, en raison de l'importance des commandements.
ANTHE W. 10 WARRANT	1,175,289 65			,

TICLI S.	LITTERA développements.		•	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE		
a ^{oc} des esticues	LITTÉ des dévelop		•	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.	
				Revort fr	1,173,760 45	2
		EFFL	CFIF.	Intendance militaire. (a		
,		цоници.	CHEVAUX.	Traitement.		
	a.	1	5	Intendant en chef, à		
		5	5	Intendants de 1ºº classe, à 9,500 28,500 »		
		5	5	de 2 ^{me} id., à 7,100 21,500 ∘		į.
		7	7	Sous-intendants de première classe, à 6,500 44,100 .		
		8	'n	— de deuxième classe , à 4,600 56,800 •		
		22	15	145,400 n		
				А вышин ½ p- º/a pour médicaments 717 •		
8	\ {	-				
				·		
				Indemnité de fourrages.	171,500-50	- »
	ъ.	15 e	hevaux	\times 565 = 5,475 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c fr. 7,117 50		
	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Frai	s de bu	reau		
				Total de chapitre H , fr.	1,345,260 95	»

1870.	CRÉDIT âlloyé	ĢIFFÉR	ENCES.				
TOTAL.	poun l'exercice 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATI	ONS.		
f,173,760 45	1,175,289 65	ก	1,729 20				
~				a)	Сомро	SITION ORGA	MIQUE.
					INTERDANIS.	Officiers COMPTABLES des corps.	10146.
				Intendant ên chêf	ı	¥	
				— de i ^{re} classe	3	υ	
				de 2ºº	3	,	55
				Sous-intendants de 1ºº classe	7	U	
				de 2 ^{me}	8	l u	!
		`	•	Capitaines quartiers-maitres	υ	31	
·				Lioutenants et sous-lieutenants officiers payeurs)+ 20	65. 51	, 1577
				Capitoines et lientenants administrateurs d'habillem*.	*	31	
					39	(*) 128	147
				(*; ees officiers comptables figurous ici pour ordge, afin de faire re l'effects des carps pour feirs allocations. {Phapitres IV et XII	essoreer te cheffre	organique 11s son	it compri- dan
171,500 50	171,300 50	у.	3				
						-	
				6) A repartir tous les aux, par decisions spéciales, dont les fonctionnaires de l'intendance sont respe	, en raison d etivement cha	e l'importance rgés.	≀ du seivn
1,545,260 95	1,346,790 15	×	1,529 20				

1	R.			DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT demandé pour l'exercice		
	LITTÉRA des dèveloppements			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.		
		-					
		KFFE	CTIF.	* CHAPITRE III.		,	
		HONNES.	CHETAUA.	SERVICE DE SANTÉ DES HOPITAUX (a.		.	
		1		Traitement des officiers de santé.			
		1 1	3	Inspecteur général, à	1		
		. 3	*	Médecin en chet , â			
		7		— de garnison, à 6,300 44,100 »		1	
		1	,	de bataillon de 1ºº classe, à 4,200 4,200 »			
	' a.	20	٥	adjoints. à			
	,	8	3)	Pharmacien principal, a			
		12	, ,	de 2º classe, a 2,800 35,600 °			
ı		10		de 3 classe, à			
		1	1	Inspecteur vétérinaire, à 5,100 5,100 »			
		65	5	242,700 •			
			<u> </u>	Λ οέουτικ ½ p 1/2 poin médicaments 1,215 50			
	1			211.486 50			
' '	, 			Indemnile de fourrages			
	b	5 che	sanx >	< 565 = 1.095 journées d'indomnité représentative, à fr. 1-50 cf fr 1.425-50	244.910 »	ц	
			,,,,,,	()			
				Frais de bureau.		-	
	С.	Inspe	cteur g	général du service de santé	İ		
				Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpituux.			
		600,9	200 jou	rroées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hópitaux et les infir- meries , à 90 centimes			
	*	4 ,8		urnées de miliciens non-incorporés et de militaires détenus avant leur condam- nation	5 14,300 a	D	
				Service pharmaceutique.			
	h	po	ur soin:	licaments, linge à pans ment et instruments de chirurgie; émoluments à des médecius civits, s donnés ou médicaments fournis aux militaires malades dans les localités où il ne réside pas en mulitaire; menues dépenses	1 52,0 00 »	\$ 100 miles	
						1	

1870.	CRÉDIT	DIFFÉR	iences.		
TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.	
				n) ~	COMPOSITION organique. SERVICE SMRYICE des des nópitalla. Corps.
244,910	24 4 ,910 »	ņ))	Inspecteur géneral Médecins en chef principaux - de garnison - de régiment - de butaillon de tre classe. - de gane - adjoints. Pharmacien principal - de tre classe - de gane - do gane - do gane - do gane - do gane Inspecteur véterinaire Vétérinaires de tre classe - de gane - de gane - de gane - de gane - de gane	1
					198
544,500 »	544 ,500 »	16	¥	(*) Co-officiers de sants figurentiei pour ordes, afin de foire ressortie le étiffée org l'effectif des corps pour leurenthecations, l'Chapitre IV, Suité des troupes.) b) Infanterie	urnées. o n b
152,000 »	152 ₁ 000 »	n			
921,410 »	921,410 0	Ð	σ		

HCLF4.	iA emenis.					DEMANDÉ	CRÉDIT POUR L'EXERCICE
N°' DES ANTICLES.	LITTÉBA des développements.	DÉSIGNAT	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.			
		HONAGES, CONTAGN.	CHAPITRE IV. SOLDE DES TROUPES.				
-			Traitement et solde de l'infa	ınterie			
			Traitement, solde et accesse	oires.			
			grades				
		26148 226					
		Haute paye pour chevrons d'an	ocienneté fr.	52,000 »			
			romus officiers	19,200 »			
		allouer aux officiers qui can	remplacement des vivres de campagne, à peront à Beverloo, ou qui seront détachés s	50,000 ×			
15	a.	Première mise de petit équipe volontaires à incorporer, so	ment à allouer à 7,400 miliciens et à 600 it, à 50 francs	288,000 in			
		Première mise de petit équiper contingent, à 25 francs	ment des 1,000 hommes de la 2º partie du	25,000 •			
		Frais de voyage des milicieus ra	nppetés sous les armes	40.000 ×	· •		
			-	11,961,715 90			
		, A DÉDTERE	:				
		Pour 454,400 journées de mil toux, à 61 centimes.	itaires traités dans les hôpi- 				
		Pour vacances et petites permi	ssions 241.068 90				
				506,052 90	11,455.665	D.	
•			. A REPO	aten fr.	11,155,663		

(384 bis)

1868-69

N° 78

Infanterie

Composition de cette arme

 ${\tt cfr}$ 35 mm ${\tt film}$

2 plan(s)

1870.	CREDIT	différ	ENCES.	
TO FAL.	1869.	AUGUENTATION.	DIMINUFION.	OBSERVATIONS.
			•	
			1	
1				
	•			98

HCLLS.	LITTLRA développements.		ODD MEGAS	DENANDÉ	CRÉDIT pour l'exercice
Nº9 DES ARTICELS	des dévelop	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.	
		Repo	nr. , ic. 11,455,663 • ,		
		Indemnilé de fourrages.			
	b.	226 chevaux × 565 = 82,490 journées d'indemnité, représentative, à	Fr. 1 30 et . fr. 107,237 •	1	
		Moyens de transport.			
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche	150,000 •		
		Lagement et nourrituro.		12,029,000 •	*
12 (suite).	{	Miliciens a incorporer	nées.		
i	d.	Mouvements éventuels pendant l'année			
		44,600	,		
		G4,000jau	rnées à fr. 1 23 cs. 80,000 •		
; 					
		Frais d'administr ation e t d'instructio	n (').		
	· ;	I régiment des carabiniers , à	. 16,000 n		
	е.	Les 15 autres régiments à 14,500 francs			
•		2 compagnies sédentaires, à 400 francs			-
		7 division de discipline	. 1,000 »		
			256,100	<u> </u>	
·		(1) Écoles regimentaires et des illettrés.	A REPORTER	12,029,000 "	"

			Adams of the second		
1	870.	CRÉDIT.	DIFFÉRENCES.		
	TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	othiroxion.	ORSERVATIONS.
1	12,039,000 ×	11,879,000 »	150 ,00 0	13	
-					
1	12,027,000 ° »	11,879,000 s	150,000 »	٠	99

ta ements.		CRÉDIT démandé pour l'exercice		
LITTÉRA des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires ot permanentes.	Charges extraordinaires et omporaires.	
	. Report fr.	12,029,000 "	ŭ	
	Traitement et solde de la cavalerie.	·		
	Traitement, solde et accessoires.			
	572 668 Officiers de tous grades			
	5,114 4.502 Sous-officiers , brigadiers et soldats			
	5,486 5,170			
	Haute pays pour chevrous d'ancienneté			
a.	— de 40 centimes, en reinplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres			
	Promière mise de petit équipement à alloner à 760 miliciens et à 500 vo- lontaires à incorporer , à 50 francs			
	5, 2 97, 490 65			
	A DÉDUIRE :			
	Pour 90,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux , à 81 centimes		-	
	Pour vacances et petites permissions	,		
	A REPORTER fr. 5,182,080 10	19 090 000	. "	

(388 bis)

1868-69

N° 78

Cavalerie

Composition de cette arme

cfr 35 mm film

1 plan(s)

70.	CRÉDIT	différences.		
TOTAL.	potn L'axencice 1869.	AUGMENTATION.	bininution.	OBSERVATIONS.
,029,000	11,879,000 ··	150,000 "	D.	
٠				
			٠	
			-	
	11,879,000 »	150,000 %	ñ	

TIGLES.	LITTÉRA des déceloppements,	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT denandé pour l'exercice		
X" DES ANTIGLES			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.	
,		Керорт fr. 3,182,080 10	·	μ	
		N. Carlotte and the car			
	1	Harnachement, etc.			
	b.	Entretien du harnachement : traitement et ferrure des chevaux de troupe, soit 1,643,250 journées, à 9 centimes			
`		Casernement des chevans.			
	€.	1.645,250 journées de cusernement de chevaux de troupe à 4 centimes			
		Moyens de transport.	5,487,000 »	- 10	
13 (suite)	a.	Moyens de transport aux troupes en marche			
(suise)					
		Logement et nourriture.			
		Miliciens à incorporer			
	e. ·	Militiens à incorporer			
		Troupes qui camperont à Beverloo (aller et retour). 12,000 22,000			
		25,010 journées. à fr. 1 25 c'. 51,500 •			
	;				
		Frais d'administration et d'instruction (').		. ,	
	· •	Six régiments à 5 escadrons actifs. à fr. 7,200			
			adju		
		A neporten fr. (f) Écoles régimentaires et des illettrés.	15,516,000 »	n	

O. CREDIT	différences.		
rofal. 1869.	AUCMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
029,000 • 11,879,000 »	150,000 •	1)	
,			
	•		
487,000 × 5,487,000 ×	s)	w	
·			
	-		
i i			

	LITTÉRA des développements.				DEMANGE I	CRÉDIT
				Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.	
		·····		Report fr.	15,516,000 ×	l)
		EPFE	CTIF.	Traitement et solde de l'artillerie.		
	,	HOMMES	CHEFART.	Traitement, solde et accessoires.		-
				ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
		,		Officiers.		
anglist (na disconsis ang a a li di a disconsis si ang palimenten y panggaga man melgga		5 5 7 11 5 1 6 8	10 5 7 11	Cotonels, â 9,500 fr. 47,500 Lientenants-colonels, â 7,100 35,500 Majors, â 0,300 51,500 Capitaines commandants, â 4,600 52,200 cu second de 2º classe, â 5,500 58,500 Majors commandants du matériel, â 3,500 37,500 Garde d'artillerie principal, â 4,600 4,600 Gardes d'artillerie de 1º classe, â 5,700 22,200 - de 2º - â 2,750 22,000 - de 5° - , â 2,000 12,000		
	į	59	38	275,500 "		
				A best the ½ p. % pour medicaments 1,367 50		
-	Ì			Reste fc. 272,132 50		¥*
				Sous-officiers et employés.		
		20 20 12 3 4 3	1) 11 10 10 10 10 10	Conducteurs de 1 casse, à 1,250 fr. 24,600 c	·	
	u. (66	*	Régiments et compagnies spéciales.		-
-		888 6,351	527 1.562	Officiers de tous grades (¹)		
		6,719		•		
	The second secon	Haute Inden	e paye p mité au - « do ière mis	bour chevrons d'ancienneté		
	1			5,956,915 50		
		à 7	3 centi	A DÉDATRE : journées de militaires traités dans les hôpitaux , mes		
	-					

(392 bis)

1868-69

N° 78

Artillerie

Composition de cette arme

cfr 35 mm film
2 plan(s)

1870.	CRÉDIT aliand poun l'exercice 1869.	DIFFÉR	ENCES.	OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
15,516,000 »	15,368,000 »	150,000 »	»	
		1		
•				
				(*) Y compris les aspirants d'artillerie nommes en vertu de la loi du 27 mai 1868, et q tiennent la place des sous-lientenants qui manqueut à l'effectif.
	•			·
48 810 000	15 200 000	450 215		
15,516,000 。	15,366,000 »	150,000 »))	100

TICLES.	pements.		demandé	CRÉDIT pour l'exercio	E
not des articles.	LITTÉBA des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanontes.	.Charges extraordinaires et tempornires.	
		Rupont fr. 5,856,702 10 .	15,516,000 »	יו	
		Indemnité de fourrages.			
	b .	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 38 chevaux × 565 = 15,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 ct			
	{ {	. Harnachement.			
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 1,562 chevaux de troupe, soit pour 570,150 journées, à 9 centimes			
		Casernement des chevaux.		ı	
	ú.	1,562 chevaux × 565 = 570,150 journées de casernement de chevaux de troupe, à 4 centimes		-	
		Moyens de transport.	4 004 000		
14 nite).	e.	Moyens de transport aux troupes en marche	4,061,000 m	*	
		Logement et nourriture.			
	f.	Miliciens à incorporer			
		29,800 journées, à fr. 1 25 et. 57,250 •			
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction (1).			
	g- /	Inspecteur général			
		A neporter fr. (1) Écoles régimentaires et des illettrés.	19,577,000 »	n .	

1870.	CRÉDIT altoué	DIFFÉR	ENCES.	
TOTAL. 1869.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
15,516,000 »	15,360,000 »	150,000 »	N	
			•	
•				
4,061,000 »	3,986,000 »	75,000 »	Ŋ	
	•			

:0115:	encuts.				DEMANDÉ	CRÉDIT POUR L'EXBREICE
N" DES VENICLES.	LITTÉRA des développements.			DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
				REPORT fr.	19,577,000 a	•
		EFFE	CTIF.	Traitement et solde du génie.		. '
		HOMMES.	CHETAUL.	Traitement, solde et accessoires. '		
				ÉTAT~MAJOR PARTICULIER.		
			,	Officiers.		
		5 6 6 17 11 11 54	25	Colonels, à	·	
			į	. 256,759 75 Gardes.		
		5 10 15 15 5 5))))	Gardes principaux, à 2,600		
15.	a.			Régiment.		
		967	11	Officiers de tous grades (1)		
		Haut	e pave	pour chevrons d'ancienneté ,		
		Inder Inder au	mnité a mnité d x offici	e 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer ers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister		
		ł		euvres		
		ài	incorpo	rer, à 56 francs		
				904,854 95	l	
		60	centin	A DÉDURE: 0 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à nes		
				A REPORTER fr. 885,545 »	19,577,000 »	•

(3960)

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° d'un état-major particulier; 2° d'un régiment de dix compagnies et d'un dépôt; 3° de trois compagnies spéciales.

OFFICIERS.

	C)	MPOSIT	rion di	L'ÉTA	T-NAJO	R ET D	ES CON	IPAGNU	ES.	TRALLENET		
GRADES.	ÉTAT-MAJOR du régiment.		10 շտորոցո.	l compagn	1 compagn. de	1 conspagn.		TOTAL.		annuel.	MONTAN	Έ.
	Hommes.	Chrevaux.	nelives.	spéciale.	ponton- niers.	anariors q,	de dépôt.	Hommes.	Chevaux.			
État-major du cor ps .												
Colonel Lieutenant-colonel Majors Capitaine en 1er adjudant-major Lieutenants adjudants-majors Capitaine quartier-maitre Sous-lieutenant officier payeur Capitaine administrateur d'habillement Médecin de régiment, major — de bataillon de 1re classe	t 1 3 1 1 1	01 21 G L u u u u u u u u u u u u u u u u u u	7 D D D D D D D D D D D D D D D D D D D	υ υ υ υ υ υ	מ ע ע ע ע ע ע ע	נו ע ע ע ע	20 D	1 1 3 1 1 1 1 1	93 . 6 1	9,500 » 7,100 » 6,300 » 5,100 » 3,150 » 3,800 » 2,200 » 3,400 » 6,300 » 4,200 »	0,500 7,100 18,900 5,100 9,450 3,800 2,200 3,400 6,300 4,200	» » » » » »
Compagnies.				~						,,	.,	
Capitaine en 1er	b D D	D D B	10 10 10 10	1 1 1	i i 9	i i i	1 1 1	11 11 15 14	u V V	4,600 » 3,700 » 2,750 » 2,350 »	64,400 40,700 41,280 32,900)s
	14	11	40	3	5	3	3	68	11		249,200	v
,			·	•	A	déduire	1/2 p. 0/9	pour niéc	licament	 .	1,246	v
								Rs	Sre	fr.	247,954	υ

TROUPES.

	COMPOSITION DE L'ÉTAT-MAJOR et des compagnies.								SOLDH		
GRADES.	åтат-жалов du corps.	[O compagn. nctives.	l compagn spéciale.	t compagn. de ponton- plers.	d compagn. d'	d de 101AL.		de journées.	journalière.		MONTANT.
État-major du corps.						-					
Adjudants sous-officiers	61 1 1 1 22 1))))))))))	79 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	10 10 10 10 10 10 10))))))))))	D D D D D D	2 1 1 1 2 1	730 365 365 365 365 730 368	2 1 2 (1 8 2 (5 5 5 5 8	2,007 50 766 50 419 75 748 25 675 25 693 50 676 25
Compagnies.											
Sergents - majors	р » ъ	10 60 10 80 20 210 390	t	1 6 1 8 2 2 20 40	1 6 1 8 2 2 20 40	1 6 1 8 2 2	14 78 14 104 26 2 250 470	5,110 28,470 5,110 37,960 9,490 730 91,259 171,550	1 8 1 8 2 9 3 7 2 6	5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	10,475 50 52,669 50 9,453 50 56,062 » 6,832 80 459 90 68,437 50 108,076 50
	9	780	4	78	78	18	967	352,955			298,453 20

[Pages 396-397.]

1870.	CRÉDIT altoué	DIFFÉR	ENCES.	
TOTAL.	1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
19,577,000 »	19,352,000 »	225,000 »	13-	
		,		
· ,				
				(1) Y compris les aspirants du genie nommes en vertu de la loi du 27 mai (868, et e tiennent la place des sous-lieutenants qui manquent à l'effectif.
•				
				•
19,577,000 »	19,352,000 n	225,000 •	ŭ	

FICTES.	RA Sements.		DEMANDÉ	CRÉDIT pour l'exercice
N' DFS ANTICLES.	LITTERA des developpements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Cbarges extraordinaires et temporaires.
		Report fr. 885,543	» 19,577,000 •	*
		Indemnité de fourrages.		
•	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 36 cheraux × 365	n	
		Moyens de transport.		
	c.	Mogens de transport aux troupes en marche	u	
		Logement et nourriture.	919,000 »	3
15 (sulte)) (Miliciens à incorporer		
i	d.	Mouvements éventuels pendant l'année 1,600 Troupes qui camperont à Beverloo (affer et retour). 1,006		
;		2,600 —		
		3,100 journées, à fr. 1 25 e². 5,875	•	
		•		
		Frais de bureau , d'administration et d'instruction (').	1	
	1	Inspecteur général		
	e	2 directeurs dans les divisions territoriales		
:	\	Le régiment	•	
		·	j	
		. A REPORTER	. 20,496,000 »	v ·

870.	CRÉDIT	DIFFÉR	ENCES.			
TOTAL.	POUR L'EXERCICE #849.	Augmen fation.	МОІТИНІМІШ	OBSERVATIONS.		
9,57 7, 000 • 1	0,352,000 »	295,000 •	Ď			
		ŧ				
	-					
919,000	891,000 »	25,000 •	υ,			
	,	•				
		- The second country life and				
0,496,000 » 2	0,246,000 n	250,000 »	>>			

TICLES.	LITTÉRA développements.									demandé i	CRÉDIT	E
Not DES ARTICLES.	LITTÉ des dévelop	DESIGN	ATION DE	es dé	PENSE	S ET	SERVI	CES.		Charges ordinaires et permanontes.	Charges extruordinaires et temporaires.	
		•					Repo	RT	fr.	20,496,000 , »	>>	,
		BFFECTIF	Traitement e	et solde	du batail	lon d'ad	lministra	tion.				
		Traitement, solde et accessoires.										
	'	. 57 Officiers de	tous grades					. fc. 12	5,270 50	<u>'</u>		
		18 Commis at	ux écritures					2	0,700			
		559 Sous-offici	ers et soldats					21	7.981 +			
										Ĭ		
	a.	627									1	
		flaute paye pour chevro	ns d'ancienneté .				. .	(6,000 °		•	
		Indemnité de 40 centime pés à Beverloo	`.									
		Première mise de petit é										
								40	1,876 50	-		
)	a DÉDUIRE :										
16)	Pour 800 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 10 c										
		Pour vacances et petites		,								
		4.276 50										
		RESTE fr597,600 »										
	b .	55 Sœurs bospitalières.	à 800 francs.					9	6.400 »	428,000 -		
	c.	55 Sœurs hospitalières à 800 francs										
			20,924,000 »	»								
					l							
	İ		Récapit	(114111)	ue re	necui.						
				ÉTA	ATS-MAJOI	ìS.		rroupes.				
					Sous-officiers			5ous-officiers				
				Officiers.	et amptojés.	TOTAL.	Officiers.	et soldats.	TOTAL.			
		Ast. 12 Infanterie .		n	0		1,759	24,409	26,148	•		
		• 13. — Cavalerie .		*	n	v	372	5,114	5,486			
		» 14. — Artillerie .		59	66	125	588	6,351	6,719			
		» 15. — Génie		54	50	104	68	967	1,055	l		
		» 16. — Bataillon d'.	administration .	W	»	ı)	57	570	627			
				115	116	229	2,624	37 301	40.01F	.		
				117	'''		2,024	37,591	40,015	.]		

1870. CRED		CRÉDIT	DIFFÉR	ENCES.					•			
TOT	FÀL.	POUR L'EXERCICE 1869.	. NOITATHBEDUA	DIMINUTION	OBSEI	₹VA:	rioi	YS.				
20,496,	00 0 »	20,246,000 ×	250,000 .	1)	Ce bataillon se compose : 1º D'une administration centrale; 2º De quatre compagnies qui se subdivisen 1º Service des hopitaux; 2º service	t chaei les bo	ine ei itange	ı trois eries;	section sec	ons, Sw rvice de	roin : s fourra	5es.
						NO	TREE .	n,ot	FICIE			
			•		GRADES.	Etat-major.	Bépitaux.	Boulangeries.	Fourrages.		raitement annuel.	MOSTANT.
	٠	* =		,	Officiers. Officier supérieur d'administration Officiers subalternes d'admin, de tre classe, ld de 9º id ld. id. de 3º id ld. id. de 4º id ld. id. de 4º id	1 ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° °	» 6 6 6	5 6 5	14 5 5 15	1 7 15 17 17 57	4,500 5,000 9,500 9,100 1,600	4,500 % 21,000 % 57,500 % 55,700 % 27,200 %
•					· .	Λ υέο	ctee t	l≥ p. 4	_	médica tesre.		629 50 125,270 50
		,	:		Commis aux écritures. Commis aux écritures de 1re classe Idem de 2e id	» "	ti 6	23 31 32	3 3 6	9 18	1,200 1,100	t0,800 s
						-	1 12		-	OTAL.	k.	20,700 »
						1		CTIF			<u> </u>	
					GRADES.	Hépitaux.	Houlangeries.	Fourrages.	TOTAL.	de journée	#]lettuno	MONTANT.
428	,000 »	428,000 s		,	Sous-officiers et soldats.	=					3	
		, a			Norvice des hôpitaux. Magasiniers et dépensiers de tre classe Id. id. de 2º id Infirmiers-majors de tre id	10 10 12	ν »	N N	10 10 12	3,65 3,65 4,38	0 E 40 0 E 60	5,110 p 7,003 p
20,024	,000 »	20,674,000 .	520,000 °	D)	Id. de 2° id	6 6 8 8	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	ת ה א	19 6 8 8	2,19 2,19 2,92 2,92	0 1 25 0 1 45 0 1 25	5,175 80 2,737 80 4,254 b 5,650 b
					Tisonaiers de tre id.	6 80 80	» » »	0 0 32 32 0	6 80 80			
					Service des boutangeries. Sergents surveillants	א ט ע	62 24 20	n v	20 21 30 62	7,50 8,76 10,95 22,65	0 E 20	14,016 s 13,140 s
					Service des fouvrages. Sergents surveillants	, b	» »		12 16 40 104	4,38 5,84 14,60 37,96	00 1 0 02 1 0 1 0	9,544 b 17,520 » 41,756 »
					Brigadiers	u u	>> >>	16 40	46 40 104	5,84 14,60	00 1 0 02 1 0 1 0	9,544 17,520

ARTICLES.	n.s. pements.			DEMANDÉ I	CRÉDIT OUR L'EXERCICE
A DES AF	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires temporaires.
		CHAPITRE V.			
		ÉCOLE MILITAIRE.			<u></u>
		État-major, corps enseignant et solde des élèves.			
,		État-major et employés du service intérieur.	_		•
17	a. (1 commandant	6,995 a		
Ì		Corps enseignant.	j		
	b. {		9,700 0	192,400 »	>>
[c.	Solde des élèves	5,705 » 🐇		
		Dépenses d'administration.			
i8	0 (Manége . Chaullage et éclairage . Manipulations des élèves au laboratoire Indemnité aux travailleurs . Ménage des domestiques : 9 hommes , à 50 centimes par jour Frais de transport des élèves sous-lieutenants ; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions ; frais de transport des instruments , etc. Jury d'examen d'admission et desortie (membres des universités et professeurs civils de l'école . Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier du commandant de l'école	2,000 ° 5,500 ° 8,000 ° 1,400 ° 755 ° 1,642 50 ° 2,000 ° 6,004 50	26,000 n	
		TOTAL DU CHAPITRE Y	fr.	218,400 »	» ·

1	870.	CREDIT allove	DIFFÉR	ENCES.	
	TOTAL.	four l'exercice	AUGMENTATION.	UIBINUTION.	OBSERVATIONS.
* منام					
٠					
	-				
	102,400 »	192,400	33	D	
	26,000 "	26,000 »	•	33	
و المحمد	218,400 »	218,400 »	ñ	n	103

TICLES.	Littéra développements.		denandé	CRÉDIT Pour l'exercice
K" DES ARTICLES.	LITTĖ) des dėvelopį	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE VI.		٠
		Etablissements et matériel de l'articlerie. Personnel des établissements de l'artillerie.		
		* * * * * * * * * * * * * * * * * * *		
19	b. c.	Traitement des employés de la manufacture d'armes	50,000 »	»
	d.	— de l'école de pyrotechnie		
		Matériel de l'artillerie.		
	a.	Dépenses diverses dans les places fortes ressortissant aux directions de l'artillerie dans les divisions territoriales	,	
	b.	Fabrication d'amorces fulminantes, culots, artifices divers, etc		
	C.	Fabrication de poudres de guerre		
		Manufacture d'armes.		
,		Fabrication d'armes neuves; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armes mement des corps de l'armée; transformation d'armes à seu qui se trouvent dans les magasins de l'artillerie.		
	١, ١	L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :		
	d. (Achat de matériaux		
20	l Ι	Salaire des ouvriers		
		Menues dépenses	•	
		510,000 °. A DÉDUIRE la solde des ouvriers militaires fr. 20,000 °		
		290,000 ·		
			-	
		Fonderie de canons.		
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, râteliers d'armes, etc.		
		L^{\prime} exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes : $^{\prime}$		
	e.	Achat de matériaux		
		Salaire des ouvriers		
•		Menucs dépenses		-
		A REPORTER,	50,000 »	»
	1			Ļ

	1870.	CRÉDIT atloué	DIFFÉR	ENCES.	
	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
•					
	50,000 »	50,000 a))	¥	
•					
				-	
	·				
-				•	
				-	
	50,000 »	50,000 »	'n	n	

TICLES.	n. pements.		CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE			
A" DES ANTICLES	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.		
			50,000 »	D		
		Arsenal de construction.				
	f.	Construction d'affûts et de voitures , avec leurs armements et dépendances , et réparation du matériel détérioré par l'usage. L'exécution de ces travaux occusionnera les dépenses suivantes : Achat de matériaux	800,000 •			
<u> 일</u> 0 (suite).	g.	Dépenses relatives à l'école de pyrotechnie				
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers				
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artiflérie 4,000 »		-		
	k.	Dépenses diverses et menus achats				
		Total du chapitre VI fr.	850,000 »	η .		

- المراجعة	1870.	CRÉDIT alloud	DIFFÉRENCES.		
	тотле.	1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
	50,000 »	50,000 »	3)	»	
در •					
	800,000 »	800,000	33	n	
4					
		·			
	850,000 »	850,000 »	"	3)	

	Ltarka developpements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT demandé pour l'exercio			
	LITTE des develop	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permaneutes.	Charges extraordinaires et temporaires.		
				-		
		CHAPITRE VII.				
		MATÉRIEE, DU GÉNIE.				
		Entretien ordinalre.				
		Bâtiments militaires				
;	a. (Ouvrages de fortification				
i		Ouvrages mixtos				
1		151,230	1 1			
1		les piaces , au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.				
1				1		
١						
	b. (Bâtiments militaires				
	b. (
	b. (Bâtiments militaires				
	b. (Bâtiments militaires	, 700,000 »			
		Bâtiments militaires	" / 700,000 »			
	c.	Bâtiments militaires	700,000 »			
	c. a.	Bâtiments militaires	700,000 »			
	c. đ.	Bâtiments militaires	700,000 »			
	c. d. e.	Bâtiments militaires	700,000 »			

870.	CRÉUIT	DIFFÉR	ENCES.								
TOTAL,	1869.	AUGMENTATION.	diminution.		(OBSER	RVATIO	NS.			
				•		DÉP	ENSES ÉYE	NTUELLES	POUR		
				DESIGNATION	Entr	A. etien ordi	naire.	Construction paration fricheme	B. ans, amélior setrenouvell at, ensement	ations , ré- lements ; de- tement, etc.	TOTA
				DES PLACES.	Böllments milituires.	Fortifica-	Ouvrages mixtes.	Bătiments militaires	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	place
-				Alost Audenorde Bruges. Gand Ostende Termonde. Charleroi Mons Namur (ville) — (citadelle) Tournai (ville) — (citadelle) Beterloo (camp) Hasselt Liège (ville) — (citadelle) — (Chartreuse) Amers (ville et fortin de Berchem)	4,570 925 1,160 3,960 2,890 4,230 740 980 5,789 5,789 10,480 2,140 5,880 1,370	1,680 1,680 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3,100 560 560 560 560	9,840 4,740 4,960 6,840 1,760 2,090 3,840 3,940 4,380 7,700 6,140 1,550 58,300	7,460 8,800 1,840 2,260	980 9,960 9 9 9 9 9 9 2,590 180 770	7,4 1,1 8,7 8,4 22,2 20,0 5,0 4,8 24,3 3,7 115,0 21,2 8,7 21,2 8,6
709,000 .	9 50,000 »	n	250,000 •	Anvers (citud du sud). Anvers (enceinte, fortin et lunette de Deurne, functe d'Hoboke). Anvers (forts du camp retranché et route mitaire). Anvers Tôte de Flandre (fort). Brasschaet (polygone). Lielkenshoek (fort). Lillo (—) Sze-Marie (—) Sze-Marie (—) Bruxetles. Diest (ville). — (citudelle) Luerre. Louvain Malines Vilsorde . Sz-Bernard	4,770 9,170 1,630 3,570 1,120 290 1,120 1,500 1,500 1,500 1,500 1,500 1,500 1,500 1,500 1,500	4,250 880 650 1,580 520 4,280 430 70	4,500 1,589 710 350 1,440 1,330 1,810 80 360 90	9,380 92,170 2,540 540 5,960 2,760 680 810 990 1,100 7,020	71,490 36,470 2,610 9,6020 8,000 5,500 350	4,200 840 210 210 720 2,100 160 210 2	5,4 100,6 58,8; 15,5; 25,6; 5,0; 11,1 9,7; 10,2; 12,1; 10,2; 11,1; 10,2; 11,1; 10,2; 11,1; 10,2; 11,1; 10,2; 11,1; 10,2; 11,1; 10,2; 11,1; 10,2; 11,1;
	·				98,420	35,980 154,950	19,860	263,570	151,510 431,270	16,190	585,50

	LITTÉRA développements.			DEMANDÉ	CRÉDIT POUR L'EXERCICE
n DES AB	LITTÉ des dévelop	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICE	s.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
~		•			
į		•			
		3 CHAPITRE VIII.			
		PAIN, VIANDE, FÖURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.			
		Pain.			
j	((a. ·	(a) 12,856,908 rations de pain, à 16 centimes	2,055,905 28		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission	78,905 28		+
		•	1,975, 0 00 »		
٠ (-		
		Viande.		4 470 400	
	(b) 12.820.685 rations, à 20 centimes fr. 2.564,157 »		4,159,500 »	0
	b.	A DÉDUIRE, POUR VACANCES dans l'effectif et pour les hommes en petite permission			
			2,464,500 »		
		Fourrages en nature.	Angle of classical and angle of classical and angle of classical angle		
		1,151,575 rations fortes, pour les chevaux des régiments de cavalerie et d'artillerie,			
		à fr. 1 25 c'	1,459,468 75	-	
	n	1,424,960 rations légères, pour les chevaux des régiments de cavalerie et d'artillerie, à fr. 1 10 c°	1,567,456 »		
		2,576,555 (c	5,006,924 75		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants	44,924 75	2,962,000 »	
				2300/21000 »	
		A REPORTER,	, fe.	7,401,500 1	»

1870.	CREDI I	Différ	RENCES								
TOTAL.	1869	aug w entatioy	DIMINUTION	OBSERVATIONS .							
						JA 110 YS					
		1		a) Decomposition de ces rations	Infanteric Cavaluric Artifleric Genit Bataillon d idministration	8,909,288 1,866,516 2,319 81 352,956 112,42					
					TOTAL	13,552,053					
		٠			JOURY LES de marche de marche lapitaux lich iche	3 nces ts ele sit -					
				A dedune Caralori, A dedune Artillerio Genia Britullon d'administ ^o	44,000 434,400 20,23 22,000 90,000 9,000 26,100 61,000 9,000	17					
					91,700 600,200 20,27	715,177					
]		Ккэтк	12,870,90					
4 420 500	4,430,500)	4.430.600	No. of the control of	b Decomposition de ces rations	Infiniterie Civilerie Artilleric Genic Bataillon d idministration	8,909,98 1,866,61 2,516,81 352,95 112,42					
4,459,500		>>		TOTAL	. 15,552,09						
					TOURNES I 62 9	į.					
					d mirche dilomnes desentan nun troip kõgitare	ts de					
			-	A dedune (For interior Cavalene Artillenor Gene Bat villon d'administra	\$4,000	o					
		:			01,700 600,200 36,30	0 751,406					
		·			Reste	12,820,6%					
					CHEYNUX	RATION5					
					de grass de cavalera forte	s legers					
				Chasseu Increa (Cryslette Candes	rs(*) 268 3,850 97,	1,597,930					
				c) Decomposition de ces rations trillerie	le ca	190 175 27,010					
2,962,000 ×	2,962,000 »	8	.		3, too 5,901 1, tot,t	75 1,424,960					
7,401,500 »	7,401,500 »	**	7	() 268 chevaut des et regin ents de et trasse ration forte-scront remplacés par des el evaux	ers, incorporés aux 5° et 4° l'anciers, et conti de cavaler e légire à mesure des extinction	t at a recevoir ta					

ICLES,	ements.		CRÉDIT démandé pour l'exercicie		
Rat DES ARTICLES	LITTÉRA des développements.	. Désignation des dépenses et services		Charges ordinaires es permanentes.	Charges extraordinaires et emporaires.
		Repons	fr.	7,401,500 %	
		Casernement des hommes. (a			
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires.			
,		. (Contrat du 9 août 1858.)			
		1,200 lits à deux places , à 20 francs par lit fr. 24,000 •	•	<u> </u>	
	a.	24,450 à une 15			
		•	390 750 »		
		Fournitures appartenant aux communes.			
	b.	b) 5,100,000 journées d'occupation de lournitures appartenant aux communes, à raison de			
		5 centimes	170,000 . (641,000 »	15
24		Fournitures appartenant à l'État.			
	c.	c) 1,608,275 journées, d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes.	3 2,165 50		
	,	Dépenses diverses.			
		Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations fr. 5,084 50			
	d.	Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivouacs, matelas, draps de lit, laine, et couchettes de fer et de bois			
			48,084 50		
		Renouvellement de la buffleterie et du harnachement. (d			
		Infanterie	96,046 »		
25	,,	Artillerie,	29,164 20		
		Génie	2,029 a		•
	١	Bataillon d'administration	606 80		
	_	•	258,360 80		ļ
		A DEDUIRE, pour objets qui ne seront pas renouvelés pendant l'année.	138,360 80	100,000 »	»
		A REPORTER	. , fe.	8,142,500 .	υ

1870.	CRÉDIT	DIFFÉR	ENCES.								
TOTAL.	ploud roun L'andreice 1869.	AUGMENTATION.	diminution.		OBSI	ERVA	TION	VS.			
7,401,500 »	7,401,500	»	Đ							J	ournées.
				a) Décomposition des journées d'o pation.		lavalerio Artillerio Iónio	e 	•	tration		8,909,285 1,866,610 9,310,815 552,955 112,120
					A dédu	ire les je	ournées		ты marche .	1	13,532,083 94,700
							R	este			13,157,588
				98,680 fournitures de la Société des jours d'occupation A déduire 4/10 pour no			9		7,900 jour 3,790 s		
				b) Fournitures appartenant aux ec c) à l'Éta		 s		, 100	, 0 00 »		13,157,383
641,000 »	641,000 »	" d) BASE DE L'ALLOCATION.						′ L	 		
	_			corps.	Hommes.	Cheraux,	ALLOCA	lle	de l'all	FANT ocation.	тотаь.
						<u>5</u>	par homme	par cliesal,	Hommes.	Cheyaux.	
				Régiment des grenndiers Infanterie de tigne, chasseurs à pied et compagnies spéciales .	4,478 69,178		6 »	D.	26,868 »	o D	26,868 69,178
				Infanteric	73,636	»			96,016 »	»	96,016
-				Cavalerie	7,189	6,363	1 20	16 »	8,626 80	10t,888 »	110,514 3
				Batteries à cheval	664 4,015 10,850	5,888	1 55 7 • 50 4 » 40	25		5,263 50 16,324 u	6,292 7 18,831 3 4,510
				Artillerie	15,529	4,614			7,376 70	21,787 50	29,161 2
		-		Régiment du génie	2,020	»	L »	ď	2,029 »	D	2,020
				Bataillon d'administration	1,517	*	» 40	ъ	606 80	'n	606 ×
					99,920	10,982			114,685 50	123,673 30	25 8 ,560 8
				A déduire pour les objets qui	i ne sero	nt pas r	enouvel	lės p	endant l'an	née	158 ,560 s
100,000 »	100,000 »	»)	»			TOTAL	RCAL O	ıu er	rédi t đemai	rdé	100,000
8,142,500 »	8,142,500 »	3)	»								

TICLES.	nA pements.		demandê e	CRÉDIT
N" DES ARTICLES.	LITTÉBA des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires ot temporaires.
		Report fr.	8,142,500 •	3)
		· Frais de route et de séjour des officiers.		
56	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Yoyages, missions et déplacements ordinaires	100,000 »	v
~		Transports généraux.	*	
27	b	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc	73, 000 o	•
		Chauffage et éclairage des corps de garde.		
포 용	e .	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivouacs; chaussage et éclairage de quelques logements de troupes	58,000 »	n
		Remonte.		-
		(Remonte ordinaire, calculée à raison de $^{1} _{ au}$ de l'effectif des chevaux.)		
		Achat de chevaux.		
		508 chevaux de chasseurs et de lanciers. à fr 550 fr. 421.640 »		
	' u. (154 — de guides et de l'école de cavalerie, à		
		75 — de selle d'artillerie à		-
29		150 — de trait — , à		
		865	721,650 »	*
	, b .	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique		
		Total de chapitre VIII fr.	9,097,150 »	»

870.	CRÉDIT alioué	DIFFÉRENCES.		
TOTAL.	pour l'exercice 1869.	AUUMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
8,142,500 s	8,142,500 »	<i>a</i>)	2.	
100,000	100,000	a	»	
75,000 »	75,000 »	n •	15	
- 58,000 ^	58,000 »	a	ň	
721,650 »	721,630° »))		
9,097,150 »	9,697,150 »	•	,»	

CLES.	ements.				CRÉDIT demandé pour l'exercice			
*** DES ANTIGLES	LITTÉBA des développements.			DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.		
		EFFEC	TIF	CHAPITRE IX.				
		i	LHEYAUX.	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
		IIVATES.		Traitement de disponibilité.				
		1	2	Général-major				
				Traitement de non-activité.				
		1 1	A	Lieutenant colonel, à fr. 3,250 . 3,250 .				
		9	10	Majors, à				
		7	ы	Capitaines de 1ºº classe, à 1,900 . 15,500 »				
		8	10	— de 2° — , à				
		5	1) -	— de 5° — , à			-	
		17	35	Lieutenants, à			-	
		7	3) 13	Sous-heutenants, à				
		1	n	— de 2º classo, à 1,050 . 1,050 .				
				,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				
		56	N	Traitement de réforme.				
	a. ($\langle \ $						
	ì		1)	Lieutenant				
			٠	98,285 a A Diourre 1 p. % pour médicaments				
				97,795 58				
				Charges extraordinaires.				
30	(1	83	Lieutenant de corps franc, à fr. 2 12 c' par jour 775 80	:			
				98,567 58				
		59	3					
				Indemnité de fourrages.	100 100 00	777 00		
		0.1	>.	(565=750 journées d'indemnité représentative, à fr. 150 c° fr. 949 »	108,126 20	775 80		
	b .							
	c.	Hono	raires (d'avocats et frais de procédure				
				Frais de représentation.				
51	»	Aux 8	générai	ux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale	50,000 »	37		
				TOTAL DE CHAPITRE IX fr.	138,126 20	773 80		

1870.		CRÉDIT allous	DIFFÉR	ENCES.	
10	TAL.	1869.	AUGHENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
	~				
everent de l'entre l'e			-44		
	-				
	ı		·		
100	100	100 000			
100,5)00 » ;	108,900 ·			
50,0	1 0 0 "	50,000 »	»	**	
158,0	00 »	158,900 »	1)	n	106

WICLES.	Éвл	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE			
Not DES ABTICLES.	LITTÉRA des developpements.	DESIGNATION DES DEPENSES EX SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temperaires.		
		·				
		CHAPITRE X.		د		
		PENSIONS ET SECOURS.		4		
	α.	Pensions temporaires et arriérés				
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires				
5 9 (e.	Secours à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre				
i	. !	95,026 14		,		
	đ.	Secours aux réfugics politiques				
	е.	Secours à des veuves d'anciens officiers décédés aux Indes, et qui tonchaient, sous l'ancien Gouvernement, une pension sur la caisse des veuves et orphelins de l'armée des Indes	93,026 14	2,075 86-		
		2,975 86				
	•					
		Total du chapitre X fr.	95,026 14	2,975 86		
		CHAPITRE XI.		•		
		DÉPENSES IMPRÉVUES.	 .			
53	D)	Dépenses imprévues non libellées au Budget	16,569 05	. »		
		TOTAL DU GHAPITRE XI fr.	16,569 05			

1870.	CRÉDIT	DIFFÉRENCES.		
TOTAL	Pour l'exercice	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
- 96,000 »	96,000 »	>>	s)	
	:			
96,000 »	96,000 n	'n	>>	
16,569 05	16,559 85	29 20	3	
16,569 05	16,559 85	29 20	Ŋ	

	ements.	·	DEMANDÉ I	CRÉDIT pour l'exercice
	LITTÉR des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE XII.		
İ		GENDARMERIE. (ti		
		Traitement, solde et accessoires.		<u> </u>
	,	46 60 Officiers de tous grades fr. 182,254 25		
		1,515 1,067 Sous-officiers, brigadiers et geadarmes 1,406,825 50		
		1,501 1,127 1,649,059 75		
	a.	Haute paye pour chevrous d'ancienneté		
		1,676,039 75		
		A DÉDUIRE, pour incomplets et congés 49,107-20		
		1,626,952 55		
1	Ì	Fourrages.		
Ì	1	21,900 journées d'indemnité représentative pour les officiers, à fr. 1-50 ct. 28,470 » 87,600 rations en nature pour les chevaux des sous-officiers et gendarmes	i	
	1	stationnés dans les villes de garnison, où le service des fourrages se fait par entreprise ou en régie, à tr. 1-25 ct 109,500 »		
	b . \	501,853 journées d'indemnité représentative pour ceux qui se trouvent en station dans les communes rurales, où le service n'est pas as-		
		suré de la même manière, à fr. 1 10 c'		
Ì		411,505 470,010 50		
١	1	A DEDUIRE, pour incomplets fc. 19,272 » 450,758 50		
-				
{		Entretien de la bullieterie et du harnachement.		
	c. \	448 gendarmes à pied, à 1 franc	2,150,000 »	
	(1,067 — à cheval, à 2 francs	2,130,000 "	"
		·		
ı		Casernement des hommes.		•
	d.	552.975 journees de casernement de sous-officiers et gendarmes, à raison de 5 centimes. fr. 27,648 75		•
		Casernement des chevaux. 589 455 journées de casernement de chevaux de troupe. à raison de 4 centimes fr. 15,578 20		
	е.	589.455 journées de casernement de chevaux de troupe, à raison de 4 centimes fr. 15,578 20		
		Frais de bureau.		
	f.	Frais de bureau pour les neuf compagnies et pour l'administration centrale		
	<i>g</i> .	Moyens de transport aux troupes en marche		
į	h.	Frais de route, de séjour et de tournée des officiers		
		· Total du chapitre XII fr.	2,150,000	D

1870.	CRÉ OLT strué	différ	RENCES.	OBSERVATIONS.							
TOTAL.	1869	AUGWENTATION	DIMINUTION								
					u_j	lette вп	nc est composee d un et comportant l'uffe		e neut con	qiagnics ,	
							Offici	ers.		-	
				Officiers do gendar- meric	Officers comp tables	Chernys	GRADES		Relions de touringes	IRALIEM.	¥0\1\
				1 1 3 1 0 7 2 9 20 4	2 6	5 9 6 2 7 7 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	•	ajoi de tre cl. ntre do tre cl. cur d habil. se	1,095 730 2,190 730 5,110 1,460 3,285 7,300 21,900		10,000 7,500 19,800 5,500 5,500 5,400 29,250 56,000 183,150
				Hommes	Chet mx		Troug	JOURNÉES te sous affectes te te adarmes	B LTLONS de lourrages	l satuapçis 201'dir	MONTANI
2,1:0,000 ×	2,150,000 .	33	Ď	9 6.3 18 158 16 851 584	1 9 02 138 851 8	Maréel Mareel — Brigad	mes a cheval	1,460 5,285 22,630 6,870 50,370 16,790	1,460 3,285 22,650 "0,570 511,710 0 389,155	4 10 5 60 5 40 2 60 3 10 2 40 2 75 2 13	5,981, 11,826 76,912 17,082 17,082 150,117 40,290 837,202 301,514
									111,558		

	ÉROS		CRÉDIT demandé pour l'exercice			
CHAPITRES.	PAGES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.		
		RECAPITULATION.		•	.	
ı.	272	Administration centrale	249,910 »	175,900 »	-	
н.	574	États-majors	1,545,260 95	»		
111.	382	Service de santé des hôpitaux	921,410 »	13		
iv.	384	Solde des troupes	20,924,000 »	13		
v.	402	École militaire	218,400 ×	3)		
VI.	404	Établissements et matériel de l'artillerie	850,000 ×	'n		
VII.	408	Matériel du génie	700,000 »	·		
viit.	410	Pain, viande, fourrages et autres allocations	9,097,150 "		* >	
ıx.	416	Traitements divers et honoraires	158,126 20	775 80		
х.	418	Pensions et secours	95,026 14	2,975 86		
XI.	ib.	Déponses imprévues , ,	16,569 05	'n		
XII.	420	Gendarmerie	54,555,852 54 2,150,000 »	179,647 66		
		Тотлих	56,705,852 54	179,617 66		

870.	CRÉDIT nitoué	DIFFÉR	ENCES.	
TOTAL.	POUR L'AXENCICE 1869.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
495,810 »	Y 1	υ	υ	
1,545,260 05	1 1	»	1,529 20	
921,410 »		»	» ,	
	20,674,000 0	250,000 n	٥	
218,400 .	1 ,	n	**	
830,000 -	1 1	æ	1)	
700,000	1 1	. •	250,000 »	
9,097,150 •	1 1	v	19	
158,900 -	158;900 »	3)	N)	
90,000 »		s	ů	
16,569 05	16,539 85	29 20		
4,735,500 »	54,755,000	250,020 20	251,529 20	
2,150,000 ×	2,150,006 1	ก	»	
6,885,500 »	30,885,000 »	250,029 20	251,529 20	
Dininutio	08 fe.	1,500	»	

ANNEXE.

État nominatif des fonctionnaires et employés civils ressortissant au Département de la Guerre, admis à la pension de retraite depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1868.

DATES DES ARRÈTÉS d'admission a ta pension.	NOMS ET PRÉNOMS des ponctionnaires et emplotés.	dernières fonctions.	AGE.	1	ANNÉE: Servic Mais.		MOTIFS des Admissions a la definalte.	TRALTEMBAT moyen des 6 dernières ounées.	MONTANT de la pension.
1868.							,		
20 juin.	Gillet, PF	Mécanicien à l'école de pyro- technie.	66	12	5	12	Infirmités	1,950 *	572 .
11 juillet.	Deaynssa, A	Chef de burcau au Ministère de la Guerre.	69	44	5	'n	Grand age	4,490 »	2,995 »
8 nov.	Godart, P	Sous-chef de bureau au Mi- nistère de la Guerre.	71	55	10	13	1d	5,517 50	1,828 »
ld.	Legoy, A	Commis aux écritures à l'ar- senal de construction.	71	52	9	4	Id	Į.	
hl.	Duchêne, II	Sous-chef de division au Mi- nistère de la Guerre.	65	58	1	υ	Infirmités	5,618 53	5,291 »
							TOTAL	. , f r.	9,273

État nominatif des pensions civiles dont l'extinction a été constatée depuis le 1º janvier jusqu'au 50 septembre 4868.

NUM	ÉROS	NOM	DATE DU DÉCÈS	CAUSE	MONTANT		
d'ordre.	d'in- scription.	DU TITUELINE DE LA PENSION.	de la pension. de la pension.		de la pension éteinte.	Observations.	
67	67	Dechange, A	23 juillet 1868 .	Décès	2,540 »		
68	75	Van Wymers, J	18 juin 1868	* Id	702 »	Au 1er janvier 1869 : 112 pensions inscrites fr. 112,323	
69	89	Voncken, A	2 août 1868 .	Id	5,895 »	Au 1*r octobre 1868 :	
70	57	Degninze, A	6 sept. 1868 .	Id	907 »	70 pensions éteintes 58,621	
	i '	ı	Total.		8,042 "	42 — à scrvir au l ^{er} jans, 1869, fr. 54,702	